

Les agents de sécurité ouvrent le feu sur les grévistes

Fusillade à la Robin Hood

MONTREAL (PC) — Huit hommes ont été blessés hier après-midi, lorsque des agents de sécurité ont ouvert le feu sur un groupe de manifestants qui tentaient de forcer l'entrée principale de la meunerie Robin Hood de la métropole.

Les victimes ont été transportées par des ambulances de la police vers les hôpitaux les plus proches. On révélait par la suite que les blessés étaient dans un état satisfaisant.

Des témoins ont expliqué que la fusillade avait éclaté après que quelques manifestants eurent réussi à forcer l'entrée principale de la meunerie pour s'emparer d'un boyau d'arrosage et le braquer vers les agents de sécurité.

Quelques-uns des gardes, que les manifestants ont qualifiés de fiers-à-bras engagés pour assurer la protection des briseurs de grève, portaient des casques protecteurs et étaient armés de matraques.

M. Georges Plouffe, lui-même au nombre des manifestants, a raconté que des agents de sécurité s'étaient précipités vers leurs voitures garées à l'arrière de la meunerie pour revenir armés de fusils de fort calibre et "ouvrir le feu vers la foule". Comme d'autres témoins, M. Plouffe a affirmé que les gardes n'avaient pas tiré de coups de semonce.

Un autre manifestant, M. Yves Fournier, âgé de 27 ans, a déclaré qu'il se trouvait à quelques pieds de l'une des victimes lorsqu'elle a été atteinte.

"C'était un de mes amis, nous l'avons transporté plus loin", explique-t-il en montrant son pantalon taché de sang.

La police a identifié les victimes

comme suit: Louis-Philippe Bourke, 38 ans; Raymond Lamarre, 35 ans; George Seymour, 46 ans; Sarto Eyraud, 42 ans; Maurice Vadnais, 72 ans; Richard Pitre, 20 ans; Ronald Trudeau, 34 ans et Gérard Morin, 57 ans.

Un porte-parole policier a indiqué que trois des 22 agents de sécurité en poste à la meunerie avaient été emmenés pour interrogatoire.

En mai dernier, la compagnie Robin Hood avait obtenu une injonction pour mettre fin à la grève. Comme les syndiqués ne se représentèrent pas au travail malgré l'ordre du tribunal, Robin Hood congédia massivement les grévistes et engagea des gardes de sécurité pour assurer la protection des employés non-syndiqués engagés en remplacement.

Dans une interview téléphonique accordée hier, le président de Robin Hood, M. Logan Brown a déclaré qu'il était perturbé par cet incident qu'il regrettait vivement.

"Je dois vous dire en toute franchise que je ne connais même pas le nom de l'agence de sécurité impliquée dans cette affaire", a-t-il dit.

Il a expliqué que les agents tentaient d'empêcher qu'un mauvais parti ne soit fait aux employés et au matériel de la compagnie.

Plus tard, un porte-parole policier révélait que l'agence en question était le "Bureau des détectives industriels Inc." et que deux ou trois des gardes seraient mis en accusation devant le tribunal dès samedi. Il n'a cependant pas indiqué la nature des accusations qui seraient portées.

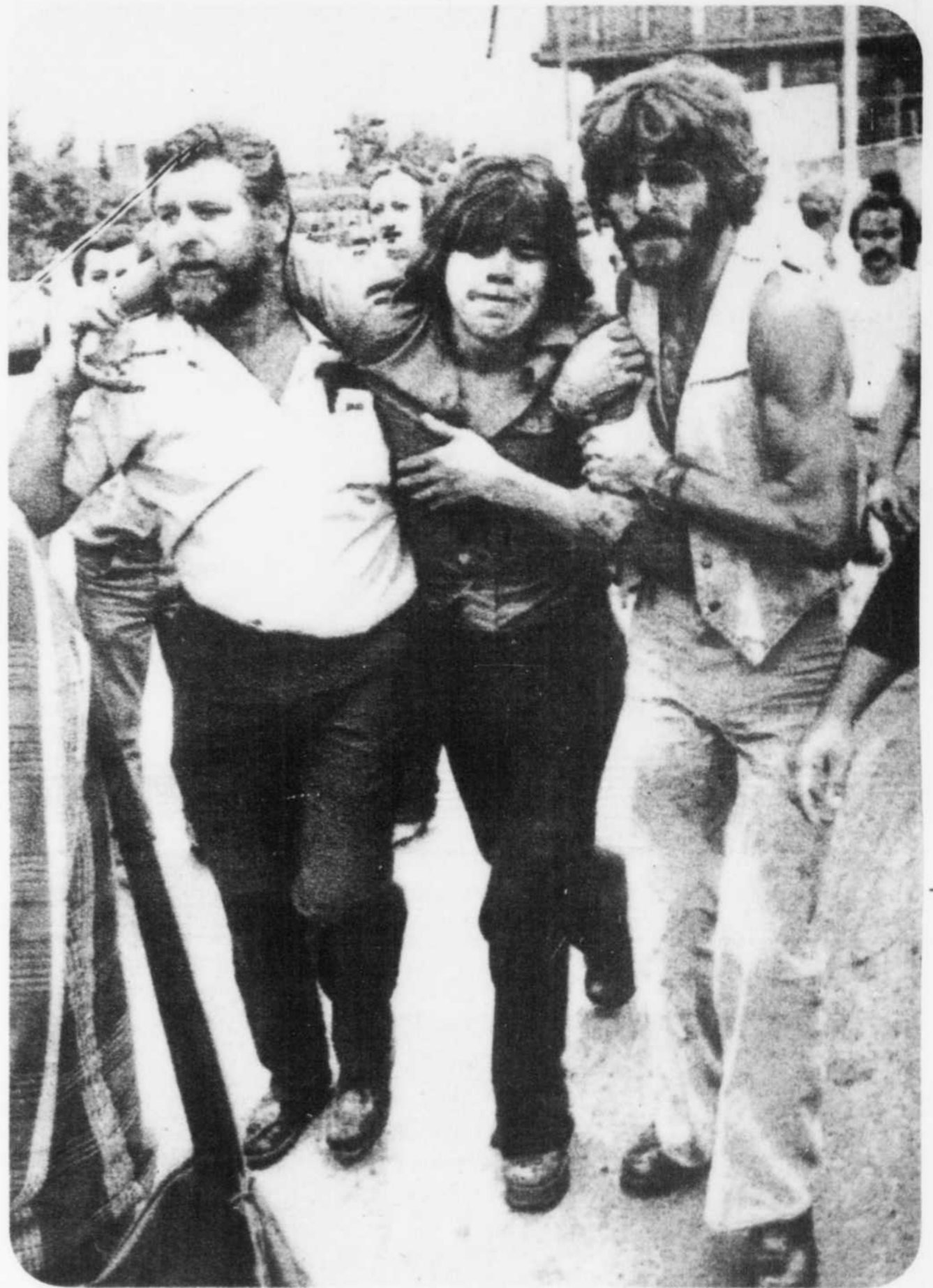
Le ministre québécois de l'Immigration, M. Jacques Couture, qui jusqu'à récemment détenait le portefeuille du Travail dans le cabinet Lévesque est arrivé sur les lieux peu après la fusillade.

Député de Saint-Henri, où se trouve la meunerie Robin Hood, M. Couture a fustigé les policiers qu'il a accusés de n'avoir rien fait pour empêcher les actes de violence. Il a promis que le ministère provincial de la Justice instaurerait une enquête serrée au sujet de cette affaire.

Autres photos en p. 10

Plus de 500 travailleurs syndiqués de quatre meuneries montréalaises ont débrayé le 2 février pour protester contre une réduction par la Commission pour la lutte contre l'inflation des augmentations de salaire que leur avait accordées la partie patronale.

La semaine dernière, les employés d'Ogilvie Mills Ltd et de Phoenix Flour Ltd. avaient accepté une offre de leur employeur, mettant ainsi fin au conflit. Par ailleurs, aucune négociation ne se déroulait dans le cas de la société Maple Leaf Mills Ltd.



Ayant été blessé à la poitrine, d'un coup de feu, un homme est supporté par des compagnons qui l'aident à quitter les lieux de l'affrontement, avec les agents de la Robin Hood.

(Téléphoto PC)

L'offre de "réciprocité" mal accueillie

Par LOUIS LAROCHELLE

QUEBEC (PC) — L'opposition libérale à l'Assemblée nationale a plutôt mal accueilli l'offre de "réciprocité" transmise par le gouvernement du Québec à ceux des neuf autres provinces du Canada.

En effet, au cours de la période quotidienne des questions à l'assemblée, les parlementaires libéraux se sont invariablement appliqués à faire valoir que l'offre faite par le gouvernement de permettre l'accès à l'école anglaise aux enfants des personnes qui ont elles-mêmes reçu en langue anglaise l'enseignement primaire où que ce soit au Canada, pour autant que la réciprocité s'applique aux minorités francophones hors-Québec, ne représente rien d'autre qu'une prise d'otage de la minorité anglophone québécoise.

Cette offre est contenue dans une lettre que le premier ministre, M. René Lévesque, a déposée vendredi à l'Assemblée nationale et qu'il a

adressée à tous ses collègues des autres provinces, notamment à MM. William Davis, de l'Ontario, et Richard Hatfield, de la Nouvelle-Ecosse, préalablement prévenus au téléphone.

Aux parlementaires libéraux qui, leur chef en tête, M. Gérard-D. Lévesque, ont affirmé que le gouvernement pratiquait une odieuse forme de chantage en proposant des adoucissements à sa politique linguistique, à la condition que les autres provinces en fassent autant pour les minorités françaises, le chef du gouvernement péquiste n'a pas manqué de faire valoir le traitement privilégié dont la communauté anglaise jouit depuis toujours et dont elle continuera de jouir "jusqu'à la fin de temps".

"Je ne sais pas, a dit le premier ministre au député libéral de Mont-Royal, M. John Ciaccia, si le député pourrait me donner l'exemple d'un autre pays au monde où, théoriquement, il y a deux langues officielles, où de-

puis au-delà de 100 ans, on parle sans arrêt de deux peuples fondateurs, mais où il y en a un des deux qui a toujours été extraordinairement privilégié dans une des 10 provinces de ce pays au point d'avoir un rôle dominant tout en étant une minorité tandis que, partout ailleurs, l'autre était traité à peu près au niveau d'immigrant de première génération."

Inlassablement, M. Lévesque a repris cet argument, aussi bien en réponse au député libéral de Jean-Talon, M. Raymond Garneau, qui brandissait le spectre de l'Ouganda, qu'en réponse à son collègue d'Outremont, M. André Raynaud, qui, lui, parlait "d'échange de prisonniers", avant d'expliquer que son offre de négociation n'est pas incompatible avec le projet d'indépendance du Québec.

L'offre du Québec contenue dans la lettre du premier ministre, devrait, selon ses espoirs, être examinée lors de la prochaine conférence inter-provinciale de Saint-Andrews

Clients en otages et hold-up à la Caisse pop de Bonsecours

SHERBROOKE (pt) Des voleurs ont tenu hier en otages deux clients de la Caisse populaire Notre-Dame de Bonsecours afin de forcer la caissière réticente à leur céder le contenu du tiroir-caisse.

En effet, la gérante Mme Madeleine Martin, retranchée derrière une épaisse vitrine anti-balle, refusait catégoriquement de se rendre aux exigences des malfaiteurs lorsque l'un d'eux, le conducteur, lui a demandé doucement: "Lui y veut de l'argent".

Elle devait se raviser rapidement quand elle lui a demandé: "Qu'est-ce que ça va faire si je refuse?"

L'autre, mitrailleuse à la main a répondu: "Si non, j'en descend un des trois".

Il lui a alors jeté un sac et lui a crié: "Give the money, alle the money!"

Mme Martin s'est rapidement exécutée mais l'homme, montrant des signes d'impatience et de nervosité a répété en français: "Vide le tiroir, donne-moi tout".

C'est alors que la caissière a sorti le tiroir et l'a vidé devant le voleur de

façon à lui prouver qu'il ne contenait plus un sous.

La gérante, dont c'est l'anniversaire de naissance aujourd'hui a dit alors: "Allez-vous-en, j'appelle la police", s'exécutant sur-le-champ.

En sortant, le conducteur dit à un témoin: "Moi, je ne suis pas capable de rien faire là-dedans". Cette même personne, qui a refusé de s'identifier ou de se laisser photographier a ajouté que le conducteur marchait en avant, comme s'il était, forcé de le faire, suivi par celui qui tenait la mitrailleuse et le magot.

Les deux hommes sont montés dans une Mercury 1975 grise et se sont enfuis lentement, comme s'il n'y avait rien eu. Ils appartaient avec eux la somme de \$1,621.00 laissant les \$3.03 en pièces sonnantes de la caisse.

Le conducteur serait âgé d'environ 35 ans et mesurerait 5'8". Il portait un pansement à la joue gauche lors du hold-up. L'autre, paraissait âgé de 25 ans, mesurait 5'6" et portait la barbe et les cheveux longs.

Les postiers de Sherbrooke débrayent une seconde fois

SHERBROOKE - En dernière heure, hier soir, La Tribune apprenait que les postiers de Sherbrooke se sont tous déclarés malades et ont refusé de rentrer au travail pour le quart régulier de 23h30.

Une ligne de piquetage symbolique avait été établie devant le bureau de postes, à l'angle des rues King et Couture, mais on laissait tout de même les employés occasionnels entrer au travail.

Cet arrêt de travail ferait suite à l'annonce, par courrier recommandé, de quatre nouvelles suspensions d'employés syndiqués pour avoir participé à l'arrêt de travail de la semaine dernière.

La vie appelle la vie

N.D.L.R. - Une histoire émouvante dont on croirait qu'elle prend fin et qui pourtant commence. L'histoire de Louise Salvail qui a inspiré un collaborateur de la page éditoriale à qui nous sommes redevables de ce billet.

J'ai reçu cette semaine, avec émotion, en même temps que des milliers de lecteurs de La Tribune, une merveilleuse et profonde leçon de vie. Je n'oserais pas avancer que j'ai appris à mieux vivre tout d'un coup parce que vivre pleinement n'est pas un talent inné, n'est pas le produit de la science infuse, mais je sais que désormais je n'ai plus le droit de vivre en me laissant balloter par les sentiments et les événements du moment. Je sens maintenant que ce n'est pas le drame subit ou la joie passagère qui doit animer mon existence, mais bien une foi inaltérable en la beauté et la splendeur de la vie, une confiance de tous les instants envers Celui qui s'est décrit à nous comme étant la Vie.

Et je ne puis plus longtemps retarder de remercier celle qui simplement mais mieux que tout philosophe, mieux que tout prédicateur, mieux que tout écrivain ou poète a su chanter la vie. Combien de lecteurs de ce journal auront cette semaine modifié leur attitude devant la vie, devant leur propre vie, faite d'espérances et de déceptions, tissée de joies et de tristesses, tantôt sombre comme soir d'orage, tantôt resplendissante comme lever de soleil? Combien de lecteurs rendent grâce aujourd'hui en leur coeur à celle qui leur aura ouvert le livre de la vie, à celle qui leur aura prouvé que la vie vaut la peine d'être vécue, en toutes circonstances?

C'est presque injurieux de nommer cette femme admirable, Louise, quand on sait que des milliers de lecteurs se souviendront désormais d'elle et surtout de son amour extraordinaire de la vie. Dans certains cas, physiquement identiques à celui de cette grande dame, les gens diront que la personne est aux prises avec la souffrance, avec la mort. Pas de Louise. Chacun sait qu'elle ne livre pas combat à la mort mais qu'elle vit insensiblement chaque instant de sa vie, qu'elle est aux prises avec la vie.

Il se peut que demain nous succombions à un désespoir passager, que les épreuves de la vie nous agacent avant que nous en ayons respiré le parfum enivrant. Mais il est impossible que le désir de vivre qui émane de cette femme magnifique que le désir de vivre qui émane de cette femme magnifique ne nous remplisse pas à nouveau d'une énergie nouvelle. La vie appelle la vie. Elle sera riche la vie qui jaillira du témoignage de Louise, elle sera belle.

Albatros des mers

Une seconde vie pour Lowell

(p. 11)

Entrevue avec René Simard

(p. 16)

Pourquoi choisir la musique?

(p. 17)

Sher-Mont affronte Sher-Lenn

(p. 21)

Numéros gagnants

LOTO-PERFECTA: 4-7-15-19-25-28 (10)
MINI-LOTO: 24-58649, 34-32933, 16-38065, 22-75613

(p. 19)

Lee Trevino en tête

aujourd'hui dans LA TRIBUNE

Auto:	9
Bandes dessinées:	31
Cuisine:	7
Décès:	35
Economie et finances:	14 et 15
Editorial:	4 et 5
Jardinage:	7
Mots croisés:	30
Mot perdu:	31
Petites annonces:	29 à 33, 35
Santé:	25
Sports:	19 à 24
Tennis:	20
Variétés:	16, 17, 18
Vivre en 77:	7
Vivre chez nous:	6
Voyages:	8 et 9
INFORMATIONS LOCALES ET REGIONALES:	
- Sherbrooke:	2 et 3
- Cantons de l'Est:	11
- Région métropolitaine:	12
- Drummondville:	13
- Thetford Mines:	12
- Victoriaville:	12
Informations provinciales, nationales et internationales:	9, 10, 13, 26, 36

Persiflage

Le ministre Robert Burns s'apprete à changer de nom pour respecter l'esprit de la charte linguistique. Chacun sait maintenant que M. Burns est brûlé.

- 0 -

Les joueurs de baseball blancs sont courtois. Ils laissent toujours aux Noirs la chance d'occuper les plus hauts rangs et de jouer aux vedettes.

- 0 -

Le président de Radio-Canada bouille depuis la publication du rapport Boyle.

Le persifleur

Trouvailles inspirées par la loi du moindre effort

SHERBROOKE (MD) - Un groupe d'étudiants de la Faculté des sciences appliquées de l'Université de Sherbrooke s'est joint cette semaine au "club des inventeurs québécois" en ex-

posant leurs trouvailles; pour la plupart inspirées par la loi du moindre effort, comme il se doit.
De l'escabeau qu'on peut déplacer sans être obligé d'en descendre au

nouveau dérailleur automatique pour bicyclette à dix vitesses en passant par un ouvre-pot électrique, un ballon-dépanneur pour automobile enlisée et un monte-trottoir pour chaise roulante pour ne nommer que celles-là, les inventions surprennent autant par leur ingéniosité que par leur simplicité: "il fallait y penser!" lancent les étudiants.

Non seulement les étudiants inscrits au cours "travaux d'ingénieurs" de la session d'été y ont pensé, mais par surcroît, ils les ont réalisées, certains éprouvant quelques difficultés pour obtenir des pièces maîtresses d'autres jugeant le produit suffisamment à point pour prendre un brevet.

Bicyclette automatique!

Les sportifs du dimanche pourraient ainsi apprécier un nouveau dérailleur automatique pour bicyclette à dix vitesses. Contrairement au dérailleur hydraulique récemment annoncé dans divers média d'information, l'invention des étudiants s'installe facilement sans changement de pièces et s'avère peu coûteuse, soit autour de \$14 ou \$15, selon une première évaluation.

Le système est simple: la différence de tension de la chaîne actionne un ressort ajustable qui change automatiquement la vitesse. Le "coureur en sandales" peut ainsi affronter n'importe quelle dénivellation, en montant ou en descendant, sans craindre de perdre l'équilibre... il n'a qu'à garder le même rythme.

Ballon-dépanneur

Un ballon-dépanneur qui se gonfle à l'aide des gaz d'échappement de la voiture et un cric électrique basculant pourraient bien mettre les automobilistes à l'abri des inconforts de l'hiver.

Le ballon est glissé sous l'automobile enlisée et gonflé avec les gaz d'échappement. Une fois l'automobile soulevée, il suffit de la basculer de côté grâce au cric électrique prévu à cet effet... l'affaire d'une vingtaine de minutes.

Par ailleurs, un monte-trottoir pour chaise roulante actionné à la main permettrait à un handicapé de 300 livres de monter des trottoirs à reculons avec une force d'à peine 12 livres.

Grâce à un ingénieux système d'engrenages, un peintre pourra déplacer son escabeau en actionnant simplement une manivelle, sans avoir à descendre et un "ouvre-tout" permettra à la ménagère ou au restaurateur de venir à bout des pots les plus récalcitrants.

Un autre groupe a élaboré un guide pour handicapés désireux de réaménager leur maison. Comment réaménager sa salle de bain? Comment rendre les armoires de cuisines accessibles?

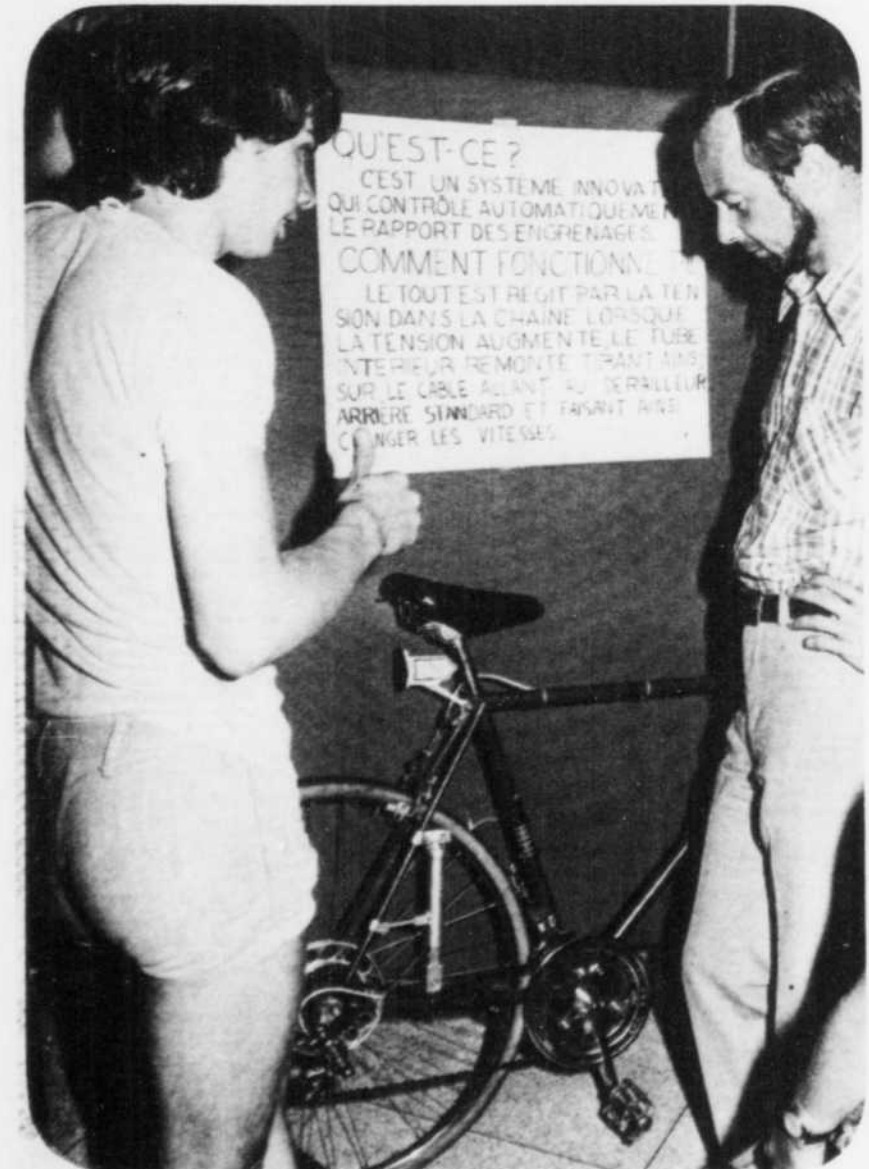
Plusieurs solutions sont offertes aux handicapés et elles peuvent être adaptées selon les besoins particuliers, de même que les noms d'organismes, d'industries de personnes ressources pouvant être utiles pour mener à terme des travaux de réaménagements.

Parmi les autres travaux, on trouve un guide pour aménager les fourgonnettes de type "Econolyne", un distributeur de chlore pour piscines, une visionneuse pour cartes géographiques, une table à dessin portative et un projet de génie civil prévoyant le réaménagement de l'intersection Galt-ouest et Laval.



Grâce à un ingénieux système d'engrenages, un peintre pourra déplacer son escabeau sans avoir à descendre. Il lui suffira d'actionner une manivelle placée à sa hauteur.

(Photo La Tribune, Jules Jeanson)



Un dérailleur automatique pour bicyclettes à dix vitesses, plus simple et moins coûteux que les dérailleurs hydrauliques récemment annoncés permettra aux "coureurs du dimanche" d'affronter avec confiance n'importe quelle dénivellation. Aucune crainte de perdre l'équilibre... il n'y a qu'à conserver le rythme.

(Photo La Tribune, Jules Jeanson)



Le feu a pris naissance à l'extérieur de la maison et s'est attaqué principalement aux galeries arrières de la maison, rue Mont-Plaisant.

(Photo La Tribune, Jules Jeanson)



Pour la seconde fois en un peu plus d'un mois, un éleveur de boeufs, de la rue Prospect, a perdu une grange et son contenu.

(Photo La Tribune, Jules Jeanson)

Une maison et une grange attaquées par les flammes

SHERBROOKE - Le feu a sérieusement endommagé une maison d'une soixantaine d'années, rue Mont-Plaisant, hier soir, après s'être attaqué aux galeries, à l'arrière. Personne n'était à la maison au moment du sinistre.

L'intervention des pompiers des postes no 1 et 4 a permis que le feu ne s'étende pas jusqu'à la maison proprement dite, propriété de M. A.W. Hatcher. Le logement du second étage était innocencé et servait de remise. Une enquête a été instituée en rapport avec cet incendie.

Seconde grange

M. Norman Bradley, de la rue Prospect à Sherbrooke, se demande bien ce qui se passe car pour la seconde fois en un peu plus d'un mois, il vient de perdre une grange et son contenu.

Hier après-midi, sa vieille grange, de plus de 50 ans, a complètement été rasée par le feu. On évalue à environ \$5,000 les dommages. Au moment de l'incendie, aucune bête ne se trouvait dans l'étable. Il y avait cependant plus de 1,000 balles de foin ainsi que certains instruments aratoires.

Le 11 juin dernier, un autre incendie détruisait une autre grange, située à quelques centaines de pieds de chez lui, qui ne lui appartenait pas, mais qu'il louait pour remiser de l'équipement.

N'eût de l'intervention rapide des pompiers du service des Incendies de Sherbrooke, la vieille maison de bois, située juste à côté de la grange aurait

pu y passer. D'ailleurs le feu avait déjà commencé à s'y attaquer quand les pompiers sont intervenus. Une enquête sur les causes de ces deux incendies chez M. Bradley sera ins-

tituée par le service des Incendies de Sherbrooke.

\$500.00
BINGO
5x5
DIMENSIONS
\$500.00

2 CAMELOTS
se sont mérité la somme de
\$25. CHACUN

étant donné qu'ils desservent les personnes gagnants du 3e marathon terminé le 13 juillet. Ce sont:

GUY LETOURNEAU
390, Adam est, Richmond
Il livre La Tribune chez M. Pierre Massé,
53, 6e Avenue, Richmond.

MICHEL CHOUINARD
415, rue St-Paul, Asbestos;
Il livre La Tribune chez
Mme Denise Castonguay,
412, rue Tardif, Asbestos.

NOS FELICITATIONS!

LA TRIBUNE

8797 (Publi-promotion)



Mme Anne Fillon

M. François Vaillancourt, directeur de la Publicité à La Tribune, annonce que Mme Anne Fillon occupe maintenant le poste de conseillère publicitaire au service des Petites Annonces. Après avoir acquis de l'expérience comme réceptionniste-coopiste, elle consacrera maintenant son temps à visiter les maisons d'affaires qui se prévalent ou qui désirent se prévaloir des pages des Petites Annonces pour leurs messages publicitaires sous forme "placard encadré".

4e MARATHON EN COURS
\$500.00
AU GAGNANT

1er MARATHON
GAGNANTS CLASSEES
TERME LE 30 MAI

2e MARATHON
GAGNANTS CLASSEES
TERME LE 21 JUILLET

3e MARATHON
GAGNANTS CLASSEES
TERME LE 13 JUILLET

BINGO
5x5
DIMENSIONS
\$500.00

LA TRIBUNE

REGLEMENT:

- La carte de BINGO distribuée le 13 mai sert aux 5 BINGOS MARATHONS successifs.
- Chaque MARATHON a une durée de 3 semaines au plus.
- A chaque MARATHON, le ou les gagnants ont droit à \$500.00 (s'il y en a plus d'un, le montant de \$500.00 est divisé entre eux). A la fin des 5 BINGOS, tous les gagnants des MARATHONS participeront à un BINGO, où l'enjeu principal sera de \$2,500.00.
- Quand votre carte est remplie (il s'agit d'un MARATHON) appelez immédiatement à La Tribune (569-9201) et demandez le responsable du BINGO, pour la vérification de vos numéros.
- Pour vous qualifier, vous devez appeler AVANT MIDI (12:00 hres) le lendemain de la publication du numéro qui vous a permis de compléter votre carte. Pour les numéros publiés les vendredis et samedis, vous avez jusqu'à lundi midi pour vous qualifier. Il est évident que le participant qui aura complété sa carte avec le ou les numéros de vendredi sera déclaré gagnant avant celui qui aura complété sa carte avec le ou les numéros de samedi ou du lundi.
- Lorsque nous publions plus d'un numéro, un même jour, le premier numéro a priorité quand il s'agit de déterminer un gagnant.
- La décision de la direction de La Tribune concernant le gagnant sera finale et cette personne devra répondre à une question d'habileté.
- Les employés de La Tribune et les camelots de La Tribune, ainsi que leurs parents, ne sont pas éligibles à ce concours.

BONNE CHANCE A TOUS!

NUMERO A MARQUER SUR VOTRE CARTE AUJOURD'HUI

SAMEDI 23 JUILLET

B 4

ATTENTION!

Tous les numéros publiés avant le 15 juillet (pour les 3 premiers marathons) sont annulés et considérés sans valeur pour ce 4e marathon.

(Publi-Promotion)

RESULTATS DU 1er MARATHON commencé le 17 mai et terminé le 30 mai

4 GAGNANTS se sont partagé le prix de **\$500.**

et deviennent éligibles pour le BINGO MARATHON SPECIAL \$2,500. dont l'enjeu principal sera la somme de

RESULTATS DU 2e MARATHON commencé le 4 juin et terminé le 21 juin

4 GAGNANTS se sont partagé le prix de **\$500.**

et deviennent éligibles pour le BINGO MARATHON SPECIAL \$2,500. dont l'enjeu principal sera la somme de

RESULTATS DU 3e MARATHON commencé le 29 juin et terminé le 13 juillet.

2 GAGNANTS se sont partagé le prix de **\$500.**

et deviennent éligibles pour le BINGO MARATHON SPECIAL \$2,500. dont l'enjeu principal sera la somme de

CE SONT: **Mme Elphège Guillette**, 58, rue Gillespie, Sherbrooke
Mme Diane Byrns, 654, rue Buck, App. 2, Sherbrooke
M. Adrien Raymond, 55, rue Talbot, Princeville
M. Normand Richer, 250, rue St-Louis, Warwick.

CE SONT: **Mme Berthe Gagnon**, 1256, rue Pacifique, Sherbrooke
Mme Rita Roy, 1040, rue Maisonneuve, Waterville
Mme Bertrand Charost, 109, rue Webb, Asbestos
Mme Doris Marois, 588, rue Marcoux, Thetford Mines

CE SONT: **M. Pierre Massé**, 53, 6e Avenue, Richmond, Qué.
Mme Denise Castonguay, 412, rue Tardif, Asbestos, Qué.

LA TRIBUNE

Imprimé par LA TRIBUNE LTEE
1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué., J1J 3X8 - Tél.: 569-9201

Courrier de deuxième classe - Enregistrement No 1539

Abonnement: au Canada, territoire immédiate, sauf endroits desservis par camelot et routes motorisées: 1 an \$40.00, 6 mois \$25.00, 3 mois \$18.00, 1 mois \$8.00. Hors de notre territoire immédiat: 1 an \$90.00, 6 mois \$55.00, 3 mois \$36.00, 1 mois \$15.00. Aux Etats-Unis: 1 an \$90.00, 6 mois \$55.00, 3 mois \$36.00, 1 mois \$15.00. Autres pays, outremer, etc: 1 an \$125.00

"La Tribune" est sociétaire de la Presse canadienne, de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens du Canada, affiliée à l'Audit Bureau of Circulation ABC et à l'Union Internationale de la presse catholique. Sources d'informations: Presse canadienne, Presse associée, Reuter, Agence France-Presse. Le service de photos facsimilées de la Presse Canadienne et les agences affiliées sont autorisés à reproduire les informations de La Tribune.

109861

UNE FOIS
C'est souvent suffisant
QUATRE FOIS
C'est toujours MEILLEUR MARCHÉ
LES PETITES ANNONCES
de La Tribune

LA TRIBUNE de sherbrooke

GILLES SAVARD
pharmacien
2235 ouest, rue Bell 569-9349
CENTRE ORTHOPÉDIQUE
vente et location
CHAISE ROLANTS - RÉQUILLES
CANNES - TOUT POUR LE MALADE ALITÉ

SHERBROOKE, SAMEDI, 23 JUILLET 1977

PETITES ANNONCES 569-9501 • PUBLICITE 569-9201 • REDACTION 569-9184 • TIRAGE 566-6353 • PAGE 3



Laurent Dubé a acheté un escabeau et douze paniers en prévision de la cueillette des tomates de son "plant miracle" de sept pieds de hauteur... le plant compte maintenant 212 fruits... Laurent, qui a entouré son plant de tous les soins possibles et impossibles, refuse de livrer son secret... André Laforte, qui a déjà travaillé dans la région pour le ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, vient d'être nommé directeur du même ministère pour la région de Montréal...

- 0 -

Maurice Desruisseaux et Robert de Courcelles ont infligé une défaite telle à Ghyslain Delage lors d'une récente partie de golf que l'instructeur des Castors a remercié publiquement le ciel d'avoir signé un contrat de trois ans tant la journée lui a coûté cher... Daniel Michaud aurait passé ses vacances sur les côtes de la Nouvelle-Angleterre à planter les piquets de sa tente...

- 0 -

Des compagnes de travail de Lise Deslandes ont retroussé leurs manches hier... Sylvie Bouffard, Anne Filion, Lise Duval et Louise Rochefort ont donné de leur sang pour faire la banque de sang du Centre hospitalier universitaire en prévision d'une opération que devait subir la jeune fille de Lise, Brigitte...

- 0 -

L'Ensemble Cuivres et Orgues du Québec donnera un concert gratuit à la cathédrale St-Michel, lundi le 25 juillet à 20 heures. Profitant d'une bourse gouvernementale, ce groupe de cinq musiciens effectue présentement une tournée de la province à la fois pour faire connaître un répertoire original de différentes époques de l'histoire musicale et pour exploiter les possibilités des orgues de certaines grandes églises du Québec.

- 0 -

L'eau des plages Blanchard et Jacques-Cartier est bonne pour la baignade et les gens qui s'y rendront en fin de semaine pour se rafraîchir pourront prendre leurs ébats sans risque, affirme M. Aurèle Denault, du bureau de l'Hygiène publique de la ville de Sherbrooke... Pour les intéressés spécifiquement que la plage Blanchard est située dans le parc Blanchard qui lui se trouve dans la paroisse St-Esprit... la plage St-Esprit, ça n'existe pas à Sherbrooke...

- 0 -

Soeur Marie-Anne Gendron, mère provinciale des Filles de la Charité du Sacré-Coeur de Jésus, vient d'être élue mère générale de la congrégation. C'est la première fois dans les 160 années d'histoire de cette congrégation qu'une religieuse de l'extérieur de la France accède à ce poste. Originnaire de St-Isidore d'Auckland, Sr Gendron habite maintenant la maison-mère de la congrégation, à LaSalle-de-Vihiers, en France...

- 0 -

Si Marc Bernier a eu droit à un drapeau d'honneur des Jeux du Québec à Sherbrooke, hier midi, ce n'est pas en tant que directeur de l'information démissionnaire, mais plutôt en tant que président du Conseil régional des loisirs... Un lecteur ne comprend pas comment il se fait qu'il n'apercevait personne dans les piscines privées ou publiques hier alors que plus tôt cette semaine les baigneurs s'en donnaient à coeur joie du matin au soir...

- 0 -

Sherbrooke sera le théâtre, les 27 et 28 juillet prochains, de deux représentations du film de la 21e Olympiade sur écran géant avec son stéréo... ces présentations nécessiteront du matériel aussi impressionnant qu'un écran de deux étages retenu au sol par cinq blocs de ciment de une tonne chacun alors qu'un camion de cinq tonnes servira de cabine de projection...

Imbroglie entre la Ville et le MIC

\$30,000 refusés pourquoi?

par Christian Bellavance
SHERBROOKE - S'il faut en croire l'attitude adoptée jusqu'ici par le ministère québécois de l'Industrie et du Commerce, la ville de Sherbrooke ne recevra pas cette année la subvention appelée "stimulation aux commissariats industriels" qui se chiffre, pour une ville comme Sherbrooke à \$30,000.

Pour justifier son refus, le ministère stipule que la demande de la ville lui est parvenue en retard soit le 30 mars 1977. De son côté, la ville ne conteste pas avoir remis cette demande le 30 mars dernier, mais le maire jure qu'il n'était pas trop tard.

Pas de date limite

D'autre part, une vérification a permis de découvrir que le ministère n'a pas indiqué s'il y avait ou non une date limite pour faire parvenir cette demande de subvention, pour être accordée, exige la formation d'une commission industrielle.

Sa commission industrielle consultative, le conseil de ville l'a officiellement créée le 28 mars. Le président de l'organisme M. Adrien Leroux remettait le 30 mars la demande en main propre au fonctionnaire du ministère de l'Industrie et du Commerce chargé du dossier.

Anomalies

Le maire Jacques O'Bready, interrogé sur cette affaire, a dit que ce dossier avait pris une allure très curieuse et qu'il allait s'y pencher pour vider la question.

D'autre part, le commissaire industriel Daniel Migneault a lui aussi indiqué que la ville n'avait pas dépassé de délai, quoi qu'en dise le ministère, affirmant même qu'il s'interroge sérieusement sur ce dossier puisque plusieurs semaines avant que ne se réunisse le comité chargé de faire les recommandations d'acceptation au ministre, un fonctionnaire du ministère de l'Industrie et du Commerce lui a dit que Sherbrooke n'aurait pas la subvention cette année.

Par contre, le fonctionnaire qui a reçu la demande de Sherbrooke, quelques jours après avoir rencontré le président de la Commission industrielle, téléphonait au directeur général adjoint de la ville, Richard Fabi, pour lui demander quelques renseignements supplémentaires, renseignements que M. Fabi lui retournait en date du 14 avril. Pourquoi demander des renseignements supplémentaires lorsque le même fonctionnaire décide un peu plus tard que la demande est parvenue en retard au ministère? C'est une autre question qui, jusqu'ici est restée sans réponse, tout comme la raison pour laquelle le conseil a attendu au 28 mars pour former une commission industrielle consultative dont le maire parlait depuis deux ans.



Jacques O'Bready

Aréna dans le Nord

Aucune décision des conseillers

SHERBROOKE (CB) - Les trois conseillers du quartier Nord n'ont pris aucune décision sur la position qu'ils adopteront devant le conseil sur la question du site Montcalm pour l'aréna qu'une entreprise privée veut construire dans ce quartier.

Ils se sont réunis hier midi en compagnie de deux hauts fonctionnaires de la ville pour faire le point sur les possibilités de voir le projet se concrétiser derrière l'école Montcalm plutôt que face au Séminaire Salésien sur la rue Don Bosco. Par contre, le maire Jacques O'Bready, interrogé sur le sujet, a répondu qu'il préférerait de toute façon le site de la rue Don Bosco ajoutant que la ville n'insisterait pas au point de tenir un référendum sur le choix de l'école Montcalm.

Dentistes et rage de dents en vacances

SHERBROOKE (LO) - Bien que l'été soit la période la plus opportune, ce n'est surtout pas le moment d'en subir une acuellement puisque pas moins de 75 pour cent des dentistes sher-



brookoises (soit 30 professionnels sur 40) sont en vacances simultanément et ce, jusqu'au 8 ou 15 août prochain.

(Photo La Tribune, par Claude Poulin)

De plus, une des deux cliniques dentaires qui comptent les hôpitaux de Sherbrooke a également mis la clé dans la porte pour tout l'été, laissant à la clinique dentaire St-Vincent-de-Paul le soin d'assumer tous les cas d'urgence.

Malgré tout, à cet endroit, on a indiqué que le dentiste de garde réussit à répondre aux urgences et que le personnel suffit à la tâche même si celle-ci se trouve accrue à cause du nombre réduit de dentistes encore à l'oeuvre.

Ces derniers, à deux exceptions près, soutiennent ne pouvoir assumer les cas d'urgence puisqu'ils sont aussi débordés en cette période de vacances qu'à tout autre moment de l'année.

Par ailleurs, le système de référence pour les cas d'urgence laisse un peu à désirer et à un seul bureau, un message enregistré oriente les urgences à l'endroit exact où elles sont le plus susceptibles de recevoir un service sans autre démarche c'est-à-dire à la clinique dentaire de l'hôpital St-Vincent-de-Paul.

Dans la plupart des cas, le service téléphonique ou le message enregistré réfère l'interlocuteur indifféremment aux salles d'urgence des hôpitaux ou aux cliniques externes même si aucun dentiste ne s'y trouve.

Il est à noter que l'une des plus importantes cliniques dentaires privées offre, mais uniquement à ses clients, un service d'urgence assuré par les dentistes à tour de rôle.

En fait, avec un mal de dent insupportable et des dentistes en vacances, il reste la solution du médecin qui pourra peut-être prescrire un calmant plus efficace que l'aspirine.

Début de l'enquête de la Commission de police

Une douzaine de témoins dans les deux premières journées

SHERBROOKE - La Commission de police du Québec entreprendra mardi son enquête sur l'administration du service de police de Rock Forest et la conduite de certains de ses membres. Les audiences publiques débuteront à 10h. 30 au Centre judiciaire de l'Université de Sherbrooke.

La commission sera représentée à cette enquête par le juge Jean Drouin et le commissaire Pierre Laforest.

Une douzaine de témoins ont été assignés pour les journées de mardi et de mercredi, a-t-on appris.

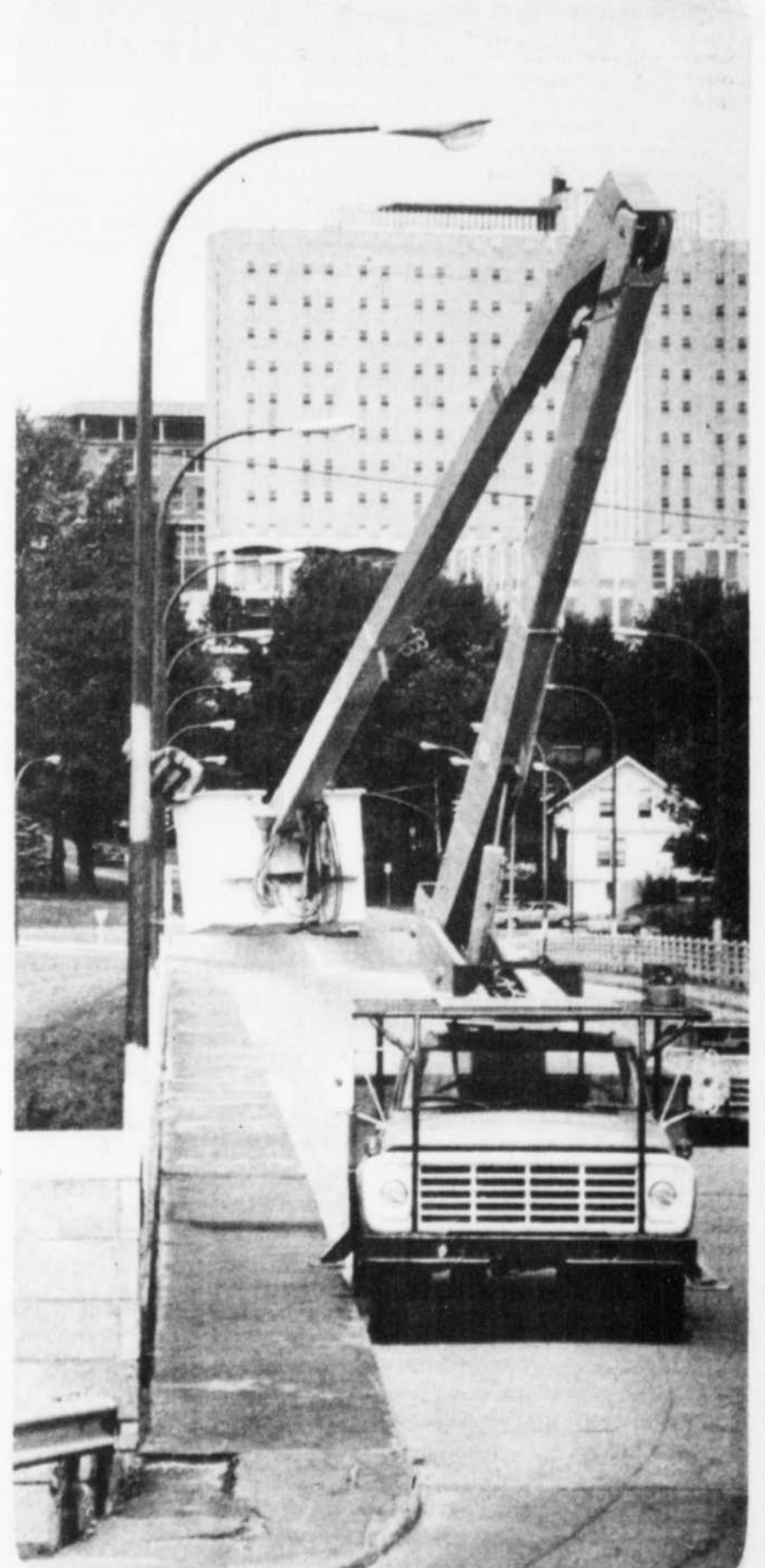
Me Jean Belleau agira comme procureur de la commission tandis que Mes Jean Beaudry et Jean-Pierre Rancourt assistent la municipalité et les policiers.

Il semblerait que la commission se penchera d'abord sur deux plaintes de brutalité portées par des citoyens.

On se rappellera que La Tribune avait publié à la fin de 1976 une série d'articles sur la police de Rock Forest.

La commission a dépêché par la suite des enquêteurs ici et finalement ordonné une enquête.

Les articles de La Tribune avaient suivi le départ du chef Bernard Dumesnil qui, après plusieurs jours de silence, n'a pas été tendre à l'égard des personnes en place.



De l'hiver à l'été

Les employés de la Voirie municipale ont profité des dernières journées où le soleil a brillé de tous ses rayons pour repindre le pont Terrill. Quand le travail sera terminé, le pont aura passé du bleu glacial au vert estival.

(Photo La Tribune, Claude Poulin)

567-4244
ROI du RADIO
PIONEER, AKAI, SANSUI, SONY, HOTEL, JENSEN, PANASONIC, AGS, ETC.
VOTRE MAGASIN D'ESCOMPTE EN STEREOPHONIE
Le plus gros des Cantons de l'Est
SATISFACTION GARANTIE OU ARGENT REMIS
567-4244 22 Wellington Nord Sherbrooke

Faux billets de \$20 mis en circulation

SHERBROOKE - Un certain nombre de faux billets américains de \$20 circulent présentement à Sherbrooke et dans la région des Cantons de l'Est.

Les agents de la Gendarmerie royale du Canada, qui ont déjà retracé quelques-uns de ces billets, demandent donc à la population et aux marchands de la région de redoubler de prudence face aux billets américains de \$20. On peut reconnaître les faux billets par les numéros de plaques tant au recto qu'au verso. Ces petits numéros qu'on trouve en bas et à droite du billet illustrent le chiffre C-102 au recto et 230 au verso.

Toutes les personnes pouvant fournir des informations supplémentaires sur l'émission de ces faux billets ou qui aimeraient obtenir plus de renseignements, peuvent le faire en communiquant avec les agents du bureau local de la GRC, à 565-4770.

LA PAGE EDITORIALE

Radio-Canada n'a pas trahi

Les accusations de haute trahison proférées contre le service d'information de Radio-Canada par les ministres André Ouellet, Monique Bégin, Jean Chrétien et par le sénateur Jean Marchand ont été réfutées par la commission Boyle mandatée pour étudier les plaintes formulées contre cette société de la Couronne. Le rapport Boyle n'a même pas retenu la suggestion à peine voilée du premier ministre de tenir une enquête royale sur Radio-Canada, soupçonnée entre autres de connivence avec l'ennemi, en l'occurrence le Parti québécois. Mais alors que les accusateurs à l'origine de l'enquête se taisaient, M. Trudeau souhaitait néanmoins un examen approfondi de tout le monde des communications électroniques au Canada.

Le rapport Boyle après compilation des lettres reçues ne retient pas comme fondée la plainte de parti pris politique à Radio-Canada. Il aurait pu cependant déplorer l'ingérence de politiciens dans le monde de l'information. Il a toutefois exprimé l'avis que Radio-Canada avait failli à sa mission de cimenter l'unité nationale, avait trop centré l'information sur Toronto et Montréal et avait sur-utilisé les productions américaines au détriment de la programmation canadienne. On ne chicanera pas les auteurs sur les deux derniers points: il est vrai que l'information à Radio-Canada est transmise comme si le Canada n'était constitué que de deux métropoles et de bourgades insignifiantes tant par le nombre que par la qualité des événements à y survenir. Pas plus d'ailleurs ne mettra-t-on en doute le reproche adressé à Radio-Canada de trop s'alimenter en productions américaines.

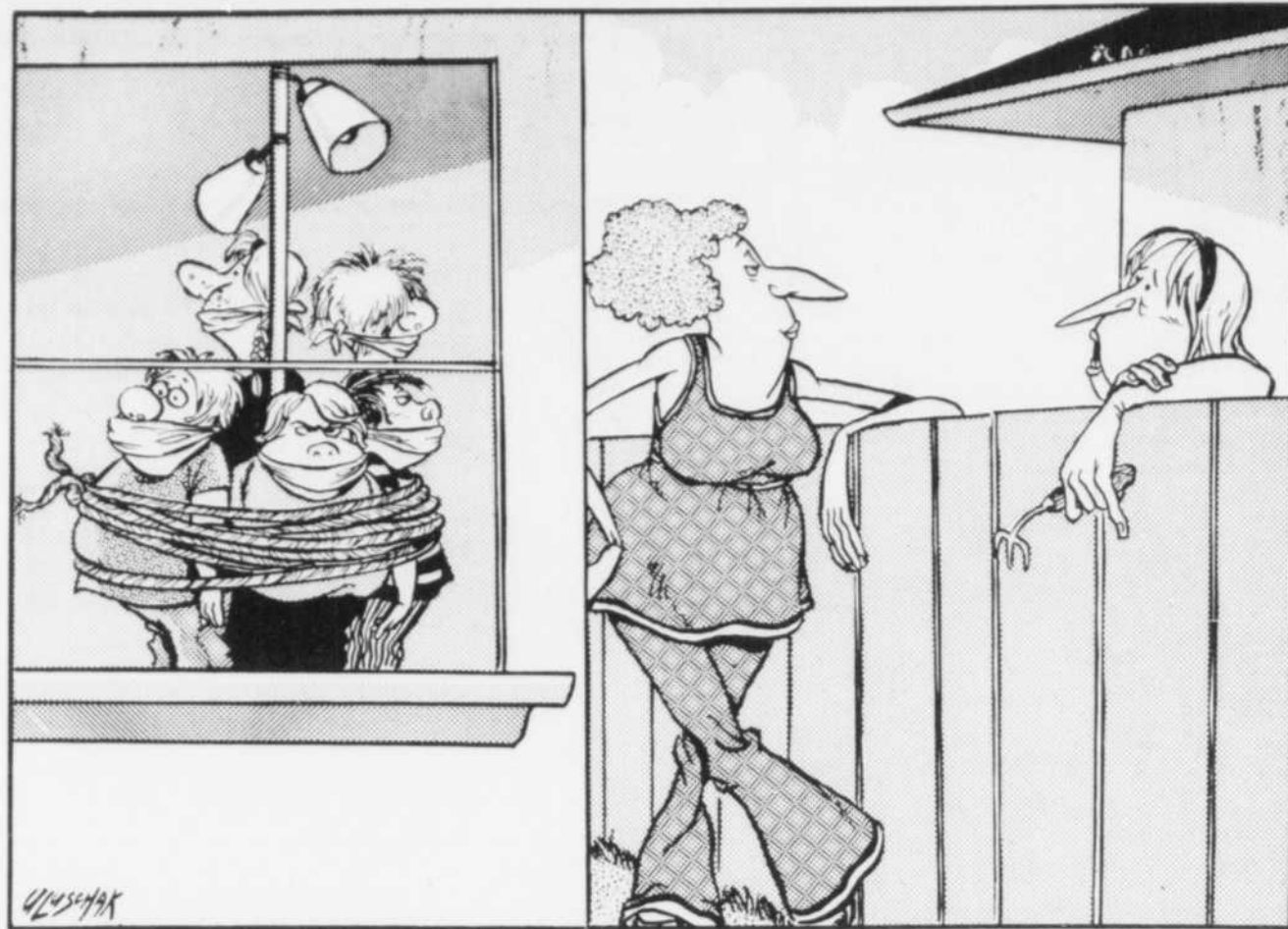
Mais prétendre que Radio-Canada ne remplit pas sa mission de forger l'unité nationale, c'est accorder au service d'information de Radio-Canada un rôle qui est loin d'être prioritaire. Tout service d'information, même sous la tutelle du gouvernement, a d'abord pour rôle de renseigner ses lecteurs ou auditeurs sur les événements qu'il juge les plus susceptibles d'intéresser la plus large collectivité possible. A ce compte, il était

normal que le service français attache plus d'importance à la montée du Parti québécois et de l'idée séparatiste qui menace de diviser le Canada qu'à la déclaration d'un quelconque ministre des Maritimes ou de l'Ouest sur la nécessité pour les Canadiens de ne pas rompre le pacte de la Confédération. En aucun temps et lieu, du moins tant que nous croyons encore au régime de liberté d'expression, un organe d'information n'a à se fixer un objectif politique auquel serait soumise toute l'orientation de l'information.

Cela ne signifie pas que Radio-Canada ne doit pas être contrôlé: quand une institution coûte annuellement 500 millions de dollars, elle doit justifier par la qualité du service offert un investissement aussi élevé. Mais ce n'est pas à des politiciens intéressés par leur réélection ou mus par leur idéologie partisane qu'un organe comme Radio-Canada doit des explications. C'est l'administration même de Radio-Canada, toute lourde qu'elle soit, qui doit veiller à l'intégrité de ses journalistes, assurer une information décentralisée et donner à la programmation un contenu principalement canadien. Elle l'a fait de manière imparfaite et insatisfaisante depuis 23 ans? Peut-être. Chose certaine, si les politiciens s'embourbaient dans l'administration de Radio-Canada et se mêlaient de philosophie et d'orientation, le chaos serait encore plus grand.

A côté des organes électroniques privés d'information, Radio-Canada fait figure de champion. L'enquête du CRTC a touché brièvement à cet aspect. Cela n'interdit pas à la société de la Couronne de s'améliorer. Mais avant d'imputer à Radio-Canada tous les maux de la nation canadienne, songeons à l'information de seconde qualité trop souvent véhiculée par les autres media électroniques qui retiennent le sensationnel au détriment de la profondeur et de l'analyse. Et rappelons-nous que la cote d'écoute de Radio-Canada n'est pas assez forte pour qu'elle supporte seule le blâme de n'avoir pas contribué à rapprocher entre eux les Canadiens.

Jean Vigneault



"Comment fais-tu pour rester si calme avec cinq enfants en vacances?"

Il y a dix ans, le cri du général

Était-ce le cri du coeur d'un vieillard fatigué et ému? Une vision prophétique? Une ingérence d'un "impérialiste" dans les affaires intérieures du Canada? Un appui à la cause indépendantiste personnifiée alors que le Rassemblement pour l'indépendance nationale (RIN)?

Dix ans après la vibrante exclamation du général de Gaulle au balcon de l'hôtel de ville de Montréal, ces questions et bien d'autres n'en finissent plus d'être posées avec insistance, de part et d'autre de l'Atlantique.

De Gaulle s'intéressait beaucoup au Québec depuis plusieurs années. Dans le premier tome de ses mémoires d'espoir publié en octobre 1970, quelques semaines avant sa mort, il relate son voyage de 1960 au Canada, où il acquit la conviction que le peuple français du Canada doit pouvoir disposer de lui-même. Après avoir dit au premier ministre, M. Diéfenbaker, que la France était disposée à se rapprocher beaucoup du Canada, le général dit avoir ajouté: "Mais, pour qu'elle le fasse de grand coeur et, d'ailleurs, pour que l'ensemble canadien ait le ressort et le poids voulus, il faudrait qu'il veuille et sache résoudre le problème posé par ses deux peuples, dont l'un est un peuple français, qui doit, comme tout autre, pouvoir disposer de lui-même."

Dès 1960, donc, de Gaulle avait eu envie de crier: "Vive le Québec libre". Mais il attendra sept ans.

Pour le professeur Louis Sabourin, de l'Université d'Ottawa, il ne fait aucun doute que le cri était bel et bien prémédité. Il rejette l'interprétation voulant que le président ait parlé sous le coup de l'émotion, à la suite de l'accueil triomphal que lui avaient réservé les Québécois.

A titre de ministre de l'Éducation des cabinets Johnson et Bertrand, M. Jean-Guy Cardinal a eu des contacts privilégiés avec de Gaulle qui, entre 1967 et 1969, ne lui a pas parlé de l'indépendance du Québec, mais d'un Québec souverain, maître de sa destinée. "Dans ce que j'ai pu comprendre, a-t-il confié, c'est que, pour lui, ce qu'on appelle la francophonie, c'était quelque chose d'important. Il essayait par tous les moyens de savoir ce que le peuple du Québec pensait." A-t-il précisé comment il entrevoyait l'avenir du Québec? "Non, mais il m'a fait part de ses inquiétudes à ce sujet. Il se demandait si les Québécois cherchaient ceci ou cela."

Ni M. Trudeau ni M. Bourassa n'assistèrent aux obsèques solennelles de Notre-Dame de Paris. Trois ans après le célèbre cri, le premier ministre canadien en avait encore un goût amer.

Il blâmait l'ex-président français d'avoir "alimenté" la crise indépendantiste du Québec, en donnant plus de poids à ce qui n'était jusqu'alors qu'une idée répandue par quelques intellectuels. En mai dernier, M. Trudeau traitait le général de "gars odieux". Rien de moins.

Dans un livre publié en 1971, Jean-Raymond Tournoux rapporte des confidences de de Gaulle à l'un de ses ministres. "Le problème des Canadiens français, j'ai pensé qu'il valait mieux que ce soit de Gaulle qui le pose, dit-il. Eh bien! Voilà. Je me rends compte que ce que j'ai dit était prématuré par rapport aux Canadiens français qui ne sont peut-être pas prêts à faire face à la situation nouvelle. Je me rends compte que je suis allé très fort. Cela va faire un bruit énorme. Je rends service aux Canadiens français et aussi au gou-

La politique québécoise



Gilles Lesage

vernement fédéral qui n'a pas intérêt à laisser pourrir le problème canadien comme le problème noir a pourri aux États-Unis."

Poser le problème. C'est aussi en ces termes que Couve de Murville interprète le cri du général. Dans un livre, l'ancien ministre des Affaires étrangères de la France conclut ainsi ses propos sur le Canada: "De meure le problème des Français du Canada. Il n'a pas été inventé du dehors. Il est lui-même venu au grand jour, il s'est affirmé, il continue à exister sans l'aide ni la complicité de quiconque, du seul fait qu'il a été finalement posé."

De Gaulle n'aurait voulu que saluer l'enthousiasme des Québécois "peu soucieux de savoir qu'il employait justement le mot d'ordre des séparatistes". L'ex-ministre français ajoute: "La réaction anglosaxonne fut unanimement violente et parfois outrageante."

L'exclamation continue de donner lieu à des commentaires nombreux, conférences et colloques, dont celui de l'Institut Charles-de-Gaulle, à Paris, l'an dernier. Des propos tenus alors par des conseillers qui accompagnaient le visiteur, il ressort que:

— c'est sous le coup d'une impulsion soudaine que le général a décidé de "dire quelques mots" à la foule massée devant l'hôtel de ville;

— le cri controversé n'avait rien de prémédité et que de Gaulle voulait, au terme d'une journée émuante qui lui rappelait celle de la libération de Paris, répondre à l'attente de la foule;

— le "Vive le Québec libre" n'avait pas un contenu politique étroit et que le président pensait plutôt aux droits du Québec à l'autodétermination et à la renégociation de sa place au sein du Canada;

— de Gaulle savait que son discours serait mal interprété et lui nuirait politiquement, mais il s'agissait pour lui d'un événement historique et il devait le faire.

Mais le principal intéressé, qu'en dit-il lui-même? A sa conférence de presse du 27 novembre 1967, il s'en est ouvert superbement et longuement. "Rien ne peut donner l'idée de ce que fut la vague immense de foi et d'espérance française qui souleva le peuple tout entier au Québec au passage du président de la république... C'est avec un enthousiasme unanime que la foule accueillait les paroles que je lui adressais pour exprimer trois évidences. D'abord, vous êtes, des Français. Ensuite, en cette qualité, il vous faut être maîtres de vous-mêmes. Et enfin, l'essor moderne du Québec, vous voulez qu'il soit le vôtre... Et puis j'ai résumé le tout en criant "Vive le Québec libre..." ce qui porta au degré suprême la flamme des résolutions. Que le Québec soit libre, c'est en effet ce dont il s'agit..."

Certains de ses conseillers restent convaincus que cette affaire a pesé d'un poids certain dans la défaite du référendum de 1969 qui entraînera son départ du pouvoir. Remis à la rédaction de ses mémoires à Colombie-les-deux-Eglises, le général y est mort en novembre 1970, emportant avec lui le secret sur ses paroles mystérieuses qui vivent plus que jamais.

OPINION DES LECTEURS

Pour sauver des vies

Un récent éditorial de La Tribune de Sherbrooke faisait appel au gouvernement pour améliorer cette intersection vraiment dangereuse.

En tant qu'usager de ces voies de circulation je suis tout à fait d'accord avec cette position mais en attendant que le personnel du Ministère des Transports ait aiguisé crayons et réflexes, en attendant que le Conseil du Trésor ait effectué de savants calculs de rentabilité, en attendant que les services de planification se soient penchés sur ce projet, en attendant que les Travaux publics aient décrété la construction de voies superposées, en attendant que ce projet soit en marche et réalisé, je crois qu'on pourrait et devrait apporter une amélioration immédiate et peu coûteuse. Le clignotant actuel énerve les conducteurs tant par son positionnement que par sa position. Installer des lumières blanches aux quatre poteaux qui retiennent ce clignotant constituerait une importante amélioration.

Je sais que des accidents surviennent durant le jour mais il y aura des accidents quand l'intersection même sera disparue.

Des conducteurs provoquent des accidents par imprudence, par incompétence et par négligence. Cette suggestion vise à protéger, si possible, les victimes de ces conducteurs qui possèdent pourtant un permis de conduire au même titre que les autres.

Savoir que le plus grand nombre d'accidents survient aux intersections n'est pas suffisant.

Il faut que les autorités et les constructeurs comme les conducteurs manifestent un effort de prévention. S'il est utile d'illuminer l'autoroute des Cantons de l'Est, il est indispensable d'éclairer cette intersection de lumières de rues ordinaires.

Une future victime peut-être

Une sauce artificielle

J'ai regardé les trois heures de télévision de la fête du Canada pour essayer de participer à l'émotion de milliers de Canadiens. Je n'y ai pas réussi.

Malgré les difficultés de retransmission, j'ai accepté la mosaïque des cultures exprimées même si en tant

que québécoise j'ai plus d'affinités avec les Acadiennes, les gens de Terre-Neuve ou de Nouvelle-Ecosse qu'avec la culture "made in USA" des Ontariens et des Westerners. J'ai aimé la chanteuse de Vancouver et moins la remise des certificats de citoyenneté avec le "Vive la reine Elizabeth II". J'ai découvert les autochtones du Yukon à l'accent anglais, le canadien-français, jouant un succès du Réve du diable, sans les paroles qu'il avait dû perdre.

Je n'accepte pas que pas un animateur anglais ne se soit exprimé une seule fois en français, pourtant il y a des francophones ailleurs qu'au Québec. Comme si le bilinguisme était nul au Canada. "Excepted" au Québec ou Ginette Reno a même chanté en anglais et à Ottawa où nous avons eu droit à l'expression de la culture québécoise grâce à Patsy Gallant. Et que dire de René Simard qui interprétait mal Vigneault, Beau Domage. Certes Renée Claude était représentative, mais je fus surprise de la voir là. En somme, une sauce artificielle.

Et pour finir, quelle déception de constater que les néo-canadiens sauf un avaient tous choisi de s'exprimer en anglais.

Magella Roy, Sherbrooke

avis à nos lecteurs

La Tribune publie comme service à ses lecteurs les opinions que ceux-ci lui font parvenir sur des sujets d'actualité ou d'intérêt public. Les lettres doivent être signées et porter l'adresse et le numéro de téléphone du signataire. Nous acceptons les pseudonymes à la condition que les correspondants se soient identifiés clairement auprès du directeur de la page éditoriale. Les lettres ne doivent pas être trop longues et nous nous réservons le droit de les publier en tout ou en partie.

Le directeur de la page éditoriale

Une loi qui ne freinera pas le crime

La population canadienne ne doit pas s'attendre à une baisse dramatique du nombre de crimes perpétrés avec des armes à feu parce que le gouvernement a adopté plus tôt cette semaine une loi visant à contrôler la possession, l'utilisation et la vente d'armes à feu au pays. Dans le contexte social actuel, il faudrait bien plus qu'une loi sur le contrôle des armes à feu pour en restreindre l'utilisation à des fins criminelles.

Profitant de la publicité entourant l'assassinat sauvage d'un policier de Hull par un détraqué, le gouvernement a renversé les barrières érigées par l'opposition pour ensuite faire voter à la vapeur son projet de loi. Le ministre de la Justice, Ron Basford, passant sur les lieux de l'incident, avait profité de l'occasion pour faire porter la responsabilité de la mort du jeune policier sur les épaules de ceux qui s'opposaient au projet de loi qu'il parrainait.

Il ne faudrait surtout pas croire qu'une personne perdant la tête ne se servira pas d'une arme à feu pour tuer ou commettre un crime du simple fait qu'elle est enregistrée auprès de la police. Les crimes passionnels ne cesseront pas à cause de cette loi et une personne qui ne se contrôle pas au point de vouloir tuer ne s'arrêtera pas au choix de l'arme.

De plus, la loi du gouvernement fédéral ne fera que rendre l'acquisition d'une arme à feu plus difficile pour les honnêtes citoyens. Les criminels ont toujours démontré une habileté consommée à se procurer des armes à feu en dépit des contrôles gouvernementaux. D'ailleurs, les criminels préfèrent les armes à poing alors que le chasseur ou l'amateur de tir se tourne généralement vers des carabines et des fusils.

La nouvelle loi, et les règlements qui doivent en régir l'application, risquent fort de créer dans le public une psychose en donnant l'impression que chaque chasseur est un criminel potentiel et que chaque arme de chasse ou de collection constitue une menace pour la sécurité du public.

La vaste majorité des chasseurs respectent les lois et les principes de prudence de façon à ne menacer la vie et la sécurité de personne. D'ailleurs le nombre d'accidents de chasse a baissé depuis quelques années grâce au cours de formation de maniement des armes à feu dis-

pensés par les gouvernements provinciaux. Il faut même avoir suivi et réussi de tels cours pour détenir un permis de chasse au Québec.

Si le gouvernement fédéral désire vraiment contrôler le nombre de crimes violents, il devrait plutôt régir plus sévèrement la possession et la vente d'armes à poing, tel que toute la panoplie de révolvers disponibles sur le marché noir.

En outre, il devrait imposer des peines d'emprisonnement beaucoup plus sévères pour ceux qui utilisent une arme à feu à des fins criminelles et devrait interdire toute libération conditionnelle à un individu reconnu coupable d'un crime violent.

Par contre, la loi sur le contrôle des armes à feu comporte certains aspects positifs qui méritent d'être soulignés.

Les moins de 16 ans ne pourront pas acheter ou utiliser une arme à feu. Un comportement violent privera une personne du droit de posséder une arme à feu. De plus, la loi introduit des peines légèrement plus sévères pour ceux qui utilisent des armes à feu pour commettre un crime. On ne peut s'opposer également à ce que les policiers puissent saisir une arme à feu lorsqu'ils interviennent sur les lieux d'une chicane familiale ou d'un conflit entre amis qui risque de dégénérer en confrontation violente.

Cependant, il faut aussi comprendre, et cet aspect de la loi inquiète particulièrement, que les policiers, ou toute autre force gouvernementale pourrait saisir très rapidement toutes les armes possédées par des citoyens d'une province ou du pays en cas d'insurrection réelle ou appréhendée grâce à l'obligation de faire enregistrer toute arme à feu.

La loi sur le contrôle des armes à feu peut apparaître comme trop sévère pour certains alors que d'autres la jugeront inadéquate. Chose certaine, dans une société où la violence est à l'honneur tant à la télévision, dans les films que dans les livres, il ne faudrait pas croire que le gouvernement vient de solutionner le problème des crimes violents parce que des citoyens déjà soucieux des lois auront fait enregistrer leurs armes de chasse ou de collection.

André Préfontaine

Propos insolents et insolites

On a retrouvé un bébé mammoth en Russie. Le petit avait perdu sa mère et s'était égaré dans les glaces il y a 10,000 ans. On n'offre pas de récompense pour la découverte de l'ingrate maman qui a abandonné son enfant.

— O —

Selon le bandit Jacques Mesrine, la société est inhumaine et la prison cruelle pour ceux qui y séjournent. Ca vous émeut qu'un présumé tueur et un voleur vous accuse de faire partie d'une société inhumaine?

— O —

Il y a un congrès des collectionneurs de cannettes de bière en fin de semaine. On prétend que les membres de cette association ne sont guère préoccupés par les problèmes de faim dans le monde et par les injustices sociales.

On avait pourtant averti le parrain de la charte du français que s'il s'entêtait à irriter les Anglais, nous aurions un été chaud. La température des derniers jours lui aura-t-elle mouillé les yeux et desséché le coeur?

— O —

Je suis contre la proposition d'imposer silence à la télévision quelques heures par semaine. Quand saurons-nous qu'il est temps de lever notre verre, de se parler ou d'en prendre une en douceur?

— O —

Un nouveau haut fonctionnaire a été promu à Québec. Il s'agit de M. Latortue. Avec un nom semblable, on se doutait bien qu'il accédait à un haut poste dans la Fonction publique.

Epaminondas

Au rythme de la semaine

L'armée canadienne deviendra le généreux employeur de 4,700 nouveaux soldats. Le ministère de la Défense nationale vient au secours d'un gouvernement incapable de mettre le chômage au pas. Le Trésor canadien dépensera environ \$100 millions de dollars par an pour payer ces valeureux militaires. Avec une armée de 83,000 hommes et 8 30,000 chômeurs, le Canada fait certes un très mauvais choix. Il faudrait renverser la proportion et enrégimenter la masse des sans emploi. Ainsi, les soldats se battraient contre quelque chose de



"Je te donne deux photos de mon père en échange contre une photo de Farah-Fawcett Majors."

L'inspiration de Biron

L'Union nationale participe positivement au débat linguistique en soumettant une réédition globale de la loi 101 plutôt que de proposer seulement des amendements au projet péquiste. L'ensemble de la philosophie unionniste repose sur la reconnaissance de l'anglais comme langue officielle à côté du français qui demeure prioritaire et en certains cas exclusif. On prend ainsi une option très conservatrice, voisinant l'inspiration du bilinguisme fédéral. Cela fait comprendre, en un sens, que le radicalisme de la charte linguistique présentée par Camille Laurin n'est pas attirant pour tout le monde. D'autre part, ouvrir l'école anglaise à tous les anglophones comme le propose le contre-projet unionniste enlèverait au gouvernement québécois cet argument de poids qui lui permet de négocier présentement avec les autres provinces la protection des droits linguistiques des minorités françaises hors Québec. Mais est-ce bien le rôle d'un Etat provincial de se porter au secours du monde entier? Le gouvernement Trudeau, d'ailleurs, n'est-il pas le grand protecteur de ces minorités francophones membres de la race fondatrice conquise?

"Une minute, chéri, tu as oublié ton chapeau."

précis, infligeant au chômage une permanente défaite. L'envers d'une telle proportion est facile à deviner. Si un jour nos soldats, qui sont des fonctionnaires fédéraux de la paix, décidaient de faire la grève sur le front, la guerre des nerfs s'abattraient sur nous de façon désarmante. Nous y sommes certes un peu habitués, depuis le temps que tous les employés de l'Etat s'exercent au chômage volontaire des grèves. Mais on n'aimerait pas tellement que le piquetage se fasse à la baionnette.

Le compost des Postes

Aucune réforme de structures ne pourra automatiquement assainir le climat des relations de travail aux Postes. On a l'impression que cela ne finira jamais, comme la mésentente profonde qui appelle un divorce. Quelqu'un me disait que si les employés des Postes font si souvent la grève, c'est qu'ils sont trop bien traités et qu'ils ont les moyens financiers de se payer une petite relâche annuelle. C'est sans doute à moitié faux. Mais le taux de récurrence des grèves est anormalement élevé, et difficile à expliquer à chaque fois par le refrain simpliste de l'exploitation injuste des patrons. Cette semaine, le conflit s'est momentanément calmé par suite d'une injonction émise par le juge Pélouin amenant les postiers de Sherbrooke à reprendre le travail. Mai son sent que ce n'est que partie remise.

Motions et émotions

Le gouvernement péquiste veut régler le problème de la langue au plus tôt, en pensant surtout à la rentrée scolaire de septembre. Les débats parlementaires s'embourbent dans un chahut procédurier, où les motions présentées par Robert Burns puis par le libéral Jean-Noël Lavioie ont été tour à tour refusées par le président de l'Assemblée nationale. Une fois les corrections apportées à la motion libérale blâmant les ministres Burns et Charbon, le jeu des invectives réciproques a repris de plus belle, d'une façon qui illustre l'usage étrange que les législateurs font de la langue qu'ils veulent protéger.

Las de diriger?

Robert Burns parle de quitter son poste de leader parlementaire. Ce qu'on a vite interprété comme la manifestation d'une brouille avec son chef peu enchanter de la stratégie du remplacement du projet de loi no 1 par l'édition revue et corrigée no 101. La rumeur cache certes une lassitude de ce vieux routier de la cause péquiste. L'euphorie du 15 novembre est passée. Aujourd'hui, la tâche est lourde, les défis innombrables, le peuple pas très content. Un récent sondage indiquait que 47% des Québécois se montrent plutôt insatisfaits de l'actuel gouvernement Lévesque. Celui qui rêve de hautes victoires doit aimer les lourdes sueurs de la bataille. Et à ce chapitre, les pé-

quistes sont actuellement mouillés jusqu'aux os.

Sursis pour East Angus

Les dirigeants de la Domtar d'East Angus ont proposé aux employés un plan de sauvetage de l'entreprise devant fermer officiellement ses portes le 30 septembre prochain. C'est une seconde hypothèse de salut, après celle du rachat possible de l'usine déficitaire par une société coopérative locale. En pratique, la compagnie demande beaucoup de sacrifices à ses employés, par une amélioration de la productivité, un gel des salaires, une réduction du personnel. Si, dans le même temps, la compagnie consent à diminuer ses profits et gèle les salaires de ses cadres supérieurs, ce pourrait être un compromis raisonnable, bien que temporaire. Au moins une chose est acquise; on ne parle plus de la fermeture comme d'une mort inévitable. Il est permis d'espérer.

Ête chaleureux

Le climat versatile de notre hémisphère nous a fait suer et presque geler dans la même journée. Des régions des Etats-Unis ont subi de lourds dégâts par suite de pluies torrentielles succédant à une écrasante sécheresse. New York a vécu l'enfer torride, après la grande noirceur. L'eau potable se raréfie, les microbes se multiplient. Pour ceux qui ont eu la chance de vivre ces jours ensoleillés au bord de cours d'eau rafraichissants, ce fut sans doute, malgré la sueur, un petit brin de paradis. Nous sommes si peu habitués à la chaleur qu'on la trouve bien vite excessive. Mais l'hiver attend sa chance avec impatience.



"Je pense que nous progressons."

La CSN devant PET

Après une longue brouille, les dirigeants de la Confédération des syndicats nationaux ont rencontré Pierre Elliott Trudeau et ses acolytes pour discuter, entre autres, de la fin des contrôles anti-inflationnistes. Des contrôles, il en faudra toujours. Pas nécessairement ceux encore en vigueur officiellement. Mais si les syndicats contrôlent leur appétit, si le gouvernement contrôle mieux ses dépenses, l'inflation devrait faiblir. En n'oubliant pas bien sûr les compagnies qui savent trop bien contrôler leurs profits à la hausse.

L'unité radiocanadienne

Selon le Conseil de la Radiotélévision canadienne, la société Radio-Canada pêche contre l'unité canadienne surtout par omission, en ne parlant pas suffisamment des régions excentriques et en fonctionnant avec deux réseaux absolument coupés l'un de l'autre. Radio-Canada n'est donc pas d'abord un nid de séparatistes. L'accusation était trop simple. Radio-Canada, c'est deux nids séparés, ou, des spécialistes en communication ont appris depuis longtemps à s'ignorer mutuellement.

Jean Desclos

Harry Boyle dit non au premier ministre

M. Harry Boyle, président du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC), ne se range pas au nombre des hauts fonctionnaires qui cherchent à plaire au chef du gouvernement.

Dans le rapport d'enquête qu'il lui a remis le 20 juillet, M. Boyle use de précautions oratoires, mais ne tarde pas à lui dire plusieurs choses désagréables.

M. Trudeau avait émis des doutes, le 4 mars 77, sur la manière dont Radio-Canada s'acquitte de son mandat. M. Boyle vient de confirmer ces doutes, en dressant le catalogue des erreurs de ladite Société:

- production et programmation centralisées à l'excès
- création d'un mur de Berlin entre le réseau anglais et le réseau français
- tendance à singer les productions américaines
- insouciance à fournir les moyens de communication voulus entre les différents groupes et les diverses régions du Canada.

De là à conclure que Radio-Canada, isolée du public et du parlement, n'a pas concouru à l'épanouissement de l'unité nationale, et qu'elle a failli à cette obligation capitale, il n'y a qu'un pas. M. Boyle l'a franchi allègrement.

Jusqu'à là, M. Boyle faisait plaisir à M. Trudeau. Cependant dans sa lettre du 4 mars, M. Trudeau avait demandé au CRTC d'éclairer le gouvernement sur l'opportunité d'une Commission royale d'enquête sur l'ensemble des questions relatives au service public de radiodiffusion.

C'était une formule rituelle pour envelopper un ordre, un commandement: "Allez! Démontrez au peuple la nécessité d'une enquête royale".

Après quatre mois de recherches, M. Harry Boyle répond qu'à ce moment-ci, une Commission royale d'enquête serait "peu appropriée et improductive".

Puisqu'il s'agit d'un "non" provisoire, quel délai envisage donc le président du CRTC? Lisez avec moi le paragraphe suivant. Vous conviendrez que M. Boyle

La politique canadienne



Jean-Marc Poliquin

renvoie l'enquête aux calendes grecques.

"Quand les questions qui se posent actuellement au Canada auront trouvé réponse: quand Radio-Canada aura eu la possibilité de montrer ce qu'elle peut faire de sa propre initiative; quand le Parlement aura repris ses rapports avec Radio-Canada, les autres organismes culturels et les autres médias; quand on saura un peu mieux vers quoi évoluent les techniques; alors, et alors seulement, sera nécessaire une enquête approfondie qui fournira au Parlement une base lui permettant de légiférer en toute certitude".

De soi, pareille désinvolture de langage suffirait à entraîner la démission du haut fonctionnaire, qui pourtant aggrave son cas.

A M. Trudeau qui a prôné une enquête sur les instances de son groupe parlementaire, M. Boyle dit tranquillement que la grande majorité des hommes politiques sont à la remorque de l'opinion publique, au lieu de la diriger ou de l'orienter.

A M. Trudeau qui, depuis neuf ans, approuve régulièrement l'affectation de centaines de millions de dollars à Radio-Canada, M. Boyle fait observer avec ironie: "Les auditeurs de Radio-Canada ont diminué en proportion presque inverse de l'augmentation de son budget".

A M. Trudeau qui a autorisé la présentation du Bill C-43, M. Boyle constate "avec regret", assure-t-il, que ce projet de loi perpétue le morcellement actuel des pouvoirs, source d'une confusion qui "régne en maître".

Les jours officiels de M. Boyle sont comptés. Une chance pour lui qu'il soit déjà au bord de la retraite.

BILLET Il fit pour nous des merveilles

En novembre dernier, ma fille est arrivée à la maison par un après-midi de grisaille portant sourire au visage et trois oeillets rouges à la main.

Elle a dit: "C'est pour toi!" J'ai demandé: "Pourquoi?" "Parce que je t'aime et pour te faire oublier l'automne", m'a-t-elle répondu. J'ai pleuré de joie. Aujourd'hui encore, alors que l'été met la nature en fête et que les fleurs surgissent de partout, le souvenir de ce jour-là me réjouit le coeur.

Ces trois oeillets portaient en eux le charme d'une saison douce, mais lointaine, l'affection vraie mais souvent secrète d'une enfant grandie trop vite, mais par-dessus tout la merveilleuse gratuité d'un geste, posé sans raison raisonnable, juste pour le plaisir.

Il m'arrive de penser que c'est ainsi que Dieu a créé le monde, comme un éclatement de sa joie d'être et d'aimer, oserais-je dire, pour le plaisir?

Marie Gratton Boucher

SONDAGE GALLUP

La liberté d'expression, le droit le plus cher

De quatre droits humains fondamentaux, la liberté d'expression, la liberté de religion, la sécurité et le droit au minimum vital, 47 p.cent des Canadiens croient que c'est la liberté d'expression qui importe le plus. La sécurité est le choix de 21 p.cent des répondants, le droit au minimum vital est nommé par 13 p.cent des Canadiens et la liberté de religion par 11 p.cent.

La majorité des gens de moins de 30 ans (55 p.cent) trouvent plus importante la liberté d'expression alors que chez les personnes de 50 ans et plus, la liberté d'expression n'est la plus importante que pour 38 p.cent.

La raison majeure donnée par ceux qui donnent comme réponse la liberté d'expression est que celle-ci est un droit démocratique

fondamental (57 p.cent). Ceux qui parlent du droit au minimum vital disent qu'on peut toujours s'accommoder du reste sauf si l'on a faim (26 p.cent). Ceux qui parlent de la sécurité expliquent que ce droit contient les trois autres (27 p.cent) tandis que ceux qui ont nommé la liberté de religion disaient que sans elle, les autres droits n'avaient pas de signification (33 p.cent).

La question posée était la suivante: "Lequel de ces quatre droits humains fondamentaux considérez-vous personnellement comme le plus important: la liberté d'expression, la liberté de religion, la sécurité ou le droit au minimum vital?"

	Liberté d'expression	Sécurité	Minimum vital	Liberté de religion	Indécis
Canada	47%	21%	13%	11%	8%
18-29 ans	55%	21%	8%	8%	7%
30-49 ans	45%	23%	13%	11%	7%
50 ans et plus	38%	21%	18%	14%	10%

DOCUMENT

Les priorités du nouveau président du CRD

NDLR Le journaliste Serge Gosselin a interrogé le nouveau président du Conseil régional de développement des Cantons de l'Est, M. Robert Routhier sur les priorités du CRD au cours de la prochaine année. Voici un extrait de cette entrevue.

Q.: A l'aube d'un premier mandat à titre de président du Conseil régional de développement des Cantons de l'Est, comment l'entrevoyez-vous dans une perspective d'action à long terme de cet organisme?

R.: En tant que le développement socio-économique des Cantons de l'Est est prévisible sur une longue période, alors que la conjoncture économique nationale et internationale est actuellement difficile, le Conseil régional de développement des Cantons de l'Est (C.R.D.C.E.) s'avère de par sa charte essentiellement un moyen de concertation des organismes et individus préoccupés de développement régional et un instrument de consultation privilégié par l'Office de planification et de développement du Québec (O.P.D.Q.), organisme valorisé par le gouvernement actuel.

A ce titre, le C.R.D.C.E. deviendra un moyen encore plus valable et influent dans la mesure où d'une part les dirigeants de notre région, dans les secteurs public, parapublic et privé veulent s'approprier ce moyen et y recourir au plan régional, et d'autre part les gouvernants des paliers supérieurs veulent reconnaître de fait cet organisme de niveau régional comme interlocuteur d'importance, écouté en raison du sérieux de ses avis, de ses dossiers et de la qualité de sa représentativité.

Compte tenu de ses principaux rôles de concertation et de consultation, le C.R.D.C.E. en tant qu'organisme financé à plus de 90% par l'O.P.D.Q. et enraciné dans le milieu grâce à un membership diversifié et de plus en plus représentatif de l'ensemble des organismes influents de la région, a nécessairement le poids et la crédibilité que les élus à tous les paliers de la région veulent bien lui accorder. Notons en passant, que le C.R.D.C.E. a toujours comme ob-

jectif de parfaire sa représentativité. En ce sens un effort sera consenti cette année dans le secteur des entreprises et dans celui du travail de façon à mieux représenter tous les points de vue et à concerter les agents économiques.

Au moment où le gouvernement du Québec parle de plus en plus de décentralisation et de déconcentration administrative et où le ministre responsable de l'O.P.D.Q., monsieur Jacques Léonard, exprime sa volonté de confier aux structures et mécanismes existants dans les régions (en particulier les conseils de comté réaménagés) la concrétisation de la loi relative à l'aménagement du territoire déposée vraisemblablement à l'automne prochain, le C.R.D.C.E. à titre d'instrument privilégié de consultation de l'O.P.D.Q. peut être appelé à jouer un rôle de tout premier plan si le milieu régional veut y recourir comme moyen de concertation.

Le C.R.D.C.E. poursuivra son action et continuera à s'imposer comme carrefour et lieu d'échanges, s'il évolue dans le respect des élus de la population chez l'une ou l'autre sphère d'activité, s'il produit en temps opportun des avis judicieux et des dossiers bien étoffés sur le développement de l'Estrie, s'il supporte stratégiquement et techniquement des organismes préoccupés de développement en vue de faciliter leur prise de position, s'il accélère la solution de problèmes jugés prioritaires par la tenue de débats publics ou par des démarches systématiques à caractère public et privé.

Par dessus tout, le C.R.D.C.E. devra éviter d'agir à la place des acteurs concernés et de parler à leur place. En raison même de la composition de son membership, le C.R.D.C.E. contribuera à orienter les élus de tous les secteurs disposés à intervenir et au besoin les provoquera en vue d'assurer la progression de dossiers d'importance.

Le C.R.D.C.E. qui ne peut prétendre tout vouloir et pouvoir faire seul, pas plus que de monopoliser tous les débats relatifs au développement régional, prendra les moyens et fera les démarches nécessaires afin d'inscrire son action en complémentarité avec celle d'organismes du milieu souvent mieux équipés et plus compétents dans certains dossiers de toute première importance. A cette fin, le C.R.D.C.E. intensifiera son réseau de communications et sera au carrefour de l'information en entretenant des relations suivies avec tous les secteurs d'activités préoccupés du développement de la région, à Sherbrooke et dans chaque zone géographique de l'Estrie.

Optant pour une approche participationniste à l'instar des présidents et des Conseils antérieurs, je compte faire en sorte que le C.R.D.C.E., prenant appui sur ses membres et assuré de la collaboration des organismes du milieu, assume un réel leadership par ses interventions non-partisanes auprès des dirigeants de l'Estrie et des autorités gouvernementales sur les principaux problèmes de développement régional.

Q.: Le nouveau président a-t-il des priorités parmi les nombreux objectifs que s'est donnée l'Assemblée générale?

R.: L'Assemblée générale a procédé à l'examen des principaux dossiers sur lesquels a porté l'action du C.R.D.C.E. en 1976-77 et à jugé utile d'inviter le Conseil à prolonger son action en fournissant toutefois des indications. Par exemple, le développement industriel, la situation à East Angus. De toute évidence des dossiers comme l'aménagement du territoire, l'amiante et le tourisme conservent toute leur importance.

Pour ma part, et d'ailleurs le Conseil en a jugé ainsi depuis l'Assemblée générale, j'estime que le développement industriel est actuellement un dossier majeur pour l'Estrie. Il ne s'agit pas de devenir un autre commissariat industriel, pas plus qu'un autre Bureau régional du M.I.C., ou l'équivalent de l'Estrie ou de tout autre promoteur industriel. Des organismes compétents et disposant d'appuis et de ressources d'importance veillent déjà à la promotion et au développement de ce secteur. Le C.R.D.C.E. sera présent et agira de concert avec ses organismes afin de stopper la détérioration actuelle. Le C.R.D.C.E. fera oeuvre utile dans ce dossier complexe par une action complémentaire établie en collaboration avec ces divers acteurs, et cela à court terme.

En tant que la vie interne du C.R.D.C.E. est concernée, je compte bien avec les membres du Conseil et les permanents favoriser activement la réappropriation de l'organisme par ses membres et les milieux préoccupés du développement régional, par une information continue, des relations publiques systématiquement entretenues, des rapports suivis avec les médias régionaux et locaux, des rencontres périodiques individuelles ou de groupe avec les membres dans chaque zone géographique.

Enfin, j'investirai personnellement le temps nécessaire à tisser un réseau de relations et à développer des mécanismes pratiques de concertation avec les organismes du milieu les mieux pourvus de ressources humaines et matérielles, afin que le C.R.D.C.E. en accord avec ces organismes puissent, selon des priorités à déterminer en collaboration, produire à l'intention du milieu des dossiers étoffés et des avis éclairés, et intervenir de façon professionnelle et le plus rapidement possible auprès de ces divers interlocuteurs.



L'intérieur des minuscules chalets aux toits en pente offre un séjour agréable. Les deux fauteuils se convertissent en lit. A gauche, une table de

travail et en face, un joli foyer dans un mur de céramique pour les nuits plus fraîches.

De l'harmonie d'abord pour un centre d'activités musicales

Par Pierrette Roy
 Beauté et harmonie prévalent au Centre d'arts d'Orford où les nombreux bâtiments sont à l'image de l'activité musicale et artistique qui s'y déroule.

Sûrement érigé par la main d'un artiste, le Centre, s'étend langoureusement au coeur d'une luxuriante nature qui ne semble avoir d'autre fonction que de servir majestueusement ce lieu d'intense bouillonnement artistique.

Et si la vie à l'extérieur y est exploitée généreusement par un ravissant étang pour la baignade, par des espaces d'activités de plein air, par de nombreuses chaises de parterre où il fait bon s'installer, la vie à l'intérieur n'en est pas négligée pour autant et offre des lieux de prédilection à ses occupants.

Dès que l'on pénètre le domaine, un bâtiment de ciment blanc à droite évoque du "déjà vu". Peut-être un peu dépaycé hors de l'environnement dans lequel il a

service aux étudiants, les services de publicité et trois salles d'exposition.

Voisin de ce pavillon, le pavillon central vient satisfaire un besoin vital des

ses cultures de Mousseau servant également d'éclairage le soir, sa grande salle d'exposition en demi-lune, ses énormes poutres de pin de Colombie et sa salle de 500 places.

Les résidences, modernes et conçues de façon très fonctionnelle, accomodent en général trois personnes par chambre.

Couleurs, mobilier et accessoires font des nombreuses chambres qui y ont été aménagées, des espaces gais et clairs.

Enfin, plusieurs petits chalets de bois, charmants dans leur simplicité, sont consacrés aux pratiques ou destinés à loger professeurs et personnel du secrétariat.

Ouvert à tous, le Centre d'arts d'Orford offre, autant dans ses espaces communautaires que dans ses espaces privés, un lieu d'harmonie.

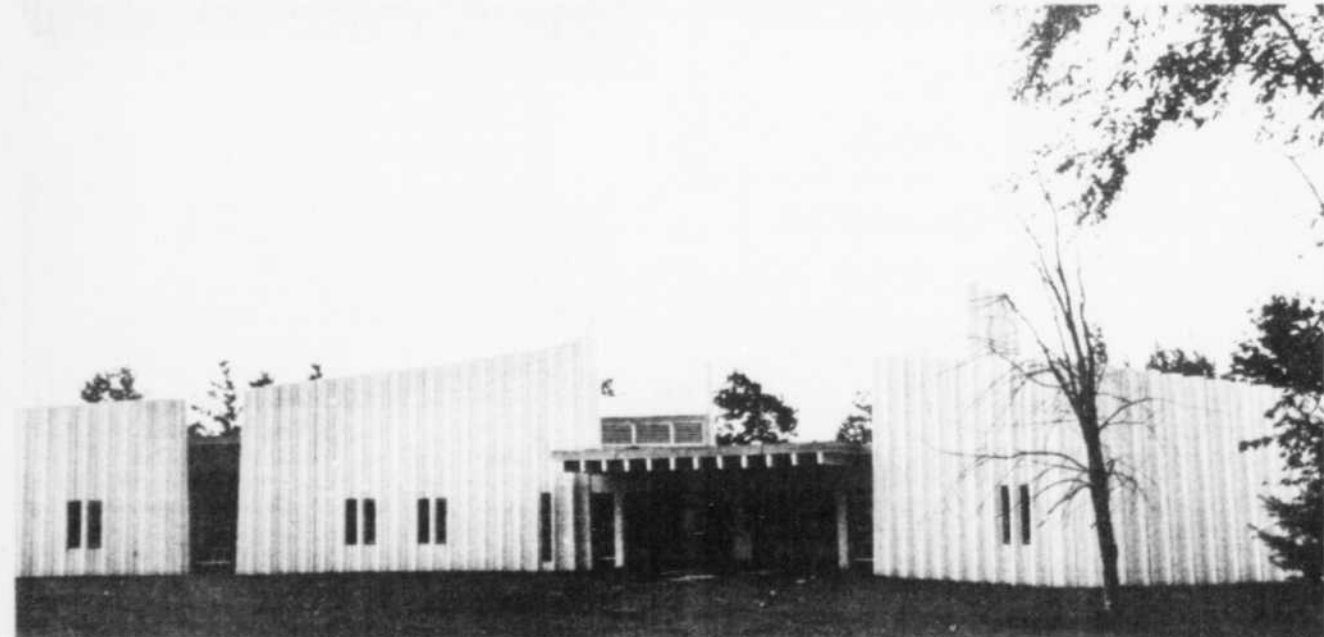
Photos Doug Gerrish

é initialement admiré, ce pavillon est celui de "l'Homme et la musique" construit à Terre des hommes, et transporté morceau par morceau à Orford où il a été rebâti. L'on peut encore d'ailleurs retrouver les marges de ce déménagement qui remonte à une huitaine d'années dans les numéros que portent toujours les poutres du toit. Ce pavillon loge actuellement l'administration du camp musical, le secrétariat, le

occupants du Centre d'arts d'Orford, celui du manger, par sa grande cafétéria et sa ravissante salle à manger, décorées avec un goût sûr.

Ce pavillon loge également l'administration et le secrétariat permanents du Centre de même que les services de lavoir, de dépanneur, et un salon de récréation.

La salle Gilles-Lefebvre, où se déroulent les spectacles du Centre, offre beauté et distinction, avec



Le pavillon "l'Homme et la musique" érigé à Terre des hommes a été déménagé pièce par

pièce jusqu'à Orford où il a été rebâti il y a environ huit ans.



Gaies et fonctionnelles, les petites chambres des résidences peuvent accueillir en général trois personnes. Sur la photo, un côté de la chambre

avec sa bibliothèque-table de travail, la petite table de chevet.

Vivre chez nous



La magnifique salle à manger, aux imposantes poutres et aux couleurs gais, donne en son centre une vue sur l'extérieur par une large ou-

verture recouverte d'un dôme transparent. Une atmosphère de chaleur et d'intimité se dégage de cette salle.

AU NOUVEAU CENTRE-VILLE



MEUBLES
 LAMPES
 BIBELOTS
 DRAPERIES
 TAPIS
 COUVRE-PLANCHERS

njw
 decor

NATIONAL WALLPAPER & PAINTS LTD

156 nord, rue Wellington



565-8484

Tapis

- Harding, Burlington, Crossley, Bigelow.
- Carpettes importées.
- Service d'installation.

Couvre-planchers

- Vinyle
- Armstrong, Amtico, GAF
- Service d'installation.

Originalités pour cadeaux

- Lampes
- Cadres
- Horloges
- Bibelots

Meubles

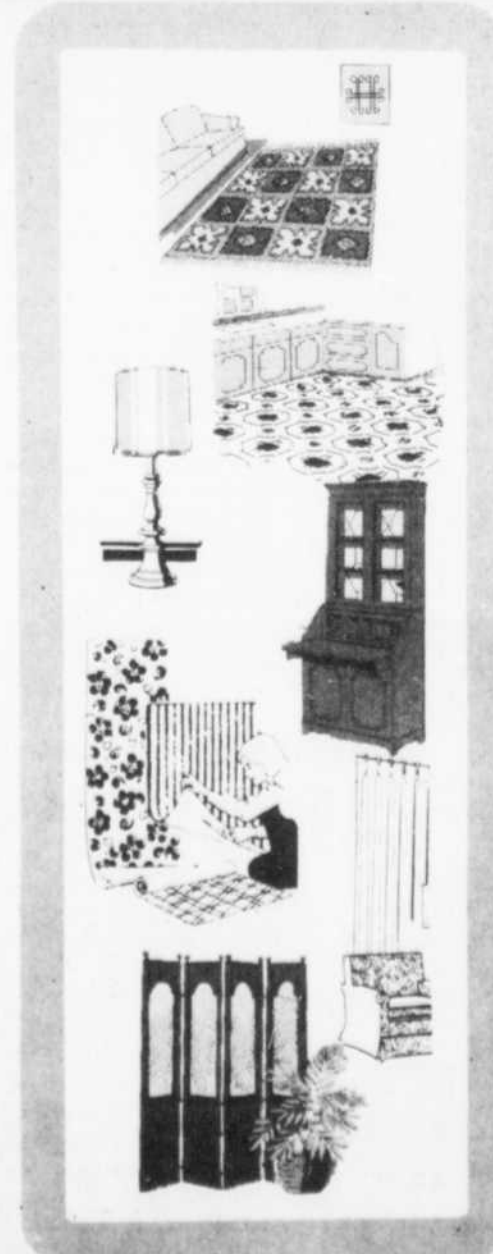
- Importations recherchées
- Styles traditionnel et contemporain

Tapiserie

- Vinyle, Birge, Sunworthy.
- Importations.
- Choix illimité.

Draperies

- Confection sur mesures
- Service de décorateurs



Idées pour le décor

PERSOINNEL DE DECORATEURS EXPERIMENTES A VOTRE SERVICE

PEINTURE DE QUALITE





vivre en '77

Femmes modernes poilues, barbues

LONDRES (AFP) — Les femmes modernes qui réussissent dans leur carrière professionnelle ont un système pileux de plus en plus développé.

C'est du moins ce qu'affirme le professeur Ivor Mills, chargé de la chaire d'endocrinologie à l'université de Cambridge, dont les propos sont rapportés mardi par le magazine "Women's Own".

L'éminent spécialiste a, en effet, découvert, selon le journal, que le surmenage

provoque le plus souvent chez les femmes actives un dérèglement hormonal et, par voie de conséquence, des pilosités non désirées sur le menton ou la poitrine.

"Il est temps que les femmes reconnaissent leurs limites avant qu'il ne soit trop tard", proclame le professeur Mills, qui les menace également d'avoir une voix de plus en plus grave.

La rédactrice en chef de Women's Own a réagi avec humour. Elle a distribué des rasoirs à son état-major féminin.

Un métier inusité pour Lisa Dorais

Par Pierrette Roy SHERBROOKE — Lisa Dorais exerce un métier assez inusité: chapeillère de formation, elle occupe depuis deux ans un poste de coordonnatrice en costumes dans le plus important théâtre d'Edmonton en Alberta. Rencontrée lors d'un séjour auprès de ses parents à Sherbrooke, pour un moment de répit avant de travailler, en août et septembre pour le festival de Lennoxville, cette sherbrookeuse d'origine nous raconte qu'intéressée par le théâtre, elle suivait il y a cinq ans, un cours en décoration à l'École nationale de théâtre de Montréal.

"Très jeune, explique-t-elle, j'ai été plus orientée vers les arts que la plupart des autres jeunes. Mes pa-

rents étaient d'ailleurs très ouverts à toutes les formes d'arts, nous avons été élevés dans la musique et j'ai expérimenté le piano et le dessin. Lors de mon cours à l'École nationale de théâtre, je me suis aperçue que le métier de dessinatrice ou de costumière m'intéressait plus, et j'ai opté pour la chapeillère".

Un stage à Londres dans une maison de costumes spécialisés la familiarise avec les bases de la chapeillère; elle y découvre les divers tissus et pailles avec lesquels elle peut travailler et revient au pays après une difficile mais fort enrichissante année. Une offre d'emploi l'amène dans le théâtre albertain où elle travaille depuis, jouissant de la détente qu'on y a fait l'été

pour revenir dans la région.

multiples tâches

Invitée à expliquer la nature de son travail, Lisa souligne qu'il consiste particulièrement à coordonner ce qui se passe dans l'atelier de costumes avec le metteur en scène et le décorateur-costumier.

"Je prend les dessins faits par le décorateur-costumier, explique-t-elle, j'interprète les dessins pour tout ce qui a trait aux accessoires vestimentaires et costumes modernes, je fais souvent du magasinage pour trouver le nécessaire ou, lorsque les vêtements et accessoires ne sont pas disponibles dans les magasins, j'ai à voir à ce que l'atelier de costume ait tout le maté-

riel nécessaire pour réaliser le costume. Et comme il est très rare qu'un vêtement ou un accessoire acheté dans un magasin corresponde exactement à ce qui est désiré par le décorateur, j'ai à modifier ceux-ci dans l'esprit qu'il est désiré par le décorateur".

Lise s'occupe également de l'entretien des costumes entreposés de même que ceux qui sont utilisés dans la pièce, et réalise surtout les chapeaux pour les pièces d'époque.

Travail long, exigeant et dur, celui-ci laisse peu de répit à la coordonnatrice qui avoue que lors de la semaine de production d'une pièce, elle y consacre souvent 50 à 60 heures par semaine.

"Un chapeau, c'est

comme un costume, explique-t-elle. Ce n'est jamais deux fois pareil. Mon métier demande donc beaucoup d'initiative, de la débrouillardise pour trouver une façon de faire rapide et efficace et plaire au costumier, parce que nous n'avons pas le temps de défaire et de recommencer; il faut presque que l'on réalise la perfection voulue tout de suite".

Elle ajoute que la sensibilité, les qualités nombreuses et l'expérience riche que nécessite ce métier font en sorte que peu de personnes peuvent le pratiquer.

"D'autant plus que les exigences et la disponibilité exigées font en sorte que plusieurs abandonnent rapidement avoue-t-elle".

avec des personnes très fortes, très enrichissantes, et je ne pense pas quitter le théâtre. Ça prend beaucoup



Lisa Dorais: au cinéma, il faut que les chapeaux soient deux fois plus parfaits qu'au théâtre où l'éclairage efface beaucoup d'imperfections. (Photo La Tribune, par Jules Jeanson)

d'expérience pour exceller dans mon métier et même si je constate qu'actuellement, je sais assez bien le faire, je pense qu'y demeurer encore trois ans m'amènerait à combler mon employeur".

Le Conseil du statut de la femme demande la gratuité des prothèses mammaires

QUEBEC — L'ablation d'un sein est une mesure chirurgicale à laquelle une femme ne se résigne que devant une obligation impérieuse et la prothèse mammaire constitue alors un outil essentiel à la réadaptation. En 1976, au Québec l'ablation d'un sein a été pratiquée chez quelque 2.700 femmes. Or à l'heure actuelle, seul le prix des prothèses mammaires internes et remboursé par la Régie de l'assurance-maladie du Québec; l'insertion de ce type de prothèse étant très peu répandue, il s'ensuit que les femmes ont à s'en remettre aux prothèses externes qu'elles doivent payer de leurs deniers.

En conséquence, le conseil du statut de la femme considère que les règlements de la RAMQ doivent être modifiés et permettre le remboursement aux femmes qui ont subi une mastectomie, du coût de toute prothèse mammaire recommandée par le médecin traitant.

Même les bénéficiaires de l'aide sociale, à qui le ministère des Affaires sociales consentait une aide spéciale avant le 13 janvier 1976 pour payer le coût d'une prothèse externe, ne sont plus remboursés.

Qui plus est, le service Action-femmes du CSF a enregistré une plainte d'un bénéficiaire de l'aide sociale à qui on a refusé en 1976 le paiement du renouvellement d'une prothèse que l'on avait pourtant accepté de payer en 1968 au moment de l'opération de la plaignante pour un cancer du sein.

La personne concernée s'est prévalue de son droit d'appel auprès du bureau régional du ministère des Affaires sociales qui a confirmé le refus du poste local d'aide sociale. L'explication reçue n'étant pas satisfaisante, la plaignante en a appelé, comme le prévoit la loi, à la Commission des af-

aires sociales qui a maintenu la même position, en expliquant que les règlements de l'aide sociale ne spécifient pas que la prothèse mammaire externe est du type de prothèses subventionnées.

A la RAMQ, la politique de ne pas défrayer le coût des prothèses mammaires externes n'est pas inscrites dans les règlements de l'organisme, mais se retrouve dans les directives internes à l'usage des professionnels de la Régie, lesquelles directives mentionnent que la RAMQ ne rembourse pas les frais encourus pour "l'aspect esthétique". Seul le prix des prothèses fonctionnelles, les bras et les jambes par exemple, est remboursé.

L'unique ressource existante demeure la Société canadienne du cancer, un organisme non gouvernemental, qui défraye cependant uniquement le coût de la prothèse temporaire utilisée immédiatement après l'ablation du sein.

Sans impliquer la suppression d'un membre dit "fonctionnel", la mastectomie porte atteinte à l'intégrité du corps de la femme qui doit s'adapter à un changement physique important. La prothèse mammaire est à ce niveau un outil de réadaptation entrant dans le processus du traitement d'une personne à la recherche de la santé.

En conséquence, le CSF demande au ministre responsable, Lise Payette, d'intervenir auprès du ministre du MAS, Denis Lazure, afin que la modification des règlements, assure le remboursement de toute prothèse mammaire recommandée par le médecin traitant pour des raisons médicales et dont l'achat ou la location assure le maintien ou l'amélioration de la santé et de l'intégrité de la personne.

La femme toujours le "nègre du monde"

QUEBEC — En ce qui concerne la situation des femmes, les mois se suivent et m'heureusement, les problèmes se ressemblent. Le rapport d'activités du service Action-femmes du Conseil du statut de la femme du dernier mois fait état des demandes d'information et des plaintes reçues.

On a refusé des emplois à des femmes parce qu'une d'elles était trop petite, qu'une autre avait des enfants, et qu'une autre était une femme... On offre du travail à un couple de concierges parce que les deux époux ont des travaux à effectuer, mais c'est le mari

qu'on paie. Et malheur à la chômeuse qui est enceinte, parce qu'on lui supprime alors ses prestations.

CSE Action-femmes est à l'écoute de toutes les Québécoises pour répondre à vos questions, vous aider à solutionner des problèmes ou recevoir des suggestions sur tout ce qui concerne la situation de la femme.



Les excuses ne manquent pas pour expliquer un excès de poids. Mais l'explication logique de ces

quelques livres de trop autour de votre taille est assez simple: ... trop de nourriture et pas assez d'exercice

Trop de nourriture et pas assez d'exercice

Bien que beaucoup de raisons soient avancées pour expliquer un excès de poids, la cause première est celle-ci: trop de nourriture et pas assez d'exercice.

Pour fonctionner convenablement, notre corps doit être en bonne condition et en bonne forme physique. Voici quelques-unes des questions les plus courantes concernant les régimes amaigrissants, et leurs réponses.

Le meilleur type de régime alimentaire, que vous souhaitez ou non perdre du poids, est un régime équilibré. Ne vous limitez pas à certaines catégories d'aliments; choisissez plutôt un régime qui comporte tous les aliments essentiels en proportions convenables. Efforcez-vous de réduire le nombre des calories que vous apportez quotidiennement votre alimentation. Mangez des aliments riches en protéines comme les viandes maigres, la volaille et le poisson, cuits au four ou grillés.

Les produits laitiers tels que le fromage cottage, le lait écrémé et le lait glacé sont importants, car ils contiennent du calcium et d'autres minéraux. Beaucoup de fruits et de légumes sont pauvres en calories et apportent de plus les vitamines et les fibres indispensables. Les légumes crus comme les carottes, le céleri, la laitue, le chou, le brocoli et le chou-fleur sont excellents pour grignoter entre les repas. Les aliments riches en hydrates de carbone doivent être consommés également, en quantité modérée. Les pains et les brioches de grain entier ou enrichis, les céréales prêtes à servir comme les flocons de maïs sont de bons exemples d'aliments qui fournissent des hydrates de carbone ainsi que d'autres éléments nutritifs.

Le petit déjeuner reste le repas le plus important de la journée, que vous suiviez un régime ou non. Il devrait fournir environ un quart ou un tiers des éléments nutritifs indispensables chaque jour. Un petit déjeuner nourrissant doit per-

mettre de bien commencer la journée en évitant la faim du milieu de la matinée.

RECETTES DE METS AU POULET

BROCHETTES DE POULET
Couper les blancs (poitrines) du poulet en gros cubes.
Couper en deux des tranches de bacon et les plier en deux.
Tailler en morceaux des poivrons verts.
Egoutter des ananas en tranches et les couper en dés.
Entier en alternant sur une brochette:
— ananas
— poulet
— bacon
— piment

recommencer.
Badigeonner d'huile (légèrement), agouter, Saupoudrer d'estragon frais ou sec.
Cuire à 4 pouces des braises. Retourner à quelques reprises. Badigeonner un peu, si nécessaire.
Saler, poivrer à la fin de la cuisson.

POULET EN PAPILOTES

Utiliser du poulet coupé en morceaux ou couper un poulet de 3 livres en 6 morceaux, les passer dans l'œuf battu et les enrober de chapelure.
Les tourner sur le grill quelques minutes seulement pour les dorer.
Préparer 6 papillotes (papier aluminium épais et huilé).
Poser sur chacune 1/2 tranche de bacon, 1 tranche de tomate épaisse, de l'estragon, 1 morceau de poulet doré, 1 noisette de beurre, 1 petite tranche de citron, poivrer et fermer la papillote en ayant soin de bien sceller les bords.
Cuire à 3 pouces des braises en retournant souvent les papillotes, 25 minutes environ.
Saler au moment de servir.

POULET À LA BROCHE FARCÉ

1 poulet de 4 à 4 1/2 livres.
FARCE:
1/4 livre de boeuf haché
1/2 livre de veau haché
1/2 livre de porc haché
1 œuf
3 c. à table de persil haché
1 boîte de champignons en conserve, égouttés et hachés fin
sel - poivre - thym - sauge
Mélanger la farce et l'assaisonner.
Barder le poulet de cette préparation, le border de tranches de bacon et l'embrocher.
Badigeonner d'huile aromatisée et cuire à 4 pouces des braises, 3 heures au moins.
Badigeonner légèrement durant la cuisson, saler, poivrer à la fin de la cuisson.
Pour vérifier la cuisson, ne pas piquer la volaille, mais tourner l'os de la cuisse.
(Publi-reportage)

Tous les mercredis jusqu'au 8 sept.

au Chéribourg
FRUITS DE MER
au BUFFET \$19.50
7h. p.m. à 10h. p.m.
Sur réservations (2 jours à l'avance)
843-3308
JEAN-JACQUES au piano

Désirez-vous régulariser les naissances?
Voulez-vous savoir si vous avez une ovulation?
Désirez-vous avoir un enfant?

SERENA peut vous aider
567-6893

FOSSES SEPTIQUES

EN BETON ARME

550 GAL.	1000 gal.
650 GAL.	1250 gal.
750 GAL.	1250 gal. (scellée)

Construites selon les normes du S.N.Q.

Tél.: 864-4209 Vente et installation. Livraison rapide.

LÉAS LONGPRÉ & FILS INC.
Division des produits de béton
R.R. 1 N. Hatley, Boul. Université, Rock Forest

LE LIVRE DE LA SEMAINE

Jules Verne
De la terre à la lune

CHARGEX
En vente chez votre libraire
CLAUDE PAYETTE INC.
30 nord, rue Wellington
Sherbrooke — 565-8885
Réservez maintenant en composant: 565-8885

LA CUISINE / Les longues cuissons

DEJÀ LE DÉJEUNER, MAMIE ?

ET SOUVIENS-TOI CE QUI DOIT CUIRE LONG TEMPS DOIT CUIRE DOUCEMENT.

NOTE SUR TON CARNET: CE SONT DES TEMPS MINIMA

MAIS OUI POUR LES TRÈS LONGUES CUISIONS, POT-AU-FEU, COUSCOUS, POTÉE, CASSOULET, ETC., UNE HEURE DE TROP EST SOUVENT L'IDÉAL.

ENCORE MEILLEUR RECHAUFFE

LE JARDINAGE / Le cycle d'entretien (1)

AVEC DES BRÈRES DE PLANTER, JE VEUX UNE RÉCOLTE SUBSTANTIELLE QUE VOIS-JE FAIRE ?

PARTONS D'UN ARBRE À PLANTER NOVEMBRE-DÉCEMBRE PLANTATION ET TRILLE DE FORMATION (NOYAU)

PRINTEMPS ARROSAGES FRÉQUENTS ÉCLAIRCISSEMENT DES BOURGEONS TRAITEMENT D'ÉTÉ 2 FOIS MINIMUM JUSQU'À DES LEUR FORMATION POUR PERMETTRE AUX BRÈRES DE FORCIR AUTOMNE ÉPANDAGE D'ENGRAIS COMPLET AVEC SÉRIEUX DU L'ARBOURAGE

NOVEMBRE PRINTEMPS AOÛT AUTOMNE

DECEMBRE JUIN, JUILLET RÉCOLTE

JARDIN Eden

BOUL. BOURQUE — TEL.: 864-4388

DISTRIBUTEUR GREEN CROSS

Vous rappellez que c'est seulement le temps de préparer à la

TAILLES DE HAIES ARBUSTES ET CONFÈRES

Confiez cette tâche à des experts.

Composez maintenant 864-4388

Boul. Bourque - Rock Forest

VOUS SENTEZ LE BESOIN DE PARLER À QUELQU'UN? QUELQU'UN VOUS ÉCOUTE

SECOURS-AMITIE

563-5511

A TOUTE HEURE DU JOUR ET DE LA NUIT

RESTAURANT YILDIZ

CENTRE D'ACHATS KING

DEGUSTEZ NOS STEAKS, NOS BROCHETTES et nos FRUITS de MER

LE CHOIX DES Gourmets

FLATTEZ VOTRE PALAIS avec notre bon choix de vins à prix abordables.

Du lundi au vendredi
TABLE D'HÔTE
portage, petit steak, café, bière ou vin

DINERS À LA CARTE \$1.95 - \$2.45

RESERVATIONS: 569-7029

AVEC DES BRÈRES DE PLANTER, JE VEUX UNE RÉCOLTE SUBSTANTIELLE QUE VOIS-JE FAIRE ?

PARTONS D'UN ARBRE À PLANTER NOVEMBRE-DÉCEMBRE PLANTATION ET TRILLE DE FORMATION (NOYAU)

PRINTEMPS ARROSAGES FRÉQUENTS ÉCLAIRCISSEMENT DES BOURGEONS TRAITEMENT D'ÉTÉ 2 FOIS MINIMUM JUSQU'À DES LEUR FORMATION POUR PERMETTRE AUX BRÈRES DE FORCIR AUTOMNE ÉPANDAGE D'ENGRAIS COMPLET AVEC SÉRIEUX DU L'ARBOURAGE

NOVEMBRE PRINTEMPS AOÛT AUTOMNE

DECEMBRE JUIN, JUILLET RÉCOLTE

Les Clubs MEDITERRANÉE

563-5344 — Sherbrooke
758-3151 — Victoriaville
477-3717 — Drummond

LA TRIBUNE des voyages

BOUTIQUE DU VOYAGE
DE L'ESTRIE INC.
563-7343
2339, Centre d'Achats King
Sherbrooke, Qué.
demandez ZEN 53870

Charlottetown, capitale de l'Île du Prince-Edouard

par **Kyrstyna Pottier**
Charlottetown, capitale de l'Île-du-Prince-Edouard prouve que c'est dans les petits pots qu'on trouve les meilleurs onguents. La plus petite capitale provinciale (population d'un peu plus de 19 000 habitants) peut néanmoins offrir aux visiteurs de nombreux vestiges d'une longue et intéressante histoire. Baptisée en l'honneur de la reine Charlotte, femme du roi George III d'Angle-

De nos jours, personne ne considère Charlottetown comme une ville trépidante d'activités, mais sa taille présente des avantages. Il est possible de visiter la ville à pied en un avant-midi ou un après-midi, d'en voir les principales attractions à son aise. A Victoria Park, les visiteurs peuvent encore voir les six grands canons du Fort Edward, qui rappellent l'époque où la ville devait se protéger des attaques venant de la mer.

et les éléments ont laissé leur empreinte sur Province House. On peut voir au deuxième étage, dans la salle de la Confédération, la table et les chaises qui ont servi aux Pères de la Confédération lors de leur réunion de 1864. La Chambre où se réunit l'assemblée législative se trouve au bout du corridor. Contrairement à ce qui se fait ailleurs, ici le parti au pouvoir s'assied à la gauche de l'orateur tandis que l'opposition prend place à droite. La tradition re-

monte à 1849, le gouvernement ayant préféré cette disposition parce que le côté gauche, au sud, était le plus chaud. Chaque année, le Centre de la Confédération est le théâtre du festival d'été de Charlottetown, il offre un vaste choix de programmes musicaux, entre autres le toujours populaire Anne of Green Gables. Un musée présente des expositions d'aquarelles, de dessins, d'huiles et de sculptures d'artistes can-

nadiens tandis que la bibliothèque de la Confédération a une importante collection d'ouvrages sur l'Île et conserve les archives de la province. Une grande partie de l'histoire de Charlottetown est racontée par ses églises. L'église Saint-Paul, à l'est du Centre de la Confédération, est la plus ancienne église protestante de l'Île. L'actuel édifice de pierre fut érigé en 1868 pour remplacer la construction de bois originale. La basilique Saint-Dunstan est la plus grande église de l'Île. Les visiteurs peuvent y admirer de magnifiques sculptures italiennes et un maître-autel impressionnant. Aux coins des rues King et Queen, commence le vieux Charlottetown qui a

conservé l'atmosphère de l'ancienne ville et où un certain nombre de magasins et de boutiques viennent d'ouvrir leurs portes. Les touristes peuvent flâner sur l'ancienne place du marché et visiter la boutique des artisans de l'Île, et d'autres petits commerces qui vendent de tout, des antiquités et des souvenirs. Certaines boutiques de Charlottetown vendent aussi bien des produits de l'artisanat local que de la marchandise importée. Vous pourrez également y déguster du homard et autres fruits de mer. La plupart des restaurants de la ville servent des palourdes frites, des huîtres, des pétoncles et du poisson frais. Pour obtenir des renseignements généraux sur les attractions touristiques de Ca-

nada, veuillez vous adresser à l'Office de tourisme du Canada, 150, rue Kent, Ottawa, Canada, K1A 0H6.

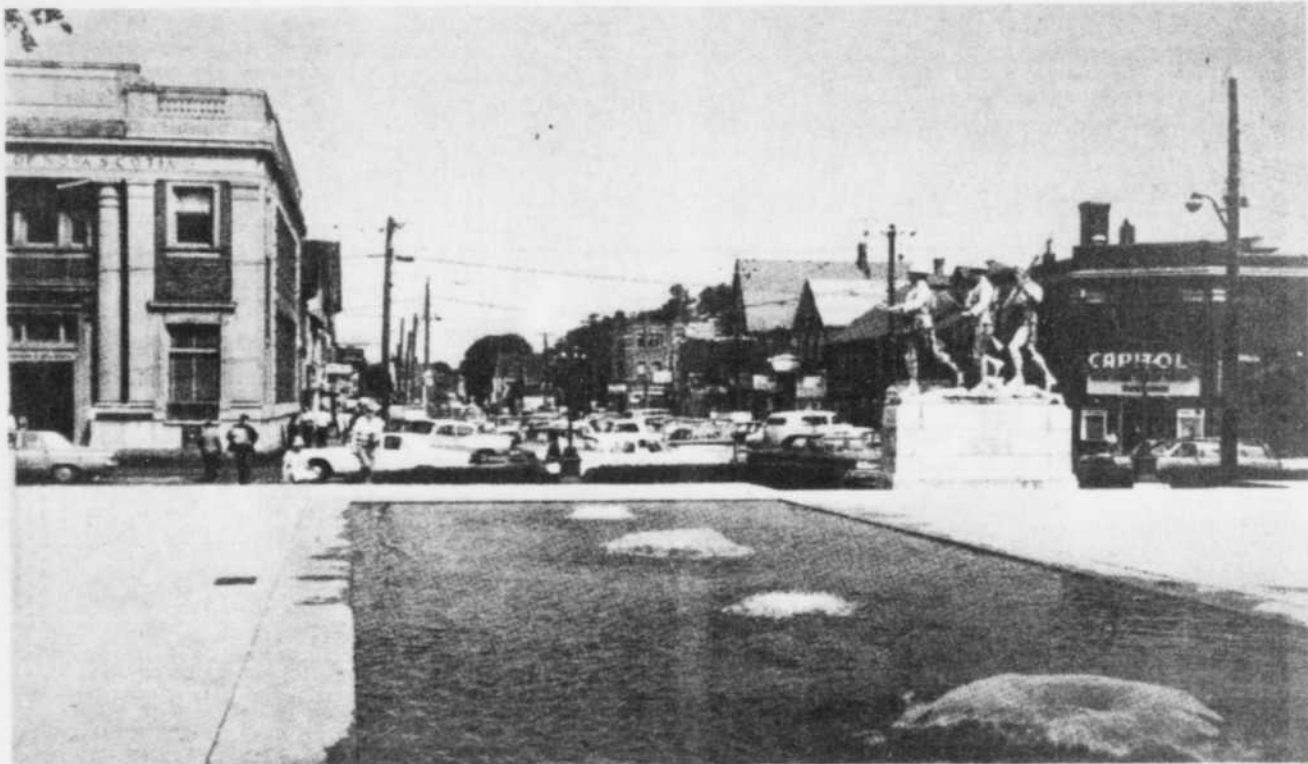
ATTENTION
CARREFOUR VOYAGES vous offre un **DEUXIEME DEPART** pour une **VISITE DE LA BAIE JAMES**

Départ: 25 août, 8h.00 a.m.,
Retour: 10h. p.m.

Pour informations et réservations: **563-7131**

HEURES D'OUVERTURE	Lundi - mardi - mercredi	9.00 - 17.30 hrs
	Jeu - vendredi	9.00 - 21.00 hrs
	Samedi	9.00 - 17.00 hrs

Carrefour Voyages Permis #50141
3050, boul. Portland
Tél.: 563-7131—563-7132



Une vue de Charlottetown, prise de Province House, siège du gouvernement. On y voit le Monument au Soldat et, à l'avant, la pièce d'eau

donnée à la province par le Gouvernement britannique et inaugurée au cours d'une cérémonie spéciale en 1964, dans le cadre des fêtes du centenaire de l'Île.

terre, la ville fut choisie comme capitale de l'île de Saint-Jean, comme on l'appela alors. En 1790, on changea le nom de la colonie qui allait désormais porter le nom d'Île-du-Prince-Edouard. La colonie et sa capitale se sont développées ensemble. La population de la ville s'accroissait lentement, le petit village de deux ou trois familles augmenta peu à peu jusqu'à devenir la ville que nous connaissons maintenant.

La Résidence du lieutenant-gouverneur se trouve à l'extrémité du parc Victoria; elle fut construite en 1833-1834 et elle sert depuis cette époque. L'édifice Beaufields, bel exemple d'architecture victorienne, se trouve juste en face. Construit en 1877, il fut acheté en 1972 par la "Heritage Foundation" de l'Île-du-Prince-Edouard et il abrite une collection intéressante d'objets fabriqués sur place. Deux édifices, un ancien et un neuf, sont les principaux points d'intérêt de Charlottetown. Inaugurée en 1847, Province House fut le siège en 1864 de la première réunion sur la Confédération canadienne. En 1964, la reine Elisabeth II marque le centenaire de cette réunion en inaugurant officiellement le Centre des Arts de la Confédération, qui se trouve à côté de Province House. Même si les deux bâtiments sont en grès de la Nouvelle-Ecosse, le temps

Vers 1850, Charlottetown avait déjà l'animation d'une grande ville. Elle avait son crieur public qui répandait les nouvelles, sa pompe municipale qui servait de lieu de commérage et sa "potence" sur ce qui est maintenant Euston Street. L'été, on y tenait des pique-niques, des foires et des théâtres. La plupart des grands pique-niques avaient lieu dans le pré de Kensington, qui est maintenant le terrain de l'exposition où se tiennent chaque année, les festivités de la semaine "Old Home".

Des inspecteurs Egon Ronan envoie ses inspecteurs à travers le pays comme des chevaliers croisés à la recherche du saint Graal. Grâce à ce guide, on peut découvrir de petits salons de thé dans d'obscures rues de Londres, ou des établissements d'un luxe inouï. Quand les inspecteurs rencontrent des établissements indignes, le guide les dénonce avec des mots dont la franchise frise le libelle. Voici comme exemple ce qu'il dit d'un malheureux restaurant aux abords de Hyde Park, auquel il donne le qualificatif de "repoussant". "Des planchers non lavés, sales et couverts de papiers gras. Bien que le nombre des clients ait été restreint, il y avait un embouteillage à cause du manque de personne. Affiches improvisées, écrites à la main sur des dessus de boîtes en carton. Au fond d'un contenant énorme, une mare où flottaient des morceaux de glace et quelques oranges dans des contenants de plastique. Pâté de veau et de jambon immanquable, pâtisseries absurdes, gâteaux honteusement lourds, mais tarte aux pommes acceptable cependant."

Les restaurants n'offrent pas tous la même chose à Londres

Par **BRUCE LEVETT** LONDRES (PC) — Les visiteurs qui projettent de venir dans le Royaume-Uni en cette année de jubilé feraient bien d'acheter, pour environ \$6 un exemplaire du guide d'Egon Ronan sur les hôtels restaurants et auberges, en Grande-Bretagne et en Irlande. Publié annuellement, ce guide donne les prix, l'état des cuisines, la liste des cartes de crédit acceptées et va jusqu'à révéler l'existence de certaine cave où on garde secrètement un petit vin particulièrement délectable.

Voici comme exemple le paragraphe concernant le restaurant Ty Ar Mor, dans la petite ville irlandaise de Berna. "Le chef breton est sûrement aussi compétent dans la cuisson des viandes que dans celle des poissons et fruits de mer, ici sur les rives de Galway Bay. Il semblerait presque pervers, cependant, de choisir autre chose que des fruits de mer dans cet endroit. La liste des "poissons du jour" offre en effet du saumon, du turbot, du moine, du John Dory, précédés de moules d'huîtres, de langouste ou d'un excellent pâté.

"La qualité des poissons va sans dire, tout comme d'ailleurs la finesse des sauces. Pour conclure, essayez les crêpes de styles divers, merveilleusement légères, croustillantes et sucrées, qui sont au menu également de 14 h à 18 h pendant l'été."

Autre déception Le restaurant de la prestigieuse National Gallery, à Trafalgar Square, a droit à une description similaire. (voir restaurants en page 9)

PROGRAMME ESCORTE-ETE 1977

VOYAGE AU PAYS DES ANCIETRES

Départ — 16 septembre 1977
(départ aller-retour de Sherbrooke par autobus \$15. par personne approx.)
(Vol Air France Boeing 747 — Cinéma de choix à prix minimum en cours de vol)

Retour - 8 octobre 1977 par Air France, en Boeing 747.

Visitez les pays et villes suivants:
Hollande, Allemagne, Suisse, Italie (incluant Venise, Florence, Rome, audience papale, Pise, Livourne, Gênes), France (incluant Nice, Monte Carlo, Aix en Provence, Avignon, Valence, Lyon, Besançon, Paris Vigny (Île champêtre), Paris-Montreal)



6 octobre — Journée entière passée à Vigny, lieu d'origine de Claude Lefebvre dit Boulanger. Messe solennelle à l'église St-Médard. Réception civique à la mairie de Vigny. Visite du Château de Vigny et ses jardins. Rencontre avec les villageois de Vigny, située à 36 milles au nord-ouest de Paris, Val d'Oise, Île de France.

Ce voyage est escorté par Mme Boulanger et, pour la dernière partie du voyage par M. Boulanger, afin d'assister à la Fête champêtre de Vigny et aux réceptions spéciales à Paris pour le groupe.

N.B. Ce voyage est très populaire et nous vous recommandons de vous inscrire dans les plus brefs délais. tout compris et tel que décrit dans la brochure.

PRIX \$1517
*Sujet à changement à cause de la dévaluation.
DEMANDEZ MAGNIFIQUE BROCHURE

NOUS DETENONS LE NOUVEAU PERMIS D'AGENT DE VOYAGE 1977

13686993-1201

ATTENTION! ELEVEURS DE BOVINS

VOYAGE DE VISITES AGRICOLES ET TOURISTIQUES EN FRANCE
Escorté par Gilles Mailhé, président de l'Association des Eleveurs de Charolais.
Départ 2 octobre '77, retour 16 octobre '77.
Pour plus de détails, appelez: **Voyages Escapade ou Gilles Mailhé 563-5103**

ENFIN! VOYAGE DE 3 SEMAINES A HAWAII

8 février au 3 mars '78
Hotel Princesse Kawalani à Waikiki (Sheraton)
Escorté par Gilles Mailhé
PRIX \$959* par personne (Chambre double)
*Sujet à changement à cause de la dévaluation.
Réservations acceptées maintenant. Nombre de place limité.

HEURES D'OUVERTURE
(Lundi-mardi-mercredi-jedi) 9.00 - 17.30 heures
vendredi 9.00 - 21.00 hrs
Samedi: FERMÉ pendant juillet et août.

VOYAGES ESCAPADE Inc.
SHERBROOKE DRUMMONDVILLE VICTORIAVILLE
119, rue Frontenac, 222, rue Hériot, 43, St-Jean-Baptiste
563-5344 477-3717 758-3151

BONNES VACANCES A TOUS!

HEURES D'OUVERTURE
pour la période du
20 JUIN au 5 SEPTEMBRE
Lundi au jeudi inclusivement:
9h.00 à 5h.30 p.m.
Vendredi: 9h. a.m. à 7h. p.m.
Samedi et dimanche:
Fermé.

TOUS GENRES DE VOYAGES:
PAR AIR, MER, TERRE,
INDIVIDUEL,
COMMERCIAL
OU GROUPE

NOS SERVICES SONT GRATUITS.

L'AGENCE DE VOYAGES
qui offre du stationnement gratuit à sa porte

Pour informations et réservations, consultez **2339, Centre d'Achats King Sherbrooke, Qué. 563-7343**
BOUTIQUE DU VOYAGE SANS FRAIS Pour les gens, d'Asbestos, Lac-Mégantic, Zenith 53870
DE L'ESTRIE INC. (Permis #50006) 9378

SOLEIL ET CIVILISATION

- 1 **MAROC** 2 SEMAINES à partir de **\$678.**
(Tarif aérien, hôtel 1ère classe, 2 repas par jour et transferts inclus)
- 2 **MAROC TUNISIE** 2 SEMAINES à partir de **\$984.**
(Tarif aérien, hôtel 1ère classe, 2 repas par jour et transferts inclus)
- 3 **MAROC EGYPTE** 2 SEMAINES à partir de **\$1291.**
(Tarif aérien, hôtel 1ère classe, 2 repas par jour et transferts inclus)
- 4 **MAROC CÔTE D'AZUR** 2 SEMAINES à partir de **\$1049.**
(Tarif aérien, hôtel 1ère classe, 2 repas par jour et transferts inclus)
- 5 **GRÈCE EGYPTE** 2 SEMAINES à partir de **\$1343.**
(Tarif aérien, hôtel 1ère classe, 2 repas par jour et transferts inclus)

Voyez votre Agent de Voyage ou appelez
ROYAL AIR MAROC
2 8 5 - 1 6 4 7

royal air maroc 1000 SHERBROOKE OUEST, MONTRÉAL H3A 2P3
ENVOYEZ-MOI VOTRE BROCHURE GRATUITE NO.

NOM:

ADRESSE:

Code Postal:

LA TRIBUNE des voyages

Restaurants, suite de la page 8

Repoussant—Une pièce laide, aux plafonds très hauts et minablement décorée. Des assiettes mouillées. Une pâte ramollie renferme une crème rose fade. Des profiteroles dures sous la dent contiennent des quantités heureusement minimes d'une crème qui goûte la graisse végétale. Salade de chou fanée. Thé très faible. Le café est un liquide bouillonné, au goût désagréable.

Mais pourtant, Egon Ronay ne manque pas de souligner au moins une amélioration: "La seule amélioration, c'est que les horribles pâtés de Cornouailles de l'an dernier ne sont pas au menu cette année."

Un restaurant près de St. James' Park se mérite la mention: "Aucun changement." "Ils n'ont rien appris. Le seul changement, c'est que l'an dernier, nous avions brisé la fourchette de plastique sur la pâtisserie. Cette année, nous avons brisé la fourchette et le couteau."

La palme, à cet égard, va au buffet de Victor a Coach Station. "Scandaleux. Dans

cette situation monopolistique, sans autre choix et devant faire face à plusieurs heures de train, les malheureux voyageurs doivent avaler une nourriture médiocre, souvent horripilante. Exemples: un pâté dont l'intérieur se compose de viande solide de mauvaise qualité, et d'oignons cuits; des sandwichs sur du pain presque dur. Un soupçon de beurre et une tranche de jambon mince comme une feuille de papier; des saucisses médiocres, remplies de pain aux trois quarts; des petits pains durcis; une pâtisserie brune, lourde et dure, d'une espèce impossible à identifier; une brioche à la crème dont la crème n'est pas véritable; des chaussons aux pommes épais et très lourds, et enfin du thé et du café qu'il est presque impossible de différencier l'un de l'autre.

"Il y a une mauvaise odeur, le buffet est sale et il y a des papiers gras partout. Le plancher du bar adjoint à l'air d'avoir servi de dépôt à plusieurs poubelles."



Une façon originale d'annoncer l'exposition de Scarborough qui se tiendra durant la dernière semaine de juillet dans le Maine. Ce ballon soufflé à l'air chaud s'est déposé il y a quelques semaines à la piste de courses de Scarborough Downs pour promouvoir la date de la dite exposition.

**Un peuple qui lit
Une nation qui survit**

Rivière du Loup et son Portage

Collaboration
Éditeur officiel du Québec
Beauchemin

veuillez me faire parvenir
... exemplaire(s) de
Rivière du Loup
et son portage

NOM
ADRESSE
..... CODE
payé par chèque mandat poste

Beauchemin
430, avenue Beaumont, Montréal H3N 1T8

Beauchemin

VOYAGEZ
(par autobus de luxe)

Du 5 au 9 août 1977:

**Les Chutes Niagara
et les Mille-Iles**

Prix par personne: \$165.00*

Comprend: Transport aller-retour
Coucher pour 4 nuits
Visite de Toronto avec guide français
Croisière en bateau au Mille-Iles

Date limite de réservations: 29 juillet 1977

Du 15 au 19 août:

Visitez la Gaspésie et la Côte Nord

Prix par personne: \$150.00*

Comprend: Transport aller-retour
Coucher pour 4 nuits
Un repas complet
Une traversée
Un tour en bateau

Date limite de réservations: 1er août 1977

*Prix par personne, deux personnes par chambre.

Information:
Agence de Voyages Lessard Ltée
1100, rue Talbot, C.P. 1747
Sherbrooke, Qué. J1G 2P2
Tél.: (815) 567-3232 - Mme Roy
Permis #50568

**Impossible d'entretenir
deux cultures dans un Etat**

(Haliburton)

HALIFAX (PC) — Un homme qui fut durant 14 ans ministre dans le cabinet néo-écossais, estime que toute tentative d'entretenir deux cultures dans un seul Etat est vouée à l'échec.

M. E. Haliburton, qui a détenu plusieurs portefeuilles dans les gouvernements progressistes-conservateurs de la Nouvelle-Écosse entre 1956 et 1970, voit comme un objectif impossible à atteindre les tentatives en vue d'instituer le bilinguisme et le biculturalisme.

Dans un article rédigé pour le Chronicle-Herald, M. Haliburton dit que la plupart des gens continueront d'employer de préférence une seule langue.

D'où l'idée, selon lui, que la confrontation entre anglophones et francophones au Canada n'est pas sur le point de changer, comme la mode de la coiffure.

Les Etats-Unis connaissent peut-être des difficultés, écrit-il, mais les hommes sages qui ont fondé ce pays avaient rédigé une constitution qui englobait l'idée du "melting-pot", ce qui a vrai-

ment créé une nouvelle nation formée de peuples différents.

Toute leur personnalité culturelle et leur identité nationale se sont trouvées enrichies par l'apport de dizaines de peuples différents.

Selon M. Haliburton, le Canada aurait pu suivre le même chemin et parvenir probablement au même résultat si, après la prise de Québec, le général Murray, qui prit le commandement des troupes britanniques à la suite de Wolfe, n'avait pas été un grand humaniste.

La graine du conflit actuel, poursuit l'ancien homme politique, a été semée le jour où Murray promit aux colons pauvres et démunis du territoire conquis, qu'ils pourraient conserver leur langue, leur religion, leurs lois et leur culture.

Le problème, selon lui, ne peut être résolu en se fondant sur le politique ou l'économique. Il doit être réglé dans les domaines du racisme, de l'intolérance et de l'incompréhension, mais avec confiance et sans militantisme.

Mais M. Haliburton est porté à croire qu'il s'agit là d'un problème insoluble.

**Le Nord agité par des marxistes de
l'Afrique et de l'Amérique latine?**

OTTAWA (PC) — Des fonctionnaires fédéraux sont quelque peu embarrassés par une certaine image d'un Nord agité par des marxistes de l'Afrique et de l'Amérique latine menaçant les pipelines.

Cette image est l'oeuvre de journalistes de publications étrangères qui ont séjourné brièvement en juin à Yellowknife, Territoires du Nord-Ouest, avec l'aide des services d'information de l'OTAN et grâce au ministère de la Défense qui leur a assuré le transport.

Selon l'Agence France-Presse, "des fonctionnaires fédéraux du Canada se plaignent de ce que des propagandistes de l'Angola, de l'Argentine, de Cuba et de la Tanzanie aient semé l'agitation parmi les habitants des vastes territoires du nord-ouest du Canada."

"C'est ainsi qu'ils expliquent l'opposition d'Indiens, d'Esquimaux et de métis à la construction d'un double pipeline qui transporterait le pétrole et

le gaz naturel de la mer de Beaufort au sud du Canada.

"Des marxistes africains et latino-américains ont été dirigés vers le Grand-Nord par des sympathisants canadiens pour faire de l'agitation parmi la population dispersée dans les territoires très étendus."

Selon l'agence Reuters, des milliers d'Indiens essaieraient d'arrêter la construction du pipeline du Mackenzie qui pourrait détruire, craignent-ils, leur mode de vie traditionnel.

"Bien qu'il n'y ait pas eu de violence à ce jour, des dirigeants indiens et gouvernementaux de Yellowknife, disent que la tension s'accroît à mesure qu'approche la date du 1er septembre, alors que le gouvernement doit prendre une décision au sujet du pipeline."

Dénégations
La nouvelle ajoute que George Erasmus, président de la Brotherhood of the Northwest Territories — interviewé devant, collé au

mur, un poster de Che Guevara, ci-devant révolutionnaire cubain —, a dit que la violence pourrait éclater cet été.

Et encore: "tout non-Indien qui essaie de prendre une photo dans la Rainbow Valley, pittoresque enclave autochtone au bord de Yellowknife, risque de se quereller avec les indigènes sinon d'être assailli par eux."

Pour M. Warren Allmand, ministre des Affaires indiennes et du Nord, si vraiment il y a de l'agitation subversive dans la région, elle est clandestine car il n'en a jamais entendu parler.

Et le principal fonctionnaire à Yellowknife du ministère des Affaires indiennes, M. R. G. Witt, dit ignorer toute agitation dans la région. "Ce ne sont là que balivernes. Je n'ai vu aucun signe de pareille chose."

M. Witt ajoute que des "histoires" pareilles peuvent arriver quand l'émotion est portée à son plus haut point

L'IRA "menace" le Canada

VANCOUVER (PC) — L'Armée républicaine irlandaise (IRA) menace de prendre des mesures de représaille contre les représentants officiels canadiens à Dublin et à Belfast si le présumé terroriste James Kennedy est déporté en Irlande, selon un responsable du ministère des Affaires extérieures.

Ces menaces ne sont pas sérieuses, estime néanmoins l'ambassadeur du Canada à Dublin.

On sait qu'une ordonnance de déportation pèse contre Kennedy, que la GRC croit être en réalité James Joseph McCann, recherché en Europe pour activités terroristes; l'exécution de cette ordonnance est toutefois suspendue en attendant une décision du tribunal d'appel de l'immigration.

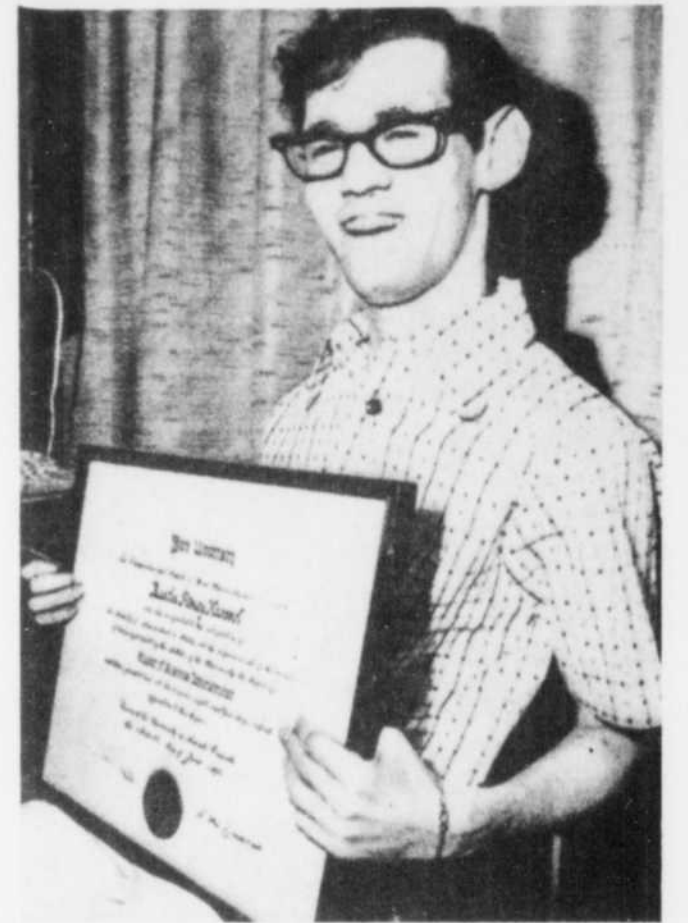
Le porte-parole du ministère des Affaires extérieures a précisé, à Ottawa, que les menaces de l'IRA sont prises au sérieux, bien

qu'il ne soit pas encore question de rappeler l'ambassadeur, M. Ed Ritchie, de Dublin pour assurer sa sécurité.

De sa résidence à Dublin, M. Ritchie a déclaré de son côté que "l'affaire Kennedy" suscite une certaine irritation en Irlande mais qu'à part certaines remarques désobligeantes adressées à des membres de son ambassade, "rien ne m'a été rapporté pouvant laisser croire à une menace sérieuse".

Au cours d'une interview téléphonique, Kennedy, détenu depuis le 27 mai au centre correctionnel régional de Lower Mainland, a déclaré:

"Je n'approuve aucune forme de menaces ou de violence contre des Canadiens. Les injustices qui ont été commises contre moi ne sont pas le fait de la population canadienne mais d'une poignée d'agents de la GRC et de l'immigration, en collusion étroite avec les services de renseignements britanniques".



Discrimination

M. Krossel, qui vient de recevoir son diplôme en administration de l'Université de York à Toronto, déclare que les employeurs lui refusent un emploi parce qu'il souffre de paralysie cérébrale. Il était pourtant aussi président des étudiants de l'institution. D'ailleurs, le gouvernement de l'Ontario lui avait refusé une aide financière à cause de son handicap. Hier il a présenté une demande de changement à la Charte des droits de l'homme de la province, mais il ne s'illusionne pas: il dit que rien ne lui fera décrocher un emploi. (Téléphoto PC)

le Canada

Grève possible

OTTAWA (PC) — Face à une grève possible des contrôleurs du trafic aérien le ministre des Transports, M. Otto Lang, n'a pas voulu dire, vendredi, quelles mesures le gouvernement comptait prendre.

Il a été questionné aux Communes au sujet de rapports, selon lesquels les dirigeants de l'Association canadienne des contrôleurs de trafic aérien cherchent à obtenir l'appui de leurs membres pour déclencher une grève, advenant que les conclusions du comité de conciliation soient inacceptables.

Entente pas signée

OTTAWA (PC) — Le gouvernement fédéral n'a pas encore signé l'entente de \$30 millions qui aiderait le Québec à développer une industrie des grains de provende.

Le ministre de l'Agriculture, M. Eugene Whelan, a déclaré aux Communes, vendredi, que les discussions entre les hauts-fonctionnaires de l'Agriculture fédérale et provinciales se poursuivent.

Trop de médecins

SASKATOON (PC) — La Saskatchewan risque bientôt d'avoir trop de médecins, selon le Dr A. W. Thomson, secrétaire du Collège des médecins et chirurgiens de la province.

"Nous avons atteint le point de saturation, estime le Dr Thomson. Il n'y a pas de surplus présentement mais nous nous dirigeons dans cette direction".

Un surplus signifierait que de nombreux médecins ne seraient plus en mesure d'obtenir une position dans les hôpitaux de la province. "Il y a déjà presque autant de médecins que de lits d'hôpital à Saskatoon et à Regina", a précisé le Dr Thomson.

Dans l'ensemble du Canada il y avait, en 1971, un médecin pour 792 habitants. En 1976, la proportion était passée à un médecin pour 690 habitants au Canada tandis qu'elle était d'un médecin pour 785 habitants en Saskatchewan.

**Bientôt
annoncé**

SHERBROOKE — "C'est le ministre Donald MacDonald lui-même qui dira à la fin de la semaine prochaine ou au début de la semaine suivante ce qu'il adviendra du programme fédéral de contrôle des prix et des salaires" a déclaré hier un porte-parole du ministère des Finances qui s'est refusé à infirmer ou à confirmer la déclaration faite la veille par le secrétaire parlementaire du ministre, Jacques Olivier, à l'effet que le processus de décontrôle serait amorcé le 14 octobre, deuxième anniversaire de l'adoption de la loi anti-inflation.

Ce porte-parole a révélé que le cabinet fédéral se réunirait au début de la semaine prochaine afin de prendre une décision définitive sur la question.

PISCINES

- Béton
- Acier
- Fibre de verre, etc.

PRIX RAISONNABLES

PISCINE CREUSÉE

avec:
BEAU CHOIX DE PISCINES HORS-TERRA
en aluminium et fibre de verre

VICTOR CROTEAU

1146, Chemin St-Elie
562-3376

**8ième TOURNOI DE GOLF
DES EMPLOYES DE PROVIGO (SHERBROOKE) INC.**
CE TOURNOI AVAIT LIEU AU CLUB DE GOLF
DU MONT ORFORD LE 10 JUILLET DERNIER



M. Antoine Turmel remet le trophée à Monsieur Michel Boutin, qui s'est mérité le premier prix.



Mlle Mireille Lacroix s'est méritée le premier prix chez les dames. (PUBLI-PROMOTION)

L'AUTO/ Le moteur est bruyant

Collection VIGI © Chancelier 1976

ALUT, GUY ET MOI, J'AI LES OREILLES ECORCHÉES DE VOIX, À D'AVOIR ÉCOUTÉ LES FORCES D'AVANT DEUX EN MÊME TEMPS!

ALLONS, ENTREZ PRÉPARER UN VERRE EN ATTENDANT QUE LE MOTEUR REFOISSISSE...

APRÈS AVOIR ÔTÉ LE CACHE-CALUSTEURS, JE VÉRIFIE QUE LE JEU ENTRE LES CALUSTEURS ET LA QUEUE DE SOUPÈS N'EST PAS SUPÉRIEURE À LA CÔTE DONTÈS PAR LE CONSTRUCTEUR.

ET SI TOUT EST CONFORME...

ET BIEN, IL FAUDRA FAIRE VÉRIFIER LA TENSION DE LA COURBE DE DISTRIBUTION OU LES JEUX DANS LA POMPONNERIE DE COMMANDE. S'IL N'Y A RIEN À CE NIVEAU, LE BRUIT PROVIENT D'UN DÉSTOY OU D'UNE BIELLE... ET LÀ, C'EST PLUS GRAVE!

CARITAS-SHERBROOKE
reçoit avec reconnaissance
DONS, LEGS ET TOUTES CONTRIBUTIONS
Caritas-Sherbrooke Inc.
C.P. 1235
Sherbrooke, Qué.
AU SERVICE DES MOINS FORTUNÉS DEPUIS 20 ANS.
(Dons déductibles de l'impôt)

Huit manifestants blessés à la Robin Hood

Munro se dit attristé

OTTAWA (PC) — Le ministre du Travail, M. John Munro, a exprimé vendredi l'espoir que la médiation pour régler le conflit des minoritaires du Québec ne souffrira pas trop d'un incident survenu à Montréal, à la suite duquel huit personnes ont été conduites à l'hôpital après que l'on eut tiré des coups de feu sur une foule de "piqueurs" à la minoterie Robin-Hoods Multi-Foods Ltd.

CSN la centrale syndicale des grévistes, M. Munro se dit "profondément attristé par la tournure des événements."

"Je désire vous exprimer ma compassion pour les victimes et leurs familles." Le télégramme, en français, a été adressé à M. Norbert Rodrigue, président de la CSN.

Un porte-parole de la police a déclaré que lorsque

l'escouade anti-émeute est arrivée à la minoterie, huit personnes étaient déjà blessées. Un reporter de la radio qui s'y trouvait a dit que des agents de sécurité privés ont ouvert le feu.

Plus de 500 travailleurs affiliés à la CSN ont quitté le travail, le 2 février, aux minoteries Robin Hood, Phoenix, Ogilvie et Maple Leaf pour protester contre une baisse de salaires ordonnée par la Commission fédérale de lutte à l'inflation.



Un blessé est transporté par un camarade, après avoir reçu une décharge dans une jambe.

(Téléphoto PC)



L'une des huit personnes blessées s'est affaïssée sur le sol.

(Téléphoto PC)



Trois gardes de sécurité armés, au moulin de Robin Hood, à Montréal, lors de la manifestation au cours de laquelle huit personnes ont été blessées.

(Téléphoto PC)



Le personnel affecté à la protection du moulin Robin Hood, peu après avoir accompli "son oeuvre de sécurité."

(Téléphoto PC)



Portant bâton et casque protecteur, des membres de l'escouade anti-émeute de Montréal viennent évacuer les lieux à la suite de la violente démonstration où les manifestants ont été la cible des gardes de sécurité de la compagnie Robin Hood.

(Téléphoto PC)

Fermeture de l'usine exigée

Suite à l'attentat dont ont été victimes 8 grévistes ce midi, la CSN, la Fédération du Commerce, le Conseil Central de Montréal et les quatre syndicats des meuneries exigent:

fiers-à-bras armés soient retirés immédiatement des terrains de l'usine;

3) Une enquête sur les agissements de l'escouade anti-terroriste avant la fusillade (3 grévistes blessés), sur les agissements des fiers-à-bras armés et que particulièrement l'enquête vérifie s'il y a eu préméditation de la

part de la compagnie et/ou des fiers-à-bras et que cette enquête soit publique;

4) Que tous les fiers-à-bras armés soient retirés des conflits de travail et que les permis de port d'arme soient retirés à tous agents privés de sécurité;

5) Qu'aucune agence privée de sécurité ne puisse embaucher des personnes ayant un casier judiciaire.

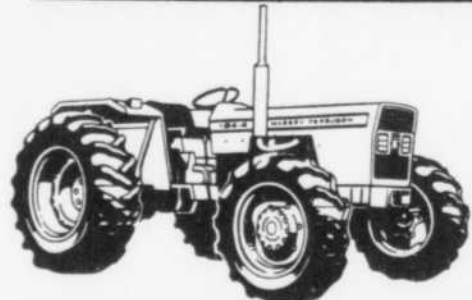
LES VOILÀ TOUS!

Tracteurs de pelouse et gazon Massey-Ferguson nouveaux du bas en haut.



- Nouvelle tondeuse "modulaire" qui aide à éliminer la tonte irrégulière du gazon.
- Nouveau système qui permet d'atteler et de déteiler les instruments en quelques minutes et non pas en quelques heures.
- Choix d'éjection d'herbe coupée par le côté ou par l'arrière.
- Choix de modèles de 8, 12, 14 et 16 c.v. ou d'un modèle à deux cylindres de 16 CV.

AUBAINES ESTIVALES!



TRACTEUR MF 184-4

Rabais spécial de juillet **\$1,500**

Ces rabais sont en vigueur sur le stock disponible seulement.



Chargeur/rétro-excavateur MF50C

Rabais spécial de juillet **\$2,000**

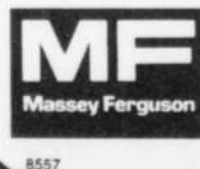


TRACTEUR MF33

\$33,000

SPECIAL DE JUILLET

FINANCEMENT, SERVICE ET PIÈCES MF DISPONIBLES. Achetez et économisez maintenant en faisant affaires directement avec le propriétaire.



PAUL SIMONEAU & FILS INC.

1261 est, rue King, Sherbrooke
Tél.: 563-4343
Richmond, Chemin de Windsor
Tél.: 826-2324

L'Inter....

Très

Pour un p'tit \$2⁰⁰

INTER

ressant!

TIRAGE: 5 AOÛT

Les reportages du samedi



Un paysage lunaire où l'on ne serait pas surpris de voir évoluer un cosmonaute.



Un moulin pareil aux autres et pourtant le théâtre d'une expérience exceptionnelle.

Une seconde vie, meilleure, pour Lowell

Lowell... minuscule hameau du nord du Vermont, pareil à tous ces villages de la Nouvelle-Angleterre dont on ne sait trop où ils commencent et où ils finissent... Lowell... étiré à l'infini entre son église et son cimetière... Lowell où l'on ne s'arrête que si l'on s'égare...

"Vous tournez à votre droite à la première intersection, vous traversez deux ponts de béton et c'est à votre gauche, à six ou sept milles d'ici" me dit le garagiste, accompagnant ses paroles d'un geste de sa main noire de cambouis.

C'est bien là, tout au bout d'une route en lacets, au fond d'une cuvette fermée par une muraille rocheuse. Une mine d'amiante pareille à toutes les autres avec la grisaille de son moulin et de ses haldes et la toile d'araignée de ses lignes à haute tension. Mais c'est là que s'arrête la ressemblance...

Lowell a bien failli mourir et il s'en est fallu de peu que les villages des alentours ne se dépeuplent. Car l'atmosphère était déprimante en janvier 1974 dans ce coin perdu de la Nouvelle-Angleterre. Le puissant consortium newyorkais G.A.F. qui exploitait le dépôt d'amiante de Lowell en était venu à la conclusion que l'exploitation n'était plus profitable: les réserves de minerai s'épuisaient, les coûts de production grimpaient et il fallait investir dans un délai assez court plus de \$1 million pour rencontrer les exigences des lois adoptées par l'Etat pour la protection de l'environnement. Le cadenas serait donc mis aux barrières de la mine le 15 mars 1975. Les employés seraient graduellement congédiés d'ici l'échéance.

Il y avait de quoi se mettre martel en tête: en dehors de la mine de Lowell, il n'y a, sur tout le territoire des Etats-Unis, qu'une seule autre mine d'amiante, à des centaines de milles de là. Aux carrières de granit de Barre et à la petite mine de Talc de Johnson, on n'aurait su que faire de 175 mineurs.

C'était compter sans l'attachement des mineurs de Lowell à leur village et à leur travail. On tenta tout d'abord de convaincre G.A.F. de reconsidérer sa décision. Echech. On essaya ensuite de retarder l'échéance. Nouvel

echech. Toutefois, l'exploitation était à vendre. G.A.F. en demandait \$700,000. Une aubaine. Mais il fallait trouver cette somme et ce n'était pas facile.

Sous l'égide de John Lupien, responsable de l'entretien à la mine, les employés ont fondé une société à capital-actions. 2,000 actions ont été mises en vente au prix unitaire de \$50. En quelques semaines, \$100,000 avaient été réunis à même les économies des mineurs, de leurs familles et de quelques amis. Ce n'était pas beaucoup mais c'était quand même quelque chose. Nantis de ce capital, les membres du conseil d'administration de la compagnie se sont présentés devant la législature de l'Etat, ont exposé leur problème et demandé à l'Etat d'intervenir en leur faveur en leur prêtant l'argent nécessaire à l'achat de l'exploitation ou bien en garantissant un emprunt bancaire.

"Un individu animé de la meilleure volonté du monde aurait essuyé un refus catégorique s'il avait tenté pareille démarche. Mais il y avait derrière nous 175 travailleurs attachés à leur village et à leur emploi, 175 travailleurs qui avaient, pour certains, investi les économies de toute une vie dans un effort désespéré pour sauvegarder leur emploi. On ne rit pas de ces choses-là!" de dire John Lupien.

La législature du Vermont s'est penchée sur cette situation qui pouvait à tout moment devenir tragique. Après réflexion, l'Etat a consenti à garantir un emprunt de \$1.5 million: avec un peu de chance, les réserves du gisement pouvaient approvisionner le moulin pendant cinq ans encore, la demande pour la fibre d'amiante était forte et les prix étaient bons. Le placement ne présentait pas trop de risques.

"En tout, nous avons emprunté \$2.6 millions. Il nous fallait effectuer des réparations urgentes, remplacer des pièces d'équipement, satisfaire aux exigences des lois sur la protection de l'environnement et constituer un fonds de roulement. Le 12 mars 1975, nous prenions possession des installations et, neuf mois plus tard, après avoir signé un contrat de travail qui garantissait une hausse de salaire de 19% aux employés rémunérés à

taux horaires, nous avions remboursé tous nos emprunts."

Selon John Lupien qui, de responsable de l'entretien, est devenu président du conseil d'administration et vice-président de la compagnie qui a pris nom Vermont Asbestos Group, l'acquisition de la mine par ses employés s'est immédiatement traduite par une augmentation de la production: "Un an après la prise en main de l'exploitation et même si le tonnage du minerai extrait du gisement était resté stable, le volume de la fibre produite s'était accru de 20%, passant de 35,000 à 45,000 tonnes. Il est vrai que nous avons trouvé des débouchés pour deux catégories de fibres très courtes habituellement rejetées sur les haldes mais nous avons fait la preuve éclatante que l'exploitation était hautement rentable. Depuis lors, les dividendes versés aux actionnaires ont largement récompensé de leur mise de fonds ceux qui nous avaient fait confiance et le prix des actions a grimpé à tel point qu'une action payée \$50 en 1975 se vend aujourd'hui entre \$2,500 et \$3,000 et que le conseil d'administration songe à fractionner les actions de façon à permettre aux nouveaux employés d'en acquérir."

Pourquoi cette hausse vertigineuse du prix des actions dont 78% sont détenues par les employés de Vermont Asbestos Group? D'abord en raison de la haute rentabilité de l'exploitation, surtout parce que la découverte d'un important dépôt de minerai presque à fleur de sol a décuplé la longévité probable de la mine: "Au moment où G.A.F. a fait connaître son intention de cesser ses opérations à Lowell, on estimait à cinq ans la longévité de la mine. Des forages ont démontré plus tard que le gisement avait été à peine entamé, même si on l'exploite depuis le milieu des années 1930."

Tous ont donc trouvé leur profit à l'achat de l'exploitation: Lowell et les villages des alentours qui ne sont pas devenus des hameaux-fantômes, les employés de la compagnie qui n'ont pas été forcés de s'exiler et qui, mine de rien, se sont enrichis et l'économie américaine tout entière qui n'a pas vu s'accroître sa dépendance des producteurs canadiens d'amiante.



On n'a pas touché le fond de la boîte à surprise à Lowell. Les forages ont révélé la présence d'un important gisement souterrain.

Utilisation des résidus

Mardi sera jour faste dans les annales de Vermont Asbestos Group. A Morrisville, à une vingtaine de milles au sud de Lowell, on lèvera la première pelletée de terre sur le site où s'élèvera l'usine de Vermont Industrial Products, une filiale à part entière de Vermont Asbestos Group.

"Pour transporter au sommet des haldes une tonne de résidus d'amiante, il en coûte \$0.80. Pour en transporter 1 million de tonnes, il en coûte \$800,000 et c'est de l'argent perdu. Pourquoi ne pas utiliser ces résidus? Un chercheur à notre emploi, après bien des échecs, a mis au point un produit entièrement fait de résidus d'amiante. Un produit ignifuge, léger, façonnable, réfractaire au froid, capable d'emmagasiner et de restituer la chaleur. Un produit-miracle à une époque où tout est mis en oeuvre pour lutter contre le gaspillage de l'énergie".

John Lupien me tend un échantillon. Le produit a une consistance un peu semblable à celle du gypse, en plus gris et en moins lourd: "D'un coût sensiblement égal à celui d'un panneau de gypse, un panneau de ce produit aura une capacité isolante beaucoup plus forte et, chose capitale, il résistera au feu".

"L'usine où nous fabriquerons ces panneaux n'est pas encore en chantier et déjà sa production de la première année a trouvé preneur. Lorsqu'elle entrera en opération, elle emploiera une quarantaine de travailleurs. Dans deux ans, elle fonctionnera à plein rendement et tout indique que quelque 125 employés y trouveront du travail".

C'est dire, d'expliquer John Lupien, que la vente des produits tirés des déchets de la mine sera un apport plus important aux revenus de la compagnie que la vente de la fibre d'amiante elle-même puisqu'on prévoit tirer annuellement \$18 millions de la vente des panneaux muraux alors que les ventes de fibres sont d'environ \$12 millions par année.

L'objectif visé est de taille: dans deux ans, on ne veut plus transporter une once de déchets au sommet des haldes et l'on veut, en autant que faire se pourra, commencer à entamer les haldes car il s'y trouve des fibres accumulées au cours des 43 années d'opérations de la mine qui ont une certaine valeur commerciale.

Pourquoi avoir choisi Morrisville plutôt que Lowell pour y ériger une usine de transformation des résidus d'amiante au coût de \$15 million? Parce que, dit John Lupien, la main-d'oeuvre y est abondante et qu'on y trouve un noeud de chemin de fer qui facilite le transport du produit fini vers les marchés. C'est par camion que les résidus seront acheminés vers Morrisville. Il en coûtera à peine plus cher que de les hisser au sommet des haldes.

L'échantillon d'isolant entre les doigts, je me tais et je tente de mettre un peu d'ordre aux pensées qui se bousculent dans ma tête. Pourquoi n'y a-t-on pas pensé au Québec où les réserves de minerai d'amiante sont à peine entamées et où les haldes défigurent les villes? Pourquoi John Lupien a-t-il choisi le Vermont plutôt que le Québec? Pourquoi...?

Reportage de Gilles Dallaire



John Lupien, président du conseil d'administration de Vermont Asbestos Group. Un gars des Bois-Francs qui a trouvé à Lowell un défi à sa mesure et l'a relevé.

Une odyssée menant au succès

"Entrepreneur-électricien, voilà ce que j'étais il y a 15 ans. Et du mauvais côté du damier politique. A cette époque, il ne faisait pas bon flirter avec l'Opposition. Les bailleurs de fonds du Parti libéral avaient été forcés de se contenter pendant près de 25 ans des miettes qui tombaient de la table ou se partageaient les contrats gouvernementaux et ils avaient faim. A tort ou à raison, sans doute à cause de certaines amitiés, j'avais été fiché unioniste et on m'a fait la vie dure, à tel point que j'ai été forcé de liquider l'entreprise que j'avais mise sur pied à Victoriaville. Une fois mes dettes payées, il ne m'est rien resté à part le désir de me refaire une vie. Je suis entré au service d'une compagnie minière. Après Schefferville pour le compte de l'Iron Ore puis Matheson pour le compte de Canadian Johns-Manville, j'ai été embauché par l'International Nickel à Thompson, dans le nord du Manitoba, où j'étais responsable de l'entretien des installations électriques."

"C'est là que ma petite fille a ressenti ses premiers maux cardiaques et qu'on commencé les interminables voyages en avion vers Winnipeg, seul endroit où l'on pouvait lui donner les soins que nécessitait son état. Le climat du grand Nord ne lui allait pas. Un jour, j'ai appris que GAF avait besoin d'un électricien pour l'entretien de ses installations à sa mine d'amiante de Lowell. J'ai posé ma candidature et j'ai obtenu le poste. Je n'étais pas fâché de regagner le Sud: je me rapprochais de mes parents qui demeurent à Ste-

Eulalie, le climat redonnerait sa santé à ma fille et, en cas d'urgence, Montréal et Sherbrooke avec leurs grands hôpitaux étaient à deux pas."

John Lupien. La Quarantaine. Le front volontaire. Le cheveu grisonnant. Volubile surtout lorsqu'il parle du sauvetage de la mine d'amiante de Lowell. Dans son modeste bureau où le luxe n'a pas encore pénétré, il trouve du temps pour tout le monde et Dieu sait s'il en passe: contremaîtres venus l'informer de la progression des travaux à tel ou tel niveau, secrétaires venues faire signer une réquisition, employés passés le saluer... et journalistes.

"Il est vrai que nous avons réussi un exploit peu commun, mais il est vrai aussi que n'importe qui placé dans la même situation aurait pu en faire autant. De la bonne volonté, de l'imagination, il n'en faut pas plus. Tenez: ici, les employés travaillent habituellement 48 heures par semaine, 6 jours. Personne ne s'en plaint. Lorsqu'arrive l'été, un délégué syndical vient rencontrer le conseil d'administration et l'informe que les mineurs, le temps des grosses chaleurs, aimeraient mieux ne travailler que 5 jours par semaine. Et pourquoi pas? Aussitôt demandé, aussitôt accordé. Vous me dites qu'à \$5 l'heure les mineurs de Lowell gagnent beaucoup moins que ceux d'Asbestos et de Thetford Mines. Savez-vous que la compagnie assume tout le coût du régime de retraite, des primes d'assurance-chômage, des primes d'assurance-maladie? Savez-vous que les mineurs de Lowell peuvent prendre leur re-

traite à 52 ans en étant assurés de recevoir, à titre d'indemnité de retraite, 85% de leur salaire? Savez-vous qu'ils sont les plus hauts salariés de tout l'Etat du Vermont, qu'ils reçoivent des bénéfices marginaux plus importants que ceux qui reçoivent les employés de l'Etat? Ces bénéfices marginaux coûtent à la compagnie \$2.39 l'heure pour chaque employé. De plus, comme le coût de la vie est moins élevé ici qu'au Canada, que la structure des impôts est moins sévère, ils amènent chez eux autant d'argent que les mineurs canadiens."

Et John Lupien de se lancer dans un vibrant éloge du syndicalisme d'affaires: "Chacun a intérêt à ce que les relations entre patrons et ouvriers soient le moins tendues possible. Le climat de travail est meilleur, la productivité s'en ressent et la santé financière de l'entreprise profite à ses employés et à sa clientèle."

Il est persuadé que l'expérience tentée à Lowell peut être rééditée à l'infini: "Au Québec où je retournerai sans doute à ma retraite, on pourrait faire tout aussi bien qu'ici, sinon mieux. Mais on gaspille tout, talents et ressources. Sur la Côte nord où j'ai travaillé pendant quelques années, j'ai vu mettre au rancart du minerai renfermant 30% de fer. Et ce cas n'était pas unique. On a peur d'investir son temps, son imagination et son argent. On a perdu le goût du travail bien fait, l'amour de l'artisan pour son métier. Tout ce qu'on cherche, c'est à en faire le moins possible et au plus haut prix. J'avoue que ça me fait peur..."



Selon le promoteur immobilier, M. Lionel Miller, il en coûterait très cher pour rendre certaines

rues du Domaine du lac Lovering conformes aux spécifications municipales.

(Photo La Tribune par Doug Gerrish)

Référendum trompeur selon l'Association des propriétaires du Domaine du lac Lovering

CANTON DE MAGOG (SG) — Parce qu'elle estime trompeur le référendum proposé par le promoteur du Domaine du lac Lovering à ses résidents à propos de l'intention de la municipalité de s'approprier une partie des rues du Domaine, l'Association des propriétaires du Domaine du lac Lovering invite les propriétaires à ne pas y répondre.

À la suite d'une entente avec le conseil municipal du Canton de Magog, M. Lionel Miller, promoteur immobilier de Montréal à la tête du développement du domaine, a fait parvenir à chacun des propriétaires du domaine un questionnaire demandant de se prononcer sur le projet d'achat des rues par la municipalité.

À la feuille questionnaire, M. Lionel Miller a joint une note explicative à l'adresse des propriétaires invités à se prononcer. Dans cette note explicative, il suggère notamment aux propriétaires de cocher les cases qui favorisent le maintien du statut actuel de domaine privé.

Pour appuyer cette suggestion, qui a soulevé l'ire de l'Association des propriétaires, le promoteur souligne qu'il en coûterait très cher pour rendre les rues du domaine conformes aux spécifications municipales.

« Il vous fait bien comprendre que les rues seraient déneigées à leur pleine longueur. »

L'Association des propriétaires du Domaine du lac Lovering s'est insurgée contre cette assertion du promoteur puisqu'elle soutient que M. Miller

rendum, a s'exprimer sur l'annulation du règlement de zonage qui exige une superficie minimale de 30.000 pieds carrés pour chaque lots du Domaine.

Présentement, les lots ont une superficie de 7.500 pieds carrés.

Au bas de chacune de ces deux questions, le propriétaire apposer sa signature, dont l'authenticité sera vérifiée par le promoteur. Lorsqu'il aura reçu toutes les réponses, M. Miller fera parvenir les résultats à la municipalité.

Dans un communiqué, l'Association des propriétaires du Domaine déplore que les autorités municipales se fient aux résultats du référendum de M. Miller: « La municipalité devrait suivre la loi qui la régit et elle ne devrait se laisser diriger par un promoteur privé ».

L'Association croit qu'en refusant de répondre au référendum c'est manifester son désaccord à ce qu'elle appelle

al coalition de M. Miller et du conseil municipal, au détriment de tous les propriétaires du Domaine du lac Lovering », ajoute le communiqué de l'Association.

LA REGION METROPOLITAINE

- Magog - Asbestos
- Coaticook
- Rock Forest - Windsor
- Lac-Mégantic
- East Angus - Fleurimont
- Richmond - Bromptonville
- Villes frontalières
- Weedon

que le maire a déclaré que si la corporation prend les rues, il faudrait dépenser environ \$500.000 à \$600.000 pour les modifier selon leurs spécifications. Ceci se traduit à environ \$500 à \$600 par propriétaire. De même, il n'y a aucune garantie

n'a aucun élément pour prouver qu'il en coûterait aussi cher.

Après s'être prononcé, dans un premier temps, sur la volonté de la municipalité de s'approprier des rues du domaine, M. Miller invite les résidents, dans la seconde partie du réfé-

"Le nouvel hôtel de ville de Rock Island, une nécessité"

(les édiles)

ROCK ISLAND (MD) — L'hôtel de ville de Rock Island, qui sera occupé d'ici quelques semaines, est une nécessité et un bon placement, selon des édiles de l'endroit. Le nouvel hôtel de ville situé rue Main, dans le haut de la ville, près de l'école Sunnyside, a été acheté dans le but de centraliser tous les services municipaux et en même temps fournir des facilités, comme le garage municipal et

autres.

À tous les niveaux les édiles seront comblés, car il y a un garage immense au sous-sol pourvu d'équipements hydrauliques et d'autres facilités connexes au domaine de l'entretien général. Il faut se rappeler que, jadis, cette bâtisse était occupée par un concessionnaire d'automobiles et par la suite par le dépositaire Handy Andy.

À l'étape du haut, qui est au même niveau que la rue, logeront la salle du conseil, le secrétariat, le bureau du chef de police et enfin, à l'arrière, celui de la caserne des pompiers volontaires. Outre cela, il y aura un local à louer qui est actuellement vacant.

Sans avancer de chiffres officiels, le coût des rénovations jouera dans les \$20.000, mais ceci, ajouté au prix d'achat de \$56.000, est encore beaucoup moindre que la construction d'un nouvel immeuble. L'ancien hôtel de ville avait été vendu au prix de \$18.000, mais comprenait seulement les services de secrétariat, police, salle du conseil et département d'incendie.

Précisons également que les contribuables devaient monter un escalier, ce qui avait déjà été signalé aux autorités et que plusieurs salles étaient trop petites.

La question primordiale d'avoir tout sous un même toit facilitera le contrôle et la gestion des biens des contribuables de la ville qui n'avaient en aucun temps protesté officiellement contre l'achat de l'immeuble et les rénovations. De plus, les édiles pourront dire, tout comme le maire, que le centre-ville n'est pas si mal en point; tout au moins le conseil aura fait sa part pour le "revitaliser".

Grenier satisfait

LAC-MEGANTIC (MB) — C'est le député provincial du comté de Mégantic-Compton, M. Fernand Grenier qui a fait l'annonce de la subvention en fin de journée hier.

M. Grenier a signalé "que ce n'était pas une fortune pour une institution, mais que c'était quand même un déblocage important et que ceci lui faisait plaisir parce que on se rend compte que quand la population s'unit pour travailler à un projet avec le concours du conseil d'administration d'une institution qui veut se développer, ça réussit".

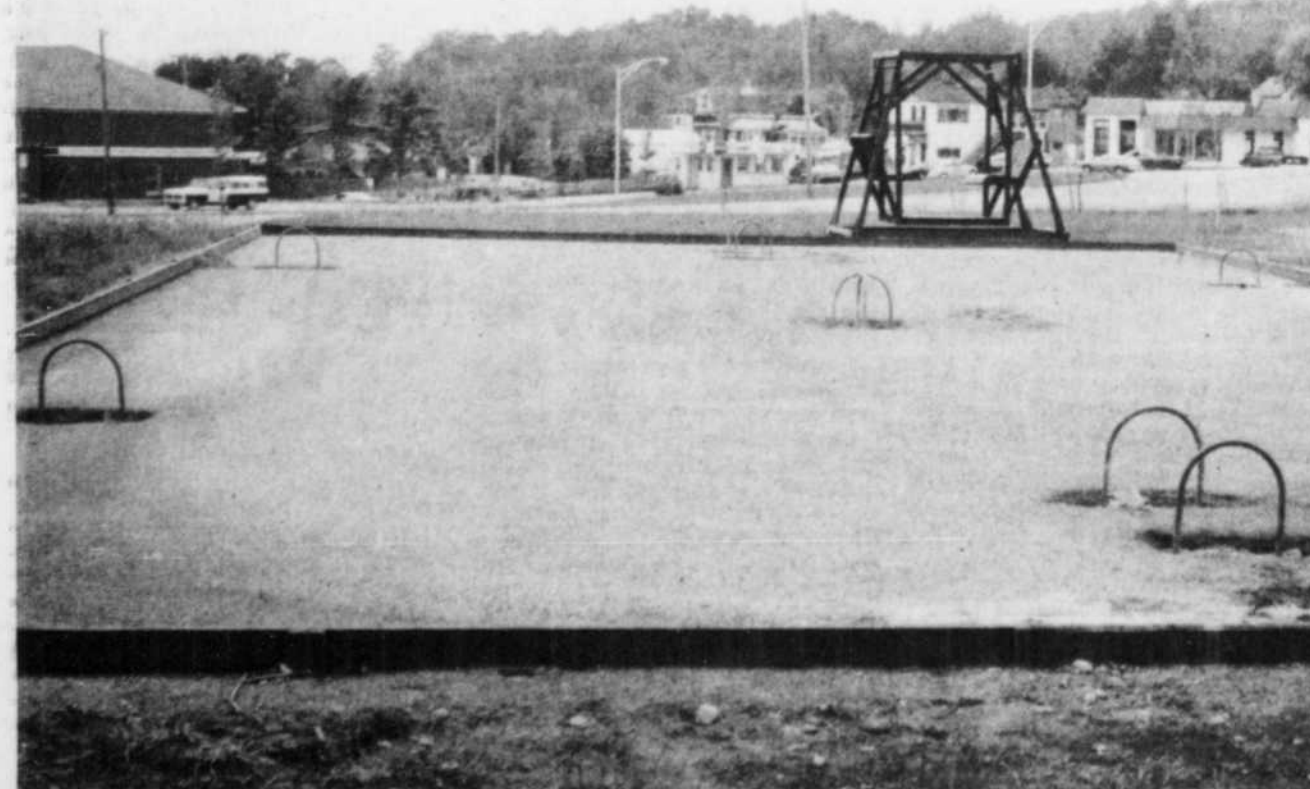
M. Fernand Grenier a lancé également un message général à la population de la région de Lac-Mégantic. "Je demande à la population de collaborer étroitement avec le comité de Protection des soins de santé dans la région de Lac-Mégantic sous la présidence du Dr. Georges E. Durand afin qu'on conserve à Lac-Mégantic notre hôpital général de soins aigus avec ses 94 lits, qu'on conserve également l'hôpital du Frère-André avec ses 48 lits de chroniques, bien sûr le Foyer Jeanne-Mance avec ses 48 lits pour personnes âgées et ce centre de jour qu'on s'est donné maintenant".

Une subvention de \$10,000 pour des travaux de voirie à Nantes

NANTES (MB) — La municipalité de Nantes près de Lac-Mégantic a reçu une subvention au montant total de \$10.000.

Des travaux de voirie seront réalisés dans cette municipalité grâce à une subvention de \$10.000 obtenue par l'intervention du député provincial du comté, M. Fernand Grenier. La route

reliant Nantes à Ste-Cécile sera gravellée sur une distance d'un mille environ et bien d'autres travaux d'importance viendront s'ajouter prochainement. M. Maurice Breaud, maire de la localité de Nantes a déclaré que lui et sa localité tenait à remercier sincèrement le député provincial pour le magnifique travail accompli.



Parc de l'Age d'or

L'aménagement du parc du Club de l'âge d'or de Fleurimont progresse. Comme on le voit, le jeu de croquet est prêt ainsi que deux ba-

lançoires. Un jeu de pétanque prend forme également. Ce parc est situé à l'arrière du presbytère de la paroisse Notre-Dame-de-la-Protection.

(Photo La Tribune par Denis Brault)

Troisième incendie en une semaine au même endroit

VICTORIAVILLE (JR) — Pour la troisième fois en une semaine, le terrain situé aux abords de l'avenue du campus à Victoriaville, entre le boulevard Jutras est et la rue Notre-Dame est, a pris feu et a nécessité l'intervention des pompiers du service de protection contre l'incendie pendant tout l'après-midi pour circonscire définitivement les flammes. C'était là le sixième incendie à se produire durant la semaine à Victoriaville.

La terre qui recouvre cette vaste étendue de terrain est plutôt spéciale et a donné du fil à retordre aux sapeurs de Victoriaville, d'avouer M. Arseneault, du Service de protection contre l'incendie. Cette terre est noire, composée de bois pressé et de racines et est appelée communément "peatmoss", d'expliquer M. Arseneault en

précisant que cette terre atteint jusqu'à trois pieds de profondeur.

Les pompiers ignorent la cause précise qui provoque une série d'incendies à cet endroit, mais croient que la vague

extrême de chaleur qui s'abat sur la ville peut avoir été à l'origine des incendies. "Un rayon lumineux peut frapper un objet, comme un ton de bouteille, par exemple, et créer un incendie", d'affirmer M. Arseneault. Le feu s'est déclaré vers

12h30 hier et n'a pas fait d'énormes dommages matériels. Le seul inconvénient majeur, selon le porte-parole des pompiers, c'est que ces incendies vont retarder la croissance de la plantation d'arbres qui se trouve à cet endroit.

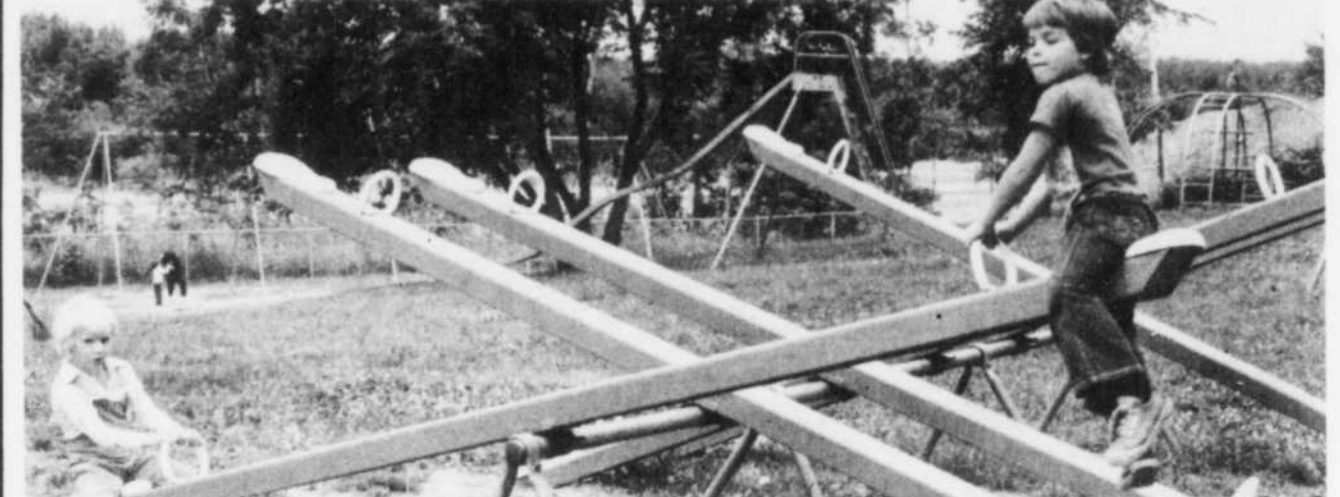
Selon M. Arseneault, l'été 1977 n'atteint pas de record quant au nombre d'incendies et les pompiers se disent satisfaits du petit nombre de feux qui se produisent cette année en comparaison avec les années précédentes.

Les pompiers se disent agréablement surpris de constater qu'aucune grange de foin n'a été la proie des flammes depuis le début de la période estivale et en félicitent les cultivateurs de la région. Selon M. Arseneault, la température a été des plus clémentes cette année pour les récoltes de foin.

VICTORIAVILLE et région

- Arthabaska
- Princeville
- Piessisville
- Warwick
- St-Louis de Blandford
- Kingsley Falls
- Ham Sud - Ham Nord
- Ste-Clothilde

Abon.: 758-8777 Nouv.: 758-8203.



Malgré la température froide et les nuages gris qui ont recouvert le ciel de Victoriaville hier, les

enfants ont décidé de s'amuser au parc. (Photo Jocelyne Richer, La Tribune)

Meilleur mois de juin depuis 1970 dans la construction

THETFORD MINES (PS) — Le domaine de la construction à Thetford Mines n'a pas perdu sa vigueur au cours du dernier mois de juin et le Service d'urbanisme de la cité a accordé 85 permis pour des investissements de \$828.100.

Il s'agit du meilleur mois de juin depuis 1970 alors que des investissements de \$78 9.700 avaient été enregistrés.

La mentalité de l'unifamiliale se vérifie encore une fois alors qu'au cours du dernier mois, 13 résidences

ont été construites pour des montants de \$450.200.

D'ailleurs, au cours des six premiers mois de la

présente année, 79 nouveaux bungalows ont été érigés à Thetford Mines; ce qui est supérieur aux constructions effectuées au cours des trois dernières années, soit 55 en 1974, 38 en 1975 et 75 unifamiliales en 1976.

D'autre part, le Service d'urbanisme a accordé 392 permis pour des investissements totaux de \$4.011.600 et ce, au cours des six premiers mois de 1977. Ce semestre est supérieur à tous les autres semestres enregistrés par le Service d'urbanisme depuis 1970. Avant 1977, le meilleur semestre remontait à 1974 pour des montants investis de \$2.840.600.

THETFORD MINES et région

- Black Lake
- Coeraine
- Disraeli
- Robertsonville
- East Broughton
- Irlande-Sud

BUREAU: 338-4695

Beaudet et Daigle changent de plaidoyer

THETFORD MINES, (JD) — Réjean Beaudet et Luc Daigle, deux des présumés coupables de l'incendie survenu le 13 juin dernier à la laiterie Pépète d'Or de Thetford Mines ont changé de plaidoyer hier et ont avoué leur culpabilité aux accusations portées contre eux alors qu'ils comparaissaient devant le juge Paul-Eugène Baillargeon pour y subir leur procès.

Pour sa part, Luc Daigle a également plaidé coupable à une accusation de recel d'un montant de \$2.000. Le juge Baillargeon a hésité avant d'accepter la cause puisque la comparution et l'enquête préliminaire avaient été entendues par les juges Roch Lefrançois et Marc-André Drouin.

Après une courte période de délibération, le juge Baillargeon a enfin

accepté le plaidoyer présenté par les procureurs des deux prévenus ainsi que la demande d'un rapport présentiel dans chaque cas. Les deux accusés, qui ont été retournés aux cellules de la prison de St-Joseph de Beauce où ils étaient détenus depuis le lendemain du méfait, soit le 14 juin, devraient connaître leur sentence le 23 septembre prochain.

Laurent Piché condamné à 40 mois de prison

THETFORD MINES (JD) — Laurent Piché, un résident de St-Adrien d'Irlande, âgé de 40 ans, a été condamné à 40 mois d'emprisonnement hier par le juge Paul-Eugène Baillargeon de la Cour des Sessions de la paix après avoir été reconnu coupable d'une accusation d'inceste.

Piché, qui était incarcéré à la prison de St-Joseph de Beauce depuis son arrestation, a également été condamné à six mois de détention pour évasion d'une garde légale et à un an pour attentat à la pudeur, ces peines étant concurrentes à la première. Il faisait également face à un autre chef d'accusation pour attentat à la pudeur mais il a été acquitté sur ce dernier.

Rappelons que l'accusé avait d'abord choisi d'être jugé par un juge et douze jurés mais qu'il avait exercé son droit d'option par la suite, préférant être jugé par

un juge seul. L'enquête préliminaire ainsi que le procès dans cette affaire se sont tenus à huis clos étant donné la nature des accusations et du jeune âge des victimes.

Il faut souligner que Piché a bénéficié de la clémence de la Couronne

puisque au tout début, trois accusations d'inceste avaient été portées contre lui. On se rappelle qu'il avait tenté de s'évader lors de la arrestation par les agents de la Sûreté du Québec mais qu'il fut repris aussitôt.

Sentence de Guy Jean connue en septembre

THETFORD MINES (JD) — Le juge Paul-Eugène Baillargeon a reporté au 22 septembre la sentence qu'il devait prononcer hier en rapport avec une accusation de viol portée contre Guy Jean, un jeune individu de la région de Montréal.

Lors du procès qui s'était déroulé le 27 juin dernier, le juge avait exigé la préparation d'un rapport présentiel mais pour des raisons qu'il n'a pas précisées, il a préféré retarder la sentence.

Rappelons que Jean

est accusé d'avoir eu des rapports sexuels avec une jeune fille de moins de 14 ans ce qui, selon la loi, est considéré comme un viol statutaire, même si la personne en question est consentante.

L'accusation de viol avait été portée contre Jean au cours du mois de mai suite à l'incident qui se serait produit dans un motel de Robertsonville. Le prévenu avait été arrêté quelque temps après par les agents de la Sûreté du Québec.

Le Canton de Leeds a 175 ans

THETFORD MINES, (PS) — C'est à compter de mardi le 26 juillet courant que débiteront officiellement les manifestations marquant le 175^e anniversaire du Canton de Leeds et le 75^e anniversaire de fondation de la paroisse St-Jacques de Leeds.

Toutefois les activités débiteront dimanche le 24 juillet avec un tournoi de tir au pigeon d'argile et tir au coq au terrain du club Oeil de Faucon.

La cérémonie officielle d'ouverture des festivités se déroulera mardi à 20.30 heures par la présentation d'un montage audio-visuel dans l'église de St-Jacques de Leeds. Cette cérémonie sera suivie d'une réception civique au sous-sol de l'église.

La journée du mercredi 27 juillet sera consacrée à l'Age d'Or par une rencontre d'amitié en après-midi et une soirée folklorique à 20.30 heures. Un bingo sous la tente, à place de l'église, marquera la journée de la femme, jeudi le 28 juillet. Vendredi, la journée sera consacrée à la gaieté par une soirée canadienne au sous-sol de l'église et une soirée moderne en plein-air et sous la tente, place de l'église. Une fête champêtre dans l'après-midi du samedi marquera la journée de la jeunesse.

Consacrée à la fraternité, la journée du dimanche 31 juillet sera certes la plus importante. À 10.30 heures, Mgr Jean-Paul Labrie présidera une messe solennelle qui sera suivie d'un buffet froid. À 15 heures, le défilé du 75^e anniversaire se mettra en branle dans les rues de la municipalité de St-Jacques de Leeds. Un banquet d'honneur sera offert à 18 heures et, finalement, à 20 heures, les paroissiens pourront assister à un concert donné par la chorale Les Rossignols de St-Georges.

Tout au cours de cette semaine de réjouissances, l'école Centrale regroupera les expositions d'artisanat et d'antiquités ainsi que l'histoire de Leeds en photos. Il y aura également possibilité de visiter les lieux historiques de cette agglomération.

De nouvelles lignes de piquetage à la Sylvania

DRUMMONDVILLE (FG) - L'imbroglio régnait toujours, hier, en ce qui concerne le litige à la GTE Sylvania à Drummondville, alors que l'exécutif syndical espérait la confirmation d'une rencontre avec les représentants de la compagnie et que, du côté de ces derniers, il n'était pas possible d'avoir de commentaires officiels sur la situation.

Tout ce que l'on sait de nouveau depuis l'annonce surprenante de la fin de la trêve d'une semaine, après la longue grève de trois mois, c'est que, plutôt qu'un refus clair et net des treize recommandations du médiateur Yvan Blain, la partie patronale tente de les renégocier. Pour le président du syndicat, M. André Letarte, cette attitude est inconcevable, "puisque les syndiqués ont voté à 81% en faveur des

recommandations, mettant ainsi fin à la grève". On cherche toutefois encore l'explication de l'acceptation des recommandations de la com-

pagne, puis son refus subit. M. Letarte a aussi expliqué que l'on a procédé à la formation de nouvelle li-

gne de piquetage, hier matin, bien que la majorité des 720 employés de l'usine multinationale soient partis en vacance. Après l'assemblée générale spé-

ciale du 15 juillet dernier, mettant un terme au conflit, l'usine devait rester fermée encore deux semaines pour permettre à

DRUMMONDVILLE et région

- Acton Vale
- St-Germain
- St-Cyrille
- N.D. du-Bon Conseil
- St-Nicéphore

Abon.: 478-1328 Nouv.: 478-1328.

gne de piquetage, hier matin, bien que la majorité des 720 employés de l'usine multinationale soient partis en vacance. Après l'assemblée générale spé-

ciale du 15 juillet dernier, mettant un terme au conflit, l'usine devait rester fermée encore deux semaines pour permettre à

Carter relance son idée d'un "troc stratégique"

WASHINGTON (AFP) - Le président Carter vient de relancer publiquement sa grande idée d'un "troc stratégique" entre les Etats-Unis et l'URSS. C'est là l'un des points essentiels du discours qu'il a prononcé jeudi à Charleston, en Caroline du Sud.

Lorsque M. Cyrus Vance avait présenté sans succès à Moscou fin mars le plan américain de réduction "globale" des armements stratégiques des deux pays, le marchandage envisagé semblait alors devoir porter essentiellement sur une réduction du nombre et de la portée des missiles de croisière "stratégiques" contre l'inclusion, dans les

plafonds soviétiques, du bombardier "Backfire".

Dans son discours de Charleston, M. Carter insiste sur le fait que le développement des "cruise", auquel il a sacrifié le mois dernier la construction du superbombardier de la nouvelle génération, le B-1, vise à compenser la menace croissante pour nos capacités de dissuasion posée par les nouvelles forces stratégiques offensives soviétiques.

Compromis
Quoique le président n'ait pas mentionné spécifiquement le type d'engins qu'il avait à l'esprit, il s'agit évidemment en premier lieu d'une invitation à Moscou à

freiner le déploiement de ses nouveaux missiles mobiles lourds, les SS-18.

On ne cache pas, dans l'entourage présidentiel, que c'est là la menace jugée la plus sérieuse, puisqu'ils peuvent atteindre directement, si les Soviétiques prenaient l'initiative d'une attaque nucléaire, les principales bases de lancement aux Etats-Unis même.

Bien que le thème abordé ait été essentiellement celui d'un accord "stratégique", on peut en outre se demander s'il n'a pas implicitement aussi laissé ouverte la possibilité d'un dialogue portant sur les bombes aux neutrons, classées comme "tactiques".

Il a, en effet, souligné qu'il cherchait pour la première fois à parvenir avec l'URSS à "des accords qui ne seraient pas rendus caducs par la prochaine percée technologique, à un compromis véridique".

On sait que le président Carter a annoncé à la fin de juin sa décision de poursuivre la production de ces engins, mais a réservé jusqu'à la mi-août sa décision quant à son déploiement.

Les SALT
Celui-ci est notamment prévu pour les forces américaines de l'OTAN en Europe occidentale, en tant que moyen de défense contre une éventuelle "kriegspiel".

A l'avantage des Ethiopiens

NAIROBI (AP) - Les combats qui font rage entre les forces gouvernementales éthiopiennes et les rebelles sécessionnistes soutenus par la Somalie, pour le contrôle des régions désertiques de l'Ogaden, semblent tourner actuellement à l'avantage des Ethiopiens, déclarait-on, jeudi, dans les milieux diplomatiques d'Addis-Abeba.

Selon l'agence de presse officielle, l'armée et la milice populaire ont tué "des milliers de soldats somaliens infiltrés à l'intérieur du pays et en ont capturé des centaines d'autres" ainsi que du matériel d'artillerie lourde, 60 mortiers, des mitraillettes et d'autres armes, dont des fusils américains M-16 et des véhicules portant une immatriculation somalienne.

Des officiers et d'autres gradés de l'armée régulière somalienne figurent parmi les prisonniers. Trois officiers somaliens ont été transférés à Addis-Abeba, ajoute l'agence.

La Somalie, qui revendique la province de l'Ogaden, fournit des armes et soutient les rebelles du Front de libération de la Somalie occidentale et certains observateurs politiques craignent que le conflit ne dégénère en une guerre véritable entre les deux voisins.

L'agence éthiopienne a annoncé, d'autre part, que des combats ont lieu autour des

villes de Gode, Kebri Dehar et Warder, dans le sud de l'Ogaden, et Dire Daoua et Harrar dans le nord.

La saisie d'armes modernes américaines, de type M-16, à Kebri Dehar, montre bien, selon l'agence, que "l'impérialisme américain, en vertu d'accords secrets passés avec Mogadiscio, a commencé à armer la Somalie pour violer l'intégrité du territoire de l'Ethiopie et entraver le cours de la révolution populaire".

A Washington, un porte-parole du gouvernement américain a démenti ces informations, déclarant que les Etats-Unis n'ont pas fourni d'armes à la Somalie. L'Ethiopian Herald, journal contrôlé par le gouvernement, présentait jeudi des photographies des armes capturées, mais aucune de fusils M-16.

L'URSS remplace les EU
L'Union soviétique a récemment remplacé les Etats-Unis dans l'aide et la fourniture d'armes au gouvernement éthiopien, après l'expulsion de conseillers militaires et de personnalités civiles américaines.

Selon des rumeurs parvenues dans la capitale éthiopienne, les forces gouvernementales auraient repris la ville méridionale de Gode, occupée au début du mois par les rebelles.

Echec de Mme Bandaranaike

COLOMBO (Reuter) - M. Junius Richard Jayewardene formera le prochain gouvernement du Sri Lanka. Son parti, le Parti national unifié, a remporté les élections législatives qui se sont déroulées jeudi au Sri Lanka.

Ces élections, les premières depuis sept ans, se sont soldées par un échec retentissant pour Mme Sirimavo Bandaranaike. Agée de 61 ans, elle dirigeait le pays depuis 1960 avec une interruption de cinq ans (1965-70).

Les résultats sont connus dans 142 des 168 circonscriptions: le Parti national unifié remporte 132 sièges (17 dans la chambre sortante), le Parti de la liberté 4 (85). Seuls deux des 14 membres du gouvernement ont été réélus: Mme Bandaranaike et M. Maitripala Senanyake, ministre de l'Irrigation et de l'Energie.

Il a été annoncé que M. Jayewardene prêterait serment comme premier ministre dès que les résultats complets des élections seront connus.



Mme Bandaranaike et son fils après leur défaite.

"La démocratie a commencé"

(Juan Carlos)

MADRID (Reuter) - "La démocratie a commencé", a déclaré vendredi le roi Juan Carlos en ouvrant officiellement la première session du nouveau parlement espagnol.

"En ce moment crucial de notre histoire, nous devons éliminer pour toujours les causes historiques de nos conflits passés", a ajouté le souverain.

S'adressant aux 350 députés et 248 sénateurs, le roi

Juan Carlos a déclaré que le chemin parcouru jusqu'à aujourd'hui n'avait été ni aisé, ni simple mais, a-t-il ajouté, il a été accompli grâce à la "maturité intelligente" du peuple espagnol.

"Nous avons posé les fondements d'une structure solide afin de vivre ensemble dans la liberté, la justice et la paix mais, a-t-il dit, de nombreux problèmes doivent encore être réglés

en tête desquels l'élaboration d'une nouvelle constitution qui garantisse l'autonomie aux régions du pays.

Le roi a fait remarquer que, monarque constitutionnel, son rôle n'était pas de proposer un programme législatif concret ou même de grandes lignes d'action. La Couronne, a-t-il dit, représente l'intégrité du pays et peut jouer le rôle d'arbitre entre les forces

représentées au nouveau parlement.

Le souverain a demandé aux parlementaires d'œuvrer en faveur d'une société plus juste, plus égale et plus libre. Evouant les difficultés économiques actuelles, le roi a ajouté que les parlementaires devraient faire en sorte que n'existent pas d'inégalités susceptibles de provoquer des troubles parmi la population.

Décharge des déchets radioactifs contrôlée

PARIS (Reuter) - Vingt-trois pays industriels occidentaux ont convenu, vendredi, de mesures visant à contrôler la décharge de déchets radioactifs dans l'océan.

Le plan a été élaboré par le conseil de l'Organisation de coopération et de développement économiques, réuni à Paris, et il entre immédiatement en vigueur. En vertu du dispositif de consultation et de supervision de l'accord, tout pays signataire désireux de déverser des déchets nucléaires doit en informer à l'avance l'Agence de l'énergie nucléaire de l'OCDE. Les autres signataires sont alors en mesure de soulever des objections et de faire des recommandations, mais l'Agence n'est toutefois pas habilitée à empêcher le pays en question de mettre ses projets à exécution.

L'accord a été approuvé par les pays qui utilisent actuellement la méthode de décharge en eau profonde: Belgique, Grande-Bretagne, Pays-Bas et Suisse, France, Italie, Suède et Allemagne fédérale ont elles aussi déversé dans le passé des déchets nucléaires en mer.

Le Japon compte commencer à le faire l'an prochain ou en 1979. Outre ces pays, ont signé l'accord: Australie, Autriche, Canada, Danemark, Espagne, Etats-Unis, Finlande, Grèce, Islande, Irlande, Lu-

xembourg, Norvège, Portugal et Turquie.

52,000 tonnes

Selon l'Agence, 52,000 tonnes de matériaux contaminés ont été déversés dans l'océan depuis 1967, année où elle a commencé à coordonner ces opérations. La décharge a eu lieu à quelque 600 milles à l'ouest des côtes françaises et britanniques, par 4,500 mètres de fond, en vertu de réglementations convenues dans un texte signé en 1972 à Londres. Seuls des déchets d'une radioactivité faible à moyenne peuvent être déversés.

Selon les nouvelles dispositions, un préavis de six mois doit être donné, de 12 mois s'il s'agit d'un nouveau dépôt ou de nouvelles méthodes de décharge.

En cas d'objection pendant cette période, un comité d'experts de l'Agence de l'énergie nucléaire de l'OCDE discutera la question, aboutira à un consensus international et en informera le pays concerné. Si ce dernier n'accepte pas les recommandations, il en informera l'Agence mais il ne saurait être contraint à renoncer à son projet.

La supervision des opérations approuvées sera effectuée par un représentant de l'Agence qui sera présent de l'instant où les conteneurs parviennent au dock jusqu'au moment où le bateau sera retourné.



Sur le site du Domaine Trent, où l'on évoque le passé de ce personnage qui a marqué l'histoire de la région de Drummondville, on retrouve en

tout pas moins de 4,000 articles différents, exposés à l'intérieur comme à l'extérieur. (Photo La Tribune, par François Gougeon)

Année record au Domaine Trent

DRUMMONDVILLE (FG) - La fréquentation des visiteurs du Manoir et du Domaine Trent du parc des Voltigeurs, dans la région de Drummondville, connaît une hausse remarquable cette année, par rapport à l'an dernier.

Voilà du moins ce qu'indiquait, hier, l'un des responsables de l'animation de ce musée, Robert Martel, tout en spécifiant que depuis l'ouverture officielle du 10 juin dernier, pas moins de 9,398 personnes ont inscrit leur nom dans le registre. A cela, on inclue évidemment la période de pré-ouverture, alors que des élèves de la région et différents autres groupes visiteront l'emplacement.

ville, avec plus de 5,000 personnes. La région de Drummondville et les quelque 20 municipalités qui l'entourent compte pour un peu moins de 3,000 curieux à elle seule.

Le phénomène le plus intéressant à noter, souligne Robert Martel, vient de l'augmentation considérable du nombre de touristes étrangers dans le musée où l'on retrace l'histoire de la famille Trent: 232 des autres provinces canadiennes, contre 65 l'an dernier et 115 des autres pays, par rapport à 46 il y a un an. Pour ce qui est des autres nationalités, outre des résidents des Etats-Unis à majorité, on retrouve des Français, des Suisses, des Turques, des Brésiliens, des Chiliens, des

musées. "Ici, c'est l'aspect humain qui compte en premier lieu. Les guides parlent beaucoup durant la visite et n'arrêtent pas de donner des in-

formations pour faire l'histoire que le plus vivant et le plus intéressant possible sur la famille Trent qui a habité ce lieu", lance-t-il.



La forge, la grange, le local réservé à la menuiserie; autant d'édifices érigés sur le site du Domaine Trent qui, tout en étant animés comme à l'époque, permettent aux usagers du parc des Voltigeurs de passer plusieurs heures intéressantes à se renseigner sur l'histoire de la région.

(Photo La Tribune, par François Gougeon)

Malgré tout, Robert Martel spécifie: le nombre de touristes dans le musée a été supérieur à 10,000 personnes, puisque 6 à 7% des gens ne signent pas le registre. La différence est tout de même énorme comparativement à l'an dernier, alors que pour la même période, on enregistrait 7,328.

La majorité des gens qui pénètrent dans l'emplacement du conservateur Claude Verrier proviennent du Québec, excluant la région de Drummond-

Belges et jusqu'à des Sud-Africains. Certes, ces étrangers ne se déplacent pas au Québec uniquement pour visiter le Manoir et le Domaine Trent, mais il n'en demeure pas moins que l'augmentation de la clientèle d'autres pays est quand même là.

Quant à l'animation, Robert Martel explique que les guides travaillent de façon bien différente de ce que l'on voit d'ordinaire dans d'autres

Les maisons Instantanées

SONMOR

vous présente la maison en boîte

DOMFAB

ERECTION de L'OSSATURE de CHARPENTE \$299

le 1000 pi. ca.

CONSTRUITE SUR VOS FONDATIONS!

Tout achat d'une maison "complète" Domfab vous donne droit à cette offre spéciale Domfab comprenant:

- Poteaux en acier ajustables, poutre principale, solives de plancher et sous-plancher installés
 - Murs extérieurs érigés et insubord ou contreplaqué apposé.
 - Fermes de toit et bouts en pignon érigés et tablier de toit apposé
- Toutes les maisons "complètes" Domfab vous sont livrées comme suit, inclus: ■ tapis mur à mur ■ armoires en chêne solide ■ tuiles en céramique de luxe
- La maison "complète" Domfab arrive complète exception faite de la menuiserie, chauffage, tuyauterie et électricité.

LES MAISONS INSTANTANÉES SONMOR

C.P. 252, Drummondville
J2B 6V7 Tél.: (819) 478-7403

DOMFAB

MAISON PARCELLE 9536

Pour obtenir votre brochure gratuitement, veuillez remplir ce coupon et le retourner au représentant Domfab mentionné ci-dessus.

NOM _____

ADRESSE _____

VILLE _____ PROVINCE _____ S.L.T.-2

Jacques Vigneault

matériaux de construction
MANUFACTURIER DE TRUSSES (CHEVRONS)
TOLES SECOND (AMERICAN PEINTURE)
Distributeur des ouvertures "Vislonic"
OUVERT 6 jours par semaine
ST-FERDINAND, (418) 428-3702
Rés.: 453-2237

Table titled 'bourse de Toronto' listing various stocks and their prices.

Table titled 'bourse de Montréal' listing various stocks and their prices.

Table titled 'bourse Canadienne' listing various stocks and their prices.

Table titled 'Industrielles' listing various industrial stocks and their prices.

Table titled 'Fonds mutuels' listing various mutual funds and their prices.

Table titled 'Fonds mutuels' listing various mutual funds and their prices.

Table titled 'Fonds mutuels' listing various mutual funds and their prices.

Table titled 'Fonds mutuels' listing various mutual funds and their prices.

Hausse de la productivité des travailleurs américains

WASHINGTON (AFP) — La productivité des travailleurs industriels aux États-Unis et dans les principaux pays industrialisés a fortement augmenté en 1976, tandis que la progression du coût de la main d'œuvre s'est stabilisée, indique lundi une étude du département américain du Travail.

Cette étude montre que les États-Unis ont réalisé dans l'industrie un gain de productivité de 6,5 pour cent l'an dernier, la France de 11,5 pour cent, l'Allemagne de 8,2, l'Italie de 7,5, la Grande-Bretagne de 4 pour cent.

Le Japon a été le "champion" de la productivité en 1976, avec une progression de 12,9 pour cent. Le Canada a traîné un peu loin derrière avec seulement 2,4 pour cent.

Le rapport du département du Travail qui couvre aussi les performances de la Belgique, du Danemark, des Pays-Bas, de la Suisse et de la Suède, indique que ce dernier pays a été le seul à enregistrer l'an

dernier une baisse de la production, pratiquement pas de gains de productivité et une augmentation du coût de la main d'œuvre aussi forte qu'en 1975.

Grâce aux gains de productivité et à une moindre progression de l'aug-

mentation des salaires horaires, le coût de la main d'œuvre industrielle a diminué dans certains pays en 1976 par rapport à l'année précédente.

Cette diminution a été de 3,7 pour cent au Japon, de 2,6 pour cent en Allemagne. Le

coût de la main d'œuvre a diminué aussi en Suisse et aux Pays-Bas.

Dans certains autres pays, la progression du coût de la main d'œuvre a augmenté modérément par rapport à 1975, comme aux États-Unis (plus 0,9 pour cent) ou en

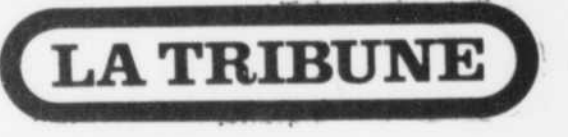
France (plus 1,3 pour cent). L'augmentation du coût de la main d'œuvre a été de 10,2 pour cent en Italie et de 11,8 pour cent en Grande-Bretagne. Les calculs ont été effectués dans la monnaie nationale de chaque pays.

PARTICIPEZ AU 39e CONCOURS DE PHOTOS D'AMATEURS JUSQU'AU 21 AOÛT GAGNEZ \$55,100

FABULEUX PRIX répartis comme suit:

- Un grand prix pour chacune des catégories, couleurs et noir et blanc. PREMIER PRIX: Voyage de 30 jours autour du monde pour deux personnes, plus \$1,000 ou \$5,000 en argent comptant. DEUXIEME PRIX: Tour d'Europe de 21 jours pour deux personnes, plus \$500 ou \$4,000 en argent comptant. TROISIEME PRIX: Voyage de 14 jours au Mexique pour deux personnes, plus \$250 ou \$2,500 en argent comptant. QUATRIEME PRIX: Voyage de 7 jours à Hawaii pour deux personnes, plus \$100 ou \$800 en argent comptant. CINQUIEME PRIX: Voyage de 7 jours aux Indes Occidentales pour deux personnes, plus \$100 ou \$800 en argent comptant. PLUS: 200 prix spéciaux de mérite de \$100 chacun. PLUS: 10 prix de mention d'honneur de \$500 chacun. PLUS: 6 prix locaux offerts par La Tribune: 2 de \$25, 2 de \$15, 2 de \$10.

Si vous prenez des photos vous pouvez vous qualifier au Concours de Photos d'Amateurs Kodak organisé par



CHAQUE ENVOI DE PHOTO DOIT ETRE ACCOMPAGNE DU COUPON SUIVANT

Form for photo contest registration with fields for NOM, ADRESSE, VILLE, CODE POSTAL, and instructions to send to CONCURS DE PHOTOGRAPHIE La Tribune Ltée.

Table titled 'Fruits et légumes' listing various produce items and their prices.

Table titled 'Fruits et légumes' listing various produce items and their prices.

Table titled 'Fruits et légumes' listing various produce items and their prices.

Table titled 'Fruits et légumes' listing various produce items and their prices.

CAISSE D'ENTRAIDE ECONOMIQUE DE SHERBROOKE



Lors de la dernière assemblée annuelle de la Caisse d'Entraide Economique de Sherbrooke, le président M. Jean Daigneault, C.A., remet une plaque souvenir à M. Guy Dion, recruteur ayant été nommé Meilleur Recruteur au niveau provincial avec des ventes de \$3,900,000.00. Nos plus sincères félicitations!



LE RÈGLEMENT EST LE SUIVANT:

- a) Ce concours est strictement réservé aux photographes amateurs. Tous sont éligibles, sauf les employés de La Tribune Ltée, leur famille et les individus qui s'occupent personnellement de la fabrication de la vente, de la finition commerciale ou qui utilisent des articles photographiques à des fins professionnelles. b) Seules les photos prises après le 1er juillet 1976 sont acceptées. Les photos en noir et blanc et en couleurs peuvent être prises avec une carême et des films de n'importe quelle marque, pourvu qu'on puisse fournir le négatif original (noir et blanc ou couleur) ou une diapositive (couleurs seulement). Il n'est pas nécessaire que le concurrent développe lui-même ses photos. Les négatifs et diapositives ne doivent pas être retouchés et aucun dessin ne doit être fait sur les négatifs, diapositives ou épreuves. Aucune photo composée, sur impression ni montage ne seront acceptées. c) Aucun participant ne peut remporter plus d'un prix national ou local. d) Toutes les photos soumises seront jugées selon leur intérêt général et leur originalité. Les qualités techniques, bien qu'importantes, ne constitueront pas un facteur décisif. Afin de se qualifier, le participant doit pouvoir soumettre au jugement national les photos gagnantes du concours, le négatif original ou la diapositive accompagnée. SI LA PHOTO PRESENTE UN OU DES SUJETS RECONNAISSABLES DU CONSENTEMENT ECRIT DE CETTE OU CES PERSONNES à ce que ladite photo serve à des fins de publications, d'illustration ou de publicité, quelle qu'en soit la forme. Le participant doit de plus signer une déclaration attestant que ladite photo, ou une autre presque identique, illustrant le même sujet ou la même situation n'a pas été et ne sera pas soumise à aucun concours de photographie, à aucune exposition ou salon où des prix sont à l'enjeu, autre que celui commandité par ce journal, que ladite photo n'a pas été et ne sera pas offerte pour publication, quelle qu'en soit la nature, qu'il ou qu'elle n'a pas soumis et ne soumettra pas une ou plusieurs photos à un autre journal participant au trente-neuvième Concours annuel 1977 de photographes amateur. e) N'envoyez pas de négatifs; ils seront demandés aux gagnants seulement à la fin du concours local, pour être soumis au jugement national. f) Il est entendu que toutes les photos soumises deviennent la propriété de THE KODAK COMPANY. g) Aucune photo ne sera retournée, à moins que vous joigniez une enveloppe affranchie et portant vos nom et adresse. h) Il y aura pendant la durée du concours, soit du 21 mai au 21 août une élimination progressive parmi les photos soumises. A la fin de ce concours, le choix de six photos gagnantes dont 3 dans la catégorie noir et blanc et 3 dans la catégorie couleurs sera effectué par un jury, composé d'experts en photographie, dont la décision sera finale.



Il a gardé toute sa simplicité...

(Mme Simard)

SHERBROOKE (PT) - "Malgré tous les succès qu'il a remportés, René est demeuré aussi simple qu'avant et il est resté le même p'tit gars que j'ai élevé à l'île d'Orléans".

C'est ce que nous confieait en coulisse la mère de René Simard, pendant que son fils donnait son spectacle devant un auditoire délirant au Pa-

rait bientôt un programme de télévision au réseau anglais de Radio-Canada (CBC), dès l'automne prochain. Le programme, d'une durée d'une demi-heure, sera produit à Vancouver et retransmis à travers le pays.

La jeune vedette était accompagnée, lors de son passage à Sherbrooke, de



Mme Simard a avoué qu'elle partageait le trac de son fils, quelques secondes avant d'affronter une foule délirante, comme ce fut le cas, mercredi soir dernier, au Palais des Sports.

(Photo La Tribune, Doug Gerrish)

lais des Sports de Sherbrooke.

Jetant à tout moment un regard attentif vers le plateau, Mme Simard a avoué qu'elle partageait toujours le trac de son fils au moment d'entrer en scène.

"Sur scène, il est la vedette que tout le monde réclame. Il est devenu un superstar. Mais, sitôt descendu de scène, il est exténué et redevient le p'tit Simard.

"Son métier est bien difficile, mais c'est en lui. Il adore ça! Il a beaucoup de talent et ça devient facile, naturel pour lui. C'est pour ça que c'est moins stressant".

Mme Simard a annoncé, par ailleurs, que René aime-

l'une de ses sœurs et de deux de ses frères, en plus de sa mère. Régis, maintenant âgé de 17 ans, pourrait d'ailleurs fort bien suivre les traces de René. A son tour, comme le déclarait sa mère, il pourrait bien faire le grand saut dans le monde du spectacle. En effet, il est présentement à mettre sur pied un orchestre dans le but d'interpréter les chansons qu'il compose. Il serait même question, explique fièrement sa mère, que René chante bientôt une pièce de Régis spécialement écrite pour lui!

Mme Simard a aussi déclaré que Régis avait tout ce qu'il fallait pour réussir et qu'il avait tout autant de talent que René.



"Moi, j'aime bien les mets italiens, surtout la lasagne", de dire René Simard.

(Photo La Tribune Doug Gerrish)

Les ailes de "L'Oiseau" ont dirigé René Simard vers une carrière internationale

Par Pierre Tanguay SHERBROOKE - Il quittait, il y a quatre ans, la scène québécoise pour aller se faire applaudir au Japon, en France et aux Etats-Unis. Il était parti avec sa voix de Joséito, de rossignol à la voix d'or, enfanté par l'île d'Orléans et amateur de p'tits poudings. Il laissait derrière lui, sans que personne ne s'en rende compte, une image qui l'avait rendu célèbre auprès de plusieurs familles québécoises.

Il est revenu, couvert de lauriers, vedette internationale, idole des jeunes, superstar! L'enfant est disparu, le p'tit Simard n'existe plus; voilà maintenant un teenager plein de vitalité. Il a grandi, sa voix a mûri et est devenue plus grave, plus forte.

Son long séjour aux U.S.A. lui a profité. Son style a changé; il ne sera jamais seul sur scène dorénavant. Entouré de choristes et de danseuses professionnelles, accompagné d'un orchestre complet, il présente aujourd'hui un spectacle de music-hall, digne des grandes mises en scène

américaines. C'est d'ailleurs la nouvelle orientation qu'il entend donner à sa carrière. "L'Oiseau" s'est donc envolé. "Fernando" l'a remplacé.

René Simard a maintenant 16 ans. Il chante professionnellement depuis le 20 août 1971. Né le 28 février 1961, sous le signe des Poissons, il mesure 5 pieds 6 pouces, pèse 120 livres et chausse des 9! Il aime les filles simples et naturelles; la couleur de leurs cheveux semble le laisser totalement indifférent. Avis aux maniaques des colorants et des teintures... Il adore les mets italiens, surtout la lasagne, et aime les films d'horreur et de science-fiction.

Assis dans son camion-roulotte, les jambes croisées en indien, vêtu d'une robe-de-chambre en ratine brune, d'un bleu jean délavé et de bas de coton blanc, René Simard, détendu et décontracté avant son spectacle, a raconté en toute simplicité ce qui s'est passé durant son absence prolongée.

"J'ai appris aux Etats-Unis que le public ne se contentait plus de la seule présence d'un chanteur sur scène. Il veut du rythme, de l'action, un spectacle complet, d'où mon nouveau style. J'ai pris des leçons de

danse avec Seth Riggs, professeur d'Ann-Margaret et de Debbie Reynolds à Hollywood".

Il a aussi profité de son séjour pour participer à plusieurs émissions de télé-

vision dont elles animées par Bob Hope, Bobby Vinton, Merv Griffin et Mike Douglas. Il est apparu, durant deux mois, à Las Vegas au même programme que Liberace et a chanté dans 17 villes américaines au cours d'une tournée de trois mois. Il est même devenu une idole du magazine américain "Sixteen".

"J'ai été très bien accueilli aux Etats-Unis mais le public n'était pas le même qu'ici. Je suis plus vieux et je peux donc me permettre des chansons d'amour qui attirent davantage les teenagers qu'avant. Mais je n'ai pas pour autant perdu mon public d'ici".

René a déclaré qu'il avait plus d'autonomie maintenant et qu'il pouvait choisir les chansons de son choix. "Sauf quand mon gérant décide que cette chanson n'est pas pour moi".

A propos des changements survenus à sa voix, qui n'a teint plus les notes aigües des sopranos, le jeune Simard confie que cette

transition s'est réalisée sans heurt. "J'ai dû prendre des cours spéciaux pour la pause de ma voix; mais la voix, c'est naturel pour moi. Il s'agit surtout de faire attention pendant un certain temps".

Même s'il mène une vie mouvementée, René ne semble pas pour autant s'en lasser. "Je ne suis pas fatigué de ce genre de vie car, si je l'étais, je ne le ferais tout simplement pas. J'adore chanter; ce n'est jamais la même chose. D'ailleurs, il y a souvent des membres de ma famille qui m'accompagnent durant mes tournées. Ça me permet de rester en contact avec eux".

Parlant de son avenir, René ne croit pas qu'il faille regarder trop loin. "Je fais ce que je peux, au jour le jour, et je laisse mon gérant s'occuper de l'avenir". Juste avant de le quitter, quelqu'un lui a chuchoté qu'il y avait salle comble. Il a murmuré, entre ses dents, soudain sérieux: "C'est bien..."



René Simard, soudain sérieux avant d'entrer en scène.

(Photo La Tribune Doug Gerrish)

Tous les mardis soir
au **Cherbourg**
FESSE DE BOEUF
au BUFFET \$8⁹⁵
6h. p.m. à 10h. p.r.
Sur réservations: **JEAN-JACQUES**
843-3308 au piano

THÉÂTRE 64 nord, rue Merry, Magog, Qué.
LE VIEUX CLOCHER INC.
présente
VENDREDI, 22 JUILLET: 9h00
SAMEDI, 23 JUILLET: 8h00 et 10h30
DIANE JUSTER
Billets: \$5.50
Après la représentation au théâtre
SPECTACLE AU SOUS-SOL
tous les mercredis, jeudis, vendredis, samedis, durant tout l'été.
YVES DOENIAS
INFORMATIONS: (819) 843-1177

La technique de la
MÉDITATION TRANSCENDANTE
telle qu'enseignée par Maharishi Mahesh Yogi
VÉRIFIÉE PAR PLUS DE 350 RECHERCHES
DANS PLUS DE 100 UNIVERSITÉS ET INSTITUTS.
CONFÉRENCES D'INFORMATION
A TOUTS LES MERCREDIS SOIR, 20 H.
Centre de Méditation Transcendante
1010, Fairmount, local 34
Renseignements: 565-1088
Entrée libre

LE RENDEZ-VOUS FAMILIAL CHEZ GURLY JOE'S
CARRÉFOUR DE L'ESTRIE 569-9600
FERME LE DIMANCHE
jusqu'au 21 août inclusivement.
SPÉCIALITÉS DE LA SEMAINE
SALADE BAR 95¢
ENTREES
COCKTAIL DE CREVETTES 2⁷⁵
SOUPE A L'OIGNON 1²⁵ PATE DE FOIE GRAS 1⁷⁵
1- RIB STEAK 8 on 3²⁵
2- RIB STEAK 12 on 4⁵⁰
3- PETIT FILET MIGNON 3⁹⁵
4- FILET MIGNON 5²⁵
5- BROCHETTE DE FILET MIGNON 4³⁵
6- STEAK AU POIVRE 8 on 5⁴⁵
7- STEAK DE SAUMON 4²⁵
8- STEAK SURLONGE 4⁹⁵
9- STEAK T-BONE 3⁷⁵
(10 oz.)
P.S. Pomme de terre, pain, beurre et salade de chou, en plus avec chaque choix.
"L'endroit des fins gourmets"



Le temps de "L'Oiseau" est bien loin... (Photo La Tribune, Doug Gerrish)

...et soudain les cris d'un enfant né en enfer!
18 ANS Adultes
UNE FILLE POUR LE DIABLE
VF de TO THE DEVIL A DAUGHTER
CHRISTOPHER LEE NASTASSIA KINSKI RICHARD WIDMARK
HORAIRE:
Adieu ma jolie: 7.30
Une fille pour le diable: 9.30
cinéma de paris un joyau du cinéma polycier
372 RUE KING 565 2626

BELVEDERE
Voisin de Place Belvédère. Tél.: 562-3969
Vivez les exploits du Docteur Justice, s'attaquant au complot infernal qui menace toute la planète
DOCTEUR JUSTICE
HORAIRE: Samedi CONTINUËL à partir de 7h.00
Dimanche: SPECTACLE CONTINUËL toute la journée à partir de 1h.30 de l'après-midi.
2^e SEM. MOINS DE 14 ANS ET ETUDIANTS (avec carte d'identité) \$1.50
TOUT ENFANT DE 14 ANS accompagné d'un adulte est admis gratuitement. Pas plus d'un enfant par adulte.

RON HOWARD A DEUX PASSIONS: sa blonde Darlene et la vitesse POUR TOUS
Lorsqu'il emprunte le plus rapide des stock cars débute la poursuite la plus FOLLE, la plus DRÔLE, la plus FRACASSANTE
jamais vue à l'écran!
APRÈS LE GAZ
UNE FOULE D'AUTOS, DE CAMIONS, DE BATEAUX ET D'ÉDIFICES VOLENT EN ÉCLATS A UN RYTHME ÉTOURDISSANT
RON HOWARD CHRISTOPHER NORRIS
Tel qu'annoncé à la T.V.

Présenté dans le cadre des Soirées du MAURIER
au théâtre de marjolaine eastman 77
folies douces
Comédie musicale de Roger Dumas et Sylvain Lelièvre
avec Janine Sutto
Dorothee Berryman, Andrée Boucher, France Desjarlais, Sylvia Ganépy, Minelle Lachance, Christiane Pasquier, Lorraine Pintal et Gaston Lepage.
Direction musicale: Léon Bernier
Mise en scène: Gaétan Labrèche
Représentations:
mardi au vendredi à 21h00
samedi à 19h00 et 22h15
dimanche à 20h00
À compter du 25 juin 1977
Billets:
Montréal: 849-6201
Sherbrooke: 567-0046
Eastman: 297-2862

Premier d'une série d'articles

Pourquoi choisissent-ils la musique?

N.D.L.R.: Dans les Cantons de l'Est, ils sont près de 2,000 jeunes, âgés de 6 à 18 ans, qui pratiquent des gammes quotidiennement. Les instruments varient évidemment mais on retrouve toujours chez les exécutants la même ardeur, le même enthousiasme pour la musique. Certains prennent cette activité plus au sérieux encore et vont suivre des cours à Montréal, voire à New York.

La musique est donc une activité artistique qui séduit nombre de jeunes dans la région. La preuve en est que plusieurs écoles secondaires offrent des cours de musique, que certains ont également décidé de l'intégrer au niveau primaire, et que le CEGEP de Sherbrooke possède maintenant son département de musique.

Par ailleurs, une activité comme les Concours de Musique du Québec attire, à chaque année, plusieurs personnes et fait rêver une centaine de jeunes qui subissent l'épreuve de jouer quelques pièces musicales devant un jury sévère.

Est-il utile de rappeler que c'est devant cet engagement que plusieurs parents demandent, depuis quelques années, la création d'un Conservatoire de Musique, à Sherbrooke? Il est même question qu'une faculté de musique ouvre ses portes à l'Université de Sherbrooke, dans un avenir rapproché.

C'est pour en savoir plus sur les motivations qui animent ces jeunes et les obligent à pratiquer plusieurs heures par semaine, que le journaliste Pierre Francoeur en a interrogé un certain nombre.

Pour choisir ces jeunes musiciens, Pierre Francoeur a puisé dans la liste des lauréats régionaux des concours de Musique du Québec, en plus de rencontrer quelques lauréats de d'autres concours d'envergure.

La série d'articles qui débute aujourd'hui sera publiée à chaque samedi, pendant quelques semaines.

Raymond Fabi, 14 ans, orgue.

Pour cet adolescent adorant le hockey et le baseball, la musique est devenue une véritable passion depuis 5 ans. Le goût m'est donc venu à étudier le piano, puis l'orgue. Pour lui, Bach, c'est le sommet en musique! C'est son compositeur favori. Mais comment est-il venu à la musique?



Raymond Fabi

"J'ai un cousin qui étudiait la musique. Puis, un jour, j'ai entendu jouer ma tante. Le goût m'est donc venu, moi aussi. J'écoutais d'ailleurs des concerts assez souvent et je trouvais cela très beau."

Il se dit incertain quant au choix d'une carrière.

"Mais j'aimerais mieux être professeur que d'être concertiste," dit-il.

Il souligne que la discipline est très importante en musique.

"La musique, ce n'est pas comme les autres arts. Il faut toujours pratiquer, chaque jour. Si tu ne te donnes pas entièrement, tu ne pourras jamais aller loin. Certains jours, je pratique jusqu'à deux heures et demies; de façon régulière, c'est au moins une heure."

C'est sans doute pour cette raison qu'il aime bien la technique de l'orgue, que lui enseigne sa tante Adelina Fabi.

"Je n'aime pas le solfège, ni chanter, mais j'adore les gammes et les arpèges!"

Sylvie Samson, 15 ans, violoncelle.

Depuis huit ans, Sylvie Samson étudie le violoncelle.

"Ma mère a toujours voulu que j'étudie la musi-

que pour que j'apprenne au moins à l'apprécier, si jamais je n'envisageais pas une carrière en ce sens. Lorsque ce fut le moment de choisir un instrument, j'ai décidé de choisir celui que je ne connaissais pas; c'est ainsi que je suis tombée sur le violoncelle. J'avais aussi vu ma soeur jouer du violon, ce qui a dû m'influencer".

Ses compositeurs favoris sont Bach, Saint-Saëns et Brahms.



Sylvie Samson

C'est la technique qu'elle trouve difficile à assimiler même si elle pratique deux heures par jour et qu'elle suit des cours au Conservatoire de Montréal avec Dorothée Bégin. Elle confie aussi qu'étudier la musique est très exigeant sur le plan physique.

"Le violoncelle demande beaucoup d'énergie. Mais quand je suis trop fatiguée, je laisse tout ça de côté".

Elle envisage une carrière de concertiste, car la musique est une façon de s'exprimer, pour elle.

"J'aime beaucoup le public et être applaudie. Si je n'avais pas de concert en vue, je perdrais tout intérêt à pratiquer. Si j'ai pensé à devenir professeur? Oh, non! Jamais de la vie. Je ne suis pas assez patiente avec ceux qui sont durs de comprendre..."

Catherine Demers, 10 ans, piano.

Même si elle n'est âgée que de 10 ans, Catherine Demers étudie le piano depuis 5 ans.

Sa mère explique qu'elle s'est mise à étudier le piano à cause de certaines circonstances, comme le fait qu'à son école, des religieuses offraient des cours de musique.

"Et j'avais aussi un frère, plus âgé que moi d'une année, qui suivait des cours. Ça m'a fait découvrir la musique."

Elle adore Beethoven, Bach et Nakada. "Ce que j'aime surtout, ce sont les mouvements vifs, romancés".

Elle envisage une carrière de concertiste mais sans dédaigner pour autant celle offerte par l'enseignement.



Catherine Demers

Pendant le Concours de Musique du Québec, elle pratique trois heures par jour. Mais, en moyenne, ses pratiques couvrent deux heures quotidiennes. Un stimulant pour elle: son frère pratique le violoncelle au même moment qu'elle, à chaque jour.

Elle aime beaucoup composer. "J'aime ça composer. Ça me donne la chance de faire sentir ce que j'ai dans le cœur, comme avec des pièces musicales excessives".

Elle dit détester les trilles et les triples croches mais adorer les gammes. "Car ça me donne des idées pour composer", confie-t-elle.

Roxanne De Lafontaine, 16 ans, violon.

Roxanne De Lafontaine vient d'être sélectionnée pour faire partie du National Youth Orchestra 1977 qui la mènera, pendant six semaines, dans plusieurs

villes du Canada. Elle suit d'ailleurs des cours de violon avec Mauricio Fuks à Montréal, à chaque samedi. Elle étudie le violon depuis 8 ans.

"J'ai toujours été intéressée par les arts, confie-t-elle. Mais à l'école, je n'aimais pas cela. J'ai fait de la danse jusqu'à l'âge de 8 ans. Une de mes amies suivait des cours de musique et c'est à ce moment-là que



Roxanne De Lafontaine

j'ai décidé de lâcher la danse pour la musique". Elle vise une carrière de concertiste.

"Parce que j'aime le public. J'aime interpréter des pièces; c'est une sensation plaisante de jouer en concert. Mes compositeurs favoris sont Kreisler, Beethoven."

Elle adore la musique, ce qui lui fait oublier les exigences de cet art, comme les pratiques quotidiennes.

"Je ne trouve pas qu'il y a des côtés difficiles en musique quand tu aimes cela; ça ne me fait rien de répéter pendant plusieurs heures par semaine, c'est facile".

Pour elle, la musique est une "science qui nous laisse exprimer des notes d'après une théorie déterminée".

"Quand tu joues une pièce, dit-elle, c'est beau d'exprimer des sentiments mais il faut aussi savoir la base: le rythme, etc".

Une troupe montréalaise au Centre national des arts

(PC) — Le Centaur Theatre, de Montréal, est au nombre des trois troupes étrangères qui participeront à la prochaine saison du Centre national des arts.

Bansi is Dead", d'Althof Fugard.

De Halifax, le Neptune Theatre jouera "Back to Beulah", de W.O. Mitchell.

Time Next Year", de Bernard Slade.

Parmi les autres pièces du Centre national des arts, on relève: "Floralie, Where Are You?", de Roch Carrier; "Troilus and Cressida", de Shakespeare.

Cinéma CARREFOUR DE L'ESTRIE
Boulevard Portland - SHERBROOKE tel. 565-0366

TERENCE HILL



La rancœur, la haine, la rage, la soif de vengeance explosent... quand la violence engendre la violence.

POUR TOUS



ATTENTION AU BLOB!

LA COLERE DU VENT

avec FERNANDO REY et MARIA GRAZIA BUCCELLA - Technicolor

Au-dessous de 13 ans: 1.50 de 14 à 17 ans avec carte d'assurance santé: 2.25

CINÉMA 1 ATTENTION AU BLOB: 1.30 - 4.40 - 7.55 COLERE DU VENT: 3.05 - 6.20 - 9.30



POUR TOUS

BLACK SUNDAY

CINÉMA 2 HORAIRE: 1.00 - 3.30 - 6.05 - 8.40

le Super Dragon ne meurt jamais



Bruce LEE
sa vie sa légende

"les Démolisseurs" avec la participation de JIMMY WANG YU

CINÉMA 3 DEMOLISSEURS: 1.45 - 4.45 - 7.50 BRUCE LEE: 3.20 - 6.15 - 9.15

Pierrette Champoux devient chanteuse

Par PIERRETTE FERTH TORONTO (PC) — Le journalisme mène à tout, même si on n'en sort pas, et Pierrette Champoux, bien connue dans les milieux montréalais pour ses reportages radiophoniques et ses chroniques dans divers journaux québécois, a décidé d'ajouter un fleuron à sa couronne en interprétant elle-même les chansons qu'elle compose, dit-elle, depuis bien des années.

"J'ai toujours fait des chansons", m'a-t-elle raconté au cours d'une interview au sympathique bar de l'Auberge Gavroche, à Toronto, où elle donnait la semaine dernière deux spectacles par-soirée. "À l'occasion, j'ai chanté aussi, mais jamais dans des clubs. Il y a une quinzaine d'années, j'ai même enregistré un disque. Mais ce n'est que depuis le mois d'août de l'an dernier que ma carrière de chanteuse a pris une orientation plus précise." Elle a eu des engagements, la saison dernière, à Albany (N.Y.) et à Fort Lauderdale.

Blonde et très féminine, Pierrette Champoux possède une voix bien timbrée et fort agréable. Elle se promène avec aisance parmi les auditeurs—une cinquantaine environ dans ce petit bar au-

dessus d'un restaurant français—et s'efforce de les entraîner à répondre à certains couplets.

Devant un public dont la grande majorité est unilingue anglophone, il lui faut présenter ses chansons en anglais et en français, pour mettre tout le monde dans le coup. Mme Champoux le fait avec bonne humeur, et son accent français, de même que les quelques erreurs qui se glissent dans son boniment dans la langue de Shakespeare, plaisent de toute évidence aux Torontois.

Elle ne chante que ses chansons à elle, et ces chansons sont simples, jolies et sans prétention.

IL DOUBLE SON PLAISIR... ELLES DOUBLENT SA JOIE

18 ANS Adultes

PARTIES CARREES

Chris Chittell
Borje Nyberg
Gilda Arancio
Anita Eriksson
couleurs

Les **Voluptueuses**

ULRIKE BUTZ MARIA RABER DIETER GROEST COULEURS

Cinéma CAPRI
63 rue KING Ouest 566-0330

HORAIRE: Semaine: 7.00 - 8.20 - 10.00 Dimanche: Continué à partir de 1h.00

EQUITATION ST-DENIS

Tél.: 846-2133

Location de chevaux à l'heure, demi-journée, journée (pour groupe)
OUVERT: LE JOUR ET EN SOIRÉE
7 JOURS PAR SEMAINE

Spécial pour enfants, moins de 14 ans, mardi et mercredi.

Les Jeux du Québec été-'77 à Sherbrooke du 18 au 28 août 1977

LE CAPITOLE Tél. 569-6750

Des scènes d'une percutante AUDACE

La Chatte sans pudeur 18 ANS

avec Claire Bovos

Daniel DANYEL
Nadine PERLES
Alain SAURY

DANS LA CHALEUR DE JULIE

HORAIRE: SAMEDI SOIR: CONTINUEL A PARTIR DE 7H. DIMANCHE: CONTINUEL A PARTIR DE 1H.30 DE L'APRES-MIDI

"40-28-36, pas loin du pont; à vos risques"

De bonnes idées développées maladroitement

Par Pierre Francoeur SHERBROOKE - Il y avait belle lurette que l'Atelier avait délaissé les sentiers de la création pour celui, plus facile et plus sécuritaire, du répertoire déjà connu.

En présentant la création collective "40-28-36, pas loin du pont; à vos risques", cet été, elle prenait le "risque" de renouer avec un genre qui lui a valu de grands succès.

Même si l'on peut se réjouir grandement de cette décision et souhaiter une plus grande place pour les créations sherbrookoises à l'intérieur de la programmation de l'Atelier, le premier coup d'envoi ne donne pas tous les résultats escomptés.

Nageant dans la plus pure fantaisie, cette "re-création collective" comme la qualifie ses auteurs, réserve de bons moments de rigolade mais aussi des longueurs, un sujet mal développé et un humour facile.

Astrologie

En pénétrant dans le théâtre de l'Atelier, les spectateurs entrent dans une discothèque, avec tables, dessins lumineux sur les murs, estrade, juke-box clignotant, musique de circonstance et danseuse-à-gogo.

Ils font alors la connaissance du propriétaire qui s'est donné une vocation plutôt originale, soit celle d'un astrologue venu sur terre pour mixer les clients esseulés. L'agence matri-

moniale fait donc bon ménage avec la discothèque.

Le propriétaire se révèle être un drôle d'huberlu, du nom de "Super-Sexe", dont les chaussures mauves évoquent une personnalité artistique de Sherbrooke, bien

des problèmes techniques qui ont nui au bon déroulement de la pièce.

Certains scènes sont mal construites, sur le plan dramatique. Je pense, entre autres, à cette scène où le pompiste et la jeune automobiliste se bécotent et gra-



les variétés

connue aussi pour ses moustaches à trois pointes...

La soirée nous permet d'assister à divers tableaux, durant lesquels des personnes, choisies selon leur signe astrologique respectif, tentent de se "réunir". Parfois, le "hasard fait bien les choses"; parfois non.

La pièce a été pensée pour offrir des situations farfelues et rocambolesques. Par moments, nous rions de bon coeur à cause de certaines situations cocasses. Il y a toutefois des longueurs inévitables qui nous font bâiller et qui ressassent des clichés connus, des caricatures psychologiques qui n'apportent rien de nouveau.

La pièce souffre aussi d'un rythme anémique. Je dois néanmoins confesser, pour être honnête, que la représentation à laquelle j'ai assisté a donné lieu à

vissent à genoux les gradins, comme de jeunes époux.

C'est excellent sur le plan visuel mais les auteurs auraient dû insérer, au même moment, la chorégraphie et la chanson clôturant la première partie. Cela aurait donné plus d'effets que de la faire suivre patiemment.

Par ailleurs, la fin de la pièce est bouclée de façon malhabile. Je suis convaincu que certains spectateurs se sont interrogés sur la raison du raid policier, même si l'idée du travesti est excellente en soi et réserve un étonnant moment de surprise.

"40-28-36, pas loin du pont; à vos risques" renferme donc de bonnes idées, des trouvailles vraiment intéressantes et un sujet pittoresque, mais tout cela est réuni cahin-caha et n'est pas assez approfondi sur le plan dramatique.



Lorraine Roy personnifie une joueuse invétérée de bingo.

(Photo La Tribune, Jules Jeanson)



Serge Christiaensens, dans le rôle de "Super-Sexe".

(Photo La Tribune Jules Jeanson)

EN VEDETTE
Disco Mode Jacques Savail
SUPER SPECTACLE DE MODE
HOTEL UNION
Du 20-24 juillet inclus
2 SPECTACLES CHAQUE SOIR
INC. 285 rue King Ouest, Sherbrooke 569-3621

DES ATELIERS - STAGES AU VOILET CULTUREL DES JEUX DU QUEBEC A SHERBROOKE

OFFERTS GRATUITEMENT

CRITERES D'ADMISSIBILITE:

DATE LIMITE D'INSCRIPTION: 28 juillet

DATES: du 18 août au 28 août

Etre résident de l'Estrie
Etre âgé de 25 ans et moins.

ARTISANAT

OBJECTIFS: Ces ateliers offriront des moyens de prendre un premier contact avec la matière et de provoquer la créativité chez les participants.

NOMBRE DE PARTICIPANTS: 15 personnes par atelier

ENDROIT: Les Ateliers d'animation culturelle, 1215, rue Kitchener

Céramique
Collage et Bricolage
Macramé
Dessin
Peinture
Sculpture
Danse moderne
Musique

DONNE PAR: Les animateurs des Ateliers d'initiation à la culture.

FORMULES D'INSCRIPTION: Bureau des Jeux du Québec
Téléphone: 566-1977, poste 22

ATELIERS DE MUSIQUE

OBJECTIFS: Donner l'opportunité aux auteurs, compositeurs, interprètes ou arrangeurs qui ont déjà des connaissances théoriques, d'élargir leur possibilités dans leur domaine respectif.

NOMBRE DE PARTICIPANTS: 15 personnes par atelier

ATELIER CHANSON

— Paroles
— Musique de la chanson
— La folklore
— Arrangements dans la chanson
— La chanson moderne
— La gestion et la mise en marché
— Initiation aux principes de composition, du chant grégorien à l'époque contemporaine

ATELIER ARRANGEMENT

— Lecture rythmique dans les mesures simples
— Lecture mélodique en clé de Sol et de Fa
— Tonalité et armatures
— Les intervalles

DONNE PAR: Marc Larochelle et René Béchard

ENDROIT: Faculté d'administration, Université de Sherbrooke

FORMULES D'INSCRIPTION: Bureau des Jeux du Québec
Téléphone: 566-1977, poste 22

ATELIER DE CLOWNS POUR ADOLESCENTS OU ADULTES

OBJECTIFS: Faire découvrir le clown qui se cache en chaque personne et lui donner des moyens de l'utiliser

NOMBRE DE PARTICIPANTS: 15 par atelier

ENDROIT: Campus Université de Sherbrooke

DONNE PAR: La troupe de clowns sherbrookoise "La BEBELLE"

FORMULES D'INSCRIPTION: Bureau des Jeux du Québec
Téléphone: 566-1977, poste 22

ATELIERS LOISIRS - SCIENCES

OBJECTIFS: Initiation et découverte des sciences naturelles.

BLOC A

19 au 21 août
Ornithologie
Astronomie
Géologie
Géographie
Limnologie

BLOC B

22 au 24 août
Ornithologie
Astronomie
Astronautique
Mammalogie
Entomologie

BLOC C

24 au 27 août
Ornithologie
Astronomie
Ecologie
Botanique

NOMBRE DE PARTICIPANTS: 45 par bloc

ENDROIT: Faculté d'Administration, Université de Sherbrooke et Terrains environnants

DONNE PAR: Des animateurs dans le domaine des loisirs scientifiques

FORMULES D'INSCRIPTION: Bureau des Jeux du Québec
Téléphone: 566-1977, poste 22

Mise en scène

La mise en scène, réglée par Benoit Dumont, est intéressante. L'idée d'intercaler des numéros de danse et quelques chansons, surtout dans la première partie, est fort valable.

Soulignons d'ailleurs, au niveau des chansons, l'excellent travail accompli par Jonny Custeau. Ses deux chansons sont très belles.

Les décors jouent un rôle important dans cette fantaisie. Ils sont très bien pensés et originaux.

Quant aux comédiens, on

assiste à de savoureuses interprétations, notamment de la part de Serge Christiaensens, René Lefebvre et Lorraine Roy. René Lefebvre est sans doute le comédien qui m'a le plus surpris par son jeu, particulièrement lorsqu'il personnifie un concierge de travail. Etonnant!

"40-28-36, pas loin du pont; à vos risques" est donc une comédie qui permet de passer de bons moments mais qui, dans l'ensemble, souffre d'un développement dramatique relâché et malhabile.

LES AMIS DE L'OPERA PRESENTENT DEUX CONCERTS

d'extraits d'opérettes et d'opéras au

SAMEDI, 23 JUILLET - 20H15
et
SAMEDI, 6 AOUT - 20H15

Billets: Sherbrooke 569-5357, Megog 843-7222

Réervations: Rock Island (819) 876-2471

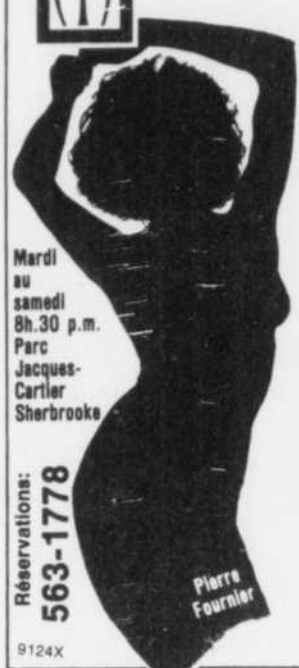
HASKELL OPERA HOUSE
Rock Island, Québec

Prix du billet: 3.00; étudiants: 2.00

9793

A LOUER DISCOMOBILE pour noces, shows, réceptions, etc. S'adresser à 1115, rue Consolet G. DOYON T.V. 569-5748

40-28-36 Pas loin du pont. A vos risques. du 16 juillet au 3 septembre



Mardi au samedi 8h.30 p.m. Parc Jacques-Cartier Sherbrooke

Réervations: 563-1778

9124X

ROCK-Forest - BOULEVARD BOURQUE - NORMANIE 843-9575
Le Succès de l'Année...
plus de 300,000 personnes l'ont déjà vu au Québec!
Le film qui plait à tous les publics...
ERIC
Son courage est un exemple... son amour fera votre conquête.
tiré du récit de Doris Lund avec Patricia Neal Claude Atkins JOHN SAVAGE
UNE FOLLE COMEDIE
Avec LOUIS VELLE - CLAUDE AUGER ET MICHEL GALADRIU
L'INTREPIDE
ciné-parc ROCK FOREST
Vendredi à jeudi du 22 au 28 juillet
OUVERT A 7.30 - LA PRODUCTION DEBUTE VERS 9.00 - LES MOINS DE 14 ANS: GRATUIT

CINEMA OPERA REPRESENTATIONS: Lundi, mardi, mercredi, jeudi: 7h.00 vendredi, samedi: 7h. 8h.30 dimanche: 1h., 7h. 8h.30
Tél: 849-2123 COATICOOK
VENDREDI A JEUDI 22-23-24-25-26-27-28 JUIL.
BIENVENUE dans cette prison Mesdemoiselles...!
CELLULES DE PUNITION
2^e FILM
Avec LINA ROMAY MARTINE STEEL COULEUR
Une Armée à lui seul! Face à face... la brute destructrice. Une machine à tuer!
KUNG-FU HARA KIRI

Bombardier 3.8
Maîtrisable dès la première sortie!
Le fringant petit voilier Bombardier 3.8 vous apprendra à raser l'eau en jouant avec le vent comme un goéland.
Si c'est votre premier voilier, vous serez étonné de sa simplicité et de sa docilité: rapide à gréer, facile à manoeuvrer, il a besoin de très peu d'entretien. Quel plaisir de se mettre à la voile dans ces conditions, et de savoir naviguer aussi vite! Venez vite voir notre petit voilier Bombardier 3.8, et quand vous connaîtrez son prix, plus rien ne vous arrêtera!

Le Mille Nautique
N. HATLEY, QUE. (819) 842-2431

Fiche technique
Longueur hors-tout: 3.8 mètres (12'6")
Ligne de flottaison: 10'6"
Largeur: 4'5"
Tirant: 3'3"
Surface de la voile: 61 pi. ca.
Espars (aluminium anodisé): 17'6"
Poids de la coque: 110 lb approx.
Hébrabilité: 1 ou 2 pers.
Charge maximum: 350 lb
*Marque de commerce de Bombardier Limited

EPARGNEZ \$64⁵⁰
Présentez cette annonce avant le 14 août 1977 et avec chaque achat d'un 3.8 au prix régulier de \$895, nous vous donnerons une veste de sauvetage (approuvée par M. des T. - valeur de \$32.50). S'il pleut, nous ajouterons un anorak 100% hydrofugel (valeur de \$32.00)
Téléphonez aujourd'hui et demandez Richard (819) 842-2431

LA TRIBUNE
..... les petites annonces
..... voilà!
569-9501 succès!

LA TRIBUNE sportive

TILDEN AUTO-LOCATION
autos et camions
Spécial "WEEK END"
567-2666
LOCATION DE L'ESTRIE L.T.E.E.
3111 rue King, Sherbrooke
VAL ESTRIE FORD court & long termes

Il mène par trois coups à l'Omnium canadien

"Je veux gagner à tout prix"

(Lee Trevino)

Entre les verts...

— Selon Tom Kite, le golf professionnel est devenu l'un des sports les plus suivis par les spectateurs et c'est heureux. "Au contraire de plusieurs sports qui se meurent ou qui en arrachent, devrais-je dire, le circuit de la PGA est pépité de santé. Les gens avaient souvent l'habitude de nous prendre pour des vedettes. Nous le sommes peut-être encore mais nos tournois attirent des foules toujours de plus en plus importantes. Je ne voudrais rien faire qui puisse compromettre le succès extraordinaire que connaît le circuit". Effectivement, plus de 10,000 spectateurs ont visité le terrain à l'occasion de la première ronde et hier, en deuxième, on a rapporté 16,300 spectateurs au Glen Abbey, devenu le théâtre permanent de l'Omnium canadien.

— Au contraire de la plupart des golfeurs, un canadien Roger Klatt prétendait que quelques verts avaient été stupidement dessinés. Il faut dire que Klatt n'a pu faire mieux que 151 en deux rondes, dont 74 après un premier 77 et il a été éliminé.

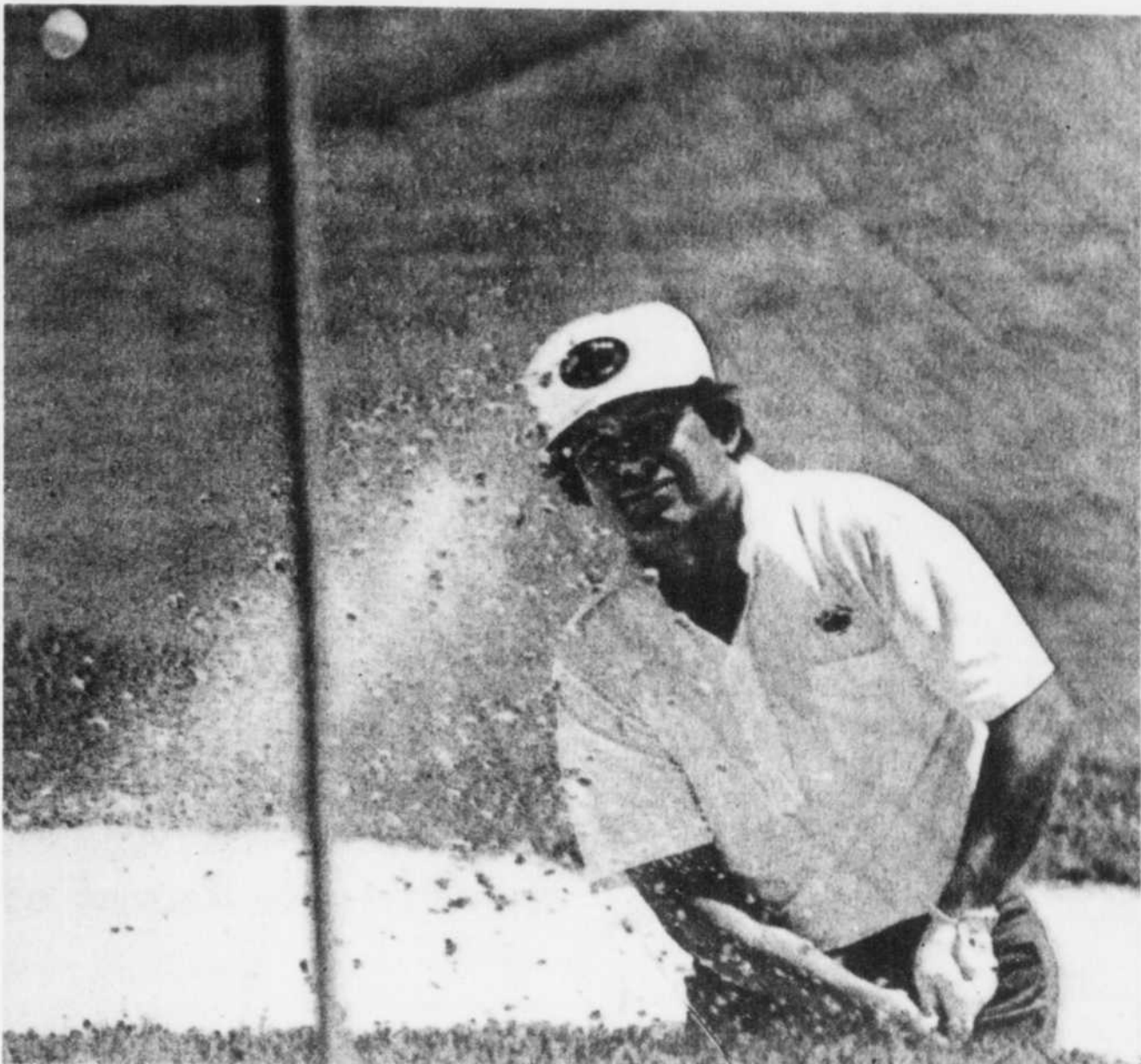
— Un journaliste couvrant l'événement disait, au retour d'une tournée des verts, que le Glen Abbey n'avait vraiment qu'un seul défaut, celui de ne pouvoir tourner sur lui-même. "Nous n'aurions même pas à sortir du club house pour voir l'action sur tous les trous, si c'était le cas", commentait-il après des éloges concernant l'excellent tracé de Jack Nicklaus.

— Daniel Talbot, de Beloeil, éliminé après deux rondes, se promettait bien de ne plus jamais remettre les pieds à l'Omnium canadien. Daniel a été un peu malmené en première ronde ayant dû jouer à compter de 3h.30 de l'après-midi, ce qui l'a amené à terminer à 8h.55 sous la noirceur, ou à peu près. Il prétendait au terme de cette ronde, furieux, qu'il ne pouvait voir sa balle. D'autres golfeurs ont subi le même sort cependant et s'en sont mieux tirés. Talbot n'a pu faire mieux qu'un désastreux 78. Hier sous la clarté, il a joué 82 pour 160 et fut éliminé.

— Le vent soufflait entre 25 et 30 milles à l'heure sur le Glen Abbey, ce qui a rendu la tâche plus difficile à tout le monde. Mais cela n'a pas empêché Jack Nicklaus de terminer au 18e trou avec un eagle.

— Russ Jackson, l'ex quart-arrière étoile des Riders d'Ottawa était l'un des esclaireurs sur le terrain alors que Stan Leonard, agissait comme l'un des analystes pour CBC anglais.

Tom Kite: (68-70-138) Le deuxième neuf était plus difficile. Dans l'ensemble, j'ai connu encore du bon golf aujourd'hui, 'était plaisant de jouer. Je n'ai vraiment connu que deux mauvais coups au cours de cette ronde. J'ai été assez chanceux et mes coups roulés étaient bien réussis. Le parcours était beaucoup plus difficile qu'hier. Le vent a changé de direction au cours du premier neuf et cela nous force à mieux sélectionner nos fers. On dit dans le programme de l'Omnium que le terrain était très difficile. On s'en rend compte encore plus en le jouant. Un gagnant ne se dessine pas en deux rondes. Je suis en assez bonne position, mais des tas de choses peuvent encore arriver, même à Lee Trevino. J'aurais pu jouer encore mieux, mais je suis relativement satisfait. J'ai eu du mal avec mes coups roulés au cours des derniers mois, sauf peut-être à Augusta. Mais depuis que je suis ici, tout va bien. Il faut dire que c'est ce que je travaille le plus à l'entraînement. Mes coups roulés étaient assez exceptionnels aujourd'hui.



Lee Trevino, le meneur de l'Omnium canadien, suit la trajectoire de sa balle en route pour la coupe au 13e trou. Trevino a calé son approche en route vers une ronde de 68, quatre sous le par, lui donnant un pointage de neuf sous le par pour les 36 premiers trous.

OAKVILLE, Ont., (PC) — "Je veux gagner ce tournoi à tout prix car j'ai une dette de \$100,000 à rencontrer très bientôt", disait Lee Trevino. Le golfeur du Nouveau-Mexique a fait un pas dans la bonne direction, hier, au Club Glen Abbey, à Oakville, Ontario, en tenant bon dans le rôle de meneur, après deux rondes, après un compte de 68 pour 135. Trevino, qui joue le meilleur golf de sa carrière sur les verts présentement, avouait: "Je suis surpris de l'excellence de mon jeu sur les verts car c'est bien connu, j'ai toujours eu des problèmes à porter ma balle au bon endroit".

Le coloré golfeur n'a eu besoin que de 26 coups roulés, et ce pour la deuxième journée consécutive, pour s'installer seul au sommet. A trois coups derrière, on retrouve Tom Kite, qui a lui aussi tenu bon au deuxième rang après une ronde de 70 pour 138 et l'éternel deuxième de l'Omnium Canadien, Jack Nicklaus.

Mais le "Golden Bear" notait: "J'ai réussi 70 cet après-midi en dépit des vents de 25 à 30 milles à l'heure et je suis certain d'être le seul au tableau d'affiche à avoir fait aussi bien."

Effectivement, Nicklaus a été l'unique joueur capable de réaliser un si bon compte dans la température qui a prévalu au cours de l'après-midi. "Toutes les conditions les plus difficiles étaient réunies. C'étaient les pires conditions qu'on puisse trouver pour un terrain de golf. Un ciel très clair qui rend difficile l'analyse du terrain et un vent d'une vélocité médium qui change de direction dépendant des vents. En plus, des verts asséchés très rapides", disait-il.

Et d'ajouter: "J'estime que mes chances sont excellentes après deux rondes et je suis satisfait d'avoir fait aussi bien, particulièrement cet après-midi." Par deux fois déjà, on sait que Nicklaus a terminé au deuxième rang dans l'Omnium après des poussés spectaculaires. L'an dernier, c'était Jerry Pate (41 au premier neuf hier), qui était venu le coiffer au fil d'arrivée.

Fatigué

Il a dessiné ce terrain de Glen Abbey, théâtre permanent de l'Omnium Canadien et du trophée Peter Jackson et il admet l'aimer beaucoup. "Mais le fait d'en avoir été le concepteur n'a brisé ma concentration en aucun moment. Je suis fatigué, et il est bien connu qu'après l'Omnium Britannique, tous les golfeurs veulent arrêter de jouer pour un moment. Mais ce ne peut être une excuse pour moi parce que je sais me motiver facilement pour jouer dans l'Omnium Canadien", disait-il en jouant les relationnistes.

Ray Floyd, vainqueur la semaine dernière à Pleasant Valley, s'est fixé au troisième rang, seul avec un compte de 67, hier, la meilleure ronde de la journée au Glen Abbey. "J'ai joué assez bien. Je pense que la différence dans les comptes des deux dernières journées se trouve dans la qualité des coups roulés réussis", confiait-il en faisant une brève analyse de ses adversaires. Floyd a réussi huit birdies, et seul Nicklaus a réussi un eagle, au 18e trou, alors qu'il terminait sa ronde.

Seul en quatrième place, on retrouve George Cadle, de Indian Wells, Cal., qui a joué la normale pour 140 et suivent en cinquième place trois autres golfeurs: Charles Coody, Jimmy Wittenberg et Peter Osterhuis, à 142.

Le Canadien George Knudson, qui a joué de l'excellent golf au Glen Abbey jusqu'ici, a tourné un 73 hier et inscrit 143. Il occupe le sixième rang sur un pied d'égalité avec 5 autres golfeurs: Howard Twitty, Andy North, Miller Barber, Jeff Mitchell, et Mike Reid.

Phil Giroux, de Montréal, a encore échoué. Il a été tranché après deux rondes. En deuxième ronde, il n'a pu faire mieux qu'un 79. Il avait bien commencé avec 74, jeudi, "C'était écrit dans le grand livre. J'ai eu des difficultés avec mon bois de départ qui ne travaillait pas pour moi aujourd'hui", confiait-il.

Daniel Talbot, de Beloeil, qui a promis de ne plus jouer dans l'omnium national, a inscrit un désastreux 82 pour être éliminé.

Boston reprend la tête

BOSTON (AP) — Butch Hobson a réussi un double de deux points, et Rick Wise a espacé sept coups sûrs, dans la victoire de 3-0 des Red Sox face aux Indiens de Cleveland, hier dans l'Américaine.

C'était le deuxième blanchissage pour Wise et son troisième match complet. Boston se hisse ainsi au premier rang dans l'Est, un demi match devant Baltimore, défait par le Texas, hier soir.

Les trois points ont été marqués dès la première manche, aux dépens du perdant Al Fitzmorris (2-6).

Wise (7-4), s'est bien sorti d'impatte, en huitième, aidé d'un beau jeu défensif de l'arrêt-court Rick Burleson. Cleveland 00000000—670
Boston 03000000—361
Fitzmorris (2-6), Hood (7) et Fosse; Wise (7-4) et Fisk.

Un 16e circuit

DETROIT (AP) — Al Cowen a claqué un 16e circuit, à la 12e manche, et Kansas City a défait les Tigers 5-4, hier dans l'Américaine.

John Hiller (5-11), était alors au monticule pour Detroit.

Doug Bird (6-1), le cinquième lanceur des Royals, a empêché la victoire, ayant lancé à compter de la 10e manche.

Hal McRae, avait réussi son 11e circuit, pour donner une avance de 2-0 aux Royals, en sixième, mais Detroit a nivelé les chances en neuvième, avec notamment un triple de Tito Fentes et un simple de Rusty Staub.

New York perd

NEW YORK (AP) — Mike Caldwell n'a permis que six coups sûrs et Steve Brye, Sal Bando et Von Joshua ont produit deux points chacun quand les Brewers de Milwaukee ont disposé des Yankees de New York 6-3 dans la Ligue américaine de baseball.

Caldwell (2-3), qui a lancé son premier match complet depuis qu'il a été acquis des Reds de Cincinnati le mois dernier, n'a permis aux Yankees de marquer qu'à la septième. Les Newyorkais ont alors marqué trois points après que les Brewers eurent marqué quatre fois au début de la manche pour prendre les devants 6-0.

un 20e circuit

BLOOMINGTON (AP) — Bobby Bonds a produit trois points, avec son 20e circuit et un sacrifice, et Ken Brett a gagné un premier match en huit essais avec les Angels, qui ont disposé des Twins 6-2, hier dans l'Américaine.

Les Angels ont compté cinq points, en sixième, avec notamment le circuit de Bonds, dont c'est la huitième saison d'au moins 20 circuits.

Compte final

Expos: 2

Dodgers: 1

LOS ANGELES — Si le droitier Steve Rogers a menotté les Dodgers de Los Angeles à seulement quatre coups sûrs jeudi pour conduire les Expos à un gain de 4-0, Jackie Brown l'a imité hier pour tenir tête à son tour aux Dodgers et donner aux Expos une seconde victoire d'affilée, et cette fois par un pointage de 2-1.

Rogers, qui avait reçu l'aide de Tony Perez avec un double de trois points pour sa 10e victoire de la saison, a vu son coéquipier Jackie Brown être secondé par les circuits de Warren Cromartie et Del Unser en route pour sa 7e victoire de la saison contre autant d'échecs.

Jackie Brown devait se sortir d'impatte à la 6e manche et ce fut un point tournant dans le match. Après avoir alloué deux buts sur balles d'affilée, il retira deux Dodgers sur des prises avec sa balle courbe.

Warren Cromartie en était à son 3e circuit de la saison et il frappait en lieu sûr dans un 8e match d'affilée. Il créait l'égalité 1-1 à la 2e manche avec son circuit.

Triple de Harrar

BALTIMORE (AP) — Les Rangers du Texas ont marqué trois points



Le Canadien George Knudson s'est qualifié pour les deux dernières rondes de l'Omnium Canadien grâce à des parcours de 70 et 73. Il est notre meilleur représentant à ce championnat.

Les chiffres de Glen Abbey...

Lee Trevino	67-68-135	Fred Funsteth	73-72-145
Tom Kite	68-70-138	Mac McLendon	75-70-145
Jack Nicklaus	68-70-138	Gary Koch	69-76-145
Ray Floyd	72-67-139	Morris Hatalasky	74-71-145
George Cadle	68-72-140	John Laster	70-75-145
Charles Coody	71-71-142	Bill Casper	74-71-145
Jimmy Wittenberg	68-74-142	Bob Kastened	76-69-145
Peter Osterhuis	73-69-142	Terry Duhal	72-74-146
Bob Shearer	74-67-142	Gary Laver	72-72-146
Howard Twitty	70-73-143	Tom Shaw	72-74-146
Miller Barber	70-73-143	Jim Wiechers	74-72-146
Jeff Mitchell	68-75-143	Frank Connor	69-77-146
Mike Reid	68-74-143	Jim Coulter	71-75-146
Andy North	70-73-143	Dale Douglas	70-76-146
George Knudson	70-73-143	Mike McCallister	73-74-147
Phil Gougeon	71-73-144	J.C. Swead	73-74-147
Andy Bean	72-74-144	Jerry McGee	72-75-147
Bill Kratzer	72-74-144	Gil Morgan	75-72-147
Tom Neusegof	68-75-144	Jim Nefford, C.B.	73-74-147
Tom Purkert	69-75-144	Daught Nevil	75-72-147
Mark Lye	72-73-145	Mike Hill	73-74-147
Mike Morley	68-77-145	Kenneth Zarley	74-73-147

Hollis Stacy en tête

CHASKA, Minnesota (AP) — Hollis Stacy a tourné une ronde de 73, un au dessus de la normale, mais a tout de même conservé les devants à l'issue de la deuxième journée de l'Omnium féminin de golf des Etats-Unis.

Elle totalise 143, un sous le par, même si elle a commis quatre bogeys au retour hier.

Nancy Lopez, une recrue qui en est à son premier tournoi comme professionnelle, s'est hissée au deuxième rang à 145, un coup de mieux que JoAnne Carner, championne en titre.

Jan Stephenson, qui n'a pu faire mieux que 75 hier, totalise 147, deux coups de mieux que Cathy Mant, Pat Bradley, Pam Higgins, Debbie Austin et Amy Alcott.

Jane Blalock, qui était au deuxième rang à l'issue de la première ronde, n'a pu faire mieux que 78 et se retrouve à 150 avec Kathy Whitworth et Peggy Conley.

Le Drummondvillois Jean Laforce talonne Lynch

ILE BIZARD (PC) — Le Montréalais Peter Lynch a résisté au vent, et a terminé avec une carte de 73, hier suite à la première ronde du championnat québécois de golf amateur, disputé au club Elm Ridge.

Lynch détient un coup d'avance sur Jean Laforce, de Drummondville, Gordon Leriche, de Victoriaville et les Montréalais Claude Dufour et Richard Sweetz.

Yves Tremblay, de Sorel, gagnant du tournoi Duc de Kent, la semaine dernière à Québec, a joué 75, de même que le Québécois Bob Descheneaux, Doug McEwan, de Cowansville, George Fox, d'Ottawa, et Michel Couture et Richard Pelletier, tous deux de Lennoxville.

Lynch est un des seuls qui se soit bien tiré d'affaire au deuxième neuf, malgré le vent.

Le Montréalais Robbie Jackson, quatre fois gagnant sur le circuit amateur québécois, a été passablement gêné par le vent à son deuxième neuf. Il a joué 35 pour aller, mais 43 aux neuf derniers trous, pour 83.

Peter Lynch, Montréal	36-37-73	Neil Colbert, Ottawa	38-38-76
Claude Dufour, Montréal	37-37-74	Charles Crawley, Montréal	38-38-76
Jean Laforce, Drummondville	37-37-74	Jon Goyer, Montréal	37-38-76
Gordon Leriche, Victoriaville	36-38-74	Gord Hanna, Montréal	41-35-76
Richard Sweetz, Montréal	37-37-74	David Hardie, Montréal	37-38-76
Michel Couture, Lennoxville	38-37-75	Garry Hinesault, Cowansville	37-38-76
Bob Descheneaux, Québec	39-36-75	James Kenney, Montréal	37-37-76
George Fox, Ottawa	37-38-75	Brian McDonald, Montréal	37-38-76
Doug McEwan, Cowansville	37-38-75	Wayne Livingston, Ottawa	39-37-76
Richard Pelletier, Lennoxville	38-37-75	Andre Nols, Montréal	37-38-76
Yves Tremblay, Sorel	37-38-75	Myles Saunders, Ottawa	35-41-76
Graham Cooke, Montréal	38-38-76	Ian translow, Montréal	38-38-76
Mike Arsenault, Sherbrooke	38-38-76		

Baseball

Ligue américaine				
Est				
	G	P	Moy	Diff
Boston	53	39	576	—
Baltimore	51	40	577	1/2
New York	51	44	537	3 1/2
Cleveland	49	49	462	10 1/2
Milwaukee	47	54	516	8
Detroit	42	54	442	12 1/2
Toronto	34	59	366	19 1/2
Ouest				
Chicago	55	36	604	—
Kansas City	53	38	582	2
Minnesota	51	43	543	5 1/2
St. Louis	47	44	516	8
California	43	47	478	11 1/2
Seattle	42	54	438	15 1/2
Oakland	39	52	429	16
Ligue nationale				
Est				
	G	P	Moy	Diff
Chicago	55	35	511	—
Philadelphia	53	38	582	2 1/2
Pittsburgh	52	42	553	5
St. Louis	46	46	511	9
Montreal	42	47	478	12
New York	37	55	402	19
Ouest				
Los Angeles	56	34	634	—
Cincinnati	48	43	527	10
Houston	44	51	463	16
San Francisco	42	52	453	17
Kansas City	41	55	427	19 1/2
Atlanta	34	59	366	25
Lanceurs probables				
Ligue américaine				
Chicago (Barros 9-4) à Toronto (Lemanczyk 8-1) 1:30 p.m.				
Texas (Perry 8-8) à Baltimore (Palmer 10-1) 2 p.m.				
Milwaukee (Travers 3-4) à New York (Guidry 6-5) 2 p.m.				
Cleveland (Eckert 9-7) à Boston (Cleveland 7-1) 2:15 p.m.				
Philadelphia (Tanana 12-4) à Minnesota (Thornogard 7-1) 2:15 p.m.				
Kansas City (Colborn 11-9) à Detroit (Rosena 8-4) 2:15 p.m.				
Oakland (Coleman 1-1) à Seattle (Wheelock 4-4) 4:30 p.m.				
Ligue nationale				
Cincinnati (Capilla 2-1) à Pittsburgh (Koon 6-4) 1:30 p.m.				
Atlanta (Solomon 1-1) à Chicago (Kratkow 7-7) 2:15 p.m.				
Philadelphia (Leach 6-2) à Christianans 8-5) à San Francisco (Knepper 4-3) 4 p.m.				
Houston (Forsch 4-7) à St. Louis (Urea 5-3) 6:30 p.m.				
Montreal (Bahnen 5-2) à Los Angeles (Sutton 10-4) 9 p.m.				
New York (Koonman 7-10) à San Diego (Griffin 5-8) 10 p.m.				

\$10,500 de Loto-Québec

SHERBROOKE (DB) - La Société des loteries et des courses du Québec apportera sa contribution aux finales provinciales des Jeux du Québec en s'appropriant la commande du volet culturel pour une somme estimée à \$10,500.

Cette nouvelle a réjoui le directeur du service des promotions financières, André Bergeron, dont l'objectif, qui au départ s'élevait à \$225,000, n'est plus que de \$6,000. Toutefois, Bergeron attend toujours la confirmation officielle de la compagnie Eaton pour la signature d'un protocole d'entente concernant des échanges de services.

De la nourriture

On cherche! On cherche! mais on ne trouve pas! Inutile de dire que des athlètes, qui dépensent autant d'énergie, ont un grand besoin de se nourrir et convenablement. C'est pourquoi le Comité organisateur doit remplir ses congélateurs à pleine capacité pour apaiser l'appétit féroce des athlètes, qui participent à des finales provinciales. Le Comité est à la recherche d'une tonne de bœuf, d'une tonne de dinde et d'une tonne de poulet pour rassasier tous les participants aux Jeux.

Stage de

chronométrateurs

SHERBROOKE - Les personnes, intéressées à devenir chronométrateur pour les compétitions de natation, sont invitées à participer à un stage, qui se tiendra au Centre d'activité physique du collège de Sherbrooke.

Earl Fitzgerald, responsable des compétitions de natation dans le cadre des finales provinciales des Jeux d'été du Québec, organise ce stage dans le but de recruter du personnel pour travailler aux finales régionales et provinciales dans cette discipline.

Ce stage aura lieu mercredi, le 27 juillet, à partir de 19h30. Les personnes désireuses de participer à ce stage et qui désirent de plus amples informations, sont priées de communiquer avec le responsable Earl Fitzgerald à 562-5494 ou encore au Conseil régional des loisirs de l'Estrie à 569-9731.

Compétitions

d'athlétisme

SHERBROOKE - Les compétitions d'athlétisme dans le cadre des finales régionales des Jeux du Québec, région de l'Estrie, se tiendront les 30 et 31 juillet prochains aux pistes d'athlétisme Alexander Galt et Université de Sherbrooke.

Rolland Dussault, coordonnateur des Jeux du Québec, tient à aviser tous les jeunes athlètes, qui ne font pas partie d'un Club d'athlétisme, qu'ils doivent s'inscrire avant mardi le 26 juillet s'ils espèrent participer aux finales régionales des Jeux du Québec.

La raison de cette intervention du coordonnateur tient du fait qu'une compétition d'envergure telle la compétition d'athlétisme nécessite beaucoup de préparatifs. C'est pourquoi les organisateurs désirent connaître le nombre de participants afin d'assurer une bonne coordination.

Les adultes ont également invité à participer à ces compétitions étant donné que des épreuves ont été adaptées et pensées à cet effet.

L'inscription se fait auprès du Conseil régional des loisirs (569-9731) ou du directeur des loisirs local pour les athlètes de l'extérieur de Sherbrooke.

Rappelons que les épreuves de sauts et de lancers ont lieu samedi le 30 à l'Université de Sherbrooke et que les courses se dérouleront à la piste d'athlétisme Alexander Galt dimanche, le 31 juillet.



Le président du Comité organisateur des Jeux d'été du Québec, Clément Fortier, a remis des drapeaux d'honneur à Marc Bernier, Jacques O'Bready, Richard Béland et Jules Pichette.

(Photo Claude Poulin)

"Les gens attendent beaucoup des Jeux d'été"

(Clément Fortier)

Par Doris Baker
SHERBROOKE - De retour d'une tournée de promotion dans les municipalités de Hull, Amos, Drummondville et Montréal, le président du Comité organisateur des Jeux d'été du Québec, M. Clément Fortier, s'est fait le porte-parole des représentants des régions, qui participeront aux finales provinciales du 18 au 28 août prochains.

"Les gens attendent beaucoup des Jeux à Sherbrooke. Ils ont démontré une attitude des plus positives, face aux Jeux et à chaque occasion, on nous a réservé un accueil chaleureux."

Consentant de l'ampleur du défi à relever, le président des Jeux a manifesté une fois de plus son enthousiasme devant la progression des dossiers en marche pour la réalisation de cette grande fête populaire.

"Tout va à merveille! Nous procédons régulièrement à l'évaluation de chacun des dossiers en plus de tenir constamment des réunions. Jusqu'à présent, plus de 1,500 bénévoles se sont impliqués dans l'organisation des finales provinciales. Je ne suis pas inquiet! Les Jeux seront prêts pour les cérémonies d'ouverture."

Lors de cette rencontre sociale où les responsables des différents services et les membres du Comité organisateur échantent en compagnie des représentants des médias d'information à l'occasion du dîner hebdomadaire servi à l'université de Sherbrooke, M. Fortier a développé devant la halte du Comité organisateur à Amos.

"Ils étaient tout près de 100 personnes à Amos, rassemblées dans le but pour connaître davantage

sur les Jeux de Sherbrooke. On sait que les Jeux du Québec d'hiver 1978 seront présentés à Amos et les organisateurs avaient beaucoup de questions à poser aux membres du Comité organisateur de Sherbrooke. Nous avons poursuivi notre tournée de promotion à Montréal, plus précisément à la Place d'Armes où nous étions les invités de la Banque Royale."

Les drapeaux d'honneur

Toujours aussi souriant, le dynamique président des Jeux a procédé à la remise

de quatre drapeaux d'honneur. Le premier magistrat de la Ville de Sherbrooke, M. Jacques O'Bready, a accepté le premier drapeau présenté aux organismes, qui ont largement contribué à la réalisation des Jeux. Les autres récipiendaires de ces drapeaux d'honneur ont été Richard Béland, vice-recteur de l'Université de Sherbrooke, Jules Pichette, président de la Commission Scolaire locale et enfin, Marc Bernier, président du Conseil régional des loisirs de l'Estrie.

Gare aux "voleurs"!

Par Doris Baker

SHERBROOKE - Le directeur du service des promotions financières, principales sources de financement des finales provinciales des Jeux du Québec à Sherbrooke, met la population en garde contre un groupe de jeunes, dont les âges varient entre huit et onze ans, qui garnissent leurs goussets en sollicitant pour le compte du Comité organisateur des Jeux.

"Ces jeunes font du porte en porte et prétendent qu'ils amassent des argents pour défrayer le coût du repas d'un athlète dans le cadre d'une campagne de recrutement pour le compte du Comité organisateur," d'expliquer le directeur du service des promotions financières, André Bergeron.

Ces jeunes "fraudeurs" profitent sûrement du fait qu'effectivement, une équipe flottante travaille dans le but d'amasser des fonds pour payer les repas des athlètes participant aux Jeux d'été du Québec. Peut-être qu'actuellement, ces "espions" s'empressent de bons et de friandises de toutes sortes pendant que de généreux donateurs se flattent d'avoir accompli une bonne action.

Alors pour écarter et priver les malfaiteurs d'une collation trop facilement "volée" sur le dos du Comité organisateur des Jeux du Québec, la population est appelée à exiger des identifications avant de verser toute somme d'argent aux solliciteurs.

"Notre équipe flottante comprend 57 personnes qui participent à la vente de "la boîte à lunch de Ktiné". On peut les identifier puisqu'elles possèdent l'assiette de Ktiné et un mandat émanant du Comité organisateur des Jeux" de dire André Bergeron.



Le comité organisateur des Jeux du Québec, Été 77, a fait halte à Drummondville cette semaine dans sa tournée de sensibilisation à travers la province. MM. René Shoener et Armand Demers, respectivement président et directeur-général du Conseil Régional des loisirs du Centre du Québec, se sont faits un plaisir de poser en compagnie de M. Clément Fortier, président des Jeux et de la mascotte Ktiné.

(Photo La Tribune, par Richard Jean)

Une subvention inutile octroyée pour les Jeux

par Christian Bellavance
SHERBROOKE - La ville de Sherbrooke n'aura vraisemblablement pas besoin des \$14,000 d'équipements d'athlétisme que le Haut Commissariat à la Jeunesse, aux Loisirs et aux Sports vient de lui octroyer parce que l'Université de Sherbrooke possède déjà tout ces équipements et, en même temps que sa piste d'athlétisme, les a mis à la disposition du Comité organisateur des Jeux du Québec pour la tenue de cet événement.

C'est du moins ce qui ressort d'une comparaison entre la liste de l'équipement que donnera la Régie des Installations Olympiques via le Haut commissariat avec une autre liste donnant celle-là les équipements que l'Université met à la disposition du Comité organisateur.

Il en ressort que la liste des équipements en provenance de la Régie des Installations Olympiques comporte trois items que l'on ne retrouve pas sur celle de l'Université: deux pistolets de départ, 3 gallons à mesurer de 50 mètres et trois de 100 mètres. Par ailleurs, la ville de Sherbrooke a elle-même acheté ses trois types d'articles le 14 juin dernier, alors que la liste du Haut commissariat ne serait parvenue à la ville qu'au début de juillet.

En d'autres termes, le ministre Claude Chartron a promis, et accordé, inutilement une subvention en équipement puisque, même après les Jeux en août prochain, la ville ne pourra utiliser l'équipement donné car elle n'a pas de piste d'athlétisme.

Autre subvention

De plus, à l'exception de batoirs pour les lancers du poids et du javelot, la ville n'aura vraisemblablement pas non plus à utiliser une somme de \$7,200 que lui oc-

troie le Haut commissariat pour l'achat d'équipement supplémentaire d'athlétisme puisque, là aussi, l'Université le fournira et que la ville n'a pas de piste pour l'utiliser après les Jeux. Ce \$7,200 provient d'une subvention totalisant \$17,200 octroyée par le Haut commissariat à la Jeunesse, aux Loisirs et aux sports pour l'achat d'équipements destinés à différentes disciplines.

Sur un total de \$31,200 donc, environ \$21,000 ont été octroyés pour l'achat d'équipement d'athlétisme que les organisateurs de Jeux possédaient déjà.

D'autre part, le directeur général adjoint de la ville, M. Richard Fabi, qui s'occupe particulièrement du dossier des Jeux du Québec pour la ville, a déclaré qu'il n'y a eu aucune communication entre la ville et le Comité organisateur des Jeux d'une part et le Haut commissariat et la Régie des Installations Olympiques d'autre part pour déterminer la nature des équipements dont Sherbrooke avait réellement besoin.

Pour sa part, le maire O'Bready s'est dit très déçu que cette subvention ne vaille en fait pas grand chose pour Sherbrooke et que la situation confirmait l'impression que les organisateurs des Jeux ont eu lorsque le ministre délégué au Haut Commissariat à la Jeunesse, aux Loisirs et aux Sports, M. Claude Chartron, a annoncé ces subventions lors d'une conférence de presse à Sherbrooke au début de juin alors qu'il était de passage dans le cadre du Festival des Cantons. "Nous allons certainement aviser le ministre de la situation et essayer d'obtenir une compensation quelconque, surtout si l'on considère que la confirmation de ces argents et équipements nous est parvenu un mois et demi à peine avant l'ouverture des Jeux."

Equipe d'étoiles de la LJMQ

Trois joueurs des A's et quatre du Royal choisis

DRUMMONDVILLE -

Trois joueurs des Athlétiques de Sherbrooke et quatre du Royal de Drummondville ont été sélectionnés par les instructeurs de la Ligue de Baseball Junior Majeure du Québec pour faire partie de l'équipe d'étoiles qui représentera le circuit Gerry Cabana au championnat provincial de

baseball junior le mois prochain.

Cette équipe sera pilotée par l'instructeur Jacques Désautels du Royal de Drummondville qui sera secondé par ses homologues Matty Alston des Orioles de Granby, Ronald Duchesneau des Tigres de Sorel et Edouard Grenier du National de Grand'Mère.

Le 2e match dimanche

Magog perd 15-10 face aux Indiens

MONTREAL -

Barry Delisle a marqué trois buts et il a été le complice de quatre autres filets dans une victoire de 15-10 des Indiens de Caughnawaga sur les Aramis de Magog dans un match de la Ligue Senior de Crosse. Les Indiens mènent 1-0 la série quatre de sept qui se poursuivra dimanche à Magog.

Louis Delisle et Byron Horne se sont signalés pour les Indiens avec une paire de buts chacun.

Roger Bouchard et Jean-Marie Bergeron y sont allés de deux filets chacun pour les Aramis alors que John Davis marqua une fois en plus de se mériter quatre passes.

Les autres filets des Aramis vont à Rodolphe Dion, Marcel Bergeron, Marcel Dumais, André Bouffard et Yves Noury. Magog a dirigé 59 tirs aux buts contre 46 pour les Indiens. Ce dernier club a écopé de 19 mineures, trois majeures, une inconduite et une punition de match. Magog a été pénalisé pour onze mineures, une majeure, une mauvaise conduite et une d'extrême inconduite.

Demain à Magog

La série se poursuivra donc demain à l'arena de Magog où les Aramis en seront à leur dernier match de la saison. Ils disputeront tous les autres rencontres au Centre J.A. Lemay de Windsor.

Les amateurs magogois auront donc la chance de

voir une dernière fois à l'oeuvre le prolifique John Davis dans l'enceinte sportif magogois.

Jean-Marie Bergeron des Aramis souhaite que l'équipe adopte un style de jeu très serré en défensive pour cette 2e rencontre contre Caughnawaga.

"Si nous parvenons à limiter les Indiens à 10 buts et moins nous n'aurons pas de problème."



Le vétéran John Davis avec un but et quatre passes a été l'un des meilleurs dans le camp des Aramis de Magog hier, et ce en dépit d'un échec de 15-10 aux mains des Indiens en demifinale de la Ligue Senior de Crosse.

Michel Ménard inscrit un 70 à la finale régionale...

SHERBROOKE - Michel Ménard, d'East Angus, a réussi une performance de deux coups sous la normale pour décrocher une première place dans la catégorie Juvénile aux finales régionales de golf, disputées au Club de golf de Lac-Mégantic. Ménard a inscrit un superbe 70 incluant des birdies aux trous 1, 4, 6 et 10. Il a terminé son premier parcours avec une carte de 33 pour enregistrer un 37 à sa deuxième tournée.

58 golfeurs de la région ont participé aux compétitions dont 17 dans la catégorie junior, 28 dans la catégorie Juvénile et 13 chez les pré-juvéniles.

Sept municipalités de l'Estrie étaient représentées aux compétitions de golf. On retrouvait des participants d'Asbestos, de Coaticook, de Lennoxville, de Lac-Mégantic, d'East Angus, de Windsor et de Sherbrooke. Pierre Lallier, d'Asbestos, a surpris en réalisant un 71 sur ce parcours d'une normale 72 pour prendre la première position dans la catégorie junior. Lallier a devancé par quatre coups son plus proche rival Claude Grenier, de Sherbrooke. André Robillard a pris le troisième rang avec une carte de 81 soit dix coups derrière le meneur, qui se mérite ainsi la médaille d'or. Grenier récolte la médaille d'argent alors que Robillard mérite la médaille de bronze.

Dans la catégorie Juvénile, Outre Michel Ménard qui a décroché la médaille d'or avec un 70, Jean Turgeon de Lac-Mégantic s'est classé deuxième avec un 74 alors que Jean-Yves Tessier de Sherbrooke s'assurait la médaille de bronze avec un 77. Toujours dans la catégorie Juvénile, Brigitte Bellefleur, de Lac-Mégantic, a triomphé chez les dames après avoir réalisé un 97. Sylvie Denoncourt a terminé deuxième tandis que Carole Rossano arrachait la médaille de bronze avec une troisième position.

Dans la catégorie Junior féminin, Lise Beaulieu s'est illustrée avec une première place devant sa soeur jumelle Louise, qui a fini au deuxième rang avec un 90. Marie-Anne Bellefleur, de Lac-Mégantic, a remporté la médaille de bronze grâce à un 92.

Sylvain Gendron d'East Angus, et Manon Thivierge, de Sherbrooke, ont décroché les grands honneurs de la catégorie pré-juvénile. Les médailles d'argent sont allées à José Perron et Jean Gosselin alors que Yves Robitaille arrachait la médaille de bronze.

INSTALLATION de GOUTIERES ALUMINIUM
En longueurs sans joint.
Maurice Bergeron
Entrepreneur ferblantier
563-5855

PRODUCTEUR DE BOIS

Nous sommes acheteur de bois:
-billots de 8 pieds
-billots de 12 à 16 pieds
Nous achetons aussi lots à bois.

ROUSSEAU LUMBER INC.
WEEDON, Qué.
Acheteur: Jacques Rousseau
Tél: Bureau: (819) 877-2977

ROBITAILLE

CAMIONS WHITE TRUCKS
AUTOCAR FREIGHTLINER WESTERN STAR

925 est, NOTRE-DAME, VICTORIAVILLE - 752-9718

LE TENNIS / Déplacez-vous avant de retourner

TANT QUE JE N'ARRIVERAI PAS À BIEN RETOURNER EN REVERS, JE NE GROSSIRAI JAMAIS UN MATCH. LE TYPE QUI M'A BATTU SERVIRAIT MOI, MAIS TOUJOURS SUR MON REVERS ET JE N'AI FAIT QUE DES FAUTES.

CONTRE CE GÈRE D'ADVERSAIRE, IL NE FAUT PAS HÉSITER À BOUGER POUR POUVOIR UTILISER SON MEILLEUR COUP. VOUS LAISSEZ CARRÈMENT UN GRAND TROU DU CÔTÉ DE VOTRE COUP FORT. NEUF TOUS SUR DU CÔTÉ D'EN FACE NE POURRA PAS L'ÉVITER.

IL PERDRA CONFIDENCE PEU À PEU ET VOUS VOUS RÉGALERÉZ EN RETOUR.

Ricochets...

— Yves Dubreuil, le président de la Petite Ligue de baseball Sherbrooke-Lennoxville-Fleurimont, assistait au match d'hier même s'il n'aura sa destinée à la gentille Doris Lanouville, ce matin. Voilà un nouveau marié qui n'était pas trop nerveux la veille de ses noces...

— Ce match devait être disputé aujourd'hui, mais Dubreuil l'a fait avancer d'une journée pour pouvoir y assister...

— Son épouse n'a toutefois pas accepté qu'il reporte le voyage de noces à plus tard. Il manquera donc le match de demain entre le Sher-Mont et le Sher-Lenn...

— Dubreuil est également responsable du tournoi régional du district numéro 1, mais en son absence c'est Me Gaëtan Grenier qui s'acquitte de cette tâche...

— Arnold Price, qui a oeuvré durant de nombreuses années au sein de la Petite Ligue Sherbrooke-Lennoxville, continue son bénévolat au sein de la Petite Ligue de Châteauguay, où il réside depuis quelques années...

— Les officiels pour le match d'hier était Gérard Duclos de Châteauguay derrière le marbre, Marcel Bergeron de Sherbrooke au premier but, Harry Taylor de Châteauguay au deuxième but et Paul Lacoursière de Sherbrooke, au troisième coussin...

— Habituellement les arbitres ont "l'oeil sur la balle" mais hier Marcel Bergeron a eu "la balle sur l'oeil"...

— Bergeron a pu demeurer à son poste, et quelques instants plus tard il était atteint à une jambe par une balle frappée hors-ligne...

— Plusieurs joueurs du Sher-Lenn ont souhaité bonne chance à l'instructeur André Boisvert et à son équipe...

— Denis Gosselin, qui occupe maintenant le poste de président de l'Association du baseball Mineur de Sherbrooke, après avoir oeuvré durant plusieurs saisons au sein de la Petite Ligue, a lui aussi été surpris en train de discuter avec André Boisvert avant le match...

— L'équipe de Châteauguay est dirigée par Jhn McNally et Bob Ferland...

— Robert Daigle, qui agissait comme annonceur officiel s'est cru obligé de prononcer en anglais le nom de son homonyme John Daigle. Pour les intéressés, ça donnait "Deagle"...

— Serge Mathieu, utilisé comme frappeur d'urgence à la sixième manche, a sans doute un ami qui travaille comme débosseleur dans un garage. Serge a atteint deux voitures stationnées à l'extrémité du champ gauche...

J.P. Ricard



Bernard Veilleux, l'un des conseillers frappeurs du Sher-Mont, est attendu de pied ferme par le receveur Christian Roch du Châteauguay. (Photo Jules Jeanson)



Marc Harvey, le joueur de premier but du Châteauguay, ne semble pas partager la décision de l'officiel Marcel Bergeron. (Photo Jules Jeanson)



Michel Duclos et Daniel Courchesne ont été deux des piliers défensifs du Sher-Mont. (Photo Jules Jeanson)

Châteauguay écrasé 11-2

Sher-Mont affronte Sher-Lenn

par Jean-Paul Ricard
SHERBROOKE - Le voue de nombreux Sherbrookois sera réalisé: Le Sher-Lenn sera opposé au Sher-Mont à deux heures dimanche après-midi au Champ de Mars, dans le cadre du tournoi régional des Petites Ligues de baseball.

Les joueurs du Sher-Lenn (Sherbrooke-Lennoxville) attendaient avec impatience le résultat du premier match du tournoi opposant l'équipe de Châteauguay au Sher-Mont (Sherbrooke-Fleurimont), puisqu'ils devaient affronter les vainqueurs.

Il n'aura fallu que 90 minutes de jeu pour que le Sher-Mont signe une brillante victoire de 11-2, hier soir, devant près de 300 spectateurs qui ont bravé la température froide en se rendant au Champ de Mars.

Un excellent lanceur (Stéphane Duplessis) une bonne offensive (10 coups sûrs) et une défensive alerte (particulièrement le diminutif joueur d'arrêt-court Michel Duclos) ont permis au Sher-Mont de savourer cette première victoire devant ses partisans.

Pas si facile

Le pointage de 11-2 laisse croire que les Sherbrookois ont remporté une victoire facile, mais ce ne fut pas si facile que cela.

Les protégés d'André Boisvert et Michel Gaudet

ont croisé le marbre trois fois à la deuxième manche. Ils ont ajouté un point à chacune des deux manches suivantes. Après cinq manches de jeu, ils menaient 5-1. Ce qui n'est quand même pas trop confortable dans un match de baseball, mais ils ont couronné leurs efforts avec une poussée de six points à la dernière manche.

Dès le début du match le jeune voltigeur de centre John Daigle du Châteauguay en mettait plein les yeux aux spectateurs en effectuant un plongeon spectaculaire pour effectuer l'attrapée à quelques pouces du sol et ainsi priver Pierre Duquette d'un coup sûr.

Le Sher-Lenn a répliqué lui aussi avec des jeux défensifs tout aussi spectaculaires. Le petit joueur d'arrêt-court Michel Duclos a volé la vedette tout en soulevant l'admiration des spectateurs.

Le receveur Pierre Duquette, le lanceur Stéphane Duplessis et le joueur de deuxième but Daniel Courchesne ont aussi réussi une pièce de jeu qui aurait fait blémir les professionnels. L'exploit est survenu à la quatrième manche alors que le Sher-Mont était dans l'eau chaude. Les trois premiers frappeurs du Châteauguay s'étaient rendus sur els sentiers. Un point a été marqué, quand les coureurs ont décidé de tenter un double vol de buts. Normand Meloche s'est compromis

en direction du deuxième but, tendant ainsi un piège à ses adversaires pour faire compter son coéquipier Peter Hickey, posté au troisième but. Mais le receveur du Sher-Mont Pierre Duquette n'a pas mordu à l'appât. Au lieu d'envoyer la balle au deuxième but, il l'a remise au lanceur Stéphane Duplessis, qui la lui a retournée aussitôt quand Hickey s'est élançé vers le marbre. Duquette a effectué le retrait aux dépens de Hickey et a aussitôt expédié la balle de Daniel Cour-

chesne qui retirait Meloche au deuxième but. Les jeunes joueurs du Châteauguay ont aussi réussi quelques beaux jeux défensifs.

Offensive

Le lanceur gagnant Stéphane Duplessis a aidé sa cause avec deux simples et un double, faisant produire un point. Le receveur Pierre Duquette, et le voltigeur de centre Bernard Veilleux ont réussi un double et un simple chacun. Fait à noter,

Stéphane Duplessis a connu un début de partie difficile, mais il a retrouvé tous ses moyens dès la première manche. Duplessis a bien espacé six coups sûrs. Il a permis un seul but sur balles et a retiré quatre frappeurs sur trois prises.

Son adversaire John Bellini-Fleming a permis 10 coups sûrs, deux buts sur balles et a retiré trois frappeurs sur trois prises.

Six joueurs différents ont réussi les coups sûrs du Châteauguay.

Stéphane Duplessis a aidé sa cause avec deux simples et un double, faisant produire un point. Le receveur Pierre Duquette, et le voltigeur de centre Bernard Veilleux ont réussi un double et un simple chacun. Fait à noter,

Stéphane Duplessis a aidé sa cause avec deux simples et un double, faisant produire un point. Le receveur Pierre Duquette, et le voltigeur de centre Bernard Veilleux ont réussi un double et un simple chacun. Fait à noter,

Stéphane Duplessis a aidé sa cause avec deux simples et un double, faisant produire un point. Le receveur Pierre Duquette, et le voltigeur de centre Bernard Veilleux ont réussi un double et un simple chacun. Fait à noter,

Stéphane Duplessis a aidé sa cause avec deux simples et un double, faisant produire un point. Le receveur Pierre Duquette, et le voltigeur de centre Bernard Veilleux ont réussi un double et un simple chacun. Fait à noter,

Stéphane Duplessis a aidé sa cause avec deux simples et un double, faisant produire un point. Le receveur Pierre Duquette, et le voltigeur de centre Bernard Veilleux ont réussi un double et un simple chacun. Fait à noter,

Stéphane Duplessis a aidé sa cause avec deux simples et un double, faisant produire un point. Le receveur Pierre Duquette, et le voltigeur de centre Bernard Veilleux ont réussi un double et un simple chacun. Fait à noter,

Stéphane Duplessis a aidé sa cause avec deux simples et un double, faisant produire un point. Le receveur Pierre Duquette, et le voltigeur de centre Bernard Veilleux ont réussi un double et un simple chacun. Fait à noter,

Stéphane Duplessis a aidé sa cause avec deux simples et un double, faisant produire un point. Le receveur Pierre Duquette, et le voltigeur de centre Bernard Veilleux ont réussi un double et un simple chacun. Fait à noter,

Stéphane Duplessis a aidé sa cause avec deux simples et un double, faisant produire un point. Le receveur Pierre Duquette, et le voltigeur de centre Bernard Veilleux ont réussi un double et un simple chacun. Fait à noter,

Stéphane Duplessis a aidé sa cause avec deux simples et un double, faisant produire un point. Le receveur Pierre Duquette, et le voltigeur de centre Bernard Veilleux ont réussi un double et un simple chacun. Fait à noter,

Stéphane Duplessis a aidé sa cause avec deux simples et un double, faisant produire un point. Le receveur Pierre Duquette, et le voltigeur de centre Bernard Veilleux ont réussi un double et un simple chacun. Fait à noter,

Stéphane Duplessis a aidé sa cause avec deux simples et un double, faisant produire un point. Le receveur Pierre Duquette, et le voltigeur de centre Bernard Veilleux ont réussi un double et un simple chacun. Fait à noter,

Stéphane Duplessis a aidé sa cause avec deux simples et un double, faisant produire un point. Le receveur Pierre Duquette, et le voltigeur de centre Bernard Veilleux ont réussi un double et un simple chacun. Fait à noter,



Le lanceur Stéphane Duplessis a fait bonne impression à l'occasion du tournoi régional des Petites Ligues de baseball. (Photo Jules Jeanson)

Les Aigles de Trois-Rivières à Sherbrooke

Les A's ont encore des chances

Par Mario Goupil

SHERBROOKE - Les Athlétiques de Sherbrooke ont encore des chances mathématiques d'enlever le championnat de la saison régulière de la Ligue de Baseball Junior Majeure du Québec mais s'ils veulent réussir l'exploit ils devront "ouvrir toute grande la machine" d'ici la fin de la présente saison tout en souhaitant que le Royal de Drummondville cesse d'accumuler les victoires.

Les Athlétiques ont encore sept matchs à disputer en saison régulière comparativement à six pour le Royal qui pourrait mettre un terme à cette folle course au championnat en gagnant ses quatre prochaines parties.

Si les A's ont vraiment l'intention de lutter jusqu'au bout ils devront relever leurs manches dès demain soir, 19h., alors que les Aigles de Trois-Rivières seront les visiteurs au Stade Amédée Roy.

Les A's favorisés

Les A's auront un certain avantage sur le Royal d'ici la fin de la saison régulière puisqu'ils disputeront quatre de leur sept derniers matchs sur leur propre terrain. Le Royal, de son côté, prendra la route pour quatre des six matchs qu'il doit encore livrer.

De plus, l'équipe de Paul Roy affrontera à deux reprises les Pirates de St-Jean à ce dernier endroit. A St-Jean, jusqu'à présent, les A's n'ont pas encore subi une seule défaite cette saison. Les A's recevront, d'autre part, la visite des Orioles de Granby, en deux occasions. Les Orioles n'ont pas gagné un seul match cette saison au Stade Amédée Roy. Finalement, en plus du match de demain contre les Aigles de Trois-Rivières, les A's croiseront le fer à deux reprises avec les Jets de Shawinigan, une équipe qu'ils n'ont pas encore affrontée cette saison et qui connaît sa large part de difficultés. L'une de ces deux parties sera disputée à Shawinigan et l'autre à Sherbrooke.

Le Royal, de son côté, effectuera deux visites à Granby pour y affronter les Orioles de l'endroit. L'équipe de Jacques Desautels doit aussi se rendre à Shawinigan et à St-Jean. Par ailleurs, l'équipe drummondvilloise sera l'hôte des Orioles de Granby et des Pirates de St-Jean au stade municipal de la rue Cockburn.

Les A's ont donc plus beau jeu dans ce sprint final de fin de saison.

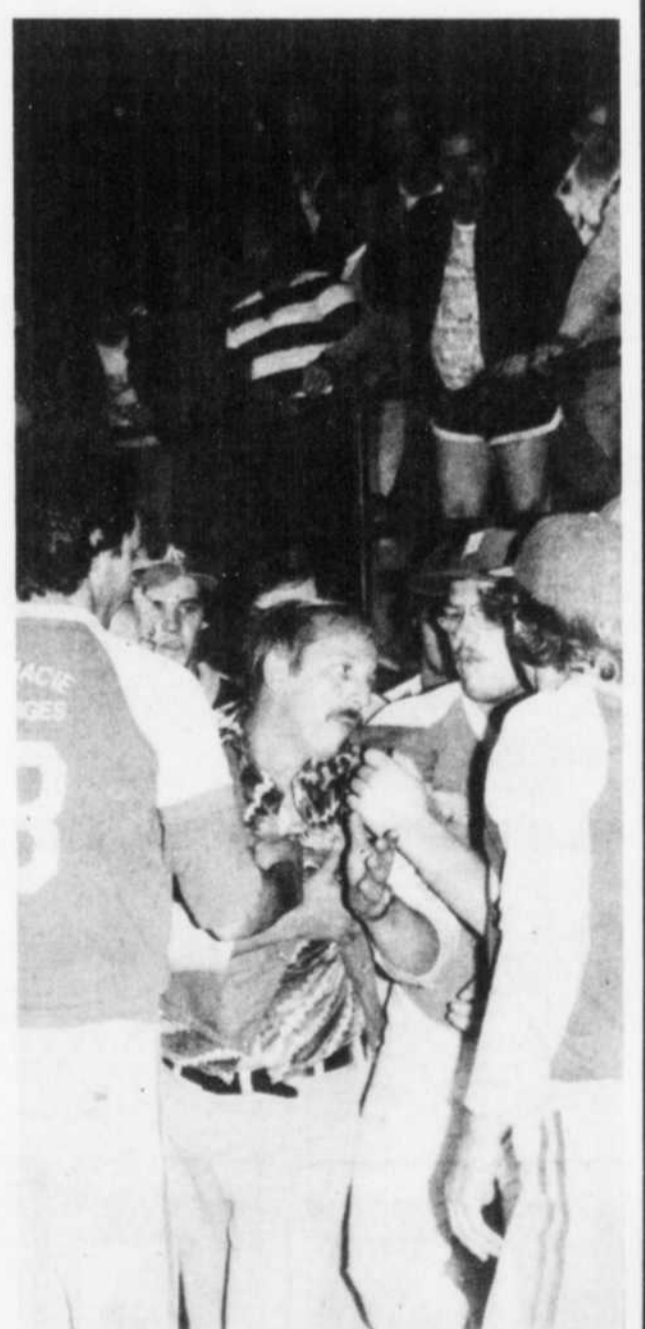
Contre Trois-Rivières

Même si son équipe a encaissé un amer revers de 9-8 jeudi soir à Drummondville et qu'elle accuse maintenant un retard de 2 1/2 parties sur le Royal, l'instructeur Paul Roy des A's n'a pas encore lancé la serviette.

"Le Royal est certainement dû pour perdre quelques parties, mais s'il gagne tous les matchs qu'il lui reste à disputer et bien il mérite le championnat" de dire Roy qui respecte au plus haut point la formation drummondvilloise.

L'instructeur sherbrookoise souhaite maintenant voir les siens remporter une série de victoires avant le début des séries éliminatoires et cette série devra s'annoncer dès demain contre les Aigles de Trois-Rivières si les A's désirent toujours coiffer la couronne de championnat.

Les Sherbrookoises ont affronté les Aigles à une reprise depuis le début de la saison soit à Trois-Rivières où ils avaient baissé pavillon 3-1. Alain Cyr devrait être au monticule pour les A's demain.



Le gérant-général des Athlétiques de Sherbrooke, Serge Boutin, est sorti de ses gonds lors du match de jeudi dernier à Drummondville. Alors qu'il voulait faire un mauvais parti aux officiels de la rencontre, les joueurs des deux équipes sont intervenus pour le calmer. (Photo La Tribune, par Richard Jean)

"Mes joueurs respectent le Sher-Lenn" (Boisvert)

SHERBROOKE (JPR) - L'instructeur André Boisvert et son adjoint Michel Gaudet étaient encerclés par 14 petits bonshommes tout de rouge vêtus, suite à la victoire du Sher-Mont hier soir.

Le lanceur gagnant Stéphane Duplessis était particulièrement heureux. "Une victoire comme celle-là, ça commence bien un tournoi. C'est tout ce que j'avais besoin pour me donner confiance" de dire Stéphane à l'issue du match.

Interrogé à savoir si la température froide avait rendu son travail plus difficile, il a répondu "Au contraire c'est plus facile de lancer quand la température est fraîche, que lorsque la chaleur est écrasante, comme elle l'a été cette semaine".

Stéphane a terminé en ayant un bon mot pour ses coéquipiers. "Un lanceur doit se sentir bien secondé par ses coéquipiers. C'était mon cas ce soir, ça riez gars ont bien fait à la défensive".

Un des héros défensifs du match, Michel Duclos, acceptait avec calme les félicitations, "ça dépens surtout des circonstances. J'essaye de tout attraper. Il y a des fois où ça fonctionne bien, comme ce soir, mais il y a des fois où c'est impossible. L'important c'est de toujours essayer" de dire Duclos qui traduisait bien cet esprit de combativité qui anime les joueurs du Sher-Mont.

André Boisvert

Une victoire de 11-2 pourrait créer un excès de confiance chez le Sher-Mont, mais l'instructeur André Boisvert n'y voit pas de danger. "Il n'y a pas de quoi se croire tellement supérieurs. Après tout le pointage n'était que de 5-1 à l'avant dernière manche. Donc on ne peut pas vraiment parler d'une victoire facile. De plus, nous affrontons le Sher-Lenn dimanche et mes joueurs savent que ce ne sera pas facile. Ils respectent les joueurs du Sher-Lenn et ne pêcheront pas par excès de confiance".

Pour le match de dimanche après-midi, Boisvert s'en tiendra sensiblement au même alignement qui lui a permis de vaincre Châteauguay hier. Le seul changement prévu, c'est que Daniel Beaudoin sera envoyé au monticule tandis que Stéphane Duplessis le remplacera au premier but.

De son côté Bertrand Aubé, l'instructeur du Sher-Lenn s'en tiendra à l'alignement qu'il a dévolu au journaliste de La Tribune et c'est donc Marco Desbiens qui sera le lanceur débutant.

GBS GENERAL BEARING SERVICE
Limitée
Distributeur de ROULEMENTS à BILLES ou à ROULEAUX
137 SUD, RUE WELLINGTON SHERBROOKE
TEL.: 569-3238 — 569-4544

Le \$1,000. de Kline
19e tirage, 22 juillet 1977
PARRAIN D'HONNEUR

Le 19e tirage hebdomadaire du \$1,000. de Kline le programme majeur de financement du Comité organisateur des Jeux du Québec, à Sherbrooke, a eu lieu le vendredi 22 juillet 1977 à 13h.00 à l'Université de Sherbrooke. C'est M. Michael Dion, assistant-coordonnateur du Comité organisateur des Jeux du Québec à Sherbrooke, Inc., qui a pigé le numéro 268, propriété de la Banque de Montréal, a/s M. Gérard Vallée, 93 nord, rue Wellington, Sherbrooke, Qué.

Les petites annonces
569-9501
Quand on veut vendre rapidement

Quand on veut acheter et faire un bon marché
566-6353

Bienvenue chez le ROI des METS CHINOIS.

NANKING

LIVRAISON GRATUITE
TÉL.: 569-5959
2637 ouest, rue King — Sherbrooke

GRAND CHOIX DE VIN BOISSONS COCKTAIL POLYNESIEN

DE L'EAU CLAIRE ET LIMPE DANS TOUTE LA MAISON EN UTILISANT LES FILTREURS Aqua-Pure

Ce nouveau filtre Aqua-Pure élimine des particules de saleté et de rouille aussi minuscules qu'un seul grain de poudre de toile. Il capte le sable, le limon, la rouille et autres particules et procure de l'eau limpide, claire et pétillante pour toutes les sorties d'eau et tous les appareils ménagers. Le résultat? De l'eau, de cuisson et de consommation claire, des lessives plus propres, des appareils ménagers propres et des évier et toilettes sans tache. Chaque goutte est pure comme du cristal. Lorsqu'il est utilisé avant les adoucisseurs d'eau, il en prolonge la durée des sels.

Exigez de votre entrepreneur les grandes marques réputées pour maximum de confort, ainsi que les services techniques de

MARCEL HUBERT dufresne inc.
1150 est rue Gall, Sherbrooke — 819/563-5310

SPECIALITES:
CHAUFFAGE — HUMIDIFICATION — VENTILATION
CLIMATISATION — FILTRATION — SYSTEME D'EAU

REGARDS

sur le présent

Glen Abbey, le site permanent de l'Omnium canadien



Jack Nicklaus, le dessinateur du parcours de Glen Abbey, discute du terrain avec Dick Grimm de l'ARG et Bob Swanson.

par Denis Messier
OAKVILLE, Ontario - Si le Tournoi des Maîtres, la première tranche du "grand chelem" du golf professionnel de la PGA, possède son site permanent à Augusta dans l'Etat de la Georgie, l'Omnium canadien d'une bourse globale de \$225,000 n'a plus rien à envier du Master car lui aussi s'est trouvé une niche permanente à Oakville, Ontario, et le parcours a comme nom Glen Abbey.

La décision de l'ARGC de tenir en permanence l'Omnium canadien sur les allées de Glen Abbey, et par le fait même dans la province de l'Ontario, n'a pas fait l'unanimité chez les amateurs de golf car si autant les Ontariens sont intéressés de voir à l'oeuvre les grands noms du golf professionnel, les Québécois le sont aussi. La réponse du public a d'ailleurs toujours été remarquable lors de la présentation de notre championnat national, et ce que ce soit à La Vallée du Richelieu ou bien au Royal-Montréal.

La difficulté de dénicher un terrain pour la tenue de l'Omnium canadien, et ce depuis quelques années, devait conduire l'ARGC à poser un tel geste. Il n'est pas dit pour autant que "plus jamais" l'Omnium canadien ne reviendra au Québec. On parle du Royal-Montréal pour l'édition de '80. Il a même été question de bâtir aussi au Québec un terrain de championnat qui pourrait accueillir ce tournoi en alternance avec Glen Abbey. Ainsi, l'Omnium canadien aurait deux sites. Ce dernier projet est toujours à l'étude.

Pour revenir à ce parcours de Glen Abbey dont la normale est 72 s'élevant sur une longueur de 7,129 verges, il a été dessiné, comme tout le monde le sait maintenant, par le plus grand golfeur de l'histoire, l'ours blond de Colombus Jack Nicklaus.

Nicklaus, dont Glen Abbey est l'un des 23 parcours qu'il a dessinés à travers le monde, a admis lui-même que des transformations devront être apportées à ce parcours après l'Omnium canadien. "Le National à Augusta est le site depuis des années du Tournoi des Maîtres et des changements se font sur une base régulière. Vous allez donc comprendre que le parcours de Glen Abbey, inauguré il y a à peine deux ans, devra subir lui aussi des corrections. Ceci est tout à fait normal, mais je suis tout de même satisfait des résultats. Je le considère comme l'un des trois meilleurs que j'ai dessinés". On sait que l'autre terrain le plus populaire dessiné par Nic-

klaus est celui de Muirfield dans l'Ohio, le site du tournoi Jack Nicklaus Memorial.

Le parcours National d'Augusta est situé en plein coeur de cette ville de la Georgie. Le parcours Glen Abbey lui, se situe à une vingtaine de milles de Toronto. Le nouveau site de l'Omnium canadien n'est pas nécessairement un jeune parcours de golf. Auparavant, il se nommait Upper Canada Golf and Country Club pour ensuite devenir Clearstream Golf and Country Club. Aujourd'hui, il se surnomme Glen Abbey mais son visage a changé complètement. D'un terrain planche qu'il était auparavant, principalement sur le premier neuf il devait devenir accidenté.

Le complexe de Glen Abbey dans son ensemble ne manque pas non plus d'impressionner le visiteur. Le pre-

mier édifice qui l'accueille est un immense monastère, autrefois une maison de retraite appartenant aux Jésuites, et qui abrite maintenant les quartiers généraux de l'Association royale de golf du Canada. On l'appelle d'ailleurs la Maison du golf. C'est là que se trouve aussi le musée et le Temple de la renommée du golf que le public est en mesure de visiter.

Une visite à Glen Abbey est ainsi beaucoup plus qu'une ronde de golf et un arrêt au "19e trou" question de faire l'analyse d'une ronde de golf. Avec le musée et le Temple de la renommée situé dans cet ancien monastère, l'amateur de golf est en mesure de se rappeler plusieurs souvenirs en plus de constater l'évolution du matériel de golf en plus d'admirer d'anciens trophées et photos en rapport avec les origines du golf.

On surnomme le nouveau site permanent de l'Omnium canadien, Glen Abbey, le sanctuaire du golf au Canada et avec raison d'ailleurs non seulement en raison de son parcours de

golf, mais aussi à cause de la présence des bureaux de l'ARGC et de son musée et de l'histoire à venir en rapport avec notre championnat national.

A côté, c'est l'oasis des membres du club. Plus loin, se dresse le pavillon du club de Glen Abbey d'où l'on aperçoit une grande partie du parcours. Bâti sur trois niveaux, il est possible de voir du chalet neuf des dix-huit trous de ce terrain.

Glen Abbey est le premier parcours de golf public au Canada qui fut dessiné pour y tenir une compétition majeure. Auparavant, le tournoi se tenait sur un parcours privé alors que l'amateur pouvait s'y rendre pour voir les grands du golf à l'oeuvre, mais sans pouvoir s'aventurer sur le parcours par la suite dans le but d'imprimer les pros. A Glen Abbey, les gol-

feurs pourront le faire car ce terrain est ouvert au public.

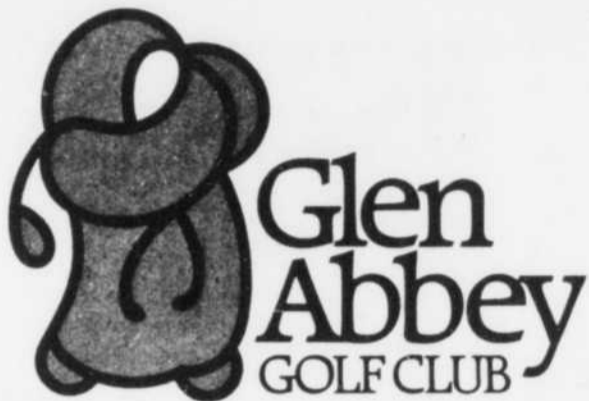
Glen Abbey a été dessiné en fonction des spectateurs. Ainsi, l'amateur de golf posté au 8e trou est en mesure de suivre l'action sur six trous sans avoir à trop se déplacer. En fait, aucun autre terrain de golf, et pas même Muirfield, ne permet au spectateur de voir 10 des 18 trous sur une superficie égale à celle d'un terrain de football.

Si le parcours a été dessiné en fonction des spectateurs, le golfeur lui doit être en bonne forme physique pour évoluer sur le terrain. En effet, les terres sont éloignées les unes des autres, et ce à partir du premier trou. Jack Nicklaus explique lui-même que si le terrain mesure 7,129 verges, le golfeur marche sur une distance de 8,500 verges.

Une longue marche est nécessaire à partir du chalet pour se rendre au premier vert, et de même du 9e vert au 10e vert. La plus longue marche est celle qui doit faire le golfeur du 10e vert au 11e vert. Elle est si longue, que durant l'Omnium canadien le transport, des joueurs et caddies, est assuré sur des voitures et de même entre le 15e vert et le 16e vert alors que l'on quitte la vallée.

Le vent est un facteur important sur ce parcours de Glen Abbey. Il est d'ailleurs rare qu'il ne soit pas présent et ceci complique la vie des golfeurs, et en particulier sur le premier neuf. Avec cinq des neuf trous du neuf de retour dans la vallée et contournant le "Sixteen Mile Creek", le vent est moins violent. Par-contre, le golfeur doit faire attention pour ne pas loger ses balles dans la rivière qui vient en jeu sur les trous 11, 12, 13 et 14.

Jack Nicklaus a tracé un total de 88 fosses de sable sur ce terrain, et ce autant sur les allées que pour protéger les verts. Sur le seul 17e trou à normale 4, on retrouve 17 fosses de sable et un vert en forme de fer à cheval.



Si les trous à normale 5 ne sont pas des "monstres", il est possible d'atteindre le vert en deux coups sur les trous 10 et 18 qui sont à normale 5, les trous à normale quatre sont en moyenne d'une longueur de 420 verges. Ceci devait faire dire à Tom Weiskopf: "C'est un parcours fantastique. Je n'ai jamais vu une pareille série de trous à normale 4".

Vous connaissez une table de pool, eh bien les verts de Glen Abbey sont coupés aussi courts que le tapis vert d'une table de billard. Si la table de billard est au niveau, Jack Nicklaus n'a pas utilisé un niveau pour dessiner les verts de Glen Abbey et ils sont truqués. Les verts sont immenses et vous avez parfois une différence d'un bâton pour atteindre le drapeau.

Le parcours de Glen Abbey est encore jeune. Sur le premier neuf en particulier, il changera énormément avec les années alors que les arbres seront plus adultes.

Glen Abbey, dessiné par Jack Nicklaus, va devenir l'un des meilleurs parcours de golf à travers le Canada. Déjà, on le considère comme l'un des meilleurs parcours sur lequel les "grands" de la PGA s'aventurent durant une saison sur le circuit.

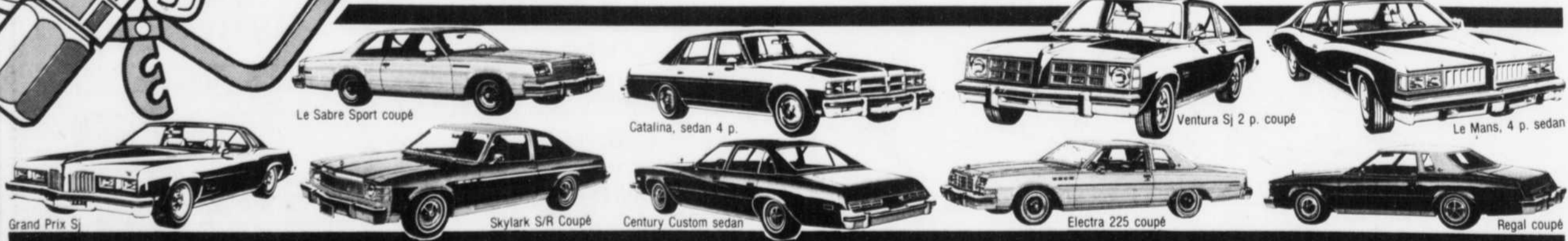
Avec son titre permanent et un parcours de cette taille, peut-être bien que l'Omnium canadien va devenir un tournoi majeur du circuit de la PGA au même titre que le tournoi des Maîtres, l'Omnium Britannique, l'Omnium des Etats-Unis et le PGA. Lee Trevino, le Joyeux Mexicain, n'a-t-il pas déjà dit que l'Omnium canadien devait appartenir à cette classe.

TOUJOURS DE L'ACTION CHEZ DE LUXE AUTOMOBILE

ROULEZ VOS PREMIERS 1000 MILLES

SANS PAYER D'ESSENCE

Pour une période de temps limitée seulement, à l'achat d'un véhicule de promenade neuf, De Luxe Automobile vous fournira l'essence gratuitement pour le premier 1,000 milles. Le calcul sera basé sur les données de l'E.P.A.



TOIT VINYLE
Pose locale. **\$65⁰⁰**
Seulement

DE LUXE

7 graissages GRATUITS

4 GARDE-BOUE
Installation comprise **\$12⁰⁰**
Seulement

1567 OUEST, RUE KING
TEL.: (819) 569-9351
SHERBROOKE

TAPIS INTERIEURS. gratuits

REGARDS

sur le présent

Un guide pratique sur les endroits de loisirs au Québec

Vous cherchez un cours d'eau où vous pourrez lancer votre kayak, un lac où vous donnerez libre cours à votre goût pour la voile ou à votre passion pour la plongée sous-marine, une caverne à explorer, un pic à escalader, en un mot un endroit où vous pourrez renouer contact avec la nature?

Bien sûr, vous en connaissez de ces endroits mais, à votre grand dam, ils sont trop près ou trop loin de chez vous et vous vous désespérez.

Pierre Dupont qui a connu tous et chacun de ces petits désespoirs a voulu les épargner aux autres et c'est la raison pour laquelle il s'est échiné à dresser un répertoire de tout ce que le Québec compte d'endroits de récréation accessibles à toutes les bourses.

La tâche était de taille mais Pierre Dupont en est venu à bout. Il n'a pas fait le décompte des heures qu'il a consacrées à ce pensum, mais il sait que ça en a demandé beaucoup.

Le voilà donc sur le marché ce "Guide des loisirs du Québec" publié aux Editions Quinze. Une bricole de 200 et quelques pages où vous trouvez tout ou presque: des informations sur la randonnée pédestre, l'orientéering, le cyclotourisme, le camping, le canot-camping, le kayak, la voile, la plongée sous-marine, l'escalade, l'exploration sou-

terrine, le tir à l'arc, le loisir scientifique, les jeux

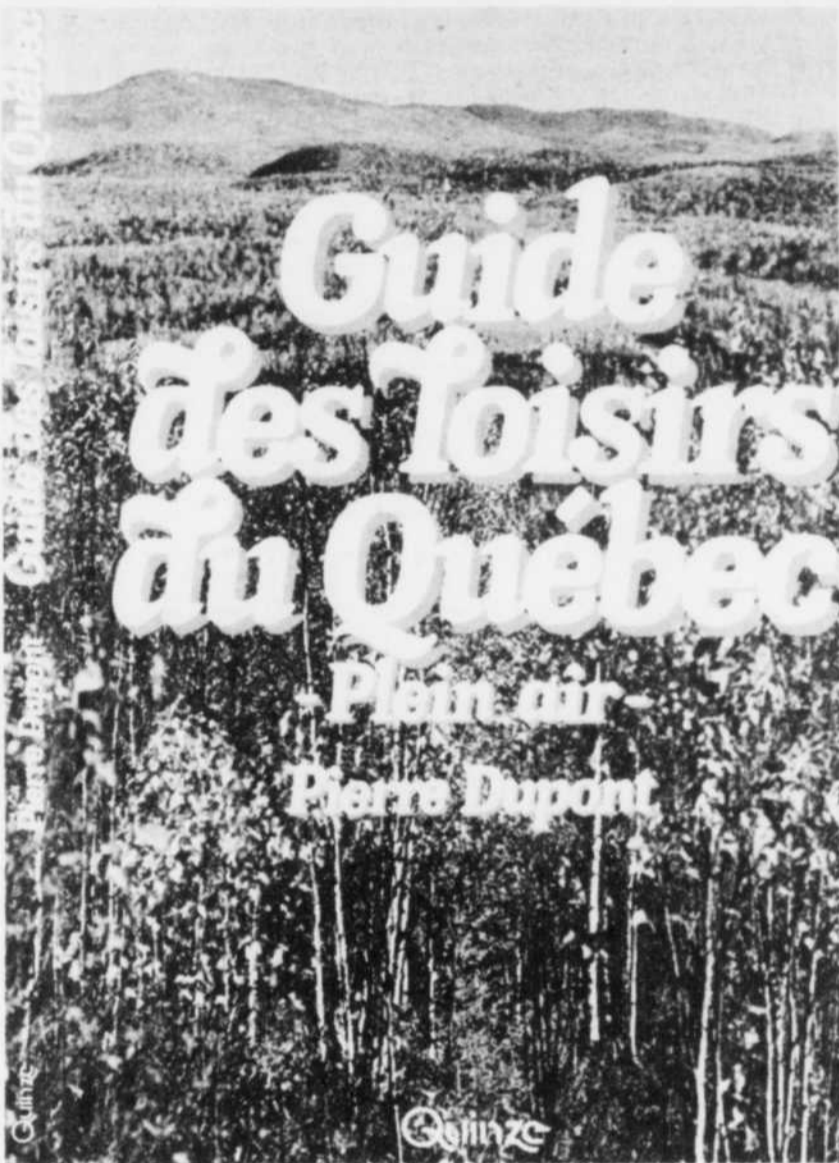
les fêtes populaires et un carnet d'adresses à faire

verez les facilités que vous recherchez, les équipements disponibles, le nombre de personnes qu'ils peuvent accommoder, le moyen le plus simple de vous y rendre et ce qu'il vous en coûtera une fois sur place. On vous dira aussi bien d'autres choses mais c'est à feuilleter le bouquin que vous serez plus à même de juger de son contenu.

Bien sûr, il y a des lacunes mais ces lacunes ont été préméditées. Nulle part il n'est question de golf, par exemple.

C'est que l'auteur a son point de vue bien à lui sur ce qu'est le loisir: une activité qui détend celui qui s'y livre tout en laissant intact l'environnement. Or, selon lui, pour aménager un terrain de golf, il faut pratiquer des trouées dans la forêt, creuser des lacs artificiels, amasser du sable que le vent balaiera. Il y a aussi les mottes de terre que les coups de départ soulèvent et qui ne sont pas remplacées. Tout ceci, selon Pierre Dupont, détruit l'environnement, ce qui fait que le golf ne peut pas être considéré à proprement parler comme un loisir.

On ne pensera ce qu'on voudra, de cette omission comme de celle de la pêche en étang, rien n'empêche qu'il faut s'incliner devant la tâche de géant accomplie par Pierre Dupont qui a compilé un guide à peu près complet et indispensable à qui n'est pas familier avec les endroits de détente qu'offre le Québec.



récréatifs, les parcs, les réserves, les plages publiques,

rougir un statisticien. On vous dira où vous trou-

Les Bermudes deviendraient une plaque tournante du cricket...

HAMILTON (Bermudes) (Reuter) — Lorsque les cricketers australiens iront aux Antilles, l'an prochain, ils créeront peut-être un précédent en jouant un match d'essai dans un paradis touristique qui se trouve géographiquement en dehors des Caraïbes, les Bermudes.

Bien que les Bermudes, une île de seulement 55.000 habitants, se trouvent au milieu de l'Atlantique, les hauts et les bas du cricket y sont suivis avec autant de fanatisme qu'ils le sont à Kingston ou à Port of Spain. Petit à petit, les Bermudes s'infiltrèrent dans les sports des Antilles. Et maintenant, à cause des diverses positions politiques adoptées dans les Caraïbes, les autorités, ici, ont confiance que cette île va bientôt connaître une période importante.

La Jamaïque et la Guyane ont risqué de gâcher la tournée des Australiens en annonçant l'interdiction de tout sportsman ayant des liens avec l'Afrique du Sud. Cette décision rendra impossibles de tenir des matches d'essai au parc Sabina de Kingston, et au parc Bourda de Georgetown.

La Commission de contrôle du cricket des Antilles (West Indies Cricket Board of Control—WICBC), cependant, n'a pas abandonné ses projets de tournée. Et les Bermudes, pour la première fois, sont prises en considération comme rendez-vous possible pour un match.

Les autorités du WICBC, en effet, ont reconnu qu'il était économiquement possible d'organiser une épreuve dans cette minuscule colonie britannique, connue pour sa richesse. Les autorités locales se disent confiantes de pouvoir attirer chaque jour des foules de 8.000 à 10.000 pour assister au match.

Il faudrait construire des estrades au Stade national, qui sert aussi au soccer, au hockey sur gazon et aux épreuves de piste et pelouse. Selon M. Alma Champ Hunt, président de la Commission de contrôle du cricket des Bermudes, le terrain serait un des meilleurs au monde.

Si la Jamaïque et la Guyane ne changent pas d'avis concernant l'interdiction, qui toucherait un grand nombre des membres de l'équipe australienne actuelle qui ont joué en Afrique du Sud, il faudra trouver deux autres lieux de rendez-vous pour les épreuves.

Trinidad, qui organise traditionnellement deux épreuves, ainsi que la Barbade, sont disposés à accepter les Australiens sans condition. Si la Jamaïque et la Guyane leur ferment la porte au nez, il se pourrait que la Barbade organise également un second test.

Les Bermudes sont devenues membre associé de la Conférence internationale de cricket en 1966. L'Angleterre et la Nouvelle-Zélande y ont joué des matches, après les séries aux Antilles. Chaque année un tournoi a lieu ici, et attire plusieurs des grands joueurs de cricket, y compris l'ancien batteur anglais Geoff Boycott. Malgré cela, les Bermudes n'ont jamais réussi à s'imposer sur la scène internationale.

La saison dernière, George Garrad est devenu le premier Bermudien à arbitrer un match du Shell Shield. Il a impressionné favorablement les joueurs et les journalistes sportifs.

Si on tient compte de leurs dimensions, les Bermudes ont conquis une place honorable dans le sport international. Le footballeur Clyde Best a joué pour le club anglais West Ham United pendant plusieurs saisons et il joue maintenant dans la Ligue américaine de Soccer. Et le boxeur poids lourd Clarence Hill a remporté la première médaille de bronze pour les Bermudes, lors des Olympiques 1976, à Montréal.



LAWN-BOY

La Lawn-Boy que vous désirez depuis longtemps: utilisation facile et durée prolongée... tout cela à prix réduit.

Nous avons la gamme complète.

Vous pouvez vous fier à

LAWN-BOY

L. TANGUAY & FILS INC.

419, rue Papineau, Sherbrooke

567-8474

4364, Boul. Bourque 569-8404 — LAMBTON P.Q. cté Front. (418) 486-2466

Une bouffée d'air pur

par JACQUES BILODEAU

Beaucoup plus que de l'activité physique

Faire du plein air, c'est faire beaucoup plus que de faire de l'activité physique.

Cette affirmation pourra sans doute en surprendre plusieurs, mais elle n'est pas moins vraie, car confiner le plein air dans l'activité physique est un peu comme voir un paysage sur carte postale... il y a une certaine beauté plastique, mais l'"âme" est absente.

Certains diront que nager dans un lac, faire de la voile un dimanche après-midi, descendre une rivière en canot, courir à travers bois, c'est faire du plein air... ce serait plutôt faire des activités en milieu naturel... Ce pourrait être faire de l'activité physique, faire du sport mais faire du plein air? On définit le plein air comme une relation qualitative qui s'établit entre l'homme et un milieu le plus naturel possible. Cette définition est, en substance, celle que retient la Fédération Québécoise de Plein Air, le Haut-Commissariat à la Jeunesse aux Loisirs et aux Sports. Celle aussi que veut véhiculer les diverses fédérations d'activités de plein air.

On est loin du "out door recreation" des Américains. On est loin aussi de certaines facultés d'éducation physique qui propagent encore l'idée désuète du plein air comme "activité physique de pleine nature".

Le plein air se définit sous son aspect global de vie en milieu naturel ou l'activité, si importante soit-elle, n'est qu'un moyen d'entrer en relation avec un environnement naturel. On a trop, jusqu'à ces dernières années, insisté sur les activités de locomotion, sans les situer dans leur contexte véritable. On a voulu que les gens soient habiles en canot ou à ski, mais on a oublié de les aider à être à l'aise dans la préparation des repas ou du gîte en milieu naturel!

On peut, par exemple, descendre une rivière, sans véritablement entrer en contact avec le milieu naturel. La descente du St-Maurice en est l'illustration typique, ou encore, pour le ski de fond, les 100 milles de la Tuque même si certains skieurs couchent en forêt.

Le plein air comprend les actes fondamentaux de la vie: se nourrir, se loger, se chauffer, se transporter, s'orienter. Chacun de ces gestes est important et s'intègre à ce mode de vie qu'est le plein air. Quand on dit que l'on fait du camping, on met l'accent sur un (1) geste de plein air, pourtant on se transporte, on mange, on se chauffe, on fait plein de choses qui ne sont pas du camping, n'est-ce pas!

Pour qu'une relation qu'on établit soit de qualité, il faut connaître, respecter, aimer. Ainsi dans le plein air, la relation s'établissant avec la nature, principalement, la relation sera d'autant de qualité que la nature sera naturelle, qu'on la connaît bien, sous ses différents aspects et qu'on l'aimera. Ici trouvent leur place les activités à caractère écologique, scientifique: micologie, minéralogie, botanique, zoologie... Les moyens d'entrer en relation avec cette nature varieront selon l'environnement lui-même: tantôt ce sera le canotage ou au voile, ou la plongée, tantôt la randonnée à pied, à ski, en raquettes, tantôt l'escalade, le vol à voile, le parachutisme... Tout autour trouveront leurs places les actions de camper, se chauffer, se nourrir, s'orienter...

C'est tout ça le plein air, dans le respect le plus intégral de l'homme dont le cycle biologique est de 24 heures, commençant évidemment à son lever le matin, d'où toute activité de plein air devrait débuter en matinée et avoir une durée de 24, 48, 72 heures...

Rien n'empêche certains de pratiquer des activités sportives de pleine nature comme, le canotage sportif, le ski de fond, la pêche, la voile (course, critérium) le parachutisme de précision, la natation, la chasse, le cross-country, l'orientation... mais qu'on ne prétende pas ainsi faire véritablement du plein air. Qu'on le dise franchement, c'est du sport.

Cet engouement au plein air dans sa définition de mode de vie global fait peut-être contre poids à la sectorisation de la vie urbaine, industrialisée... mais n'enlève rien à sa valeur, tout au contraire et retrouver l'essentiel de la vie n'entretient aucune relation avec un retour à la vie ancestrale, et encore moins avec "le petit sauvage" de Jean Jacques Rousseau.

Le plein air, est-ce un mode de vie que j'ai envie de vivre? C'est là toute la question.



Pour une deuxième année consécutive, le Royal de Drummondville a remporté le trophée La Tribune mis à l'enjeu annuellement entre l'équipe drummondvilloise et els A's de Sherbrooke. Le Royal a remporté cinq des huit rencontres présentées entre ces deux équipes. Immédiatement après le match de jeudi, le journaliste Richard Jean a fait la présentation du trophée au capitaine du Royal Luc Lapointe, en présence du président de l'équipe Guy Lahaie et de l'instructeur Jacques Désautels.

Le Tour de France presque dans la poche de Thevenet

DIJON (AP) — Bernard Thevenet, sauf accident, a pratiquement remporté le Tour de France 1977. Et il ne sera pas, comme il le craignait un peu, un maillot jaune sans victoire d'étape, car il s'est imposé hier dans le contre la montre de Dijon en devançant Dietrich Thurau de 23 secondes, mais surtout Hennie Kuiper, son seul adversaire encore dangereux, de 28 secondes, ce qui fait que le Français repartira samedi matin avec un maillot jaune beaucoup mieux accroché à ses robustes épaules puisque son avance se chiffre à 36 secondes.

Certes, il reste à disputer samedi une étape en ligne entre Montereau et Versailles, mais Kuiper lui-même admet volontiers sa défaite et l'équipe de Bernard Thevenet est bien armée pour empêcher le bouillant Hollandais de se manifester.

Il reste également les 14 kilomètres contre la montre des Champs-Élysées, et sur ce terrain extrêmement roulant, Kuiper pourrait diminuer un écart qui pour le moment est le plus faible enregistré dans un Tour de France. Le record appartient à l'édition 1968, le Hollandais Janssen ayant battu dans la dernière étape le Belge Van Springel et ayant remporté le Tour avec

36 secondes d'avance.

Kuiper avait décidé d'attaquer Thevenet au moyen d'un sprint dès le départ, compte tenu du fait que les plus grosses difficultés étaient concentrées au début du parcours. Au bout de dix kilomètres, Kuiper possédait un avantage de 15 secondes, et il avait donc virtuellement pris le maillot jaune.

Pas d'effolement

Mais Thevenet ne s'affolait pas, et profitait d'erreurs de braquets de son adversaire pour égaliser au 23e kilomètre. Le Français prenait ensuite l'avantage progressivement, 7 secondes au 25e kilomètre, 21 secondes au 34e, et 32 secondes à deux kilomètres de l'arrivée, faiblissant un tout petit peu pour finalement devancer Kuiper de 28 secondes.

Pour Bernard Thevenet, c'est une magnifique revanche sur le sort d'abord, car il avait cette saison perdu le "midi-libre" et le "Dauphiné Libéré" pour une poignée de secondes. Revanche sur les hommes

aussi, puisqu'il reste persuadé que déclaré positif à un contrôle anti-dopage de Paris-Nice, il n'était pas le seul dans ce cas, mais qu'on avait voulu lui faire porter le chapeau.

Revanche sur lui-même enfin, car il avait dû abandonner l'année dernière à la suite d'une hépatite virale. Thevenet est l'homme des années impaires: il avait terminé troisième du tour en 1971, deuxième en 1973, avant de gagner en 1975.

Bernard n'a que 29 ans. Il n'est peut-être pas revenu à son niveau de 1975, mais il en est tout près.

- Classement général
1. Bernard Thevenet (Fra) à 109 h 20 min 53 sec
 2. Hennie Kuiper (Hol) à 36 sec
 3. Lucien Van Impe (Bel) à 3 min 22 sec
 4. Francisco Galdos (Esp) à 7 h 18
 5. Joop Zoetemelk (Hol) à 9 h 36
 6. Dietrich Thurau (RF A) à 12 h 30
 7. Eddy Merckx (Bel) à 12 h 35
 8. Michel Laurent (Fra) à 17 h 37
 9. Raymond Delisle (Fra) à 20 h 44
 10. Joaquim Agostinho (Por) à 22 h 52
 11. Raymond Martin (Fra) à 28 h 03
 12. Alain Meslet (Fra) à 28 h 52
 13. Bert Prank (Hol) à 29 h 53
 14. Gostaalo Aja (Esp) à 35 h 49
 15. Raymond Villemaine (Fra) à 36 h 10
 16. Jose Martins (Esp) à 36 h 35
 17. Ward Janssens (Bel) à 45 h 46
 18. Pedro Torres (Esp) à 47 h 08
 19. Enrique Martinez-Heredia (Esp) à 47 h 10
 20. Bernard Vallot (Fra) à 48 h 27

"Le chiffre magique est 4" (Désautels)

Par Richard Jean DRUMMONDVILLE - Même si son club a pris une sérieuse option sur le championnat de la division Ouest en l'emportant sur les A's de Sherbrooke jeudi, l'instructeur du Royal, Jacques Désautels, ne veut pas crier victoire tout de suite.

Désautels est un homme qui sait compter et il précisait hier que son équipe doit encore remporter quatre autres parties d'ici la fin de la saison pour s'assurer du titre.

"Le chiffre magique est 4. Il nous reste encore six parties à jouer contre sept pour Sherbrooke. Faites le compte."

Effectivement, avec quatre autres gains, le Royal bouclerait la saison avec un dossier de 22 gains contre 10 revers, tout comme serait celui des A's si évidemment ces derniers gagnent leurs sept dernières parties. A ce moment-là, le Royal mériterait la couronne en raison d'un plus grand nombre de victoires entre ces deux clubs (5-3).

Revenant au match de jeudi, Désautels a déclaré que son équipe n'avait pas encore concédé la victoire

aux A's après que ceux-ci eurent pris les devants 6 à 0. "Je n'ai pas paniqué et mes joueurs non plus. Je leur ai simplement dit que si nous pouvions gruger lentement leur avance, nous pourrions finalement sortir vainqueurs. Je ne m'attendais cependant pas à créer l'égalité aussi rapidement" a-t-il dit.

Ajoutant encore sur les fortes chances de championnat dont son club jouit présentement, le mentor du Royal a rappelé que les A's n'ont sûrement pas lancé la serviette et qu'ils seront dans la course jusqu'à la fin, un peu comme l'avait fait remarquer Paul Roy à la suite du match de jeudi.

"Les A's forment une ex-

cellente équipe. Ils l'ont prouvé à maintes reprises cette saison. Ils ont encore des chances de nous devancer et je suis sûr qu'ils vont tout faire pour qu'il en soit ainsi. Je le répète, nous devons travailler fort jusqu'à la dernière minute."

Granby visite
Soulignons finalement que le Royal reprendra l'action demain soir alors qu'il accueillera les Orioles de Granby.

La recrue Serge Parenteau, le vainqueur de la tumultueuse partie de jeudi, et ce malgré une brève apparition au monticule, sera lancé à nouveau dans la mêlée demain.

Le Grand Antonio à Cookshire

COOKSHIRE — Le Grand Antonio, l'homme le plus fort du monde, poursuit sa tournée dans la région des Cantons de l'Est et il démontrera une fois de plus sa force phénoménale dimanche au stade de l'Exposition de Cookshire.

A cette occasion il affrontera le coriace Abdulah The Butcher, un lutteur qui pèse 465 lbs. Le Grand Antonio lui fait 6'4" et pèse 510 lbs.

En plus des combats de lutte, le Grand Antonio effectuera divers tours de force.

Ce spectacle, qui débutera à 14h30, est organisé en collaboration avec le Service des Loisirs de Cookshire et l'Exposition de Cookshire.



A la présentation des voyages octroyés dans le cadre de la promotion regroupant les Castors de Sherbrooke, Swissair et Voyages Escapade, assistaient Stephen Ashton, représentant de la ligne aérienne Swissair, M. et Mme R. Labrecque et M. J.H.G. Boulanger, directeur général de Voyages Escapades Inc. Cette promotion était destinée à tous les amateurs de hockey, qui assistaient aux joutes locales des Castors pour la période du 18 mars à la fin des éliminatoires de la saison 1976-77.

Maurice Doyon nommé gérant

THETFORD MINES (AG) - Maurice Doyon a été nommé gérant du club Bruno Drouin qui représentera Thetford Mines dans le Tournoi Provincial de balle-molle des Caisses Pop, les 12, 13 et 14 août et à l'heure actuelle, son équipe est déjà pratiquement formée. En fait, il ne lui reste plus qu'à choisir un joueur d'utilité dans le champ extérieur et un autre dans le champ intérieur.

Comme lanceurs, Maurice Doyon a fait appel à Pierre Sylvain de Québec, qui fait partie de l'équipe depuis six ans et à Yvon Champagne de Thetford Mines. Richard Duval sera derrière le marbre; Jean Roch Lessard évoluera au 1er but; Henri Therrien jouera encore au 2e but; le combatif André Bourgault qui s'est classé au deuxième rang pour le titre de joueur le plus populaire du tournoi l'an dernier, reprendra son poste à l'arrêt-court tandis qu'Alain Vachon couvrira le 3e coussin. Il est plus que probable que Jacques St-Cyr sera le joueur d'utilité dans le champ intérieur. Dans le champ extérieur, on verra: Mario Duval, Gilles Rousseau et Normand Laflamme. Tous les joueurs ci-haut mentionnés, à l'exception de Laflamme et St-Cyr, faisaient partie de l'équipe l'an dernier.

Lorsque Maurice Doyon a

fait la sélection des joueurs, il s'est surtout concentré sur l'offensive car tous les équipes alignent d'excellents lanceurs.

Le gérant du Bruno

Ricky Meek dispose de Jean-Pierre Simard

SHERBROOKE - Sherbrooke a augmenté son avance en tête de la Ligue de Tennis de l'Estrie en disposant des représentants de Magog au compte de 5-1. L'excellent Ricky Meek a permis la seule victoire des Magogois en disposant de Jean-Pierre Simard aux comptes de 7-6 et 6-3.

Dans l'autre match de simple masculin, Yves Longpré de Sherbrooke a eu raison de René Beauchamp aux comptes de 6-3, 4-6 et 6-0. En doubles masculins, les Sherbrookois Charles et Robert Weldon ont défait Denis Bouchard et Christian Roy 4-6, 6-2 et 7-6 tandis que Marc Perron et Grégoire Dodier l'emportaient 6-3 et 6-4 sur Jean Boily et Jean-Marc Cyr.

En simple féminin, Diane Henri a remporté une victoire facile (6-0 et 6-2) contre Christine Légaré. Et finalement en double masculin, Chantal Viens et Louise Perron ont disposé de Claudette Roy et Carole Sylvestre aux comptes de 3-6, 6-1 et 6-0.

Drouin est très confiant de voir son équipe faire très bonne figure contre les meilleures formations de la province. L'an dernier, le Bruno Drouin a atteint la demi-finale.

Bell Asbestos champion...

THETFORD MINES (AG) - L'équipe de la Bell Asbestos a remporté les honneurs du tournoi annuel de balle-molle de la Ligue des Travailleurs Labatt, en remportant une victoire de 12-8 sur celle de la Lake Asbestos dans la grande finale de la classe "A". Il s'agissait d'un tournoi à rotation. Gilles Lapointe fut le lanceur gagnant tandis que Claude Cadorette a encaissé le revers.

Dans la finale de la classe "B", le Vidrocome a défait le Restaurant Chez Pietro au compte de 10-4, au profit du lanceur Camille Lachance qui a eu le meilleur sur Yvan Marcoux.

Dans la joute d'étoiles, l'équipe Vachon l'a emporté au compte de 6-4 sur l'équipe Héroux. En plus des trophées aux équipes championnes de chaque classe, des trophées individuels ont été remis à joueur le plus utile de chaque équipe. Ce sont: Marcel Poulin du Vidrocome, Yvon Argouin du Restaurant Chez Pietro, Marcel Paquet du Lake Asbestos, Gilles Lapointe de la Bell Asbestos, Francis Bonnevillle de la Maltonnière et Marquis Leblond des Pneus Métivier.

Lutte à Venise...

SHERBROOKE — Deux excitants combats par équipes prendront l'affiche du prochain programme de lutte qui sera présenté dimanche à compter de 14h, à la Gondole de Venise.

La grande finale mettra en présence les détestables Jos Killer Risko et John Paterson rivaliser d'adresse contre les populaires Richard Côté et Raymond Biron.

En demi-finale, le duo formé de Sieg Fried et Danny Myers n'aura pas la vie facile alors qu'il aura à se mesurer au duo composé des colorés Marquis Bleu et Tatio The Man.

Dans les autres combats à l'affiche lors de ce programme, Jerry Cormier sera opposé au Big Moose, Ben Hallé à Grant The Great, Paul Robitaille au Boa et Serge Faucher à Kid Jonathan.

à SHERBROOKE

Tél. 565-8838

Nous louons et vendons des machines CATERPILLAR neuves ou usagées.

Tracteurs et chargeurs à chaînes ou sur roues, débusqueuses, excavatrices, compacteurs, niveleuses, scrapers automoteurs, camion de chantiers, pipelayers, moteurs diesel, groupes électrogènes et chariots élévateurs.

Pour les travaux agricoles, industriels, forestiers, miniers et pour la construction.

Locations à court et à long terme. Pour une démonstration sur votre chantier, communiquez avec votre représentant Hewitt.

TRACTEUR À CHAINES CAT 95

EN INVENTAIRE À SHERBROOKE, PRÊT À ÊTRE LIVRÉ

CHARIOT ÉLÉVATEUR V 90C

COMPACTEUR À TAMBOURS D'ACIER HYSTER C355A

CHARGEUR À CHAINES CAT 951

CHARGEUR SUR PNEUS CAT 910

PELLE HYDRAULIQUE CAT 235

Vos représentants locaux

Gord McCutcheon
Vente d'appareils de maintenance
Tél: (519) 243-5744

Michel Bédard
Représentant
Vente de machines
Tél: (519) 869-8477

Don Savoie
Représentant
Pièces et service
Tél: (519) 587-0855

Rég. (514) 487-9992

Succursales à: MONTREAL — QUEBEC — SEPT-ÎLES — VAL D'OR — CHICOUTIMI — HULL — BAIE JAMES



la loi pour tous
PAR Me PIERRE GERMAIN

La rupture de mariage

Un homme et une femme s'aiment, se marient, ont une famille et voilà qu'un jour, ils se retrouvent, tous les deux, devant un tribunal qui prononce un jugement de divorce... pas n'importe quel divorce mais le leur. D'aucuns diront que toute union humaine de quelque nature que ce soit, ne peut avoir qu'une fin; mais, si pour beaucoup de couples, la fin coïncide avec le décès de l'un des deux, pour d'autres, c'est différent, et la loi prévoit des mécanismes de séparation ou de rupture conjugale qui, à toutes fins pratiques, produisent les mêmes effets.

Julie et Antoine sont mariés depuis dix (10) ans. Deux enfants sont nés de leur mariage, Pierre, huit (8) ans et Isabelle, quatre (4) ans. Depuis l'automne dernier, Antoine a une "amie". De soupçons en certitudes, Julie ne vit plus, elle souffre et les enfants en ressentent déjà les effets.

Antoine, à sa manière, d'ailleurs, n'est pas plus heureux de la situation.

Tous les deux désirent mettre fin à leur mariage. A la lumière des faits qui vous sont relatés plus haut, laquelle des solutions qui suivent convient le mieux à la présente situation matrimoniale de Julie et d'Antoine.

1. - Après entente, Antoine quitte Julie pour vivre avec son "amie" lui laissant la garde des enfants et s'engage à lui verser une pension alimentaire de \$150,00 par semaine.

2. - Julie prend une action en séparation de corps.

3. - Julie entend des procédures en divorce contre Antoine.

La solution 1. Ce moyen n'est pas illégal mais ne répond pas à l'objectif recherché qui est de mettre fin au mariage de Julie et d'Antoine. Il s'agit tout simplement d'un cas possible de séparation de fait. Le mariage subsiste toujours et avec toutes les obligations légales qu'il comporte.

La solution 2. L'action en séparation de corps ne répond pas adéquatement au problème. Evidemment, le motif que peut invoquer Julie contre Antoine à savoir l'adultère suffirait pour qu'elle obtienne un jugement en sa faveur. Mais la loi est claire sur les effets de l'action en séparation de corps:

"La séparation de corps, pour quelque cause que ce soit, NE ROMPT PAS le lien du mariage..."

Le principal avantage de l'action en séparation de corps réside dans le fait que les époux peuvent avoir des résidences séparées. Ils sont autorisés légalement à vivre chacun de leur côté, mais ils demeurent toujours mariés.

La solution 3. Voilà le moyen qui convient le mieux à la situation en produisant l'effet recherché c'est-à-dire la fin du mariage de Julie et d'Antoine. Comme l'édicté la loi: "le mariage ne se dissout que par le décès de l'un des conjoints ou PAR LE DIVORCE légalement prononcé."

La semaine prochaine: Le Divorce

A l'affût des extra-terrestres

Par LLOYD TIMBERLAKE LONDRES (Reuter) — Comme des amoureux esseulés prêts à bondir sur le téléphone, de petits groupes d'astronomes sont un peu partout dans le monde à l'écoute de l'espace sur leurs radio-télescopes. Ils espèrent que "quelqu'un" les appellera.

Ils n'attendent pas passivement mais dirigent leurs instruments vers une étoile puis une autre, attendant des "communications d'intelligences extra-terrestres". CETI selon l'abréviation anglaise.

Nos savants ne sont pas mus par la science-fiction, mais bien par des considérations mathématiques. Le nombre d'étoiles de notre seule galaxie serait d'environ cent milliards; sur les planètes de leurs systèmes solaires, il doit bien y avoir quelques civilisations intelligentes.

Dans un article pour une revue scientifique américaine, deux savants américains, T.T.B. Kuiper et M. Morris, livrent ces conclusions plausibles d'un calcul mathématique complexe: soit, il n'y a dans l'univers que très peu de civilisations d'assez longue durée pour pouvoir voyager dans les immensités de l'espace, soit, si plusieurs civilisations avancées de ce type existent, elles ont déjà "complètement exploré ou colonisé la galaxie".

Si la deuxième hypothèse est la bonne, on devrait pouvoir capter des messages à l'aide d'instruments relativement simples, car les êtres intelligents non-humains ne sont pas loin, estiment les deux astronomes. Ils pensent qu'on assistera dans les prochaines années à une "entreprise concertée nationale, voire internationale, de captage des signaux radio de civilisations extra-terrestres".

Presqu'en même temps, leur collègue Ian Ridpath écrivait dans la revue britannique New Scientist: "Nous devons tous être prêts à recevoir ce premier message."

Le Dr Ridpath fait le point des recherches entreprises à

ce jour. Elles commencèrent en 1960 avec le projet Ozma: Frank Drake pointa pendant 150 heures le radio-télescope de Green Bank, en Virginie occidentale, sur

deux étoiles proches de notre système solaire: il ne capta aucun CETI.

Depuis lors, nombreuses ont été les tentatives. La plus complète a été l'ex-

xamen de 659 étoiles par Benjamin Zuckerman et Patrick Palmer, toujours à Green Bank. Mais bien que les deux hommes aient utilisé une technologie dix

millions de fois plus rapide que celle du projet Ozma, ils ont eu droit au même silence céleste.

En 1974, les Soviétiques ont mis en place deux pro-

jets ambitieux CETI qui dureront jusqu'en 1990 avec l'aide de plusieurs stations au sol et de satellites.

Les chercheurs sont en fait réduits à des devinettes. D'abord, quelles sont les étoiles les plus susceptibles d'émettre des messages intelligents, d'autre part sur quelle longueur d'onde?

La plupart des avants intéressés ont choisi la fréquence de 21 centimètres, celle de l'hydrogène, l'élément le plus abondant dans l'univers, en espérant que les extra-terrestres auront fait le même raisonnement.

Le Dr Ridpath reconnaît par ailleurs que si quelqu'un écoute "là-bas dans l'espace" sans lui-même émettre de signaux, l'entreprise ressemble à un dialogue de sourds et il faut que les terriens envoient leurs propres signaux, par exemple en utilisant dans chaque hémisphère des radio-télescopes transformant l'ensemble de notre globe en une gigantesque "phare" pour le reste de la galaxie.

De telles propositions ont inquiété l'an dernier sir Martin Ryle, prix Nobel, astronome royal de Grande-Bretagne. Il a mis en garde contre de tels signaux qui manifestent notre présence, en s'interrogeant sur les intentions des civilisations extra-terrestres. Car "il y a une chance" qu'elles existent.

Depuis notre planète on a envoyé autre chose que des signaux radio. En 1972, la sonde américaine Pioneer 10 a emmené dans son voyage vers Jupiter une plaque portant des inscriptions scientifiques et une gravure d'un homme et d'une femme.

Bien que nous n'ayons pas reçu de réponse jusqu'à présent, il ne faut pas se décourager, estime le Dr Ridpath. Selon certaines estimations, il nous faudra écouter jusqu'à 100.000 systèmes solaires avant de "tomber juste": jusqu'à présent nous, terriens, n'en avons "entendu" qu'un millier.

Pourtant si une planète se révèle enfin la bonne et qu'elle est très éloignée, la conversation avec la terre risque d'être plutôt ennuyeuse.

Si par exemple nous repérons une planète à 1.000 années lumière de la terre en envoyant le message: "Bonjour, êtes-vous à l'écoute?", il nous faudra attendre 2.000 ans avant de recevoir la réponse "oui".

Contre les crises cardiaques, la croix Bayer

NEW YORK (AP) — Il est possible que le médicament qui empêchera les crises cardiaques se trouve déjà dans chaque armoire à pharmacie. Ce candidat à la dénomination de "médicament miracle" est tout simplement l'aspirine.

"Les études qui ont été publiées jusqu'à présent sont soit favorables à l'aspirine, soit incapables de l'écartier", explique le Dr Stephen Scheidt de la faculté de médecine Cornell, à New York.

Cette faculté supervise le travail d'une des 30 cliniques des Etats-Unis qui mènent actuellement une expérience au niveau national avec le soutien du gouvernement. Il s'agit de savoir si l'aspirine peut empêcher les crises cardiaques: 4.500 patients participent à l'expérience.

Depuis 20 ans déjà, la littérature médicale envisageait de nouvelles propriétés de l'aspirine. Mais aucune expérience n'est venue confirmer les intuitions théoriques des médecins.

On a étudié par contre les maladies cardiaques. Il a été démontré qu'une substance chimique, la thromboxane, provoque une accumulation de plaquettes sanguines. Il en résulte des caillots sanguins, et par voie de conséquence l'attaque cardiaque.

L'aspirine empêche la formation de la thromboxane.

Mais l'aspirine empêche aussi la formation d'une autre substance, une prostaglandine, dont l'action, qui consiste à briser les pla-

quettes, a un rôle positif dans la lutte contre les maladies cardiaques.

Ces deux découvertes ne finissent pas d'étonner les chercheurs qui se de-

mandent quel rôle joue finalement l'aspirine dans ce processus compliqué.

En "double aveugle" L'expérience en cours est la suivante: les 4.500 patients suivis ont tous eu des crises cardiaques. Ils sont divisés en deux groupes. Le premier prend chaque jour l'équivalent de trois aspirines. On administre au second un placebo, une substance qui n'a aucun effet médical.

Les patients, qui ont entre 39 et 69 ans, ne savent pas à quel groupe ils appartiennent. Ils sont examinés trois fois par an au moins par des médecins qui ignorent aussi qui prend de l'aspirine et qui prend un placebo. Cette technique expérimentale dans laquelle ni le patient ni le médecin ne savent ce que prend le patient est qualifiée de "doublement aveugle".

Les patients qui prennent de l'aspirine sont d'autre part régulièrement suivis au cas où le traitement prolongé leur nuirait.

L'expérience est prévue pour durer trois ans. Cependant, certains chercheurs mettent en garde contre trop d'optimisme.

Car, au mieux, l'expérience montrera si l'aspirine est efficace pour une personne qui a déjà eu une crise cardiaque. Il faudra de nouvelles recherches pour savoir si l'application de l'aspirine peut être encore plus étendue.

Selon le Dr James Schoenberger, président du comité d'organisation de l'expérience, si l'expérience montre que l'aspirine a des effets positifs dans 25 pour cent des cas, "je serais disposé à crier par-dessus les toits qu'il faut employer l'aspirine".



la santé

La méthadone, un moindre mal...

WINNIPEG (PC) — Le mouvement de réaction aux traitements à la méthadone des narcomanes pourrait se révéler bénéfique à long terme, selon le Dr Nady El-Guebaly, chef du service de psychiatrie de l'hôpital St-Boniface de Winnipeg.

Le Dr El-Guebaly a rappelé devant la Canadian Addictions Foundation, à Winnipeg, que la méthadone a commencé à être utilisée pour remplacer l'héroïne en 1965, aux Etats-Unis, et qu'on la considérait comme une panacée au début de la décennie actuelle.

Mais sont ceux qui ont été déçu par ce traitement. La méthadone apparaît toutefois, maintenant, comme un élément seulement parmi d'autres pour traiter les narcomanes.

Les narcomanes négligent cependant de se présenter deux ou trois fois par semaine à la clinique pour se faire traiter à la méthadone, un produit qui ne semble pas leur procurer une euphorie suffisante, a dit le Dr El-Guebaly.

Un seul narcomane était traité au début du programme mis sur pied par le Manitoba à l'hôpital St-Boniface, a-t-il poursuivi.

Leur nombre a atteint un sommet de 79 cas en 1970 et il se situe maintenant à 25 en moyenne.

De son côté, M. David Reeve, directeur de l'Alcohol and Drug Concerns Inc. à Don Mills (Ont.), l'organisme ontarien de traitement des narcomanes, a affirmé que compte tenu de l'accroissement de la consommation de boissons alcooliques au Canada, le secteur de la prévention de l'alcoolisme est en pleine croissance.

Les travailleurs sociaux, conseillers, administrateurs et autres personnes oeuvrant dans ce domaine ont un avenir "assuré".

Même les estimations les plus approximatives donnent nettement à penser que dans la plupart des pays industrialisés, la consommation moyenne d'alcool a augmenté de 40 pour cent de 1960 à 1973, et que des hausses de 70 pour cent pour cette même période ne sont pas rares.

"En Ontario, la consommation d'alcool par habitant est passée de 1,79 gallons d'alcool brut, en 1960, à 2,47 gallons en 1974, une hausse de 72 pour-cent", a déclaré M. Reeve.

L'escroquerie du siècle

TOULOUSE (AP) — Trois hommes, appartenant, semble-t-il, à une organisation internationale et se présentant comme des émissaires d'émirs arabes, avaient monté, avec la complicité de deux membres du personnel de la succursale de la Société Générale, à Toulouse, une gigantesque affaire d'escroquerie, qui aurait pu porter sur \$375 millions.

Le trio détenait des recus de dépôts pour billets à ordre signés du fondé de pou-

voir-Albert Pluchot et du sous-directeur, Michel Ruffin, de la succursale toulousaine principale de la Société Générale, pour une valeur de 375 millions de dollars, alors que pas un seul dollar n'avait été déposé.

C'est parce qu'un membre du trio, Albert Messaca, 44 ans, se disant conseiller économique et de nationalité française, s'était présenté à la succursale de Londres de la Société Générale pour faire honorer une dizaine de

ces billets à ordre que le pot aux roses a été découvert, la direction londonienne de la banque a trouvé étrange que deux agents subalternes d'une succursale aient assuré l'authenticité des documents.

Désolé mais rien à faire

BRUXELLES (AP) — Les mutilations sexuelles dont sont victimes des millions de femmes et de jeunes filles, en Afrique et au Proche-Orient, sont regrettables mais la commission de Bruxelles estime qu'elle n'est pas habilitée à soulever ce problème.

"L'abandon de telles pratiques dépend du développement sociologique des populations concernées", précise l'exécutif européen dans une mise au point.

Cette dernière a été rendue publique à la suite d'une question posée par M. Willy Dondelinger, député luxembourgeois et membre du Parlement européen. Le parlementaire proposait que ce problème soit évoqué par la CEE à l'occasion des négociations économiques avec les pays associés d'Afrique et du Proche-Orient.

Bienheureuse éruption...

HERNING, Danemark (Reuter) — Des conditions de réception inhabituelles permettent aux télespectateurs danois du Jutland de capter des programmes émis à Rome, à 1.800 km de distance. Les experts en attribuent la cause à des éruptions solaires.

CARNETS D'HISTOIRE NATURELLE

PRESENTES PAR LE MUSÉE NATIONAL DES SCIENCES NATURELLES, OTTAWA

ORIGINAL

Le plus grand membre de la famille des cerfs, l'Original vit dans le nord de l'Amérique du Nord (de l'Alaska, jusqu'à Terre-Neuve et au Maine) et dans les régions nordiques de l'Europe, de la Scandinavie à la côte du Pacifique. Un mâle adulte pèse environ 1.000 livres, et les spécimens plus grands de l'Alaska et du Yukon peuvent atteindre 1500 livres.



L'Original est très bon nageur et peut plonger à des profondeurs de 10 pieds, et rester immergé 30 secondes à la recherche de racines aquatiques. Un mâle adulte est un adversaire dangereux, souvent capable de repousser les assauts de petites bandes de loups. L'Original est particulièrement agressif pendant la saison de l'accouplement. Doté d'un sens très aigu de l'odorat et de l'ouïe, on ne peut l'approcher qu'avec vent contraire.

LA RUBRIQUE ÉCONOMIQUE DU PROFESSEUR CRIPPE

La science économique peut être vulgarisée et facilement accessible. On pourra s'en rendre compte en lisant chaque semaine dans La Tribune "la rubrique du professeur Crippe": un album de bandes dessinées préparé par le Centre régional d'initiatives pour le progrès économique (CRIPPE) et distribué par les Caisses populaires Desjardins.

BALANCE (suite)

EH, OUI, BALANCE DES PAIEMENTS! C'EST LA QUE LE JEU DEVIENT INTÉRESSANT... CAR CETTE BALANCE (QUI VÉRIFIE LA DIFFÉRENCE ENTRE LES EXPORTATIONS ET LES IMPORTATIONS) SE DOIT D'ÊTRE ÉQUILIBRÉE!

C'EST LÀ, LA GRANDE RÈGLE DU JEU!!

LA! LA LA LA!

EN EFFET, LA BALANCE RÉFLÈTE LE NIVEAU DE DÉVELOPPEMENT ET LA STRUCTURE D'ACTIVITÉ DE VOTRE PAYS. PAR CONSÉQUENT, ELLE RÉFLÈTE AUSSI LA VALEUR DE VOTRE MONNAIE PAR RAPPORT À CELLES DES AUTRES JOUEURS... ET SI VOUS IMPORTEZ PLUS QUE VOUS EXPORTEZ, AFI! VOUS ÊTES EN DÉFICIT! HA! HA! HA! ET VOTRE PAYS DEVRA ALORS EFFECTUER UN RÉGLEMENT À L'ÉTRANGER... ALORS, SI VOUS VOULEZ GAGNER, RESTEZ ÉQUILIBRÉS!!

LA LA!

IL EST CÉPENDANT NORMAL, SI VOTRE PAYS EST JEUNE ET EN VOIE D'INDUSTRIALISATION, QUE VOTRE BALANCE SOIT DÉFICITAIRE PAR SUITE D'ACHATS DE BIENS ET D'ÉQUIPEMENTS À L'ÉTRANGER...

MAIS EN DEMORS DE CE CAS, LES JOUEURS EN DÉFICIT POURRAIENT TOUJOURS SE RÉ-DRESSER EN SERRANT LA CEINTURE DE LEUR PAYS, GRÂCE À UNE POLITIQUE DE CRÉDIT RÉDUISANT LE POUVOIR D'ACHAT INTÉRIEUR... OU ENCORE, GRÂCE À LA DÉVALUATION!

OUPS!

Crise dénouée à l'Assemblée nationale...

QUEBEC (PC) — Les interventions passionnées faites jeudi à l'Assemblée nationale par le premier ministre, M. René Lévesque, et le ministre délégué au Haut commissariat à la Jeunesse, aux loisirs et aux sports, M. Claude Charron, auront dans une très grande mesure contribué à dénouer la crise dans laquelle s'enlisait depuis quelque deux semaines la 31ème législature.

Elles auront aussi permis de "normaliser" les rapports qu'on savait tendus entre le chef du gouvernement péquiste et son leader parlementaire, M. Robert Burns, ministre d'Etat à la Réforme parlementaire et électoral, député de Maisonneuve, en plus de "ciment" la solidarité de la majorité en Chambre.

Amorcée par la stratégie gouvernementale d'ailleurs mise en échec pour défaire le Parlement du premier projet de loi linguistique (projet numéro 1) et lui en substituer une deuxième version (projet 101), cette corrida parlementaire aura aussi été excitée, d'abord par le différend apparent entre le premier ministre et son leader en Chambre et par les blâmes sévères formulés à l'Assemblée nationale par l'Opposition officielle contre le député de Maisonneuve et son collègue de Bourget, M. Camille Laurin, ministre d'Etat au Développement culturel.

Inhabituel
Tout a commencé le 8 juillet lorsque le gouvernement a tenté, se déclarant valablement informé, de mettre un terme, prématuré selon l'Opposition officielle et l'opposition unioniste, aux audiences de la commission parlementaire de l'Education, chargée de l'examen du premier projet de charte linguistique.

La manœuvre gouvernementale, apparemment conduite par le leader parlementaire, M. Robert Burns, n'a réussi qu'à demi puisque, si la présidence a accepté que la nouvelle version de la charte soit mise aux voix en première lecture, elle a jugé irrecevable la motion destinée à faire disparaître le premier projet.

et provoqué chez les membres de la majorité péquiste un courant de sympathie peu commune à l'égard de M. Burns, avec qui il est d'ailleurs entré au Parlement en 1970.

Bilan
Le bilan de ce débat dramatique aura été:
— de hausser le prestige personnel du leader parlementaire, M. Burns, que tous les partis maintenant pressent de demeurer en poste;

— d'érousser les ardeurs procédurières de l'Opposition officielle, notamment celle de son leader parlementaire, M. Jean-Noël Lavoie, qu'on n'a d'ailleurs pas revu en Chambre vendredi matin;
— de provoquer l'accélération du rythme des travaux de l'Assemblée au, personne n'en doute, se fera maintenant rapidement du projet de loi 1, disposera, dans des délais relativement courts, des autres grandes pièces législatives, c'est-à-dire du projet de Charte linguistique, du projet de loi 2 sur le financement des partis politiques et autres mesures auxquelles tient le gouvernement avant les vacances d'été.



Robert Burns

CARRIERES ET PROFESSIONS
N.B. - Toutes les annonces publiées dans ces pages sous la rubrique Carrières et Professions sont assujetties à la loi numéro 50. Les emplois annoncés s'adressent donc aux hommes et aux femmes.

CARRIERES ET PROFESSIONS

N.B. Toutes les annonces publiées dans ces pages sous la Rubrique Carrières et Professions sont assujetties à la loi numéro 50. Les emplois annoncés s'adressent donc aux hommes et aux femmes.

569-9201

TECHNICIEN EN BRULEURS TIMKEN

demandé pour la région de Québec, doit détenir une licence d'entrepreneur et opérer à son compte.
Toute demande sera gardée confidentielle.
Ecrire à:
M. C. GIGUERE,
C.P. 490, Québec, P.Q. G1K 6W1

ENTREPRISE SHERBROOKEOISE SE SPECIALISANT DANS LE DOMAINE DES PRODUITS D'ENTRETIEN RECHERCHE REPRESENTANTS(ES)

Territoires: Granby et Drummondville. Expérience de la vente nécessaire, de préférence dans les produits d'entretien. Connaissance de la langue anglaise serait un atout. Doit posséder une voiture.
Rémunération: salaire plus commission. Revenu au-dessus de la moyenne.
Adresser curriculum vitae à
Casier 22, la Tribune
1950, rue Roy, Sherbrooke - J1J 3X8

Le Centre de Services Sociaux de l'Estrie PRATICIEN (NE)

Service de consultation aux adultes
Délinquance adulte.

Fonctions:
effectuer les surveillances intensives, actives et périodiques ainsi que les enquêtes communautaires, le tout en conformité avec le contrat liant notre centre avec la commission de libération conditionnelle.
Notez qu'il s'agit d'un poste à demi temps (2 1/2 jours par semaine, quoique au début et ce pour quelques mois, la personne devra s'investir entre 2 1/2 jours/semaine et 5 jours).
Exigences:
diplôme terminal universitaire en service social (clinique) ou en criminologie ou en psychologie et posséder une expérience jugée pertinente dans les tâches similaires. Diplôme d'études collégiales en techniques d'assistance sociale. Posséder un minimum de 3 ans d'expérience dans des tâches similaires. L'usage de l'auto personnelle est requis.
Faites parvenir votre curriculum vitae avant le 8 août 1977 à:
Direction des ressources humaines
Centre de services sociaux de l'Estrie
594 nord, Boul. Queen
C.P. 996 Sherbrooke, P.Q. J1H 3R7
9779-23-30 juillet

PHARMACIEN DEMANDE \$25,000 par année

Travail dans les Cantons de l'Est
Ecrire à Casier 21 La Tribune,
1950, rue Roy, Sherbrooke, J1J 3X8

Les Editions du Renouveau Pédagogique offre une carrière de prestige à une personne de 30 ans et plus, dynamique, de bonne culture générale, ayant 2 années d'expérience comme représentant ou délégué pédagogique en milieu scolaire, élémentaire ou secondaire. Apte à diffuser de l'information aux écoles et aux commissions scolaires.

NOUS OFFRONS:
une situation d'avenir, une voiture, un salaire attrayant, un territoire bien établi dans la région de Sherbrooke, un catalogue diversifié et connu.

Prière de téléphoner à frais virés au:

DIRECTEUR
du secteur élémentaire et secondaire
Editions du Renouveau Pédagogique
8955, boul. St-Laurent,
Montréal,
H2N 1M6
(514) 384-8760

LA COMMISSION SCOLAIRE DE L'ASBESTERIE DEMANDE PRINCIPAL ADJOINT A L'ECOLE HAMELIN DE WOTTON OFFRE D'EMPLOI

Poste de principal adjoint à l'école institutionnelle Hamelin de Wotton, comprenant quatre (4) écoles physiques dont l'inscription totale est d'environ 480 élèves.

- CRITERES D'ELIGIBILITE**
1. Brevet d'enseignement et une formation comportant 15 années de scolarité.
 2. Une expérience minimale de 5 ans comme enseignant au niveau élémentaire sous juridiction d'une Commission Scolaire du Québec.
 3. Notions précises sur les programmes-cadres du M.E.Q. à l'élémentaire.
 4. Habilité à mettre en application le règlement numéro 7, particulièrement les articles 10, 11 et 13.
 5. Connaissance des méthodes en usage à la Commission, particulièrement en français et en mathématiques.
 6. Habilité à résoudre problèmes techniques et administratifs.
 7. Avoir fait preuve de relations humaines normales dans le cadre scolaire où il a évolué.
- Les demandes et curriculum vitae seront reçus avant le 6 août 1977. Indiquer "POSTE DE PRINCIPAL ADJOINT" sur l'enveloppe.
Les conditions de travail seront celles prévues à la Politique Administrative et Salariale, document numéro 1.

Directeur des services du personnel
La Commission Scolaire de l'Asbesterie
C.P. 150, Asbestos, Qué. J1T 3N1

SURINTENDANT

(AVEC EXPERIENCE DANS LE DOMAINE) TRAVAUX ROUTIERS ET AUTRES TRAVAUX CONNEXES.

FONCTIONS: planifier et organiser les ressources (main-d'oeuvre, équipement et matériaux) afin de rencontrer les échéances et les rendements prévus.
Voir à l'exécution des travaux selon les plans et devis.
Diriger de 5 à 10 contremaîtres sur le chantier.

EXIGENCES: Etre capable d'interpréter, et d'appliquer les méthodes de travail approuvées. Connaître l'équipement et l'outillage mis à la disposition des équipes pour l'exécution du travail et s'assurer que l'usage de ceux-ci soit conforme aux normes.
Posséder une expérience de plusieurs années à titre de surintendant dans le domaine de la construction de routes.

LIEU DE TRAVAIL:
Complexe La Grande 4, Baie James

SALAIRE: à déterminer selon les qualifications et l'expérience.
Les personnes intéressées devront communiquer à:
(514) 735-1334 ou (819) 758-0621

CONTROLEUR

FONCTIONS:
Diriger le service de la finance et de la comptabilité d'une entreprise bien organisée aux niveaux structurels et techniques de gestion.
Faire les études de rentabilité des nouveaux projets. Préparer les plans annuels et plans de cinq (5) ans.

EXIGENCES:
Le candidat devra posséder un diplôme de comptable agréé et posséder au moins trois ans d'expérience dans des activités connexes.
Etre âgé de 25 à 35 ans. Posséder l'anglais sera un atout précieux.
Bon jugement, maturité et qualité de leadership sont nécessaires pour exercer ces fonctions.

SALAIRE:
A négocier suivant l'expérience.
FAIRE PARVENIR CURRICULUM VITAE A:
LES INDUSTRIES TANGUY LIMITEE
a/s Directeur Général
447 Principale
ST-PRIME, P. Qué.
GOW 2W0
(418) 251-3152

LA COMMISSION SCOLAIRE BEAUPORT offre 1 poste (Concours DE-1-77) PRINCIPAL D'ECOLE AU COURS ELEMENTAIRE

ATTRIBUTIONS
Sous l'autorité du Directeur Général, le principal assume l'entière responsabilité de son école. Il organise son école du point de vue administratif, pédagogique, financier et matériel et assume la gestion du personnel des divers champs d'activités de l'école, conformément avec le milieu et aux règlements de la commission.
Le principal doit assurer en plus, des communications régulières et suivies à l'intérieur de son école, avec la commission et avec le milieu desservi par l'école.

CRITERES D'ADMISSIBILITE

1. Posséder une autorisation personnelle permanente d'enseigner, décernée par le ministre de l'Education.
2. Détenir une formation exigeant au moins seize (16) années de scolarité.
3. Détenir une expérience de cinq (5) ans, comme enseignant ou professionnel, dont au moins trois comme enseignant.
4. Posséder une expérience démontrant une habilité à résoudre des problèmes d'ordre technique et administratif.

CRITERES D'ELIGIBILITE

1. Avoir des aptitudes pour effectuer le travail d'équipe et d'animation.
2. Etre capable de manifester du leadership dans la direction de l'école.
3. Avoir de la facilité à établir des communications avec la commission, le personnel de l'école et le milieu.
4. Démontrer une attitude positive face au renouveau pédagogique.

CONDITIONS DE TRAVAIL
Selon la POLITIQUE ADMINISTRATIVE ET SALARIALE (P.A.S.) en vigueur;
Salaire initial pouvant atteindre \$28,567.

ENTREE EN FONCTION Août 1977
Toute personne intéressée doit faire parvenir un curriculum vitae complet, en mentionnant le numéro de concours sur l'enveloppe, avant vendredi le 5 août 1977 à 14h, à l'attention confidentielle du:

Service du Personnel
Commission Scolaire Beauport
3301 Boul. Mgr-Gauthier
Beauport, G1E 2W3

L'Office des professions du Québec

L'Office des professions du Québec est un organisme paragouvernemental créé par le Code des professions, dont le mandat est de veiller à ce que les corporations professionnelles assurent la protection du public.

CONCOURS 11-11: CONSEILLER JURIDIQUE

Le poste

Sous l'autorité du directeur du Contentieux:

- conseiller l'Office sur tout problème de nature juridique;
- effectuer des recherches juridiques à court et moyen terme, en relation avec le Code des professions et les 21 lois professionnelles;
- effectuer le contrôle de la légalité, rédiger et réviser des projets de règlements;
- participer aux discussions et consultations requises auprès des corporations professionnelles.

(Poste à Québec)

Qualifications requises

Etre membre en règle du Barreau du Québec

Deux (2) ans d'expérience pertinente à la fonction dans la pratique du droit, soit dans l'administration publique, soit dans la pratique privée, ou dans l'entreprise. Une formation de 2e ou de 3e cycle peut suppléer à l'expérience requise.

Traitement

Le traitement sera établi en fonction de l'expérience et de la compétence du candidat et pourra atteindre \$31.570.

CONCOURS 22-22: CONSEILLER JURIDIQUE

Le poste

Sous l'autorité du directeur du Contentieux:

- conseiller l'Office sur tout problème de nature juridique;
- répondre aux demandes d'information et aux plaintes provenant du public concernant l'application des mécanismes d'admission, de discipline et d'arbitrage des comptes, prévus au Code des professions;
- participer aux discussions et consultations requises auprès des corporations professionnelles;
- effectuer des recherches juridiques à court et moyen terme, en relation avec le Code des professions et les 21 lois professionnelles.

(Poste à Québec)

Exigence

Etre membre en règle du Barreau du Québec

Traitement

Le traitement sera établi en fonction de l'expérience et de la compétence du candidat et pourra atteindre \$31.570.

DATE LIMITE DES INSCRIPTIONS LE 26 AOÛT 1977

Prière de faire parvenir: une demande d'inscription, un curriculum vitae et un relevé de notes (cours universitaire) à:



Le secrétaire
Office des professions du Québec
930, chemin Ste-Foy
Bureau 780
Québec G1S 2L4



Claude Charron

Résultats...
Résultats? D'abord, en conférence de presse jeudi, le 14 juillet, le chef du gouvernement a eu un mot malheureux à l'égard de la manœuvre procédurière et de celui qui l'a conduite, M. Robert Burns, avouant que tout cela "n'était pas la trouvaille du siècle".

Outre cela, profitant du désarroi, le leader parlementaire de l'Opposition officielle, M. Jean-Noël Lavoie, ancien président de l'Assemblée, a voulu diriger une première motion de blâme contre M. Burns et son collègue M. Laurin, les accusant l'un et l'autre de conduite "anti-démocratique et anti-parlementaire".

La vice-présidence a rejeté cette motion de blâme entachée, selon elle, d'un vice de forme. Le député de Laval, leader parlementaire libéral, n'a pas désarmé, il en a, avec l'aide de la présidence, formulé une deuxième, débattue jeudi.
Au cours de ce débat, le premier ministre s'est vu obligé de "couvrir" son leader parlementaire et d'avouer qu'il avait, lui aussi, été avec le député de Maisonneuve et le député de Saint-Jacques, M. Claude Charron, l'artisan de la stratégie gouvernementale ratée.

Après avoir accusé les parlementaires libéraux de "retarder" les travaux de l'Assemblée, le chef du gouvernement a pressé la Chambre d'arrêter "ses sparages" et renouvelé sa confiance, en termes non équivoques, au député de Maisonneuve.

En soirée jeudi, le député de Saint-Jacques, M. Claude Charron, orateur brillant, a ironisé sur les "pièges concrets procédurières du député de Laval, M. Lavoie,

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

SECRETAIRE DE DIRECTION BILINGUE
demandée
Spécialisée dans le domaine du crédit et pouvant prendre la responsabilité de la direction du secrétariat avec personnes à ses charges.
Exigences: expérience dans le domaine du crédit, dactylo et sténo appréciés.
Faire parvenir curriculum vitae pour le 5 août à:
C.P. 333
SHERBROOKE

CHIMISTE
Un important producteur d'amiante dans les Cantons de l'Est est à la recherche d'un chimiste pour son laboratoire d'environnement et de recherche.
FONCTIONS: - participer au relevé et à la compilation des mesures relatives à l'environnement.
- participer aux recherches sur l'amiante.
EXIGENCES: B.Sc en chimie, expérience préférable mais non essentielle.
SALAIRE: selon les qualifications et l'expérience.
Le curriculum vitae doit être envoyé à:
V.P. RECHERCHE ET CONTRÔLE DE QUALITE
a/s CAREY CANADIAN MINES LTEE
C.P. 190,
EAST BRIGHTON STATION, P.Q.
G0N 1H0

UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

SERVICE DE LA COORDINATION COORDONNATEUR

POSTE:
Dans le cadre du système coopératif d'enseignement (alternance de sessions d'études et de stages de travail) le Service de la coordination recherche les services d'un coordonnateur pour le programme de baccalauréat en physique.
Le rôle principal du coordonnateur est de fournir une assistance professionnelle aux employeurs et aux étudiants dans l'organisation, le déroulement et l'évaluation des stages de travail.
1. Le coordonnateur assiste les étudiants dans la définition de leurs objectifs de carrière et dans le choix des stages de travail.
2. Le coordonnateur entretient des relations suivies avec les employeurs dans le but d'obtenir ou de maintenir leur participation au système coopératif.
3. Le coordonnateur visite les étudiants en stage afin de juger de la pertinence des stages et du rendement des stagiaires.
4. Le coordonnateur porte un jugement sur l'expérience professionnelle acquise par les stagiaires.
5. La responsabilité première du coordonnateur s'exercera à l'égard du programme de baccalauréat en physique mais il participera également aux activités reliées aux programmes de baccalauréat en sciences appliquées (génie).
QUALIFICATIONS:
1. Posséder un diplôme de premier cycle en physique ou en génie physique, le détenteur d'un diplôme de premier cycle dans une autre spécialité du génie peut aussi poser sa candidature.
2. Avoir un minimum de trois (3) années d'expérience de pratique professionnelle.
TRAITEMENT:
Le traitement du titulaire sera établi en fonction de sa formation et de son expérience. Le titulaire jouira des bénéfices sociaux accordés, par l'Université à son personnel: caisse de retraite, assurances, vacances, etc.
Toute offre de services doit être accompagnée d'un curriculum vitae détaillé et doit être adressée au plus tard lundi le 15 août 1977 à:
Service des personnels
2500, Boul. Université
Université de Sherbrooke
Sherbrooke, Qué. J1K 2R1

CONSEILLER PEDAGOGIQUE
LA COMMISSION SCOLAIRE DU LITTORAL requiert les services d'un CONSEILLER PEDAGOGIQUE (secteur anglophone)
Le secteur anglophone de la commission scolaire du Littoral est constitué de niveaux maternelle, élémentaire et secondaire. Il comprend douze écoles variant de 15 à 300 élèves et réparties sur plus de 200 milles de côte le long du littoral de la Basse Côte-Nord.
NATURE DU TRAVAIL:
Le poste de conseiller pédagogique comporte des fonctions de conseil auprès du directeur des services de l'enseignement et d'animation pédagogique, auprès des instituteurs et des autres professionnels relativement à l'implantation, au développement, à l'évaluation des programmes d'enseignement, à l'organisation scolaire qui convient de même qu'au choix et à l'utilisation des méthodes, des techniques, de l'équipement, du matériel didactique.
EXIGENCES:
- Diplôme universitaire de premier cycle en éducation;
- Avoir de l'expérience aux niveaux élémentaire et secondaire (secteur anglophone);
- Avoir une bonne connaissance des programmes anglais;
- Avoir une bonne connaissance du français;
- Être disponible à voyager sur tout le territoire.
LIEU DE TRAVAIL: Sept-Îles
ENTREE EN FONCTION: Le plus tôt possible
REMUNERATION:
Selon la convention collective en vigueur, y compris une prime de rétention.
Nos représentants seront à:
Montréal, le 25 - 26 - 27 juillet
Trois-Rivières, le 28 juillet
Québec, le 29 juillet
Sherbrooke, le 30 juillet
Pour obtenir un rendez-vous veuillez communiquer le plus tôt possible avec:
M. Pierre Bourassa, tél: 283-5289 (région de Montréal)
M. Guy Héroux, tél: 379-6440 (région de Trois-Rivières)
Mme Louise Ouellette, tél: 694-3533 (région de Québec)
M. Pierre Goyette, tél: 565-4943 (région de Sherbrooke)

CONSEILLER PEDAGOGIQUE

COMMISSION SCOLAIRE DU LITTORAL

TECHNICIEN
Etude de temps et mouvements pour compagnie progressive.
Bonnes conditions.
Appelez la compagnie
J. ELKIN, FARNHAM
Tél.: (514) 293-5373 ou (514) 293-7002

Concours de recrutement
Commission de la fonction publique du Québec

AGENT DE L'AIDE SOCIALE
MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES — poste dans la région des Cantons de l'Est
FONCTIONS: — Appliquer la loi et les règlements relatifs à l'aide sociale, établir ou réviser par entrevues ou enquêtes l'admissibilité des requérants ou des bénéficiaires à une prestation financière et, le cas échéant, à une assistance sociale de l'État, en déterminer la nature et le montant.
EXIGENCES: — Diplôme d'études collégiales en assistance sociale ou dans une autre spécialité appropriée.
Les conditions d'admission à ce concours pour les fonctionnaires du gouvernement du Québec sont celles prévues au règlement de classification du corps d'emploi des agents de l'aide sociale.
TRAITEMENT: de \$10,121 à \$16,446
CONCOURS: H2025/04
Date limite pour l'inscription: 5 août 1977

SURVEILLANT en ETABLISSEMENT de DETENTION
MINISTÈRE DE LA JUSTICE — postes à Montréal
FONCTIONS: — Exercer la surveillance des prévenus et des détenus, contrôler l'accès aux différents locaux, assurer le maintien de la discipline, contrôler les entrées et sorties des visiteurs et vérifier leurs déplacements à l'intérieur de l'enceinte. Participer à la réinsertion sociale des détenus.
EXIGENCES: — Certificat de fin d'études secondaires équivalent à une 11e année ou Secondaire V, être âgé d'au moins 21 ans et de moins de 40 ans; taille minimum 5 pieds et 6 pouces (sans chaussures); excellente condition physique; citoyenneté canadienne. Exceptionnellement ces postes sont réservés aux personnes de sexe masculin.
Les candidats ayant réussi les examens feront l'objet d'un examen médical et d'une enquête sur leurs antécédents judiciaires.
TRAITEMENT: de \$11,461 à \$14,113
L'uniforme et un repas par jour sont payés par l'employeur.
CONCOURS: H3076/04
S'inscrire immédiatement

CONTREMAITRE en ROUTES et STRUCTURES
DIVERS MINISTÈRES — Postes à Beauveville, Boucherville, Chibougamau et Sherbrooke
FONCTIONS: — Diriger les chefs d'équipe préposés à l'entretien des routes et des ponts (été-hiver), voir à la bonne utilisation du matériel; contrôler les registres d'assiduité et les rapports statistiques journaliers; déterminer les coûts des travaux à accomplir.
EXIGENCES: — Connaissances approfondies du secteur concerné; connaissances générales des occupations du personnel dirigé; posséder 8 années d'expérience pertinente dans le secteur d'activités concerné.
TRAITEMENT: — \$7,84 l'heure
CONCOURS: H3713/01
Date limite pour l'inscription: 5 août 1977

Si le nombre de candidatures soumises par des citoyens canadiens est suffisant pour combler le poste vacant, la Commission limitera sa sélection à ces personnes.
S'inscrire auprès de la COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE DU QUÉBEC, 1050 rue Conroy, Québec, G1R 4Z8 à l'aide du questionnaire OFFRE DE SERVICE qu'on peut se procurer dans les centres de main-d'œuvre, dans les caisses populaires ou à l'un des bureaux de la Commission. Il est nécessaire d'indiquer le numéro et le titre du concours.
La commission vous invite à prendre connaissance de ses autres concours en communiquant avec l'un de ses bureaux régionaux.
Il y a un représentant de la Commission de la fonction publique au 195, rue Belvédère nord, 1er étage, Sherbrooke, J1H 4B5, téléphone: 565-9567

PRINCIPAL

LA COMMISSION SCOLAIRE DU LITTORAL REQUIRES THE SERVICES OF A PRINCIPAL
for its institutional school of Chevery. The school is made up of four (4) villages none of them being linked by road. The villages are located on the Lower North Shore of the Gulf of St. Lawrence. The school enrolment is 160 students.
CHARACTERISTIC DUTIES:
— Under the authority of the administrator or the person delegated as by the Board, the principal assumes the responsibility of his school.
— He organizes his school on administrative, pedagogical, financial and equipment sectors and assumes the management of the personnel working in different activities of his school, according to the policies and regulations of the School Board.
— He must submit a yearly report of activities.
— He must ensure the upkeep and proper use of all School Board property.
— He may be called to carry out any other tasks related to his responsibilities.
QUALIFICATIONS:
The requirements for this post are:
— a permanent teaching authorization granted by the Minister;
— an education requiring at least sixteen (16) years of schooling;
— an experience proving ability in solving problems of administrative and technical nature;
— five (5) years experience as a teacher;
— working knowledge of French;
— knowledge of French and English programs;
— knowledge of Elementary and Secondary programs.
REMUNERATION AND FRINGE BENEFITS:
According to "la politique administrative et salariale du Ministère de l'Éducation", plus an isolation allowance and a retention allowance.
STARTING DATE: As soon as possible.
Our representatives will be in:
Montréal, July 25-26-27
Trois-Rivières, July 28
Québec, July 29
Sherbrooke, July 30
For an appointment please contact as soon as possible:
Mr. Pierre Bourassa, tél: 283-5289 (Montréal area)
Mr. Guy Héroux, tél: 379-6440 (Trois-Rivières area)
Mrs. Louise Ouellette, tél: 694-3533 (Québec area)
Mr. Pierre Goyette, tél: 565-4943 (Sherbrooke area)

DU LITTORAL SCHOOL BOARD

La Tribune groupe sous cette rubrique les offres et les demandes d'emplois contenant les professionnels, les hommes de carrière ou de métier. Ne manquez pas de la consulter régulièrement et d'y faire publier votre propre offre ou demande au besoin. Demandez le service des annonces commerciales en signalant simplement.

569-9201

Shell
OCCASION EXCEPTIONNELLE
d'opérer votre propre commerce.
A LOUER
Station de service Shell, 3 portes, située au 1945, Galt Ouest, Sherbrooke (près Université).
Capital minimum requis: \$15,000.
Inf.
CLAUDE BLANCHETTE,
563-9948.

UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

SERVICES AUX ETUDIANTS
CONSEILLER D'ORIENTATION OU PSYCHOLOGUE

POSTE:
Dans le cadre des services aux étudiants dont la mission est de contribuer à la promotion d'un environnement et d'une qualité de vie favorables au développement global des étudiants et à la poursuite de leurs objectifs de formation pédagogique et professionnelle, le titulaire de ce poste collaborera à la poursuite de l'objectif général du Service de counseling qui est de répondre aux besoins des étudiants dans les domaines de l'orientation, de la psychologie et des relations humaines.
Sous la direction du directeur du Service de counseling et compte tenu de son domaine de spécialisation, ce professionnel doit notamment:
1. Collaborer à l'identification des besoins de la clientèle et à l'élaboration de programmes d'activités visant à répondre à ces besoins.
2. Recevoir les clients en consultation individuelle, concevoir et animer des activités de groupe adaptées aux besoins de la clientèle.
3. Collaborer au maintien de relations avec les étudiants de même qu'avec le personnel du secteur de l'enseignement et agir occasionnellement comme consultant auprès d'eux.
4. Collaborer avec le personnel des autres Services aux étudiants, à l'élaboration et à l'exécution de projets communs.
QUALIFICATIONS:
1. Posséder un diplôme universitaire en orientation ou en psychologie.
2. Posséder au moins cinq (5) ans d'expérience pertinente aux niveaux secondaire, collégial et/ou universitaire.
3. Être membre en règle de sa Corporation professionnelle.
TRAITEMENT:
Le traitement du titulaire sera établi en fonction de sa formation et de son expérience. Le titulaire jouira des bénéfices sociaux accordés par l'Université à son personnel: caisse de retraite, assurances, vacances, etc.
Toute offre de services doit être accompagnée d'un curriculum vitae détaillé et doit être adressée au plus tard lundi le 15 août 1977 à:
Service des personnels
2500, Boul. Université
Université de Sherbrooke
Sherbrooke, Qué. J1K 2R1

TEACHERS

THE DU LITTORAL SCHOOL BOARD REQUIRES THE SERVICES OF 7 TEACHERS FOR ITS ENGLISH SCHOOLS
— 1 for kindergarten
— 3 for elementary
— 2 for remedial (elementary)
— 1 for secondary (French as a second language)
The schools are located in isolated english communities of the Lower North Shore of the Gulf of St. Lawrence.
The salary is in accordance with the collective agreement plus an isolation allowance and a retention allowance.
Our representatives will be in:
Montréal, July 25 - 26 - 27
Trois-Rivières, July 28
Québec, July 29
Sherbrooke, July 30.
For an appointment please contact as soon as possible:
Mr. Pierre Bourassa, tél: 283-5289 (Montréal area)
Mr. Guy Héroux, tél: 379-6440 (Trois-Rivières area)
Mrs. Louise Ouellette, tél: 694-3533 (Québec area)
Mr. Pierre Goyette, tél: 565-4943 (Sherbrooke area)

DU LITTORAL SCHOOL BOARD

ENSEIGNANTS

LA COMMISSION SCOLAIRE DU LITTORAL REQUIERT LES SERVICES DE 8 ENSEIGNANTS POUR SES ECOLES FRANCAISES:
— 2 de niveau maternelle
— 2 de niveau élémentaire
— 2 pour l'anglais inségré (élémentaire)
— 1 de niveau secondaire 1 et 11 (mathématiques)
— 1 de niveau secondaire 1 (mathématiques et écologie)
Les écoles sont situées dans des villages isolés de la Basse Côte-Nord, soit la Romaine et Lourdes du Blanc Sablon.
En plus du salaire prévu à la convention collective, l'enseignant reçoit une prime d'isolement et une prime de rétention.
Nos représentants seront à:
Montréal, les 25 - 26 - 27 juillet
Trois-Rivières, le 28 juillet
Québec, le 29 juillet
Sherbrooke, le 30 juillet
Pour obtenir un rendez-vous veuillez communiquer le plus tôt possible avec:
M. Pierre Bourassa, tél: 283-5289 (région de Montréal)
M. Guy Héroux, tél: 379-6440 (région de Trois-Rivières)
Mme Louise Ouellette, tél: 694-3533 (région de Québec)
M. Pierre Goyette, tél: 565-4943 (région de Sherbrooke)

CENTRE DE SERVICES SOCIAUX DE LA CÔTE NORD

Etablissement du réseau des Affaires Sociales dispensant à la population de la Côte-Nord (environ 110,000 habitants) des services sociaux spécialisés. Le territoire desservi s'étend de Tadoussac à Blanc Sablon.
POSTES DE NIVEAU CADRE
(2) COORDONNATEURS DE SERVICES SOCIAUX
LIEU DE TRAVAIL: Centre administratif, Hauterive
PROGRAMME:
1. familles, couples et jeunesse
2. ressource et services communautaires.
SOMMAIRE DES RESPONSABILITES:
Sous l'autorité du directeur de la gestion des programmes, fournir l'expertise professionnelle en regard des besoins à satisfaire, organiser et coordonner les activités régionales requises au fin de l'exécution des programmes, participer à la définition des objectifs régionaux des programmes concernés et en assurer la réalisation et participer à l'évaluation de services rendus en vue d'en accroître constamment la qualité.
EXIGENCES:
Formation universitaire en service social ou discipline connexe.
Aptitudes au travail d'organisation, planification, et de contrôle.
Minimum de trois (3) ans d'expérience dans le domaine des services sociaux. De préférence avec expérience de gestion.

CONSULTANTS AUX NORMES ET STANDARD DE PRATIQUES PROFESSIONNELLES

SOMMAIRE DES RESPONSABILITES:
Sous l'autorité du directeur des services professionnels, concevoir, élaborer et coordonner les activités relatives à la promotion et au contrôle de la qualité des services professionnels, et les activités visant à garantir la protection des droits des bénéficiaires de services sociaux.
EXIGENCES:
Formation universitaire en service social (2e cycle)
Aptitudes au travail d'organisation, planification et de contrôle.
Expérience pratique de cinq (5) ans dont 2 ans en supervision professionnelle.

CONSULTANT AUX PROGRAMMES

SOMMAIRE DES RESPONSABILITES:
Sous l'autorité du directeur des services professionnels, planifier, concevoir, élaborer et évaluer les programmes de services sociaux à la population.
EXIGENCES:
Diplôme universitaire en service social (2e cycle)
Une bonne connaissance des processus impliqués dans la planification et la programmation, aptitudes au travail d'équipe.
De préférence trois (3) ans d'expérience dans la pratique du service social.
Il serait souhaitable que le candidat ait eu une expérience en supervision professionnelle.

CHEF D'UNITE

SERVICE DE CONSULTATION PSYCHO-SOCIALE
LIEU DE TRAVAIL: Sept-Îles
RESPONSABILITES GENERALES:
En collaboration avec le directeur de filiale, planifier, coordonner, superviser et contrôler les activités relatives à la livraison de services sociaux à l'intérieur des programmes administrés par le service de consultation psycho-sociale.
EXIGENCES:
Détener un diplôme universitaire terminal en service social.
Posséder trois (3) années d'expérience pertinente dans le domaine clinique ou dans l'exercice de fonctions similaires.
Manifester des intérêts et des habilités pour la gestion et le travail d'équipe.
SALAIRE ET CONDITIONS DE TRAVAIL:
Selon les normes en vigueur dans les établissements du réseau des Affaires Sociales pour le personnel de niveau cadre.
TRAITEMENT: minimum \$18,009, maximum \$25,385.
Autres avantages possibles pour conditions particulières.
Les personnes intéressées à l'un de ces postes devront faire parvenir leur offre de service accompagnée d'un curriculum vitae avant le 12 août 1977, à l'adresse suivante:
Centre de Services Sociaux de la Côte-Nord,
Services administratifs, gestion du personnel,
774, rue Bossé, Hauterive, P.Q. G5C 1L6

La maison du Couple

EXPOSITION PERMANENTE AMEUBLEMENT 3 PCES

Bureau & Bureau
600 Galt Ouest
Sherb. - 569-9585



de \$1529. à \$4100.

CHAMBRE:

meubler de style canadien comprenant lit à poteaux, bureau-maitre et commode à portes. Fait de pin solide, sa couleur lui confère un aspect chaleureux et riche.



**SOMMIER-CAISSE
ET MATELAS
REST-ON-AIR
DE SINGER.**

CUISINE:

table ronde 42" de diamètre, 2 panneaux extensibles de 10" et 4 chaises solides. Ce mobilier est recouvert d'un placage de pin nouveau foncé.

INCLUS:



CUISINIÈRE ELECTRIQUE

30 POUCES, minuterie automatique, Horloge et chronomètre. Garantie de 5 ans sur les éléments, pièces et main-d'oeuvre.

REFRIGERATEUR:

13 pi. cu., sans givre, congélateur d'une capacité de 100 lb, légumes jumeaux, compartiment à fromage. Garantie de 5 ans pièces et main-d'oeuvre sur unité scellée.



SALON:

comprenant sofa trois places et fauteuil. La charpente solide est recouverte d'un tissu carreauté d'une grande qualité s'harmonisant avec la teinte foncée du bois.

PLAN de FINANCEMENT au TAUX BANCAIRE		
MONTANT A FINANCER	FRAIS DE FINANCEMENT 12 MOIS	VERSEMENTS MENSUELS
\$1,000.	\$74 ⁶³	\$89 ⁵⁶

prestige

Ephémérides

Le 23 juillet
 Par la PC et l'AP
 Le président Charles de Gaulle, en visite au Canada, prononçait au Québec des discours brefs mais percutants il y a dix ans aujourd'hui, le 23 juillet 1967. De Gaulle disait que "la France salue de tout son cœur" la volonté du Québec de "prendre sa destinée entre ses mains". Le lendemain, d'un balcon de l'hôtel de ville de Montréal, il lancera son célèbre cri de "vive le Québec libre" qui lui vaudra une sévère remontrance diplomatique de la part du gouvernement Pearson.

— 1976 — Installation d'un gouvernement socialiste au Portugal.

— 1974 — Constantin Caramanlis, qui était en exil volontaire à Paris, rentre à Athènes et devient chef du gouvernement grec.

— 1973 — Le Pérou rompt les relations diplomatiques avec la France à la suite des essais nucléaires auxquels celle-ci a procédé dans le Pacifique. Le prince Juan Carlos prête serment en qualité de successeur désigné par Franco. Le capitaine Eddie Rickenbacker, américain de l'aviation pendant la Grande guerre, meurt en Suisse.

— 1968 — Un avion de ligne israélien est détourné sur Alger par des pirates de l'air arabes.

— 1962 — Le satellite américain Telstar relaie les premières émissions de télévision entre les Etats-Unis et l'Europe.

— 1952 — Le général Néguib s'empare du pouvoir en Egypte.

— 1950 — Les socialistes manifestent à Bruxelles contre le roi Léopold III.

— 1945 — Ouverture du procès du maréchal Pétain, accusé de collaboration avec les Allemands.

— 1944 — En Normandie, l'armée canadienne participe pour la première fois aux combats de la Seconde Guerre mondiale en tant que force distincte de l'armée britannique.

— 1914 — Après l'assassinat de l'archiduc Ferdinand à Sarajevo, l'Autriche-Hongrie lance un ultimatum à la Serbie.

— 1858 — La Grande-Bretagne abroge les restrictions juridiques visant les Juifs.

301 Appartements à louer

CENTRE-VILLE: 1 1/2 meuble, chauffé, entrée privée. Libre immédiatement. S'adresser: 120 King Ouest, app. 25.

QUARTIER OUEST — 2 1/2, 3 1/2 meublés. Libre immédiatement. Aucune taxe. Tél. 569-4977. 566-1911.

OUEST: Pres centre, construction récente, 2 1/2 pièces, meublé colonial, chauffage eau chaude. Libre août. S'adresser: 567-9708. Châlet, 8 43-8452.

ETUDIANTS: Libre 1er septembre. 3 1/2, meublé ou non. Toutes commodités. Rue Des Jonquilles. Soir: 563-4520.

RUE FRASER
 NORD: 4 1/2 pièces, neuf, libre immédiatement. Tél. 563-7530.

297 FRONTENAC 1x3 pces, 2x2 pces, chauffés, semi-meublés. Libre. S'adresser app.

A SOUS-LOUER app. moderne 4 1/2 pces, chauffé, eau chaude. Adultes seulement. 562-6857 après 5h.

302 Logements à louer

RUE ST-PAUL: 4 grandes pces, 2ème, poêle, eau chaude. Libre. S'adresser app.

968, rue St-Louis, 4 pièces. Après 5h. 562-4921.

302 Logements à louer

DELUXE

DRIVE YOURSELF ENR.
 Affilié à Hertz Rent-a-Car
 Location d'autos et de camions de déménagement
 Local et longue distance
 Ouvert 7 jours par semaine
787, CONSEIL, SHERBROOKE
562-4933

COATICOOK
 PLAGE MORGAN — 3-4-5 pièces, neuves. Eau chaude. Tap. vac. Balcon. Portes 2x10. Entrepôts. Buanderie. Stationnement avec prise. Service concierge. Endroit paisible. 569-4966, 567-7736.

MAGOG
 1375 PRINCIPALE EST (près Arena) 3-4 pièces. Eau chaude. Chauffage électrique. Tap. aspirateur mural, entrepôt, buanderie, stationnement. Site panoramique. Service concierge. 843-8666, 567-7736.

1249, RUE LAROCQUE 3 1/2 et 4 pièces. \$122.00 et \$148.00. Très modernes, tapis, intercom, vacuum, balcons, prise pour auto. Concierge. Libres 1er Septembre. 567-5360.

ROCK-FOREST: 4 1-2, non meublé, tapis, aspirateur mural. Libre immédiatement. Semi-meublé. Libre sept. 864-9941.

EST: 4 1-2 pces, eau chaude fournie, entrée, laveuse-sécheuse. Situé 1032 Woodward. S'adresser 1032 Woodward.

A LOUER: Beau logement 3 pièces pour couple âgé, très bien fini, village de campagne, face à l'église, voisin d'épicerie et bureau de poste. 20 milles Sherbrooke. \$80 mois. Inf. 845-2589, 845-4811.

303 Locaux à louer et demandés

302 Logements à louer

2 PCEs, non chauffé, rue Cathédrale, soit meublé ou non. S'adresser entre 5h-9h. Gaston Blais, 563-4243.

303 Locaux à louer et demandés

BUREAUX ET ENTREPOT à louer, 20 bureaux avec tapis, 4200 pi. d'entrepôt, plus coin arrière, à louer dans Parc Industriel à Sherbrooke. Disponibles immédiatement. Appelez: jour 569-9127, SOIR: 566-2221.

LOCAL: 1250 pi. ca. stationnement 50 x 85. Coin Galt et Larocque. Libre immédiatement. 569-2435.

BUREAUX A LOUER
 Grand choix d'espaces pour bureaux ou commerce avec services de stationnement.

IMMEUBLES ASS. MARCOUX LITEE
569-9926
 303/18014

302 Logements à louer

ROCK-FOREST: 3 1-2 semi-meublé \$120 par mois. Chauffage électrique fournie. Bord rivière Magog. 864-9941.

303 Locaux à louer et demandés

LOCAL COMMERCIAL A LOUER
 (Rez-de-chaussée)
 Coin King Ouest et Cathédrale. Nouvel édifice, espace de 2,000 à 8,000 carrés disponibles en décembre 1977, avec stationnement pour magasins ou bureaux. Informations:

GILLES BOISVERT
563-4743

309 Chambres à louer

CHAMBRE avec cuisinette. Aussi 3 pces, tout meublé, pour 2 ou 3 étudiants ou étudiants. Aucune taxe. Stationnement. Centre-ville. Après 5h. 566-0684.

CHAMBRE à louer, 1 mille centre-ville dans l'est. Pour informations, demandez Bernard Morin, 563-8811.

310 Chambre et pension

CHAMBRE ET PENSION pour personnes âgées. Tél. 569-0418.

CHAMBRE et pension, lavage et stationnement inclus. 569-9589, 567-1973.

312 Entrepôt à louer

ENTREPOT A LOUER
 Par sections de 1,000 pieds carrés et plus \$1.00 le pied carré 1255, rue Fédéral

312/17844
S'adresser à
BUREAU & BUREAU inc.
569 9585

311 Chalet à louer

PLACE SOUTHERNE Magog. Chalet 5 pièces, foyer, tapis, abri d'auto. Saison ou semaine. 562-3141, 843-6389.

OLD ORCHARD
 ROULOTTES, 3 4 pces, tout équipées, à louer pour semaine du 30 juillet au 6 août, 6 août au 13 août et 27 août au 5 sept. 562-3410.

CHALET chauffé, eau chaude, 4 chambres à coucher. Endroit reposant, 150 pi. plage sur rivière, 10 minutes Sherbrooke. 567-6479.

312 Entrepôt à louer

501 Animaux à vendre

PENSION pour chiens, aussi mâle - Samoyède - lignée champions, pour accouplement. 562-6647.

IL ME RESTE quelques chiots collie, genre "Lassie", pur sang, enregistrés, avec pedigree, garantie de santé, très intelligents. 569-7232.

CHIOTS "Irish Setter" 2 1/2 mois, pure race, avec papier 846-4909. Après 4 heures.

CHENIL L.M. (enr.) — 200 chiens, Samoyède, Malinois, Husky. Client obtient: 1 an garantie vie 100% (accident, vol, etc.), pension-vie gratuite, vétérinaire gratuit, caractère garanti. Entrée Cookshire et East Angus. 875-5101.

QUARTER HORSE enregistrés: 2 juments bien dressées, douces, poulin d'un an musclé et droit. Juments poulinières en gestation: pouliche "Appaloosa" 1 an. 567-7458 ou 567-6496.

JUMENT 10 ans, docile, très bien dressée. Pour la selle et le volant. Les enfants et personnes de tous âges peuvent l'atteler et la monter. 565-7321, 565-7381.

PINTADES, canards, lapins, canards, pigeons, poules bendy oies, faisans, dindeonneaux, à vendre. 562-5822.

CHIOTS DOBERMAN à vendre. Inf.: composez: 569-5382.

JUMENT de selle avec pouliche 2 selles western. Attelage fin pour poney. 562-4251.

12 TAUREUX, 10 vaches, vâchant du Québec, 2 ans, de la série de très qualité, pour chevaux. 563-2745.

SUPERBE chiot mâle doberman, noir, pur sang, né le 9 mai 1977. Pour renseignements, 569-8104.

10 "STEER" 1 1/2 an, "Herford", 2 taureaux "Herford" pur-sang enregistrés, 1 1/2 ans. Cookshire: 875-3221, 865-7381.

POULAIN APHALOOSA 1 an. Prix à discuter. Tél. 562-2177.

POMERANIENS, PAILLONS, Beagles, Small Fox, Boston Terriers, Barbets, Samoyèdes, Danois, Dalmatians, Bergers, Allemands, Doberman Pinscher. 562-5225.

SETTER IRLANDAIS, 5 mois, enregistrés, très bon prix. Pour renseignements, 849-2509 ou 838-4777.

CHIENS COLLEY (comme Lassie) pure race, âgés 1 1/2 mois. 879-2040.

CHEVRES, boucs, chèvres, à vendre. Bonne qualité. 565 et plus. 843-7859.

JUMENT, 3 ans, poulin vaccinée. \$100.00. 828-3232.

SUPERBE chien collie, pur sang, 8 mois. Doux, bon gardien. Aubaine soir. 846-4322.

MAGNIFIQUES Berger Belge (Terriers) âgés 2 mois, à vendre. 1 (514) 535-6747. Bonsecours (20 milles Sherbrooke).

CHIEN Old English Sheep, enregistrés, pur sang, champion. Tél. bur. 514-728-1422, rés. 1-514-466-3469.

COLLIES pur sang, (chiots) enregistrés, vermifugés, Seront disponibles vers mi-août (819) 797-2222.

CHEVAL de selle avec selle Western. Prix malice pour les enfants. Prix à discuter. 562-6384.

JEUNES CHIENS de garde pour maison ou chalet. Très doux pour enfants, tels que: Berger Shetland, Berger Allemand, Beagle, Caniches, Fox Terrier, Airedale, Collie, Écossais, Policiair. Engagérais (jeune garçon aimant animaux pour vendre) des chiens. 846-4988 (3e rang), Bromptonville.

CHIOTS Bassett (Bassetound) aussi Beagle mâles, pur sang, avec papiers, Waburton, Island Brook. 875-3437, 875-5110.

DEMEMAGEMENT R. VEILLEUX INC.
 Atlas Van Lines (Canada) Ltd
 Emballage Entrepotage Agent "ATLAS VAN LINES"
 TEL.: 569-5154

DEMEMAGEMENT
 Local et longue distance. Entrepôt sûr pour meubles et autres. Unités frigorifères modernes sur roues. Spécialité: Fabrication de caisses pour déménagement extra-mar. Estimation gratuite.

RAOUL MARTINEAU INC.
 302/14484. Membre United Van Lines. TEL.: 569-9921

Blais EXPRESS INC.
 AGENT MAYFLOWER VAN LINES
 DEMENAGEMENT local et longue distance
 Entrepotage - Emballage - Transport Général
 TEL.: 569-3819 302/17909

343, WELLINGTON SUD
ESPACE de 12.585'
 Site idéal pour entreposage, manufacture légère ou bureaux.
 Chauffé, stationnement, etc...
\$2.00 le pied carré ou PRIX SPECIAL
 si loué avant le 31 juillet
\$2,000. par mois, bail de 5 ans
 S'adresser à: **NUTRIVAL INC. 562-1593**
 M. André Hamel ou Réal Roux 303/17950

304 Logements chauffés à louer

GRAND 4 pièces chauffé, moderne, endroit tranquille, \$145.00 par mois. 465, 7e Avenue Nord.

OUEST Place Bergamini, 1er septembre. 4 pièces, chauffé, tapis, intercom, pas taxe. \$145.00. 566-1985.

LES JARDINS MI-VALLON
 Via Boul-Mi-Vallon, Rock Forest
 Appartements neufs, 3 1/2, 4 1/2, 5 1/2 pièces, meublés ou non, tous services possibles. Disponibles immédiatement.

GERARD ALLARD INC.
 1333, Mi-Vallon, Rock Forest
 565-0115
 Location et renseignements: **567-1155**

APPARTEMENTS P.F. INC.
 NORD
 3, 4, 4 1/2 de \$140 à \$178, 5, 5 1/2 à partir de \$188.
 • Semi-meublés, ou non. Intercom, buanderie.
 • Libres juin, juillet.
 RENSEIGNEMENTS: 566-1563-864-4105 304/17422

LAUREAT RICHARD INC.
 165, CANDIAC, APP. 206
 TEL: JOUR: 566-6778
CHOIX de plus de 450 LOGEMENTS
 1 1/2, 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2, 6 pièces
NORD près Carrefour
 (6 PIÈCES COMPLET)
 Tél: SOIR: 562-2937
OUEST près Université
 Tél: SOIR: 563-1204 — 563-8405
 EST, 12e et 13e Ave Nord.
 Tél: SOIR: 562-3784 304/17399

314 Bureaux à louer

ESPACES A BUREAUX, à louer, disponibles immédiatement. Service ascenseur air climatisé. Situés centre des affaires. 566-6525, 567-8491, 111, King Ouest.

FUTUR EDIFICE COMMERCIAL ET A BUREAUX A LOUER
 20,000 carrés. Divisions et grandeur suivant la demande. Prêt fin 1977. Rue King Ouest, coin Cathédrale.
 Chauffage électrique, air climatisé, très moderne. Très grand stationnement en arrière de la bâtisse, sortie rue Cathédrale et rue Peel.
 Renseignements: 563-4743 GILLES BOISVERT 314/18052

315 Demande à louer

LOUERAIIS, bord de l'eau, préférence lac MASSAWIPPI ou MEMPHRE MAGOG. Chalet 3 ou 4 chambres à coucher, habitable à l'année, meublé si possible. 565-9464. Après 7h. 843-7055.

COUPLE SEUL demande logement 4 ou 5 pces. 1er plancher, dans édifice avec ascenseur. 569-1653.

ETUDIANT demande à louer chambre meublée près Université Sherbrooke, pour septembre. Ecrire Casier 15, La Tribune.

316 Machinerie à vendre ou à louer

BULLDOZER "Allis Chalmers" HD10, moteur G.M., diesel refait. Pelle mécanique North West diesel, 1 verge. \$4,000. chacun. 843-4842.

403 Personnel

ASTROLOGIE & VOUS ENR.
 • Carte du ciel • Lignes de la main
 • Cartomancie
 Pour rendez-vous, téléphonez: **566-1744**
 Edifice Continental, 111 King Ouest suite 409, Sherbrooke

501 animaux à vendre

RIPPE
 Bran de scie en vrac, livrés.
566-6483
565-7639
 501/17864

501 animaux à vendre

PETIT CHEVAL de monture. Brun, sympathique, excellent pour enfants de 6 à 12 ans. Cherche bon maître, après 8h. (819) 563-7319.

JUMENT ENREGISTRÉE Appaloosa, 8 ans, bien dressée et tranquille. Pouliche 2 ans, enregistrée Appaloosa et demie Quarter Horse, très bien colorée. Tél. 842-2821.

403 Personnel

VOUS AIMERIEZ REN-DEMENT-VOUS? MINERVAOL, 751 King George, demandez Denis Brault 567-8995 (17 à 19 heures).

501 animaux à vendre

PLAQUES - FEUILLES BARRES DE FER STRUCTURE ACIER D'ARMATURE

SIMMONDS
 ENTREPOT D'ACIER
 1931, GALT EST - SHERBROOKE TEL: 563-4155

501 animaux à vendre

CHIENS Old English Sheep, enregistrés, pur sang, champion. Tél. bur. 514-728-1422, rés. 1-514-466-3469.

COLLIES pur sang, (chiots) enregistrés, vermifugés, Seront disponibles vers mi-août (819) 797-2222.

CHEVAL de selle avec selle Western. Prix malice pour les enfants. Prix à discuter. 562-6384.

JEUNES CHIENS de garde pour maison ou chalet. Très doux pour enfants, tels que: Berger Shetland, Berger Allemand, Beagle, Caniches, Fox Terrier, Airedale, Collie, Écossais, Policiair. Engagérais (jeune garçon aimant animaux pour vendre) des chiens. 846-4988 (3e rang), Bromptonville.

CHIOTS Bassett (Bassetound) aussi Beagle mâles, pur sang, avec papiers, Waburton, Island Brook. 875-3437, 875-5110.

Le mot perdu

GRILLE DU NO. 307 7 lettres cachées

1	I	T	N	E	M	E	N	A	T	N	A	T	S	N	I
2	T	I	A	R	T	O	P	A	U	V	R	E	F	L	
3	O	M	V	O	U	T	E	O	E	N	I	R	T	A	L
4	U	I	E	R	I	A	I	A	T	R	O	P	U	L	U
5	R	D	G	L	N	R	R	R	U	I	N	E	S	L	S
6	T	E	U	E	E	I	T	E	S	T	E	R	I	T	
7	E	M	E	V	S	V	S	O	S	I	S	E	M	A	R
8	S	E	R	E	A	A	I	U	E	T	F	E	O	N	A
9	O	N	V	L	T	N	O	R	R	U	I	I	R	C	T
10	P	T	I	E	I	N	L	G	E	E	D	O	T	E	I
11	R	T	L	S	E	E	I	N	R	R	E	V	E	O	O
12	E	R	L	T	S	O	C	I	F	I	L	E	T	T	N
13	T	O	E	E	E	V	E	R	T	U	I	L	E	S	I
14	R	I	S	S	A	C	S	T	U	O	T	R	A	P	
15	E	S	I	S	M	U	I	N	A	R	E	G	N	A	M

Alliance partout
 Elève portait
 Fidélité pose
 filets pourtour
 frères prête
 Géraniums Rames
 raves rivalité
 ruines

Illustration instantanément itou
 Latrine lestes
 loisir
 Manger mort
 Naviguer notifier

partout
 portait
 pose
 pourtour
 prête
 Rames
 raves
 rivalité
 ruines

Sacs satiéité
 savon sise *
 situer soif
 Tester timidement
 tire tourtes
 trois

solution du numéro 306: contre

BLONDINETTE

1. DAGOBERT VOUDRIEZ-VOUS ACHETER UNE SACOCHE EN POIL DE CHAMEAU?
 2. BIEN SÛR QUE NON, M. POUPEL.
 3. VOUS, PAR EXEMPLE, FÉRIEZ-VOUS LA BÊTEUSE D'EN ACHETER UNE?
 4. QU'EST-CE QUI VOUS FAIT CROIRE QUE J'ESSAIE DE VOUS EN VENDRE UNE?

M. ABERNATY

1. JE CRAINS BIEN QUE VOTRE PUIT NE DONNE JAMAIS DE PÉTROLE!
 2. COURAGE, MES AMIS! CONTINUEZ À FORER! NOUS RÉUSSIRONS À TROUVER DU PÉTROLE!
 3. IL EST DIFFICILE DE TROUVER DES HOMMES AUSSI OPTIMISTES QUE M. ABERNATY!

LA FAMILLE FLOP

1. C'EST PLUS DIFFICILE D'OBTENIR DE L'ARGENT DE MON MARI QUE DE LUI ARRACHER UNE DENT!
 2. PHILIBERT ET MOI AVONS UN COMPTE BANCAIRE COMMUN.
 3. NOUS L'UTILISONS TOUS LES DEUX SANS PROBLÈME!
 4. OUI, J'Y METS L'ARGENT ET TU LE PRENDS!

MICKEY

1. BONJOUR, DIN-QU'QUE DEVENAIS-TU DONC?
 2. JE TRAVAILLE À MON VOLDON D'INGÈRES.
 3. JE METS UN NAVIRE DANS UNE BOUTEILLE ET J'AVAIS UNE DÉTENTE DIFFICILE.
 4. MAIS JE L'AIRÉ-SO-LUE!

DONALD DUCK

1. ATTENTION AUX ENFANTS QUI JOUENT!
 2. ATTENTION AUX ENFANTS QUI JOUENT!
 3. ATTENTION AUX ENFANTS QUI JOUENT!
 4. ENFANTS ATTENTION AUX AUTOMOBILISTES QUI PASSENT!

SCAMP

1. 1195

NOËL EN JUILLET
MACHINE À COUDRE
502 Machine à coudre
NECCHI
à partir de \$199.00

502 Machine à coudre
502 Machine à coudre
502 Machine à coudre
Machines à coudre
Meubles pour toutes marques

503 Vêtements à vendre
ROBE DE MARIÉE, avec train et voile, grandeur 9 ans

504 Antiquités à vendre
MOBILIER SALON, antique, 5 morceaux, renové à neuf

505 Terre à jardinage, pelouse
YVAN TERRASSEMENT

506 Divers à vendre
POËLE à gaz, fournaise

GERARD THIBAUT TERRASSEMENT
UNE ÉQUIPE DE CONFIANCE - Une équipe reconnue

NOUS AVONS CE QUE VOUS RECHERCHEZ
Terra d'excellente qualité

DION & GINGRAS ENR 565-8525
Pâtisseries, boulangerie

BOIS
RETAIILLES DE CHÈNE

A VENDRE
MACHINE COMPTABLE

RODRIGUE TREMBLAY (SHERBROOKE) INC.
2540, rue Roy, Sherbrooke

RAOUL FORTIER INC.
1026 Wellington Sud, Sherbrooke

MEUBLES NEUFS
Meubles neufs de tous styles

RAOUL FORTIER INC.
1026 Wellington Sud, Sherbrooke

LES MODÈLES SHERBROOKE ENR.
fabrication de remises de tous genres

J.O. DUFOUR LTEE
950, King Est - angle 14e Ave.

506 Divers à vendre
REFRIGÉRATEUR
POËLE, réfrigérateur

506 Divers à vendre
CAISSES enregistreuseuses
MEILLEURE QUALITÉ

506 Divers à vendre
OR, DIAMANTS
BAGUES, montres

506 Divers à vendre
MEUBLEMENT NEUF COLONIAL
3 PIÈCES

506 Divers à vendre
SPECIAL
TELECOULEUR

506 Divers à vendre
MEUBLEMENT NEUF COLONIAL
3 PIÈCES

506 Divers à vendre
MEUBLEMENT NEUF COLONIAL
3 PIÈCES

506 Divers à vendre
MEUBLEMENT NEUF COLONIAL
3 PIÈCES

506 Divers à vendre
MEUBLEMENT NEUF COLONIAL
3 PIÈCES

506 Divers à vendre
MEUBLEMENT NEUF COLONIAL
3 PIÈCES

506 Divers à vendre
MEUBLEMENT NEUF COLONIAL
3 PIÈCES

506 Divers à vendre
MEUBLEMENT NEUF COLONIAL
3 PIÈCES

506 Divers à vendre
MEUBLEMENT NEUF COLONIAL
3 PIÈCES

506 Divers à vendre
MEUBLEMENT NEUF COLONIAL
3 PIÈCES

506 Divers à vendre
MEUBLEMENT NEUF COLONIAL
3 PIÈCES

506 Divers à vendre
MEUBLEMENT NEUF COLONIAL
3 PIÈCES

601 Offres d'emplois
CHALOUPE aluminium

601 Offres d'emplois
BAS PRIX MENAGE NEUF 3 PIÈCES

601 Offres d'emplois
Aux champs cet été!

601 Offres d'emplois
Mais n'oubliez surtout pas!

601 Offres d'emplois
Selon le cas, on pourrait même vous aider à défrayer le coût de votre déplacement.

601 Offres d'emplois
MECANICIEN

601 Offres d'emplois
LA VILLE D'ASBESTOS

601 Offres d'emplois
ELECTRICIEN

601 Offres d'emplois
" MILLWRIGHT "

601 Offres d'emplois
OCCASION D'EMPLOIS SANS PRECEDENT DANS VOTRE VILLE

601 Offres d'emplois
MEUBLES USAGES

601 Offres d'emplois
INSTRUMENTS DE MUSIQUE

601 Offres d'emplois
RUBRIQUES

601 Offres d'emplois
MEUBLES NEUFS

601 Offres d'emplois
MEUBLES NEUFS

601 Offres d'emplois
MEUBLES NEUFS

601 Offres d'emplois
MEUBLES NEUFS

601 Offres d'emplois
MEUBLES NEUFS

601 Offres d'emplois
MEUBLES NEUFS

804 Services divers
EXCAVATION BACKHOE, BULLDOZER

804 Services divers
ATTENTION PROPRIETAIRES

804 Services divers
REPARATION de toiles de tente

804 Services divers
JOINTS GYPROC

804 Services divers
TAUREAU

804 Services divers
GEMEAUX

804 Services divers
CANCER

804 Services divers
LION

804 Services divers
VIEUX

804 Services divers
BALANCE

804 Services divers
SCORPION

804 Services divers
SAGITTAIRE

804 Services divers
DIMANCHE

804 Services divers
POISSON

804 Services divers
TAUREAU

804 Services divers
BELIER

804 Services divers
GEMEAUX

804 Services divers
CANCER

804 Services divers
LION

804 Services divers
VIERGE

804 Services divers
TAUREAU

804 Services divers
GEMEAUX

804 Services divers
CANCER

804 Services divers
LION

804 Services divers
VIEUX

804 Services divers
BALANCE

804 Services divers
SCORPION

804 Services divers
SAGITTAIRE

804 Services divers
DIMANCHE

804 Services divers
POISSON

804 Services divers
TAUREAU

804 Services divers
BELIER

804 Services divers
GEMEAUX

804 Services divers
CANCER

804 Services divers
LION

804 Services divers
VIERGE

804 Services divers
TAUREAU

804 Services divers
GEMEAUX

804 Services divers

NETTOYAGE DE TAPIS à la vapeur. Estimation gratuite. Tel: 563-4326, 864-9602.

REPARATION GENERALE SPECIALITE: Ciment, joints, briques, solage, réparation galeries, stucco, cheminées, peinture extérieure, joints, porcelaine, etc. ESTIMATION GRATUITE. P. Juras, 567-9485.

Backhoe - Excavation André Cadorette Rock Forest 864-9584 ou 567-8784

901 Bicyclettes à vendre

BICYCLETTE 10 vitesses. "Sekine" neuve, valeur à 1981 \$185. Vendre à \$130. Cause: départ Denis. 567-5680

902 Tracteurs

TRACTEUR "John Deere" modèle 510, 1968, 2 cylindres. 846-4967

904 Motocyclettes, scooters

YAMAHA 650, 1975, à vendre. Toute offre raisonnable. Acceptée. 567-5582

905 Remorques

REMORQUE d'auto 4x7, très propre. 5160. Téléphone: 845-7209

907 Camions à vendre

FORD PICK-UP 1972, bon ordre. Prix: \$1100. Tel: 837-2814

908 Bateaux, moteurs, yachts

GRANDE VENTE. Canots à partir de \$189,00. Bateau 12', \$275,00. Bateau 16', \$499,00. Moteur hors-bord à partir de \$295,00. J. CHARBONNEAU SPORT, Lac-Brompton, 846-2240

909 Autos à vendre

NETTOYAGE DE TAPIS à la vapeur. Estimation gratuite. Tel: 563-4326, 864-9602

908 Bateaux, moteurs, yachts

VOILIER neuve, 3 voiles, canot 18', prix réduit: 1191, Golf Ouest 562-4309

909 Autos à vendre

CHEVETTE MALIBU 1973, 28 000 milles, 4 pneus Michelin. Très propre. 562-3833

909 Autos à vendre

TRIMPH 675 Mark III, 1972, pneus neufs. Très bonne condition. Prix à discuter. Après 10 hrs. A.M. 562-4987

909 Autos à vendre

DATSUN 1972, très propre, bonne condition. Cause de départ. Prix d'abaissé. Composés: 567-4504

909 Autos à vendre

BUICK LE SABRE, 1972, 4 portes, h.t., moteur 350. En bas prix liste. 562-4894, après 8h

909 Autos à vendre

PONTIAC ASTRE 1974, 37 000 milles, parfait état, pneus neufs, peinture neuve. 562-4562, après 8h

909 Autos à vendre

VOLKSWAGEN VW 411, Station Wagon 1972, 49 000 milles, parfait état, pneus Michelin. \$1.250. 567-4954, 566-4562

909 Autos à vendre

MUSTANG Mach 1, 1972, 351, Cleveland, 49 000 milles, 4 pneus. \$1.600. 567-4954, 566-4562

909 Autos à vendre

CADILLAC FLEETWOOD 1974, 56 000 milles. Prix: \$5.500. Après 8h PM. 842-2430

909 Autos à vendre

PIECES DODGE DART 1966, 318, transmission, direction, pneus, carrosserie. Tél: 846-4783

909 Autos à vendre

2215, EN CES TEMPS chauds une convertible Buick 1971, 318, 2 portes, h.t., moteur 350. En bas prix liste. 562-4894, après 8h

909 Autos à vendre

FORD FAIRLANE, moteur 351, 1969, très propre, aucune offre refusée. Demandez: Pierre 567-4937

909 Autos à vendre

PLYMOUTH Duster 1973, sièges baquets, automatique, avec console, moteur 318, en excellent état. 567-4074, 569-4859

909 Autos à vendre

METEOR SEDAN 1974, 4 portes, mécanique bonne condition. Mustang Mach 1351 Cleveland, 1970. Téléphone: 567-5880, après 4h 30

909 Autos à vendre

DATSUN 1973, familiale, modèle 510, 3 portes, h.t., moteur 1800. Prix à discuter. 565-9433

909 Autos à vendre

CHRYSLER Newport Custom, 1976, 11 000 milles, air climatisé, h.t. à l'année, été au garage. Raison: auto fournie. 565-7950

909 Autos à vendre

PONTIAC VENTURA 1973, 6 cylindres, transmission manuelle, 37 000 milles. Hatchedback. 37 000 milles. Très bon état. 567-2512

909 Autos à vendre

PARTICULIER 17 000 milles. Plymouth Scamp 1974, V8, h.t., 2 portes, toi vinyle, servo-freins, servo-direction. Radio AM. 562-3740

909 Autos à vendre

CHARGER SE 1975, millage normal, air climatisé, contrôleur de vitesse, vitres électriques. Prix raisonnable. 843-8111

909 Autos à vendre

OLDSMOBILE CUTLASS 5, 1977, tout équipé. Balance de 3072.00. Après 8h. 566-2104

909 Autos à vendre

SUZUKI GT 250, 1973, en bon état "crash-bar", dossier \$350,00. Tel: 842-2068

909 Autos à vendre

MOBYLETTE 1975, en bonne condition. Tel: 563-5072

909 Autos à vendre

KAWASAKI 750, 1972, Café Racer 650. Marc 569-3184

909 Autos à vendre

BUICK CENTURY 1973, très propre, bas millage. Prix: \$2.700,00. Après 8h. 566-2104

909 Autos à vendre

NOVA 1975, 4 portes, 15 000 milles, automatique, 6 cylindres, radio. Servo-direction. 6 pneus radiaux. 562-3368

909 Autos à vendre

OLDSMOBILE 1952, modèle 88, 2 portes, V-8, automatique. Excellente condition. Pourrait être remise à neuf. \$650. 569-9821 entre 9h 30 pm

909 Autos à vendre

BUICK CENTURY CUSTOM, 1976, toi vinyle, mirours sports, roues chromées, pneus Michelin neufs, radio AM, 4 haut-parleurs, dégivreur arrière, intérieur de luxe, siège baquets inclinables, velours. Console, bas millage. Renseignements: 566-4969, après 8h. 565-0382

909 Autos à vendre

CHEVROLET 1972 ht., très bon état à vendre. \$950,00. Tel: 563-8215

909 Autos à vendre

FORD Fairlane 500, 1964, très propre. Prix: \$700,00. Tel: 879-4754

909 Autos à vendre

DODGE CHARGER 1967, moteur 383, pneus neufs, 2 propriétaire. Prix: \$1.200. 879-4754

909 Autos à vendre

PONTIAC LEMAN coupé Sport, 1974, moteur 350, \$2.250. Tel: 864-4496

909 Autos à vendre

GOLDFL DUSTER 1972, automatique, moteur 318, 2 portes, h.t., servo-freins. Excellent condition. 567-4074, 565-0608

909 Autos à vendre

FARGO 1966, 6 cylindres, bonne condition. Tapis et rideaux. 175 000 milles. \$200,00. 563-4808

909 Autos à vendre

PONTIAC Tempest, 1970, 8, automatique, 46 000 milles, 318 transmission, direction, pneus. Carrosserie. Tél: 846-4783

909 Autos à vendre

2215, EN CES TEMPS chauds une convertible Buick 1971, 318, 2 portes, h.t., moteur 350. En bas prix liste. 562-4894, après 8h

909 Autos à vendre

FORD FAIRLANE, moteur 351, 1969, très propre, aucune offre refusée. Demandez: Pierre 567-4937

909 Autos à vendre

PLYMOUTH Duster 1973, sièges baquets, automatique, avec console, moteur 318, en excellent état. 567-4074, 569-4859

909 Autos à vendre

METEOR SEDAN 1974, 4 portes, mécanique bonne condition. Mustang Mach 1351 Cleveland, 1970. Téléphone: 567-5880, après 4h 30

909 Autos à vendre

DATSUN 1973, familiale, modèle 510, 3 portes, h.t., moteur 1800. Prix à discuter. 565-9433

909 Autos à vendre

CHRYSLER Newport Custom, 1976, 11 000 milles, air climatisé, h.t. à l'année, été au garage. Raison: auto fournie. 565-7950

909 Autos à vendre

PONTIAC VENTURA 1973, 6 cylindres, transmission manuelle, 37 000 milles. Hatchedback. 37 000 milles. Très bon état. 567-2512

909 Autos à vendre

PARTICULIER 17 000 milles. Plymouth Scamp 1974, V8, h.t., 2 portes, toi vinyle, servo-freins, servo-direction. Radio AM. 562-3740

909 Autos à vendre

CHARGER SE 1975, millage normal, air climatisé, contrôleur de vitesse, vitres électriques. Prix raisonnable. 843-8111

909 Autos à vendre

OLDSMOBILE CUTLASS 5, 1977, tout équipé. Balance de 3072.00. Après 8h. 566-2104

909 Autos à vendre

SUZUKI GT 250, 1973, en bon état "crash-bar", dossier \$350,00. Tel: 842-2068

909 Autos à vendre

MOBYLETTE 1975, en bonne condition. Tel: 563-5072

909 Autos à vendre

KAWASAKI 750, 1972, Café Racer 650. Marc 569-3184

909 Autos à vendre

CHEVROLET 1974, Biscayne, servo freins, servo direction, en excellent condition. 567-4074, 569-4459

909 Autos à vendre

ACHETONS VIEILLES AUTOMOBILES pour "scrap". Vendons pièces d'auto. Pour renseignements, composez: 569-0733

909 Autos à vendre

ACHETONS VIEILLES AUTOMOBILES pour "scrap". Vendons pièces d'auto. Pour renseignements, composez: 569-0733

909 Autos à vendre

CORTINA 1972 automatique, 28 000 milles. Millage garanti. 562-8479

909 Autos à vendre

CHARGER 1977, tout équipé, bas millage. 563-9173

909 Autos à vendre

PORSCHE 914, 1.7 litres, 1973, excellente condition. Prix à discuter. Tél: après 8h. 569-7893

909 Autos à vendre

DODGE DART, sport, 1974, 48 000 m. transmission au plancher, radio, excellent état. Très propre. \$2.200. 846-4044

909 Autos à vendre

ASTRE 1972, 15 000 mi., très propre. 567-4074

909 Autos à vendre

CAPRI 1974, à vendre. Très bon état, 28 000 milles. Tél: après-midi. 843-4459

909 Autos à vendre

MAXIVAN DODGE 1977, 318. Bon prix. Int.: 562-3251 ou 569-4187

909 Autos à vendre

DODGE Monaco, 1973, h.t., 2 portes, très propre, parfait état. 569-4580

909 Autos à vendre

CHEVELLE MALIBU Classic, 1975, 2 portes, toi vinyle, 34 000 milles. Très propre. \$2.400. 567-5491

909 Autos à vendre

OLDSMOBILE CUTLASS 1973, 318, 2 portes, h.t., 52 000 milles. \$2.000. Sièges baquets. 562-8859

909 Autos à vendre

PONTIAC '74 Gram Am. Moteur 350 "Rocket", 52 000 milles. 76 cylindres, 3 vitesses, au plancher. Riviera '71, moteur 350, 2 portes, h.t., 45 000 milles. 567-3657, 569-9335

909 Autos à vendre

OLDSMOBILE CUTLASS 1973, 318, 2 portes, h.t., 52 000 milles. \$2.000. Sièges baquets. 562-8859

909 Autos à vendre

CHEVROLET BELAIR, 1974, 318, 2 portes, h.t., 52 000 milles. \$2.000. Sièges baquets. 562-8859

909 Autos à vendre

CHEVELLE 1970, 2 portes, h.t., 318, 2 portes, h.t., 52 000 milles. \$2.000. Sièges baquets. 562-8859

909 Autos à vendre

MAVERICK 1970, V-8, 76 cylindres, excellente condition. 2520. Portland, en bon état. 567-4074

909 Autos à vendre

PARTICULIER. Pontiac Ventura 1973, servo-freins, automatique, très bonne condition. 567-4074

909 Autos à vendre

67 SHELBY GT-350, "Pack" à speed, entièrement reconditionné, 20 000 milles, excellente condition. \$4000. 567-1896, 562-4507

909 Autos à vendre

63 FORD HOT ROD "Fastback", 390 ci., headers modifiés et reconditionnés. Excellente condition. \$3000. 567-1896, 562-4507

909 Autos à vendre

1974, PINTO STATION WAGON, très propre. Cause auto fournie. Tél: 846-3620

909 Autos à vendre

DATSUN 1973, 50 000 mi., peinture neuve, mécanique bon état, pneus "radial". Tél: 563-1396 ou 567-4801

909 Autos à vendre

OLDSMOBILE convertible, 1969, vitres électriques, double exhaust, 420, 4 barils. Propre. A vendre ou échanger contre moto. 832-2989

909 Autos à vendre

ACHETONS VIEILLES AUTOMOBILES pour "scrap". Vendons pièces d'auto. Pour renseignements, composez: 569-0733

909 Autos à vendre

ACHETONS VIEILLES AUTOMOBILES pour "scrap". Vendons pièces d'auto. Pour renseignements, composez: 569-0733

909 Autos à vendre

CORTINA 1972 automatique, 28 000 milles. Millage garanti. 562-8479

909 Autos à vendre

CHARGER 1977, tout équipé, bas millage. 563-9173

909 Autos à vendre

PORSCHE 914, 1.7 litres, 1973, excellente condition. Prix à discuter. Tél: après 8h. 569-7893

909 Autos à vendre

DODGE DART, sport, 1974, 48 000 m. transmission au plancher, radio, excellent état. Très propre. \$2.200. 846-4044

909 Autos à vendre

ASTRE 1972, 15 000 mi., très propre. 567-4074

909 Autos à vendre

CAPRI 1974, à vendre. Très bon état, 28 000 milles. Tél: après-midi. 843-4459

909 Autos à vendre

MAXIVAN DODGE 1977, 318. Bon prix. Int.: 562-3251 ou 569-4187

909 Autos à vendre

DODGE Monaco, 1973, h.t., 2 portes, très propre, parfait état. 569-4580

909 Autos à vendre

CHEVELLE MALIBU Classic, 1975, 2 portes, toi vinyle, 34 000 milles. Très propre. \$2.400. 567-5491

909 Autos à vendre

OLDSMOBILE CUTLASS 1973, 318, 2 portes, h.t., 52 000 milles. \$2.000. Sièges baquets. 562-8859

909 Autos à vendre

PONTIAC '74 Gram Am. Moteur 350 "Rocket", 52 000 milles. 76 cylindres, 3 vitesses, au plancher. Riviera '71, moteur 350, 2 portes, h.t., 45 000 milles. 567-3657, 569-9335

909 Autos à vendre

OLDSMOBILE CUTLASS 1973, 318, 2 portes, h.t., 52 000 milles. \$2.000. Sièges baquets. 562-8859

909 Autos à vendre

CHEVROLET BELAIR, 1974, 318, 2 portes, h.t., 52 000 milles. \$2.000. Sièges baquets. 562-8859

909 Autos à vendre

CHEVELLE 1970, 2 portes, h.t., 318, 2 portes, h.t., 52 000 milles. \$2.000. Sièges baquets. 562-8859

909 Autos à vendre

MAVERICK 1970, V-8, 76 cylindres, excellente condition. 2520. Portland, en bon état. 567-4074

909 Autos à vendre

PARTICULIER. Pontiac Ventura 1973, servo-freins, automatique, très bonne condition. 567-4074

909 Autos à vendre

67 SHELBY GT-350, "Pack" à speed, entièrement reconditionné, 20 000 milles, excellente condition. \$4000. 567-1896, 562-4507

909 Autos à vendre

63 FORD HOT ROD "Fastback", 390 ci., headers modifiés et reconditionnés. Excellente condition. \$3000. 567-1896, 562-4507

909 Autos à vendre

**pourquoi chez nous
on aime le journal...**

PARCE QUE

c'est tout un monde qui se dépose à la maison tous les matins. On dirait que la journée ne commence qu'à l'arrivée du journal. Ça crée toute une activité. Mon père le lit en déjeunant. Je le vois, il jette un coup d'oeil aux gros titres, à la page éditoriale, s'arrête aux pages du sport, il lit quelques articles en vitesse, parce qu'il est temps de partir. Il se dit qu'il le reprendra ce soir, parce qu'un journal ça reste longtemps dans une maison.

Quant mon père est parti, c'est ma mère qui y jette un coup d'oeil, elle le feuillette bien lentement. Les nouvelles, les annonces, elle s'attarde aux pages "Vivre en '77", mais je sais qu'elle aime bien les petites annonces. Ces jours-ci elle me cherche une nouvelle bicyclette. Je pense bien qu'elle va en trouver une, on trouve de tout dans ces pages là!

Moi, j'aime le journal, parce que maman m'a dit que mon meilleur ami, ils l'ont trouvé là, dans le journal, dans les Petites Annonces. Faut vous dire que mon meilleur ami, c'est mon chien. Aussi ce qui m'intéresse dans le journal, c'est les bandes dessinées tous les jours, et celles en couleurs du samedi. Il y a les sports que je ne manque jamais. Mais pour dire vrai ce qui m'intéresserait le plus dans le journal, c'est de voir comment c'est fait... peut-être quand je serai plus grand...



LA TRIBUNE

1950, RUE ROY, SHERBROOKE, J1J 3X8

BIBLIOTHEQUE MOBILE
Toute personne incapable de se déplacer et désirant des volumes doit appeler au numéro de téléphone suivant: 562-0334

AVIS est donné par les présentes conformément aux dispositions de l'article 1571-D du code civil que CANJICO Inc. une compagnie ayant son principal établissement en la ville de Trois-Rivières...

MUNICIPALITE DU CANTON DE HAM NORD DEMANDE DE SOUMISSIONS
Pour la vente d'un terrain boisé, situé sur la route 161 à Ham-Nord, no. partie 21A du rang 3, du Canton de Ham, 200 pieds de front sur la route, par 400 pieds de profondeur.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE ST-FRANCOIS NO. 000-550-77
DANS LA COUR MUNICIPALE LA VILLE DE SHERBROOKE

AVIS PUBLIC
est par le présent donné que les effets mobiliers du défendeur, saisis en cette cause, seront vendus à la résidence du défendeur, à Sherbrooke 1667, rue Ledoux, n. 8, le 3e jour d'août 1977 à onze heures de l'avant-midi, savoir:

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE ST-FRANCOIS NO. 000-550-77
IN THE MUNICIPAL COURT LA VILLE DE SHERBROOKE

CORPORATION MUNICIPALE DU VILLAGE DE HAM-NORD travaux d'aqueduc, d'égouts et de voirie APPEL D'OFFRES

PROPRIETAIRE: La Corporation municipale du Village de Ham-Nord/s de Madame Lizette Larose, secrétaire-trésorière 689, rue Principale HAM-NORD, (Québec) Téléphone: (819) 344-2074
CONSULTANTS: Adriën Corriveau, Ingénieur Les Consultants S.B.C.S. Inc. 353, boul. Bois-Francis nord VICTORIAVILLE, (Québec) Téléphone: (819) 758-1548
PROJET: Dossier: 77V-137: Services d'aqueduc, d'égouts et de voirie - Dév. Caron "phase A" Aqueduc: 600 pieds de 2 et 3 pouces de diamètre Egout sanitaire: 720 pieds de 10 pouces de diamètre Egout pluvial: 570 pieds de 12 pouces de diamètre Voirie: 560 pieds de voirie (Pavage exclus)
CONDITIONS: Les soumissions, présentées dans les enveloppes fournies par les Consultants à cette fin, devront être scellées et présentées avant mercredi le 10 août 1977 à 19h30 (7h30 P.M.) Ces soumissions seront ouvertes en la salle de la petite école Notre-Dame du Perpétuel Secours sur la rue du curé Charles Lemire, après 19h30 (7h30 P.M.) Seuls sont admis à soumissionner ceux qui ont obtenu les documents à leur nom et qui ont leur établissement principal dans la province de Québec.

Municipalité de Canton de Compton AVIS PUBLIC
La Corporation Municipale du Canton de Compton recevra des soumissions cachetées et identifiées "Soumission Chemins d'hiver", elles seront reçues par le soumissionnaire jusqu'à 20 heures, le 2 août 1977, pour être ouvertes le soir même lors de la session régulière du Conseil du Canton de Compton.

PROVINCE DE QUEBEC CITE DE MAGOG

PROVINCE DE QUEBEC CITE DE MAGOG

PROVINCE DE QUEBEC CITE DE MAGOG

PROVINCE DE QUEBEC CITE DE MAGOG

REGLEMENT NO 678 AUX PROPRIETAIRES inscrits, le 11 juillet 1977 au rôle d'évaluation alors en vigueur dans cette Cité à l'égard d'un immeuble imposable situé dans l'ensemble de la municipalité.

AVIS PUBLIC
est donné par le soussigné, greffier de cette Cité, QUÉ lors d'une séance régulière tenue le 11 juillet 1977, le conseil de cette Cité a adopté le règlement no 678 intitulé "Règlement décrétant un emprunt de \$1.050.500,00 pour des travaux d'aqueduc et d'égouts dans divers secteurs de la Cité et dont l'emploi des deniers est suffisamment décrit par le titre, ainsi que plus amplement décrit dans ledit règlement.

AVIS PUBLIC
est donné par le soussigné, greffier de cette Cité, QUÉ lors d'une séance régulière tenue le 11 juillet 1977, le conseil de cette Cité a adopté le règlement no 677 intitulé "Règlement décrétant un emprunt de \$405.500,00 pour des travaux de pavage dans divers secteurs de la Cité et dont l'emploi des deniers est suffisamment décrit par le titre, ainsi que plus amplement décrit dans ledit règlement.

AVIS PUBLIC
est donné par le soussigné, greffier de cette Cité, QUÉ les propriétaires parmi ceux ci-dessus visés qui étaient majeurs et citoyens canadiens à la date du 11 juillet 1977, s'il s'agit de personnes physiques, ou qui auront satisfait dans le délai prescrit aux exigences du paragraphe 3 de l'article 399 de la Loi des Cités et Villes, s'il s'agit de corporations, sociétés commerciales ou associations, peuvent demander que le règlement no 678 fasse l'objet d'un scrutin secret selon les articles 399 à 410 de la même loi.

AVIS PUBLIC
est donné par le soussigné, greffier de cette Cité, QUÉ les propriétaires parmi ceux ci-dessus visés qui étaient majeurs et citoyens canadiens à la date du 11 juillet 1977, s'il s'agit de personnes physiques, ou qui auront satisfait dans le délai prescrit aux exigences du paragraphe 3 de l'article 399 de la Loi des Cités et Villes, s'il s'agit de corporations, sociétés commerciales ou associations, peuvent demander que le règlement no 677 fasse l'objet d'un scrutin secret selon les articles 399 à 410 de la même loi.

AVIS PUBLIC
est donné par le soussigné, greffier de cette Cité, QUÉ le nombre requis de demandes enregistrées pour que le règlement no 677 fasse l'objet d'un scrutin secret est de deux cent quatre-vingt-un (281), et qu'à défaut de ce nombre, le règlement en question sera réputé approuvé par les personnes habiles à voter.

AVIS PUBLIC
est par le présent donné que les effets mobiliers du défendeur, saisis en cette cause, seront vendus à la résidence du défendeur, à Sherbrooke 1667, rue Ledoux, n. 8, le 3e jour d'août 1977 à onze heures de l'avant-midi, savoir:

AVIS PUBLIC
est par le présent donné que les effets mobiliers du défendeur, saisis en cette cause, seront vendus à la résidence du défendeur, à Sherbrooke 1667, rue Ledoux, n. 8, le 3e jour d'août 1977 à onze heures de l'avant-midi, savoir:

AVIS PUBLIC
est par le présent donné que les effets mobiliers du défendeur, saisis en cette cause, seront vendus à la résidence du défendeur, à Sherbrooke 1667, rue Ledoux, n. 8, le 3e jour d'août 1977 à onze heures de l'avant-midi, savoir:

AVIS PUBLIC
est par le présent donné que les effets mobiliers du défendeur, saisis en cette cause, seront vendus à la résidence du défendeur, à Sherbrooke 1667, rue Ledoux, n. 8, le 3e jour d'août 1977 à onze heures de l'avant-midi, savoir:

AVIS PUBLIC
est par le présent donné que les effets mobiliers du défendeur, saisis en cette cause, seront vendus à la résidence du défendeur, à Sherbrooke 1667, rue Ledoux, n. 8, le 3e jour d'août 1977 à onze heures de l'avant-midi, savoir:

AVIS PUBLIC
est par le présent donné que les effets mobiliers du défendeur, saisis en cette cause, seront vendus à la résidence du défendeur, à Sherbrooke 1667, rue Ledoux, n. 8, le 3e jour d'août 1977 à onze heures de l'avant-midi, savoir:

AVIS PUBLIC
est par le présent donné que les effets mobiliers du défendeur, saisis en cette cause, seront vendus à la résidence du défendeur, à Sherbrooke 1667, rue Ledoux, n. 8, le 3e jour d'août 1977 à onze heures de l'avant-midi, savoir:

AVIS PUBLIC
est par le présent donné que les effets mobiliers du défendeur, saisis en cette cause, seront vendus à la résidence du défendeur, à Sherbrooke 1667, rue Ledoux, n. 8, le 3e jour d'août 1977 à onze heures de l'avant-midi, savoir:

AVIS PUBLIC
est par le présent donné que les effets mobiliers du défendeur, saisis en cette cause, seront vendus à la résidence du défendeur, à Sherbrooke 1667, rue Ledoux, n. 8, le 3e jour d'août 1977 à onze heures de l'avant-midi, savoir:

AVIS PUBLIC
est par le présent donné que les effets mobiliers du défendeur, saisis en cette cause, seront vendus à la résidence du défendeur, à Sherbrooke 1667, rue Ledoux, n. 8, le 3e jour d'août 1977 à onze heures de l'avant-midi, savoir:

AVIS PUBLIC
est par le présent donné que les effets mobiliers du défendeur, saisis en cette cause, seront vendus à la résidence du défendeur, à Sherbrooke 1667, rue Ledoux, n. 8, le 3e jour d'août 1977 à onze heures de l'avant-midi, savoir:

AVIS PUBLIC
est par le présent donné que les effets mobiliers du défendeur, saisis en cette cause, seront vendus à la résidence du défendeur, à Sherbrooke 1667, rue Ledoux, n. 8, le 3e jour d'août 1977 à onze heures de l'avant-midi, savoir:

AVIS PUBLIC
est par le présent donné que les effets mobiliers du défendeur, saisis en cette cause, seront vendus à la résidence du défendeur, à Sherbrooke 1667, rue Ledoux, n. 8, le 3e jour d'août 1977 à onze heures de l'avant-midi, savoir:

AVIS PUBLIC
est par le présent donné que les effets mobiliers du défendeur, saisis en cette cause, seront vendus à la résidence du défendeur, à Sherbrooke 1667, rue Ledoux, n. 8, le 3e jour d'août 1977 à onze heures de l'avant-midi, savoir:

AVIS PUBLIC
est par le présent donné que les effets mobiliers du défendeur, saisis en cette cause, seront vendus à la résidence du défendeur, à Sherbrooke 1667, rue Ledoux, n. 8, le 3e jour d'août 1977 à onze heures de l'avant-midi, savoir:

AVIS PUBLIC
est par le présent donné que les effets mobiliers du défendeur, saisis en cette cause, seront vendus à la résidence du défendeur, à Sherbrooke 1667, rue Ledoux, n. 8, le 3e jour d'août 1977 à onze heures de l'avant-midi, savoir:

AVIS PUBLIC
est par le présent donné que les effets mobiliers du défendeur, saisis en cette cause, seront vendus à la résidence du défendeur, à Sherbrooke 1667, rue Ledoux, n. 8, le 3e jour d'août 1977 à onze heures de l'avant-midi, savoir:

AVIS PUBLIC
est par le présent donné que les effets mobiliers du défendeur, saisis en cette cause, seront vendus à la résidence du défendeur, à Sherbrooke 1667, rue Ledoux, n. 8, le 3e jour d'août 1977 à onze heures de l'avant-midi, savoir:

AVIS PUBLIC
est par le présent donné que les effets mobiliers du défendeur, saisis en cette cause, seront vendus à la résidence du défendeur, à Sherbrooke 1667, rue Ledoux, n. 8, le 3e jour d'août 1977 à onze heures de l'avant-midi, savoir:

AVIS PUBLIC
est par le présent donné que les effets mobiliers du défendeur, saisis en cette cause, seront vendus à la résidence du défendeur, à Sherbrooke 1667, rue Ledoux, n. 8, le 3e jour d'août 1977 à onze heures de l'avant-midi, savoir:

AVIS PUBLIC
est par le présent donné que les effets mobiliers du défendeur, saisis en cette cause, seront vendus à la résidence du défendeur, à Sherbrooke 1667, rue Ledoux, n. 8, le 3e jour d'août 1977 à onze heures de l'avant-midi, savoir:

AVIS PUBLIC
est par le présent donné que les effets mobiliers du défendeur, saisis en cette cause, seront vendus à la résidence du défendeur, à Sherbrooke 1667, rue Ledoux, n. 8, le 3e jour d'août 1977 à onze heures de l'avant-midi, savoir:

AVIS PUBLIC
est par le présent donné que les effets mobiliers du défendeur, saisis en cette cause, seront vendus à la résidence du défendeur, à Sherbrooke 1667, rue Ledoux, n. 8, le 3e jour d'août 1977 à onze heures de l'avant-midi, savoir:

AVIS PUBLIC
est par le présent donné que les effets mobiliers du défendeur, saisis en cette cause, seront vendus à la résidence du défendeur, à Sherbrooke 1667, rue Ledoux, n. 8, le 3e jour d'août 1977 à onze heures de l'avant-midi, savoir:

AVIS PUBLIC
est par le présent donné que les effets mobiliers du défendeur, saisis en cette cause, seront vendus à la résidence du défendeur, à Sherbrooke 1667, rue Ledoux, n. 8, le 3e jour d'août 1977 à onze heures de l'avant-midi, savoir:

AVIS PUBLIC
est par le présent donné que les effets mobiliers du défendeur, saisis en cette cause, seront vendus à la résidence du défendeur, à Sherbrooke 1667, rue Ledoux, n. 8, le 3e jour d'août 1977 à onze heures de l'avant-midi, savoir:

AVIS PUBLIC
est par le présent donné que les effets mobiliers du défendeur, saisis en cette cause, seront vendus à la résidence du défendeur, à Sherbrooke 1667, rue Ledoux, n. 8, le 3e jour d'août 1977 à onze heures de l'avant-midi, savoir:

AVIS PUBLIC
est par le présent donné que les effets mobiliers du défendeur, saisis en cette cause, seront vendus à la résidence du défendeur, à Sherbrooke 1667, rue Ledoux, n. 8, le 3e jour d'août 1977 à onze heures de l'avant-midi, savoir:

AVIS PUBLIC
est par le présent donné que les effets mobiliers du défendeur, saisis en cette cause, seront vendus à la résidence du défendeur, à Sherbrooke 1667, rue Ledoux, n. 8, le 3e jour d'août 1977 à onze heures de l'avant-midi, savoir:

PROVINCE DE QUEBEC CITE DE MAGOG



AVIS PUBLIC REGLEMENT NO 679 AUX CONTRIBUABLES DE CETTE MUNICIPALITE

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par le soussigné, greffier de la Cité de Magog, que le conseil municipal de cette municipalité, à son assemblée régulière tenue le 11 juillet 1977, a passé le règlement no 679 régissant l'exploitation de gravière et/ou sablière.

Les détails dudit règlement sont plus amplement donnés dans ledit règlement dont tout intéressé peut prendre connaissance au bureau de la Cité de Magog, durant les heures de bureau, ce 12 juillet 1977.

10002-23 juillet

PROVINCE DE QUEBEC CITE DE MAGOG

PROVINCE DE QUEBEC CITE DE MAGOG

PROVINCE DE QUEBEC CITE DE MAGOG

PROVINCE DE QUEBEC CITE DE MAGOG

REGLEMENT NO 677 AUX PROPRIETAIRES inscrits, le 11 juillet 1977 au rôle d'évaluation alors en vigueur dans cette Cité à l'égard d'un immeuble imposable situé dans l'ensemble de la municipalité.

AVIS PUBLIC
est donné par le soussigné, greffier de cette Cité, QUÉ lors d'une séance régulière tenue le 11 juillet 1977, le conseil de cette Cité a adopté le règlement no 677 intitulé "Règlement décrétant un emprunt de \$405.500,00 pour des travaux de pavage dans divers secteurs de la Cité et dont l'emploi des deniers est suffisamment décrit par le titre, ainsi que plus amplement décrit dans ledit règlement.

AVIS PUBLIC
est donné par le soussigné, greffier de cette Cité, QUÉ les propriétaires parmi ceux ci-dessus visés qui étaient majeurs et citoyens canadiens à la date du 11 juillet 1977, s'il s'agit de personnes physiques, ou qui auront satisfait dans le délai prescrit aux exigences du paragraphe 3 de l'article 399 de la Loi des Cités et Villes, s'il s'agit de corporations, sociétés commerciales ou associations, peuvent demander que le règlement no 677 fasse l'objet d'un scrutin secret selon les articles 399 à 410 de la même loi.

AVIS PUBLIC
est donné par le soussigné, greffier de cette Cité, QUÉ le nombre requis de demandes enregistrées pour que le règlement no 677 fasse l'objet d'un scrutin secret est de deux cent quatre-vingt-un (281), et qu'à défaut de ce nombre, le règlement en question sera réputé approuvé par les personnes habiles à voter.

AVIS PUBLIC
est par le présent donné que les effets mobiliers du défendeur, saisis en cette cause, seront vendus à la résidence du défendeur, à Sherbrooke 1667, rue Ledoux, n. 8, le 3e jour d'août 1977 à onze heures de l'avant-midi, savoir:

AVIS PUBLIC
est par le présent donné que les effets mobiliers du défendeur, saisis en cette cause, seront vendus à la résidence du défendeur, à Sherbrooke 1667, rue Ledoux, n. 8, le 3e jour d'août 1977 à onze heures de l'avant-midi, savoir:

AVIS PUBLIC
est par le présent donné que les effets mobiliers du défendeur, saisis en cette cause, seront vendus à la résidence du défendeur, à Sherbrooke 1667, rue Ledoux, n. 8, le 3e jour d'août 1977 à onze heures de l'avant-midi, savoir:

AVIS PUBLIC
est par le présent donné que les effets mobiliers du défendeur, saisis en cette cause, seront vendus à la résidence du défendeur, à Sherbrooke 1667, rue Ledoux, n. 8, le 3e jour d'août 1977 à onze heures de l'avant-midi, savoir:

AVIS PUBLIC
est par le présent donné que les effets mobiliers du défendeur, saisis en cette cause, seront vendus à la résidence du défendeur, à Sherbrooke 1667, rue Ledoux, n. 8, le 3e jour d'août 1977 à onze heures de l'avant-midi, savoir:

AVIS PUBLIC
est par le présent donné que les effets mobiliers du défendeur, saisis en cette cause, seront vendus à la résidence du défendeur, à Sherbrooke 1667, rue Ledoux, n. 8, le 3e jour d'août 1977 à onze heures de l'avant-midi, savoir:

AVIS PUBLIC
est par le présent donné que les effets mobiliers du défendeur, saisis en cette cause, seront vendus à la résidence du défendeur, à Sherbrooke 1667, rue Ledoux, n. 8, le 3e jour d'août 1977 à onze heures de l'avant-midi, savoir:

AVIS PUBLIC
est par le présent donné que les effets mobiliers du défendeur, saisis en cette cause, seront vendus à la résidence du défendeur, à Sherbrooke 1667, rue Ledoux, n. 8, le 3e jour d'août 1977 à onze heures de l'avant-midi, savoir:

AVIS PUBLIC
est par le présent donné que les effets mobiliers du défendeur, saisis en cette cause, seront vendus à la résidence du défendeur, à Sherbrooke 1667, rue Ledoux, n. 8, le 3e jour d'août 1977 à onze heures de l'avant-midi, savoir:

AVIS PUBLIC
est par le présent donné que les effets mobiliers du défendeur, saisis en cette cause, seront vendus à la résidence du défendeur, à Sherbrooke 1667, rue Ledoux, n. 8, le 3e jour d'août 1977 à onze heures de l'avant-midi, savoir:

AVIS PUBLIC
est par le présent donné que les effets mobiliers du défendeur, saisis en cette cause, seront vendus à la résidence du défendeur, à Sherbrooke 1667, rue Ledoux, n. 8, le 3e jour d'août 1977 à onze heures de l'avant-midi, savoir:

AVIS PUBLIC
est par le présent donné que les effets mobiliers du défendeur, saisis en cette cause, seront vendus à la résidence du défendeur, à Sherbrooke 1667, rue Ledoux, n. 8, le 3e jour d'août 1977 à onze heures de l'avant-midi, savoir:

AVIS PUBLIC
est par le présent donné que les effets mobiliers du défendeur, saisis en cette cause, seront vendus à la résidence du défendeur, à Sherbrooke 1667, rue Ledoux, n. 8, le 3e jour d'août 1977 à onze heures de l'avant-midi, savoir:

AVIS PUBLIC
est par le présent donné que les effets mobiliers du défendeur, saisis en cette cause, seront vendus à la résidence du défendeur, à Sherbrooke 1667, rue Ledoux, n. 8, le 3e jour d'août 1977 à onze heures de l'avant-midi, savoir:

AVIS PUBLIC
est par le présent donné que les effets mobiliers du défendeur, saisis en cette cause, seront vendus à la résidence du défendeur, à Sherbrooke 1667, rue Ledoux, n. 8, le 3e jour d'août 1977 à onze heures de l'avant-midi, savoir:

AVIS PUBLIC
est par le présent donné que les effets mobiliers du défendeur, saisis en cette cause, seront vendus à la résidence du défendeur, à Sherbrooke 1667, rue Ledoux, n. 8, le 3e jour d'août 1977 à onze heures de l'avant-midi, savoir:

AVIS PUBLIC
est par le présent donné que les effets mobiliers du défendeur, saisis en cette cause, seront vendus à la résidence du défendeur, à Sherbrooke 1667, rue Ledoux, n. 8, le 3e jour d'août 1977 à onze heures de l'avant-midi, savoir:

AVIS PUBLIC
est par le présent donné que les effets mobiliers du défendeur, saisis en cette cause, seront vendus à la résidence du défendeur, à Sherbrooke 1667, rue Ledoux, n. 8, le 3e jour d'août 1977 à onze heures de l'avant-midi, savoir:

AVIS PUBLIC
est par le présent donné que les effets mobiliers du défendeur, saisis en cette cause, seront vendus à la résidence du défendeur, à Sherbrooke 1667, rue Ledoux, n. 8, le 3e jour d'août 1977 à onze heures de l'avant-midi, savoir:

AVIS PUBLIC
est par le présent donné que les effets mobiliers du défendeur, saisis en cette cause, seront vendus à la résidence du défendeur, à Sherbrooke 1667, rue Ledoux, n. 8, le 3e jour d'août 1977 à onze heures de l'avant-midi, savoir:

AVIS PUBLIC
est par le présent donné que les effets mobiliers du défendeur, saisis en cette cause, seront vendus à la résidence du défendeur, à Sherbrooke 1667, rue Ledoux, n. 8, le 3e jour d'août 1977 à onze heures de l'avant-midi, savoir:

AVIS PUBLIC
est par le présent donné que les effets mobiliers du défendeur, saisis en cette cause, seront vendus à la résidence du défendeur, à Sherbrooke 1667, rue Ledoux, n. 8, le 3e jour d'août 1977 à onze heures de l'avant-midi, savoir:

AVIS PUBLIC
est par le présent donné que les effets mobiliers du défendeur, saisis en cette cause, seront vendus à la résidence du défendeur, à Sherbrooke 1667, rue Ledoux, n. 8, le 3e jour d'août 1977 à onze heures de l'avant-midi, savoir:

AVIS PUBLIC
est par le présent donné que les effets mobiliers du défendeur, saisis en cette cause, seront vendus à la résidence du défendeur, à Sherbrooke 1667, rue Ledoux, n. 8, le 3e jour d'août 1977 à onze heures de l'avant-midi, savoir:

AVIS PUBLIC
est par le présent donné que les effets mobiliers du défendeur, saisis en cette cause, seront vendus à la résidence du défendeur, à Sherbrooke 1667, rue Ledoux, n. 8, le 3e jour d'août 1977 à onze heures de l'avant-midi, savoir:

AVIS PUBLIC
est par le présent donné que les effets mobiliers du défendeur, saisis en cette cause, seront vendus à la résidence du défendeur, à Sherbrooke 1667, rue Ledoux, n. 8, le 3e jour d'août 1977 à onze heures de l'avant-midi, savoir:

AVIS PUBLIC
est par le présent donné que les effets mobiliers du défendeur, saisis en cette cause, seront vendus à la résidence du défendeur, à Sherbrooke 1667, rue Ledoux, n. 8, le 3e jour d'août 1977 à onze heures de l'avant-midi, savoir:

AVIS PUBLIC
est par le présent donné que les effets mobiliers du défendeur, saisis en cette cause, seront vendus à la résidence du défendeur, à Sherbrooke 1667, rue Ledoux, n. 8, le 3e jour d'août 1977 à onze heures de l'avant-midi, savoir:

AVIS PUBLIC
est par le présent donné que les effets mobiliers du défendeur, saisis en cette cause, seront vendus à la résidence du défendeur, à Sherbrooke 1667, rue Ledoux, n. 8, le 3e jour d'août 1977 à onze heures de l'avant-midi, savoir:

AVIS PUBLIC
est par le présent donné que les effets mobiliers du défendeur, saisis en cette cause, seront vendus à la résidence du défendeur, à Sherbrooke 1667, rue Ledoux, n. 8, le 3e jour d'août 1977 à onze heures de l'avant-midi, savoir:

AVIS PUBLIC
est par le présent donné que les effets mobiliers du défendeur, saisis en cette cause, seront vendus à la résidence du défendeur, à Sherbrooke 1667, rue Ledoux, n. 8, le 3e jour d'août 1977 à onze heures de l'avant-midi, savoir:

Décès - In memoriam - Remerciements

Sherbrooke M. Gérard Poulin



M. Gérard Poulin

Cookshire M. Joël Beauchemin



M. Joël Beauchemin

Sherbrooke Mme Jos Therriault



Mme Jos Therriault

Cookshire BEAUCHEMIN (Joël)

— A Eaton Corner, le 21 juillet 1977 à l'âge de 11 mois, est décédé Joël Beauchemin fils de Richer Beauchemin et de Denise Bourassa demeurant. Les funérailles auront lieu le samedi 23 juillet 1977. Le convoi funéraire partira des salons funéraires Paquin et Paquin Cookshire 565-9393 à 13h50 pour se rendre à l'église de Cookshire où le service sera célébré à 14 heures. Inhumation au cimetière de Cookshire. Le salon sera ouvert à partir de 21 heures samedi. (131)

BRUNO-ROBERT (Mme Alice)

— A Sherbrooke le 20 juillet 1977 à l'âge de 76 ans, est décédée Mme Alice Bruno-Robert, née Alice Simoneau, demeurant au 366, rue Caravelle à Sherbrooke. Les funérailles auront lieu le samedi 23 juillet. Le convoi funéraire partira des salons funéraires Brien et Monfette 716 Short 565-9393 à 10h45 pour se rendre à l'église Immaculée-Conception où le service sera célébré à 11 heures. Inhumation au cimetière Saint-Michel. Heures de visite: 2 à 5 et 7 à 10 heures. Samedi, le salon sera ouvert à 9 heures a.m. (131)

A. Belisle (1971) Inc.

505 Short 562-8866

Germain Gendron président

à 9h45 pour se rendre à l'église Notre-Dame de l'Assomption où le service

Vel et Elkas INC. 601, rue Conseil - Sherbrooke, Qué. 565-1155 Steve Elkas, prés. Pierre Brien, gérant

FORTIER (M. Bruno)

— A Granby, le 21 juillet 1977 à l'âge de 24 ans, est décédé accidentellement M. Bruno Fortier fils de M. Léonidas Fortier et de Irène Nadeau demeurant au 220 boul. Larochelle, Trois lacs Asbestos. Le convoi funéraire partira des salons funéraires Réal Dérocher 229 Boul. St-Luc Asbestos - 879-2232 à 9h45 pour se rendre à l'église St-Aimé d'Asbestos où le service sera célébré à 10 heures. Inhumation au cimetière du même endroit. (132)

CARRIER (M. Auguste)

— A l'hôpital de Coaticook le 21 juillet 1977 à l'âge de 49 ans, est décédé M. Auguste Carrier, époux de Noella Mongeau, demeurant au 222, rue Jeanne-Mance à Coaticook. Les funérailles auront lieu le samedi 23 juillet. Le convoi funéraire partira des salons funéraires Charon et Fils Inc. 25 Wellington Coaticook 849-4141 à 2h15 pour se rendre à l'église Saint-Jean l'Évangéliste où le service sera célébré à 2 heures 30. Inhumation au cimetière Saint-Edmond. Heures de visite: 2 à 5 et 7 à 10 heures. (131)

DUGRE (REAL)

— A sa résidence, R.R. 7, St-Denis de Brompton, le 20 juillet 1977, à l'âge de 38 ans, est décédé M. Réal Dugré, de St-Denis de Brompton. Les funérailles auront lieu le samedi 23 juillet 1977. Le convoi funéraire partira des salons de la Coopérative funéraire de l'Estrie, 165, rue Montplaisant, Sherbrooke, 565-7646 à 10 h 30, pour se rendre à l'église de St-Denis de Brompton, où le service sera célébré à 11 h 30. Inhumation au cimetière de St-Denis de Brompton. Ouverture des salons 2h, à 5h, et de 7h, à 10h, pm. Samedi le 23 le salon sera ouvert à compter de 8 hres. B-48766

FONTAINE (Francis)

— A Sainte-Gertrude de Nicolet le 20 juillet 1977 à l'âge de 6 ans, est décédé accidentellement Francis Fontaine, fils de Henri Fontaine et de Nicole Lemieux, demeurant au 1440, rue Laroque. Les funérailles auront lieu le samedi 23 juillet 1977. Le convoi funéraire partira des salons funéraires Brien et Monfette 716 Short 565-9393 à 10h45 pour se rendre à l'église Immaculée-Conception où le service sera célébré à 11 heures. Inhumation au cimetière Saint-Michel. Heures de visite: 2 à 5 et 7 à 10 heures. Samedi, le salon sera ouvert à 9 heures a.m. (131)

ROCK OF AGES POUR UN MEILLEUR CHOIX DANS L'ACHAT DE VOTRE MONUMENT E. PROVOST MONUMENTS INC. 30 15e Avenue Nord, Sherbrooke Tel: 569-1700 Rés: 569-2822

VOTRE SALON FUNERAIRES PRIVE

sera célébré à 10 heures. Inhumation au cimetière Saint-Michel



Ten Tsiao-Ping
Teng réhabilité, selon Chine nouvelle

TOKYO (AP) — M. Teng Hsiao-Ping a été rétabli dans toutes ses anciennes fonctions de vice-président du Parti communiste, de vice-président du conseil et de chef d'état-major général de l'armée, annonce un communiqué de l'agence Chine nouvelle, publié vendredi soir.

Selon l'agence, la décision a été prise par le comité central du Parti communiste chinois, réuni à Pékin du 16 au 21 juillet.

La nouvelle était dans l'air depuis quelque temps. Des affiches s'en étaient fait l'écho sur les murs de Pékin, au début de la semaine.

D'autre part, Chine nouvelle confirme aussi officiellement l'exclusion de la "bande des quatre" du parti. Il s'agit, on le sait, de Mme Chiang Ching, veuve du président Mao, et de trois personnalités qui ont occupé de hautes fonctions.

MM. Wang Hung-wen, Chang Chun-chiao et Yao Wen-yuan.

D'après l'agence, ils ont été exclus du parti "une fois pour toutes" et évincés "de tous les postes à l'intérieur et à l'extérieur du parti".

Etape seulement? L'hypothèse a été avancée un certain temps qu'une réhabilitation de M. Teng, 73 ans, pourrait n'être qu'une première étape vers une promotion au poste de président du conseil, actuellement occupé par le président Hua Kuo-feng.

En fait, on pensait déjà qu'à la mort de Chou En-lai, en 1976, M. Teng lui succéderait à la tête du gouvernement. Mais il fut écarté à la suite d'émeutes qui éclatèrent à Pékin au cours de cérémonies à la mémoire de Chou. Il fut tenu pour responsable des désordres et soumis à une vaste campagne de dénigrement menée par la "bande des quatre".

Il avait déjà été évincé une fois de la scène politique chinoise, au cours de la Révolution culturelle, à la fin des années 60, mais il avait été réhabilité par Chou En-lai, son protecteur.

Affrontements au Sud-Liban

BEYROUTH (AP) — Des fedayin palestiniens et des chrétiens de droite libanais se sont affrontés tout au long de la nuit de jeudi à vendredi à proximité de la frontière israélienne.

Selon le gouverneur de Saïda, capitale provinciale du sud-Liban, les affrontements à l'artillerie ont commencé quelques instants avant la tombée de la nuit.

Les combats se sont surtout déroulés entre Nabatiyeh, tenue par les Palestiniens, et Marjayoun, garnison chrétienne, les deux cités étant à une douzaine de kilomètres d'Israël.

D'après la voix du Liban et le parti de la Phalange, les Palestiniens ont attaqué par surprise et ont eu trois morts et six blessés.

L'O.L.P. venait, juste avant ces affrontements, d'annoncer un cessez-le-feu inconditionnel tout au long de la frontière libano-israélienne.

Mais un porte-parole de l'O.L.P., interrogé vendredi matin sur les affrontements qu'il n'a pas voulu confirmer ou démentir, a déclaré: "Il existe une différence entre déclarer et appliquer un cessez-le-feu".

Cependant, les extrémistes palestiniens du front du refus ont accusé Israël et la droite libanaise d'avoir violé le cessez-le-feu avec un tir de barrage massif sur Nabatiyeh.

258.9 millions de Soviétiques

MOSCOU (Reuter) — L'Union soviétique comptait au 1er juillet 258.9 millions d'habitants, soit 2.2 millions de plus qu'il y a un an, a annoncé vendredi le bureau national des statistiques.



SOULDE DE FIN DU MOIS

LUNDI ET MARDI, JUSQU'À ÉPUISEMENT DU STOCK

OFFRES SPÉCIALES DU LUNDI

SAVON SURF
Savon pour le linge. Boîte de 5 livres. **1.78**

SERVIETTE DE PLAGE
En ratine spongieuse. Fini velours. 30 x 56 Motif géométrique jacquard ou rayé. **8.50**

SYSTEME DE SON **\$139**
De marque Soundesign. 5 morceaux

ENSEMBLE DE VALISES **\$48**
De marque Holiday. Comprend 3 valises. Couleur vert seulement.

CALCULATRICE EXECUTRON **\$35**
Calculatrice électronique. Fonctions trigonométriques.

PULL-OVERS POUR DAMES **\$5**
Choix de modèles et de couleurs. Tailles P.M.G.

JEANS POUR DAMES **\$5**
Jambes évasées. Poches cavalières. 100% coton.

COORDONNES DE SHORTS POUR FILLETES **\$1**
Shorts et bustiers à rayures. Polyester/coton.

ENSEMBLES PANTALONS **\$5**
Ensemble 2 pièces pour dames. Choix de couleurs. Tailles 8 à 18.

BOURSES POUR DAMES **\$4**
Grand choix de modèles et de couleurs.

SAVON POUR BEBES **2** **1.48**
De marque Johnson. Boîte de 3 pains.

MINI SERVIETTES **1.19**
De marque Woolco. Boîte de 30.

TAPISSERIE HOLLANDAISE **4.99**
Facile à poser. Lavable. S'enlève à sec.

PEINTURE RESOLAC **5.79**
Latex mat d'intérieur, et semi lustré à l'huile. Latex, solide **6.99**

Semi lustré **6.99**

CIRE POUR AUTO **2.77**
"Super Hardshell". Assure une protection durable. 14 oz.

NECESSAIRE POUR VIDANGE D'HUILE **3.97**
Comprend un bec verseur ainsi qu'une clé anglaise pour le filtre.

ESPADRILLES EN TOILE ET NYLON **\$4**
Pour hommes et garçons. Teinte de bleu. Pointures limitées.

ESPADRILLES A CRAMPONS **\$3**
Pour garçons. Teinte de bleu. Pointures limitées.

Aliments prêts à emporter

FROMAGE
De pâte molle. Brie ou Comenbert. 4 1/2 onces. **2/1.89**

Offres spéciales dans l'allée centrale

POUR HOMMES
Coupe vent de golf. Polyester et coton. Teintes variées. Tailles P.M.G.T.G. **\$7**

PROPULSEUR **\$388**
Eskade 7.5. Propulseur refroidi par air. Arbre et échappement refroidis par eau (pompe)

BATEAU D'ALUMINIUM **\$327**
Grandeur 12 pieds. Pèse 90 livres. Charge maximum 625 livres. Comprend 3 sièges. Idéal pour le pêcheur et le chasseur.

SHORTS POUR DAMES ET FILLETES **\$1**
Vaste choix de shorts pour dames et fillettes. Avec taille élastique ou avec boutonnière. Couleurs attrayantes.

PANTALONS ET GAUCHOS
Grand assortiment pour dames et adolescentes. Couleurs assorties. Confection multiples. Tailles variées. **\$5**

PULL-OVER ET BLOUSES **\$2**
Un grand choix de T-shirt, pull-overs et blouses pour dames à tailles fortes.

SALOPETTES ET COORDONNES **\$5**
Pour les jeunes enfants des salopettes et des coordonnés comprenant le veston, le chemisier et une jupe. 100% coton. Tailles 2-3X

POUR FILLETES **\$1**
De jolies robes soleil et des ensembles de shorts 1 pièce et 2 pièce. Couleurs attrayantes. Polyester/coton. Tailles 4-6X

MATELAS

MATELAS ou SOMMIER
Glamourest 54x72. Fabrication robuste. 508 ressorts. Teinte de rouge fleuri. 6 en magasin seulement. **\$98** chacun

MOQUETTE

MOQUETTE OMEGA
Motif imprimé 100% nylon. Protection Scotchgard. Antistatique. Antitache. Disponible en 4 couleurs. Sur commande seulement. **4.99** V.C.

OFFRES SPÉCIALES DU MARDI

PAPIER DE TOILETTE
De marque Viva. 2 épaisseurs. Paquet de 2. **3/1.49**

CULOTTES POUR DAMES
2 modèles. Choix de couleurs unies ou rayures. 100% acétate. Tailles P.M.G. **3/1.00**

PANTOUFLES DE VOYAGE **1.50**
Pour dames. Teintes de bleu et rouge. Pointures limitées.

CHEMISES SPORTS ET HABILLEES **2/\$9**
Pour hommes. A manches courtes Polyester et coton. Tailles 14 à 16 1/2.

TRICOTS LEGERES **\$5**
Pour hommes. Manches courtes. Textures variées. Grandeurs P.M.G.T.G.

VESTES DE JEANS **\$4**
Pour hommes. Sans manches. Délavées. Tailles 32 à 44.

JEUX DE CARTES **1.77**
Marque Bic. Fini toile.

CENDRIER ET CHANDELIERS **1.77**
Vastes choix de couleurs.

LAMPES DE TABLE **\$35**
Avec base en céramique.

B.B.Q. **\$130**
Gaz propane. Réservoir 20 lb. 22"x14"x36" h. Sur roulettes.

B.B.Q. **\$19**
24 pouces de diamètre. Moteur inclus.

TELEVISEUR COULEUR 26" **\$599**
De marque Fleetwood. 100% transistorisé.

PANIER A OUVRAGE **\$25**
Pour la couturière. Avec contenant de plastique.

SERVIETTE DE PLAGE **2.50**
30 x 60. Ratine 100% coton.

GABARDINE **2.50**
100% polyester. 60" de large. Lavable.

DOUILLETTE **\$17**
Motif rose sur fond blanc. Pour lit simple ou double.

ASSORTIMENT DE STATUES **\$6**
Représentant différents corps de métiers.

PLAT SIMPLE DE CUISSON **\$18**
"Little Mac" de Phillips. Cuit en un clin d'oeil vos hamburgers.

ROBINET **4.88**
Réversible. Très résistant. 5 gallons.

Menu du Café Rouge

FILET DE SOLE
Servi avec frites, salade de chou, pain et beurre **1.89**



PLAZA ROCK FOREST

HEURES D'OUVERTURE: LUNDI, MARDI et MERCREDI: de 9h. à 18h. JEUDI et VENDREDI: de 9h. à 21h. SAMEDI: de 9h. à 17h.

2000 boul. Bourque, Sherbrooke

VENEZ AU CAFÉ ROUGE POUR UN GÔTER FRUGAL OU UN COPIEUR REPAS !